This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

27. d. 11

BUFFON

SA FAMILLE, SES COLLABORATEURS

ET SES FAMILIERS

BUFFON

SA FAMILLE, SES COLLABORATEURS

ET SES FAMILIERS

Du même Auteur

CORRESPONDANCE INÉDITE ET ANNOTÉE DE BUFFON, deux forts volumes in-8. Paris, Hachette.

MONTBARD ET BUFFON, brochure in-8. Paris, Leleux.

BUFFON ET JEAN NADAULT, avec la généalogie de leurs deux maisons, brochure in-12. Ch. Gallot.

L'ÉDUCATION DE LA PREMIÈRE ENFANCE, ou la Femme appelée à la régénération sociale par le Progrès, un fort volume grand in-12. Paris, Périsse frères.

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LA LOI DU 30 JUIN 1838, concernant les aliénés, brochure in-8. Paris, Léautey.

DES DONATIONS AYANT LE MARIAGE POUR OBJET, brochure in-8. Paris, A. Durand.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

BUFFON

âgé de soixante quatre ans

[illegible]

[illegible]

BUFFON

SA FAMILLE, SES COLLABORATEURS ET SES FAMILIERS

MÉMOIRES PAR M. HUMBERT-BAZILE
SON SECRÉTAIRE

MIS EN ORDRE, ANNOTÉS ET AUGMENTÉS DE DOCUMENTS INÉDITS

PAR

M. HENRI NADAULT DE BUFFON
SON ARRIÈRE-PETIT-NEVEU

AVEC CINQ PORTRAITS SUR ACIER

PARIS
Ve JULES RENOUARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON

—

1863
Droits réservés.

TITUTION
OXFORD

L'histoire familière d'un homme célèbre renferme, à toutes ses pages, d'utiles leçons. On y voit l'homme derrière le héros. Si on admira les œuvres de son génie, on aime à connaître les secrets de sa fortune; à ce titre, les détails intimes, les anecdotes, les traits saillants du caractère, intéressent vivement.

Pour quelques-uns, cette recherche est provoquée par un sentiment jaloux. En fouillant dans la vie des hommes dont le nom appartient à l'histoire, ils veulent trouver une ombre au soleil, une tache au tableau; lorsqu'ils ont exhumé enfin quelque faiblesse du caractère, quelque défaillance du cœur, ils l'étalent fièrement, et le public leur applaudit. Car le public aime à reconnaître que ces hommes dont il est tenu à distance par la recon-

naissance et le respect, se rapprochent toujours de lui, cependant, par quelque imperfection.

Pour d'autres, cette curiosité a son origine dans un sentiment plus noble. Ils se trouvent mal à l'aise dans la vie; ils souffrent de ses obstacles, de ses injustices ou de ses rigueurs : hautoniers sans expérience, conduisant une barque indocile, ils sont prêts à perdre courage et à abandonner ce rude gouvernail que leur faible main ne peut manier à son gré. Ils ont bien lu les livres des philosophes, les maximes des sages; ils y puiseront peut-être un jour la résignation, mais ils n'y ont point trouvé la foi. Ils se jettent alors, éperdus, dans une étude nouvelle, et cherchent dans le récit intime de la vie des grands hommes un remède suprême à leurs maux. Ils les voient, eux aussi, les illustres, les forts, les dominateurs, en lutte avec les obstacles, avec la souffrance, avec la misère, avec les préjugés; ils les suivent pas à pas dans leur carrière glorieuse; assistent à leurs obscurs débuts, comptent leurs doutes, essuient leurs larmes, et trouvent, dans cette commune souffrance, l'occasion de plus d'un rapprochement salutaire. Ils sortent de cette étude forts et consolés.

Chaque siècle a légué au siècle suivant, en même

temps que l'histoire des travaux de ses grands hommes, des confidences sur leur caractère, des révélations curieuses sur les habitudes de leur vie. En cette matière, notre siècle sera plus riche que ses devanciers. Jamais autant que de nos jours on n'a aimé à connaître l'histoire par son côté familier et intime. On veut le dernier mot sur les choses et sur les hommes d'autrefois. Cette curiosité inquiète ne s'arrête même pas devant les événements contemporains, devant les hommes qui vivaient hier et sont trop près de nous pour être jugés sans partialité.

C'est comme un besoin de notre temps!

L'avenir est incertain. A l'exemple des vieillards qui n'y croient plus, nous nous tournons soucieux vers le passé, lui demandant de nous instruire et de nous conseiller.

Buffon n'avait rien à redouter de cette curiosité rétrospective ; on l'a bien vu, lorsque parut, il y a trois ans, le recueil de sa Correspondance. Sa vie cependant a été attaquée dans un pamphlet.

En 1785, Hérault de Séchelles, son auteur, était à Semur, chez M. Godard, avocat au Parlement de Dijon. Il fit demander à Buffon la permission de le visiter ; elle lui fut refusée. Buffon subissait une

crise de la douloureuse maladie qui devait abréger ses jours, et il ne consentait à voir que sa famille. Hérault de Séchelles, blessé d'un refus dont il méconnaissait la véritable cause, vint à Montbard et publia ensuite le récit de son voyage, dans lequel il sut mêler habilement la vérité au mensonge, la censure à l'admiration.

On le crut sur parole, et on répéta après lui que Buffon, grand dans son œuvre, était, dans sa vie privée, égoïste, personnel, orgueilleux. Seigneur absolu et tyrannique dans ses terres, il commandait en maître dans sa maison; femme, enfant, amis, serviteurs, tremblaient devant lui. C'était un cœur froid, sans élans généreux, incapable de ressentir de tendres émotions; c'était un vieillard adonné, en secret, aux plus honteux plaisirs.

Cela ne se discutait même plus!

Ses amis, ses admirateurs, cherchaient à l'excuser; mais ils n'osaient ouvertement le défendre.

Aujourd'hui la Correspondance de Buffon a paru, une correspondance intime, continuée durant une longue carrière avec les premiers amis de son enfance, écrite dans l'abandon du cœur et sans arrière-pensée de publicité. Il fallut bien reconnaître alors que l'homme privé était digne de l'homme

public. On vit, non sans quelque étonnement, cet orgueilleux devenu soudain bon et affable; cet égoïste, sans cesse occupé du bonheur de sa famille, du repos de ses amis, préférant l'intérêt public à l'intérêt privé, et ne se faisant point honneur de son désintéressement. On reconnut, dans ce seigneur exigeant, un homme simple, familier avec ses égaux, patient avec ses inférieurs; un père, adoré de ses vassaux, répandant dans sa terre par des travaux entrepris dans un but charitable ou utile, par des secours distribués avec générosité, mais en même temps avec discernement, l'aisance et le bonheur. On vit l'époux, inconsolable de la mort prématurée d'une jeune femme pleurée jusqu'au dernier jour, devenir indifférent à tous les plaisirs, à tous les travaux de sa vie, et abandonner l'étude elle-même, cette consolatrice habituelle des cœurs affligés. On vit le père aimer d'un ardent amour un fils unique, qu'il dirigeait, qu'il conseillait, dont il s'inquiétait avec des soins, avec des préoccupations infinies. On vit le vieillard honorer sa verte vieillesse par des actes de courage et de vertu; il souffre sans se plaindre, avec une résignation vraiment chrétienne, les atteintes répétées d'une maladie douloureuse, donne ses derniers jours à

l'étude, écrit d'une main sénile les plus belles pages de son œuvre immortelle, et meurt en chrétien !

Buffon apparut tel qu'il était. Le procès avait été soigneusement instruit, les pièces étaient produites, il fallut juger. Quelques endurcis se récrièrent, mais le public approuva et beaucoup se convertirent.

Dans les éclaircissements rassemblés à la suite de *la Correspondance*, j'ai souvent eu occasion de citer le nom d'un homme dont le témoignage a une incontestable autorité : — le nom de M. Humbert-Bazile.

M. Humbert-Bazile fut secrétaire du Naturaliste, et laissa sur sa vie des notes qui sont de véritables Mémoires sur Buffon et sa famille.

Voici dans quelles circonstances il fut appelé près de Buffon.

Ses parents habitaient Saint-Remy, village voisin de Montbard; son père, homme recommandable et jouissant de l'estime publique, avait été longtemps maître de forges et s'était ensuite associé à MM. de la Faulotte et Godot de Mauroi, qui venaient de fonder une société de flottage pour l'approvisionnement de Paris. Saint-Remy se trouve sur la route qui conduit de Montbard à Buffon,

M. Humbert voyait souvent le célèbre Naturaliste, qui l'estimait, l'aimait, et ne manquait jamais de le consulter sur les travaux qu'il faisait entreprendre dans ses forges. Il n'avait pas des vues bien arrêtées sur l'avenir de son fils, et pria Buffon de s'en charger. M. Humbert devint son secrétaire gratuit, presque son second fils ; soit à Montbard, soit à Paris, il partageait avec le jeune comte de Buffon, à peu près du même âge que le sien, ses études et ses plaisirs.

M. Humbert demeura près de Buffon jusqu'à sa mort. Un instant il songea à acheter la charge de greffier en chef de la Table de Marbre à Dijon ; mais, tournant ses vues d'un autre côté, il se fit nommer lieutenant du roi au présidial de Châtillon-sur-Seine. Lorsqu'il mourut à son tour, âgé de quatre-vingt-trois ans, il était juge honoraire au tribunal de Chaumont.

M. Humbert-Bazile fut un de ces hommes de cœur qui savent conserver intact, à travers le temps, à travers les ruines, le culte saint des souvenirs. Il avait emporté dans sa retraite le sentiment d'une vénération profonde pour la mémoire de l'homme illustre près duquel s'écoulèrent les premières, les meilleures années de sa jeunesse.

Il vivait à une époque où la gloire de Buffon eut à subir bien des outrages : on attaquait le savant, on ne ménageait pas l'homme. Son cœur honnête s'indigna, et, malgré son grand âge, malgré l'affaiblissement inévitable de ses facultés, il se mit courageusement à l'œuvre, et conçut la louable pensée de composer, avec ses souvenirs, une vie impartiale de Buffon[1].

1. La pensée de M. Humbert se trouve nettement exprimée dans deux lettres que j'ai sous les yeux; elles peuvent servir de préface à son œuvre. L'une fut écrite à M. Faujas de Saint-Fond, l'autre a été adressée à mon père. Dans la première (25 avril 1839), on lit ce passage : « ..... J'ai déjà réuni à mes « souvenirs de nombreux documents, afin de composer une « bonne histoire (qui nous manque) sur M. de Buffon. J'ai sondé « son cœur, je me suis efforcé de faire ressortir ses hautes « qualités, soit comme philosophe, soit comme écrivain; j'ai fait « connaître sa vie privée, j'ai réuni les principaux actes de sa « vie publique, j'ai rappelé enfin ses vastes plans et ses systèmes « ingénieux..... M. Hérault de Séchelles, moins réservé que « M. le chevalier Aude, est entré dans quelques détails sur la « vie et les habitudes de M. le comte de Buffon, dans un opus- « cule intitulé : *Voyage à Montbard en* 1785. Il révèle ce qui se « passait, dit-il, dans la maison d'un vieillard où je puis attester « qu'il ne fut jamais reçu. Quoi de plus blâmable! en ajoutant « surtout à quelques observations vraies une foule de détails « mensongers.... Si avec votre aide, monsieur, je puis atteindre « le but que je me propose, à mon âge de 81 ans; mon étude « achevée, mon premier mouvement sera de vous en offrir le « fruit. » — Le 7 décembre 1841, M. Humbert-Bazile écrivait à mon

M. Humbert mourut en léguant à sa famille, qui les conserve avec une pieuse sollicitude, les notes qu'il avait réunies dans ce travail de ses derniers jours. Ces notes sont incomplètes; le style en est incorrect et négligé, car elles furent écrites au courant de la plume, par un homme qui, s'étant mis tard à l'œuvre, comprend que le temps peut lui manquer, et recueille en hâte ses souvenirs, plutôt qu'il ne se trace le plan d'un livre.

Un grand secours fit défaut à M. Humbert. Il

père : «..... Je vous avouerai, monsieur, qu'à mes heures de « loisir j'ai composé un recueil en deux volumes in-8 sur M. de « Buffon. Je le prends au berceau et je trace rapidement l'his- « toire de sa vie jusqu'à son dernier soupir. Je décris son beau « visage, et la noblesse de sa démarche, sur laquelle se sont « égayés quelques esprits envieux ou légers; je parle de sa jeu- « nesse, de ses liaisons, de ses habitudes familières, de ses dé- « lassements; je nomme les personnes remarquables que j'ai « vues soit à Montbard, soit au Jardin du Roi..... Mais mes sou- « venirs se reportent à un temps bien éloigné; souvent la mé- « moire me fait défaut, aussi je n'ai pu que les noter sans ordre, « sans méthode, sans enchaînement. Que de redites à faire dis- « paraître! que d'anecdotes sans valeur à retrancher! Ces notes « seraient bonnes tout au plus à servir de matériaux. Vous savez, « monsieur, que Buffon a dit qu'il n'est si mauvais ouvrage « dans lequel on ne trouve quelque chose à glaner! J'ai ras- « semblé les pièces, mais je ne puis construire l'édifice; ma « main tremble et ne peut plus tenir une plume, ma tête fléchit « sous le poids de mes quatre-vingt-quatre ans!...»

manquait de documents écrits, il n'avait pour matériaux que ses seuls souvenirs. Le secrétaire, poussant la délicatesse jusqu'au scrupule, s'était fait un devoir de ne conserver aucune copie des lettres qu'il écrivait sous la dictée de Buffon, ou de celles que Buffon recevait. Parmi ses papiers, il ne s'est trouvé, en ce genre, qu'un seul document : une copie d'un manuscrit apocryphe du roi de Prusse. Si M. Humbert eût eu moins de délicatesse ou plus de prévoyance, que de documents curieux il aurait pu nous conserver ! Buffon, redoutant la confusion à laquelle donne lieu un trop grand nombre de papiers, déchirait ceux qu'il jugeait inutiles. Combien, dans le nombre, seraient utiles aujourd'hui à ses historiens !

Telles qu'elles nous furent transmises, les notes de M. Humbert-Bazile, que leur auteur n'a eu ni le temps de revoir, ni le temps de compléter, forment cependant un recueil du plus haut intérêt. C'est le récit d'un homme qui a connu Buffon, fut admis dans l'intimité de sa vie, et écrit simplement, naïvement parfois, sans esprit de dénigrement ou de louange aveugle, ce qu'il a vu. Tout ce qui se rattache au Naturaliste lui a paru digne d'être conservé, il parle de sa famille, de ses colla-

borateurs, de ses familiers eux-mêmes, et nomme tour à tour les divers personnages qu'il vit soit à Montbard, soit au Jardin du Roi. Ils étaient de la famille ou de l'intimité de Buffon, à ce titre il les trouve intéressants et nous les fait connaître.

Ces notes m'ont été communiquées avec la meilleure grâce par madame Beaudesson, fille de M. Humbert. J'en ai joint quelques-unes à la *Correspondance de Buffon;* aujourd'hui je publie le manuscrit dans son entier. Il a demandé, avant de paraître, un pénible travail de correction et de classement. En m'imposant cette tâche, longue autant qu'ingrate, j'ai eu la volonté d'accomplir le dernier vœu de son auteur, et d'attacher son nom à une histoire de Buffon, écrite avec un grand esprit de justice. Le public recevra ce livre comme le legs pieux d'un cœur reconnaissant. Il renferme de curieux détails; il vient, en outre, compléter, en l'étudiant par son côté intime, l'histoire de la vie et des idées de Buffon, sur lequel, au point de vue biographique, il n'y aura plus rien à dire désormais.

BUFFON

BUFFON

I

M. de Buffon[1] eut pour mère une femme d'un grand mérite dont je l'entendis parler souvent : Catherine Marlin[2] mourut sans avoir vu la gloire de son fils.

Son père[3], qui était conseiller au parlement de Bourgogne, contracta un second mariage avec une de ses

1. Georges-Louis Le Clerc, comte de Buffon, né à Montbard le 7 septembre 1707, mort à Paris le 15 avril 1788, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

2. Anne-Christine Marlin, née à Moutier-Saint-Jean en 1681, épousa, le 9 août 1706, Benjamin-François Le Clerc de Buffon, conseiller au parlement de Bourgogne, et mourut à Dijon, le 1er août 1731, à l'âge de cinquante ans, après lui avoir donné cinq enfants : Buffon fut l'aîné.

3. Benjamin-François Le Clerc de Buffon naquit à Montbard le 1er mars 1683. Il fut pourvu d'un office de conseiller au par-

parentes, Antoinette Nadault[1]. M. de Buffon blâma cette union[2] et en conserva longtemps rancune à sa belle-mère; mais il lui rendit mieux justice dans la suite et se plut à reconnaître les qualités élevées de son âme et les inspirations généreuses de son cœur.

M. de Buffon ne fut pas un esprit précoce; sa jeunesse, à part quelques soudaines révélations, ne permit pas de soupçonner ce qu'il serait au jour de sa maturité[3]. Son génie fut lent à se former et ses écrits lents à

lement de Bourgogne le 14 juin 1720 et mourut à Montbard, le 23 avril 1775, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son père était mort à l'âge de quatre-vingt-huit ans, son aïeul vécut jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans. Ces exemples de longévité se continuant pendant plusieurs générations dans la même famille méritent d'être notés, lorsque l'on songe surtout que Buffon conserva jusqu'à quatre-vingt-un ans, et malgré les attaques répétées d'une cruelle maladie, toute la force de son esprit.

1. Antoinette Nadault, née à Montbard le 27 mai 1709, épousa, le 30 décembre 1732, Benjamin-François Le Clerc de Buffon, son parent, et mourut à Buffon, le 4 octobre 1770, à l'âge de soixante-deux ans; de ce mariage sont issus deux enfants.

2. Voir dans le recueil de la *Correspondance de Buffon* la lettre qu'il écrit, le 25 octobre 1732, au président de Ruffey pour lui annoncer le mariage de son père, et la note qui l'accompagne. (T. I, p. 16 et 206.)

3. Madame Necker, dont l'opinion est bonne à consulter chaque fois qu'il s'agit de Buffon, a parlé autrement de sa jeunesse : « M. de Buffon, dit-elle, a mené, dans sa jeunesse, toutes les « sciences de front; il n'avait jamais été à Paris à vingt-quatre « ans, et il écrivait très-bien en français, la curiosité et la vanité « ont développé ses talents; il ne voulait pas qu'un homme pût

se produire. La perfection de son style est due à la sûreté de son goût, à la sévérité de sa critique et à la patience de sa plume qui ne se fatigua jamais à retoucher des pages laborieusement écrites.

Les caractères de son génie sont la constance et la force.

Personne mieux que M. de Buffon n'a connu le prix du temps; personne, même dans ses heures de jeunesse et de dissipation, n'en fut plus économe et plus ménager. L'heure de ses repas, les instants consacrés à la promenade ou au repos étaient invariablement fixés et assujettis aux convenances de ses études. Il a pensé, il a écrit avec la constante préoccupation d'un homme fort qui a entrepris une œuvre courageuse et qui veut la mener à bonne fin. Sans cesse occupé de son sujet, il l'envisageait sous ses diverses faces, en cherchait les différents rapports et trouvait la force de son style dans l'énergie de sa conviction, la netteté saisissante de son raisonnement dans la logique de sa pensée.

Aussi chaque page de son œuvre immortelle est-elle le résultat d'un grand nombre d'idées et d'une merveilleuse combinaison de rapports[1]. Il avait coutume de dire

« entendre ce qu'il n'entendait pas lui-même; il ne voulait rien « ignorer de tout ce qu'il pouvait savoir, dans quelque genre « que ce fût. » (*Mélanges*, t. III, p. 81.)

1. Ici on peut encore citer le témoignage de madame Necker, entièrement conforme à celui de M. Humbert : « M. de Buffon

que le génie sans ordre perd les trois quarts de sa puissance, et que le plan général de l'ouvrage ne suffit pas pour guider l'auteur qui l'a conçu, mais qu'il lui faut celui de tous les jours de l'année.

La pratique de cette sage maxime a fait de M. de Buffon le plus grand logicien du dix-huitième siècle.

Lorsque l'on s'étonnait devant lui de la rigoureuse exactitude avec laquelle il avait distribué sa vie, il racontait comment il s'était de bonne heure astreint à une règle uniforme et sévère.

« Dans ma première jeunesse, disait-il, j'aimais le « sommeil avec excès; il m'enlevait la meilleure partie « de mon temps; mon fidèle Joseph — son valet de « chambre qui fut à son service pendant soixante-cinq « ans — me devint d'un grand secours pour vaincre « cette funeste habitude. Un jour, mécontent de moi-« même, je le fis venir et je lui promis un écu chaque « fois qu'il m'aurait fait lever avant six heures. Le « lendemain il ne manqua pas de m'éveiller à l'heure « convenue, je répondis par des injures; il vint le jour « d'après, je le menaçai. — Tu n'as rien gagné, mon

« toujours persuadé que le génie est le fruit d'une profonde « attention sur le même objet, dit qu'il s'ennuyait en compo-« sant ses premiers écrits, lorsqu'il se contraignait à revenir, à « repenser de nouveau sur le même objet, quoiqu'il crût déjà « avoir atteint à une sorte de perfection; mais ensuite il a « trouvé du plaisir dans cette longue correction. » (*Mélanges*, « t. III, p. 100.)

« pauvre Joseph, lui dis-je lorsqu'il me servit mon dé-
« jeuner, et moi j'ai perdu mon temps. Tu ne sais pas
« t'y prendre; ne pense désormais qu'à la récompense
« et ne te préoccupe ni de ma colère ni de mes me-
« naces. Le lendemain il vint à l'heure convenue, m'en-
« gagea à me lever, insista : je le suppliai, je lui dis
« que je le chassais, qu'il n'était plus à mon service.
« Sans se laisser intimider cette fois, il eut recours à
« la force et me contraignit à me lever. Pendant long-
« temps il en fut de même, mais mon écu qu'il recevait
« avec exactitude le dédommageait chaque jour de mon
« humeur irascible au moment du réveil. »

Un matin, — ceci me fut raconté par Joseph lui-même, — le valet eut beau faire, le maître ne voulut pas se lever. A bout de ressource et ne sachant quel moyen employer, il découvrit de force le lit de M. de Buffon, lança sur sa poitrine une cuvette d'eau glacée et sortit précipitamment. Un instant après, la sonnette de son maître le rappela, il obéit en tremblant. « Donne-
« moi du linge, lui dit M. de Buffon sans colère; mais
« à l'avenir tâchons de ne plus nous brouiller, nous y
« gagnerons tous deux. Voici tes trois francs qui, ce
« matin, te sont bien dus! »

Il répétait souvent, en parlant de son valet de chambre : — Je dois à Joseph trois ou quatre volumes de l'*Histoire naturelle*.

M. de Buffon se plaisait à raconter cette anecdote pour

guérir de leur paresse les personnes qui s'y laissent aller. Il ne savait blâmer qu'avec réserve, et ses reproches mêmes étaient empreints d'une bienveillance habile à en adoucir la rigueur.

II

Les jours où M. de Buffon ne montait pas à son cabinet de travail, une heure après son lever, Brocard, un de ses valets de chambre spécialement attaché à mon service, entrait chez moi. Je me levais et je descendais dans la chambre de M. de Buffon. Je le trouvais assis devant son secrétaire, en face de la cheminée, et occupé à parcourir un grand nombre de petites feuilles de toute dimension, qu'il me remettait pour les transcrire suivant leur numéro d'ordre[1]. Puis on passait à la correspondance qu'il dictait, ou dont il donnait seulement le sujet; le tout lui était lu par moi et souvent corrigé,

1. J'ai donné, à la suite de la *Correspondance de Buffon* (t. II, p. 638), un précis de sa vie écrit par mademoiselle Blesseau, et envoyé par cette dernière à Faujas de Saint-Fond. Dans cette intéressante biographie se trouve pareillement relatée cette habitude du grand écrivain. « Il était toujours occupé à penser, « dit mademoiselle Blesseau; il prenait des notes, et le soir il « les mettait au net. Fort souvent, étant dans son salon, il sor- « tait pour aller écrire quelque idée qui lui était venue tout « d'un coup. »

puis recommencé. S'il n'y avait point de correspondance, après avoir écrit les lettres d'invitation à dîner, pendant que M. de Buffon méditait et prenait des notes, j'étais assis à un bureau voisin du sien et je copiais ses manuscrits. A huit heures entrait mademoiselle Blesseau, qui venait rendre ses comptes, puis Limer, le premier valet de chambre, qui du service de M. de Voltaire[1] était passé à celui de M. de Villette,

1. Dans sa correspondance Buffon parle rarement de Voltaire. Avec le président de Ruffey il montre une grande réserve : « Je « suis bien aise, écrit-il à la date du 23 mai 1755, que vous soyez « en liaison avec Voltaire : c'est, en effet, un très-grand homme, « et aussi un homme très-aimable. »

Avec le président de Brosses il s'abandonne davantage, il lui écrit, le 11 février 1761 : « Il me semble que depuis que Voltaire « réside en Bourgogne il est devenu furieusement babillard. » Le 7 mars 1768, alors que Voltaire vient d'attaquer assez vivement son système sur la génération, il se plaint au président en ces termes :

« Comme je ne lis aucune des sottises de Voltaire, je n'ai « su que par mes amis le mal qu'il a voulu dire de moi; je lui « pardonne comme un mal métaphysique qui ne réside que « dans sa tête... Il est irrité de ce que Needham m'a prêté ses « microscopes et de ce que j'ai dit que c'était un bon observa- « teur. Voilà son motif particulier, qui, joint au motif généra « et toujours subsistant de ses prétentions à l'universalité et de « sa jalousie contre toute célébrité, aigrit sa bile recuite par « l'âge, en sorte qu'il semble avoir formé le projet de vouloir « enterrer de son vivant tous ses contemporains. » — Le 12 novembre 1774, après leur rapprochement, il écrit à Voltaire lui-même : « Avec plusieurs années de moins je suis plus vieux que

son neveu[1], et avait quitté ce dernier pour entrer au service de M. de Buffon. M. de Buffon se faisait raser tous les jours : Drouard, à Montbard, et Pierlet, à Paris, étaient chargés de ce soin[2]. Tel fut, durant tout le temps

« vous...; mais n'est-il pas juste que la nature, qui, dès vos pre-
« mières années, vous a comblé de ses faveurs, et dont vous
« êtes l'ancien amant de choix, continue de vous traiter avec
« plus d'égards et de ménagements qu'un nouveau venu comme
« moi, qui n'ai jamais rien obtenu d'elle qu'à force de la tour-
« menter ? »

1. Charles, marquis de Villette, né en 1736, mort en 1793, n'était attaché par aucun lien de parenté à Voltaire; Voltaire cependant l'appelait son fils et le jugea digne de *Belle-et-Bonne*, qu'il lui fit épouser en 1777.

2. Le perruquier de Buffon, à Montbard, fut un des derniers représentants de ce type aujourd'hui effacé des barbiers de comédie. Il était orgueilleux, bavard et menteur; lorsque les nouvelles manquaient il en fabriquait; il compromettait ses amis aussi bien que ses ennemis; ne doutant de rien et parlant de tout, même des révolutions du globe, lorsqu'on riait de sa prétendue science il se contentait de dire : « M. le comte m'a assuré qu'autrefois il en était ainsi. » Il habitait, sur la place, une vieille maison de bois voisine du château; au-dessus de la porte se balançait une enseigne trop curieuse pour être passée sous silence. Elle représentait Absalon suspendu par les cheveux tandis qu'Abner le traverse de sa lance. En bas était écrit :

D'Absalon, ah ! voyez le triste sort !
Sur sa tête caduque
S'il eût porté perruque,
Absalon ne serait pas mort !

Pierlet ne m'est connu que par une quittance qui témoigne

que je restai près de lui, l'emploi invariable de sa matinée.

Les gens attachés à son service l'aimaient et lui étaient entièrement dévoués. Avec ses domestiques M. de Buffon était bon, généreux et familier; aussi le servaient-ils avec mille prévenances et mille attentions; au milieu d'eux il semblait un père entouré de ses enfants.

Sa coiffure ne varia jamais; on lui mettait chaque matin des papillotes passées au fer et on partageait sur ses tempes ses cheveux en trois boudins égaux; M. de Buffon ne portait pas de perruque; à la fin de sa vie il avait encore tous ses cheveux que son perruquier accommodait de même; seulement il y mettait moins de poudre, car c'était une coquetterie du noble vieillard de laisser ses magnifiques cheveux blancs sans une parure étrangère[1]. Pendant qu'on coiffait M. de Buffon, Limer rangeait les meubles, il enlevait à son maître sa robe de

de la générosité de Buffon; elle est conçue en ces termes :

« Pierlet a commencé à coiffer M. le comte de Buffon le 13 oc-
« tobre 1787 jusqu'au 13 avril 1788, à raison de 18 livres par
« mois, ce qui fait la somme de 108 livres.

« Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Lucas le contenu
« du présent mémoire.

« Fait à Paris, ce 28 avril 1788.

« PIERLET. »

1. Je possède une mèche des cheveux de Buffon, qui fut coupée le jour même de sa mort par M. Lucas. Ils sont entièrement blancs, longs, soyeux et légèrement frisés.

chambre, longtemps la même, faite d'une étoffe de damas à larges fleurs; il lui lavait les pieds dans un bassin d'argent et lui passait ses vêtements.

J'ai toujours vu M. de Buffon vêtu ainsi : un habit de velours rouge, une veste de soie mordorée, une bourse fort courte qui recevait les cheveux, et de laquelle partaient deux larges rubans moirés qui, retombant sur ses épaules, venaient se perdre dans les dentelles de son jabot; il conserva l'habitude de porter une chancelière, dans le temps même où la mode en fut passée.

Pendant sa toilette, M. de Buffon questionnait ses gens, il leur parlait avec douceur, les engageant à lui raconter les nouvelles courantes, les anecdotes et les grands événements du quartier. C'était un passe-temps et un repos; il en riait, sa toilette achevée, il n'y songeait plus.

M. de Buffon aimait la parure, on l'a souvent répété, et on n'a pas commis d'erreur sur ce point : il ne se mettait au travail qu'après s'être fait accommoder et vêtir comme s'il allait paraître en cérémonie. Ne pourrait-on pas trouver entre cette habitude de sa vie et les allures de son style toujours rempli de noblesse, quelquefois de pompe[1], un rapport intime? Rubens[2], dit-on, ne prenait

1. Madame Necker a dit : « Le style de M. de Buffon est brillant de coloris, et cependant sans images; il peint toujours des « objets réels qui n'ont pas besoin de représentants. » (*Mélanges*, t. II, p. 227.)

2. Pierre-Paul Rubens, né en 1577, mort en 1640. Un rap-

la palette et le pinceau qu'après s'être vêtu avec une richesse singulière. De M. de Buffon on a dit, comme du peintre d'Anvers, qu'il fut un grand coloriste.

Un écrivain assis devant sa table de travail est seul; mais n'a-t-il pas devant lui la postérité, et si nous adoptons un certain costume pour paraître dans les actions solennelles de notre vie, la même tenue pourra-t-elle sembler déplacée à l'heure où le philosophe dont on écoute religieusement la parole, écrit des pages que liront non-seulement les hommes de son temps, mais encore les hommes des temps futurs? les Gorgias et les sophistes de la Grèce, qui étonnaient les peuples frivoles par l'éloquence de leurs discours, ne se montraient en public que vêtus d'une robe de pourpre.

Je ne puis parler de ce goût de M. de Buffon pour la parure, sans me souvenir de l'accord parfait qui régnait entre la magnificence de son vêtement et la majesté de son visage. Dussé-je vivre cent ans, j'aurai toujours devant les yeux cette noble physionomie à laquelle une vue myope et affaiblie donnait quelque chose de vague et d'indécis. M. de Buffon ne fixait point ses regards sur la personne à laquelle il parlait, mais il les promenait de côté et d'autre sans les arrêter sur rien. Il était d'une haute stature —

prochement entre Buffon et Rubens est aussi ingénieux que juste. Dans la vie du peintre et dans la vie du savant on trouve bien des points de ressemblance, dans la nature de leur génie on en trouve davantage encore.

cinq pieds et demi, — avait un front large, des sourcils noirs et épais, beauté traditionnelle dans sa famille, la taille bien prise; mais on reconnaissait à ses jambes, qu'il tenait habituellement droites et tendues, que la marche ne lui était pas familière. Son principal, presque son seul exercice, était de se promener de long en large dans sa chambre, d'aller à son cabinet de travail, placé tout au haut de ses jardins, et d'en revenir. M. de Buffon était toujours tête nue.

III

Chaque matin, à une heure qui ne varia jamais, soit que M. de Buffon continuât de travailler dans sa chambre, soit qu'il fût monté à son cabinet d'études, on lui apportait son déjeuner. C'était, sur un plateau d'argent, un seul morceau de pain accompagné de deux carafons, l'un d'eau, l'autre de vin : durant quarante années, ce frugal repas fut le même. Depuis neuf heures jusqu'à deux, il travaillait sans s'interrompre; assis près de lui, j'écrivais sous sa dictée ou je continuais de recopier ses manuscrits.

Ils étaient tous rangés dans une petite armoire prise dans l'épaisseur du mur, et ouvrant dans sa chambre au-dessus de mon bureau. J'en avais la clef. Souvent

ils y restaient durant plusieurs mois, puis, lorsque des études d'un autre genre en avaient fait oublier le contenu, on les prenait pour en faire de nouveau lecture et les traiter comme un ouvrage sorti d'une plume étrangère.

A deux heures le travail était achevé; M. de Buffon quittait son cabinet d'études et se mettait à table. C'était son seul repas. Il s'y montrait d'une sobriété extrême, et avait adopté à la fin de sa vie un régime sévère qui consistait à prendre un bouillon et deux œufs frais; il mangeait peu de viande, du poisson de préférence, et beaucoup de fruits au dessert; il buvait peu de vin, jamais je ne l'ai vu prendre ni café ni liqueurs.

Après son dîner, qui durait une heure, deux quelquefois, M. de Buffon se dérobait à ses invités et aux étrangers qui étaient venus pour jouir de sa présence, il rentrait dans sa chambre, y prenait quelques instants de repos, puis faisait seul une promenade dans les allées de son parc ou sur la terrasse du château, la plus voisine de son appartement. A cinq heures il rentrait et se mettait à l'étude jusqu'à neuf. Il descendait alors au salon et achevait la soirée au milieu des personnes qui se trouvaient réunies à Montbard. On parlait de littérature, on lisait des pages nouvellement écrites de l'*Histoire naturelle*, ou on lui demandait de réciter quelque fragment de son immortel ouvrage; il le faisait avec une sûreté de mémoire qui était toujours un nouveau sujet d'étonnement et per-

mettait de reconnaître combien il avait profondément médité chacun de ses sujets. Un soir, dans un jeu de société, il s'approcha de l'une des jeunes femmes assises dans le salon, prit un crayon qu'elle tenait à la main et écrivit d'un seul trait sur ses genoux le quatrain suivant :

Sur vos genoux, ô ma belle Eugénie!
A des couplets je songerais en vain;
Le sentiment étouffe le génie
Et le pupitre égare l'écrivain.

Madame Nadault, sa sœur[1], et, en son absence, ma-

1. Catherine-Antoinette Le Clerc de Buffon, née à Buffon le 29 mai 1746, épousa, le 24 juillet 1770, son cousin germain Benjamin-Edme Nadault, conseiller au parlement de Bourgogne; elle mourut à Montbard, le 18 avril 1832, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le chevalier Aude, connu dans les lettres par une *Vie de Buffon* et un drame en vers, *l'Héloïse anglaise*, tiré du roman de Rousseau, a dit de madame Nadault dans un morceau de poésie qu'il lui a dédié :

Vous sa sœur, vous que la raison
De ses fleurs durables couronne,
Vous en qui la grâce assaisonne
Et le bon goût et le bon ton :
Une voix dont le charme attire
De votre cœur nous avertit,
Mais on voit, à votre sourire,
La finesse de votre esprit.

Il est parlé de madame Nadault dans la *Vie de Buffon* par le chevalier Aude, et dans les *Mélanges* de madame Necker. La Biographie Michaud lui a consacré un article.

dame Daubenton[1], femme du maire de Montbard[2], faisaient les honneurs de sa maison.

Madame Nadault était de petite taille, de manières excellentes et d'une exquise politesse; elle avait un esprit vif et pénétrant, un tact sûr, une conversation originale et piquante, pleine de traits et d'à-propos; ses reparties, parfois un peu vives, étaient rachetées par un aimable enjouement. Excellente musicienne, elle possédait une voix riche et vibrante qu'elle maniait avec un grand savoir et une rare méthode. Personne mieux qu'elle, par les qualités de son esprit et l'exquise urbanité de ses manières, ne pouvait convenir au rôle qu'elle remplissait à Montbard dans la maison de son frère.

Moins brillante que madame Nadault, madame Daubenton avait un esprit plus reposé. Le désir de plaire,

1. Anne-Marie-Madelaine-Bernarde Boucheron, née à Beaune le 28 août 1746, épousa, le 24 février 1772, Georges-Louis Daubenton, et mourut à Neuilly, le 22 juin 1793, âgée seulement de quarante-sept ans.

2. Georges-Louis Daubenton, cousin germain de Louis-Jean-Marie Daubenton, collaborateur de Buffon, naquit le 29 septembre 1739 et mourut le 10 mars 1785, à l'âge de quarante-six ans. Il s'occupa d'agriculture et d'arboriculture; il avait fondé une pépinière à Montbard, après que Buffon eut cessé de s'occuper de celle qu'y entretenait la province de Bourgogne. Il a donné différents articles à la collection académique et à l'Encyclopédie. Il était maire de Montbard et subdélégué de l'intendance de Dijon. Il faisait en outre partie des académies de Lyon et de Dijon, des sociétés d'Auxerre, de Rouen, de Berne, etc.

une bienveillance innée, se reflétaient dans tous ses discours. Simple et fuyant le bruit, elle jouissait d'une considération légitime. D'un esprit cultivé, bien que cachant le plus souvent ses moyens, elle parlait plusieurs langues, l'anglais, l'italien, mais elle parlait surtout la sienne avec une grande pureté. Madame Daubenton n'était pas jolie; elle avait la vue très-basse, ce qui nuisait à l'ensemble de sa physionomie; mais elle possédait toutes les grâces et toutes les distinctions.

Madame Daubenton et madame Nadault résumaient en elles l'ensemble des qualités qui font la femme du monde et la maîtresse de maison.

IV

Le dimanche était jour de réception au Jardin du Roi. Un soir que je m'y trouvais, à l'heure où la réunion était complète, la porte s'ouvrit avec fracas, et l'huissier annonça la comtesse Fanny de Beauharnais [1]. Sa mise pré-

1. La comtesse Fanny de Beauharnais, née à Paris en 1738, mourut le 2 juillet 1813. Elle était proche parente du marquis de Cepoy, père de la bru de Buffon; elle aimait et admirait l'auteur de l'*Histoire naturelle*, dont le génie inspira souvent sa muse; à ce double titre, elle était familièrement reçue au Jardin du Roi. J'ai publié dans les notes de la *Correspondance* (t. II,

tentieuse et de mauvais goût m'a trop vivement frappé pour que je n'en aie pas exactement conservé le souvenir. Elle portait, suivant une mode nouvelle, dont la reine avait donné le premier exemple, une coiffure de plus de dix-huit pouces de hauteur, remplie de plumes, de pierreries, d'aigrettes, de sujets en porcelaine[1], etc., qui y étaient répandus avec profusion. Sa robe, dite à l'anglaise,

p. 337) une pièce de vers ayant pour titre : *Aux incrédules*, qu'elle envoya à Montbard en 1780. On sait que la comtesse de Beauharnais, alliée par son mariage à la famille impériale, fut la marraine de la reine Hortense. La grande-duchesse Stéphanie, qui vient de mourir, était sa petite-nièce.

1. Cette coiffure compliquée était désignée sous le nom de *pouff au sentiment*. On en trouve dans les Mémoires de Bachaumont la description suivante : « Le pouff au sentiment est une coiffure qui a succédé au *quésaco*, et qui lui est infiniment supérieure par la multitude des choses qui entrent dans sa composition, et par le génie qu'elle exige pour la varier avec art. On l'appelle *pouff* à raison de la confusion d'objets qu'elle peut contenir, et *au sentiment* parce qu'ils doivent être relatifs à ce qu'on aime le plus. La description de celui de madame la duchesse de Chartres rendra plus sensible cette définition fort compliquée. Dans celui de Son Altesse Sérénissime, au fond, est une femme assise sur un fauteuil et tenant un nourrisson : ce qui désigne M. le duc de Valois et sa nourrice. A la droite est un perroquet becquetant une cerise, oiseau précieux à la princesse. A gauche est un petit nègre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le surplus est garni de touffes de cheveux de M. le duc de Chartres, son mari, de M. le duc de Penthièvre, son père, de M. le duc d'Orléans, son beau-père, etc. Toutes les femmes veulent avoir un *pouff* et en raffolent. »

ouverte au corsage avec une sage réserve et soulevée sur chaque hanche par un vaste panier, était garnie de dentelles. Elle agitait un vaste éventail dont elle jouait avec de petits airs tout à fait plaisants. Lemierre[1] et La Harpe[2] l'accompagnaient. Lemierre regardait autour de lui en clignant les yeux, La Harpe, dont la figure était charmante, et qui ne le savait que trop, s'occupait de la sensation qu'il avait produite. Dès l'entrée de madame de Beauharnais, M. de Buffon était allé avec empressement à sa rencontre. Il lui prit la main et la conduisit à un sofa qui disparut aussitôt sous l'ampleur de ses paniers. Elle raconta qu'elle allait concourir pour divers prix académiques, et parla de compliments flatteurs reçus à l'occasion des couronnes qu'elle avait remportées à l'académie de Lyon. Je me rappelais involontairement, en l'écoutant, tout ce que M. de Rivarol[3]

1. Antoine-Martin Lemierre, né en 1723, mort en 1793, est l'auteur de deux poëmes et d'un grand nombre de tragédies. Buffon le protégeait, et il venait assidûment aux réceptions du Jardin du Roi.

2. Jean-François de La Harpe, né en 1739, mort en 1803, a eu souvent occasion de parler de Buffon, soit dans sa correspondance littéraire, soit dans son cours de littérature. Généralement il ne lui est pas favorable; il ne lui pardonne pas d'avoir préféré la prose à la poésie, et à la réserve avec laquelle il fait son éloge, on dirait qu'il craint de déplaire à Voltaire dont il encensa la fortune et sut conquérir l'amitié.

3. Antoine comte de Rivarol, né en 1753, mort en 1801, était du nombre de ceux qui appelaient Buffon *le grand phra-*

disait sur son compte, et les fines plaisanteries qu'il se permettait sur son talent poétique.

Madame de Beauharnais ne recevait à sa table que des gens de lettres; ses dîners étaient servis avec une parcimonie ridicule, et on voyait bien que la maîtresse du lieu s'occupait beaucoup plus du bel esprit que de la tenue de sa maison.

J'ai vu souvent La Harpe au Jardin du Roi. Si j'en parle de préférence à tant d'autres qui occupaient alors dans la littérature un rang plus distingué, c'est que le nom de M. de Buffon est fréquemment revenu sous sa plume, et que chaque fois qu'il a apprécié son génie, il l'a fait avec injustice. Un jour, à la suite d'un dîner qui avait réuni au Jardin du Roi l'élite des littérateurs contemporains, j'entendis La Harpe dire à un de ses amis : « Hier encore, Voltaire assurait, en me frappant sur l'épaule, que j'étais le seul écrivain digne de lui succéder[1] ! »

sier. Avec plus de vérité que Duclos, il put dire : « Mon talent, à moi, c'est l'esprit. » Il en dépensa beaucoup sur sa route en collaboration avec Champcenez; mais il n'en laissa que bien peu après lui.

1. L'extrême vanité de La Harpe est assez connue pour qu'il soit inutile de l'appuyer de faits nouveaux. Voltaire, qui empêcha que le président de Brosses ne fût de l'Académie, y fit entrer La Harpe. Toutefois ce ne fut pas sans peine. A chaque élection sa candidature était posée, il ne fut élu cependant qu'en 1776. Piron, un autre candidat malheureux au fauteuil

V

M. de Buffon, que ses détracteurs ont accusé d'un insupportable orgueil, était cependant d'une simplicité extrême dans toutes les choses de la vie. Jamais il ne sacrifia à l'amour-propre, à la mode ou à la vanité[1]. Son château, dont il fut à peu près le seul architecte, est de

académique, ne ménagea au favori de Voltaire ni les bons mots, ni les épigrammes; lorsqu'il se présenta en 1770 pour succéder à Moncrif, il composa celle-ci :

Quoi, grand Dieu! La Harpe veut être
Du doux Moncrif le successeur!
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur :
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre?

1. De cette noble simplicité de Buffon, si souvent mise en doute, j'ai cité maint exemple; il suffit, au reste, de lire sa correspondance pour voir à quel point les portraits que nous ont laissés ses contemporains sont peu ressemblants.

Le 18 janvier 1777, à propos de la statue que l'on vient d'élever à son insu au Jardin du Roi, et que certains biographes regardent comme un monument de son orgueil, il adresse à son ami le président de Ruffey ces belles paroles : « Je vous remercie « bien sincèrement de la part que vous avez la bonté de prendre « à cette statue, que je n'ai en effet ni mendiée ni sollicitée, et « qu'on m'aurait fait plus de plaisir de ne placer qu'après mon « décès. J'ai toujours pensé qu'un homme sage doit plus craindre « l'envie que faire cas de la gloire, et tout cela s'est fait sans « qu'on m'ait consulté. »

La simplicité de Buffon allait jusqu'à la bonhomie. Le 27 fé-

la plus simple apparence. En l'embellissant il a tenu à le conserver à la place où s'élevait la maison habitée par son père, dans laquelle lui-même est né.

Sa façade donne sur le pont qui sépare la ville de ses faubourgs. Une place en dégage les abords ; attenante à l'aile du midi, il existait avant la Révolution une chapelle sous l'invocation de saint Jean. Cette chapelle séparait le château de l'hôtel habité par M. Nadault, conseiller au parlement de Bourgogne et beau-frère de M. de Buffon [1].

vrier 1784, écrivant à Faujas de Saint-Fond, avec lequel il traite de l'achat d'une collection de matières volcaniques pour le Cabinet du Roi : « Il est nécessaire, dit-il, que je puisse sans « délai en conférer avec vous. Comme je dîne tous les jours chez « moi, vous pourrez me faire l'honneur de venir *manger ma* « *soupe* tel jour qu'il vous plaira. » Tel n'est pas, il en faut bien convenir, le langage de l'orgueil ou de la vanité !

1. Benjamin-Edme Nadault naquit à Montbard le 22 janvier 1748. A vingt-deux ans, le 3 juillet 1770, il entra au parlement et mourut le 17 février 1804. Benjamin Nadault fut un artiste et un homme de goût. Il cultiva les arts, la peinture notamment avec un réel succès. Il travailla avec Lallemand, et plusieurs artistes célèbres reçurent l'hospitalité dans sa maison de Montbard; Greuze et Prudhon y ont laissé des témoignages de leur reconnaissance. Littérateur distingué, on lui doit différentes dissertations sur l'art auquel il consacrait ses loisirs; il a laissé un manuscrit qui traite de la disposition des arbres dans le paysage et des procédés à l'aide desquels on parvient le mieux à imiter la nature. Buffon, qui faisait grand cas du goût et du savoir de son beau-frère, lui confia le soin de dessiner et de décorer les jardins qu'il venait de créer sur l'emplacement aride de l'ancienne forteresse des ducs de Bourgogne.

Chacun d'eux avait dans l'église une tribune qui communiquait avec ses appartements et d'où l'on pouvait entendre la messe, ce que M. de Buffon faisait toujours lorsque ses douleurs de vessie l'empêchaient de marcher et qu'il ne pouvait assister à la messe paroissiale.

Les cuisines sont voûtées, elles forment un sous-sol qui comprend les offices et de vastes dégagements. Le rez-de-chaussée est bas et distribué en un grand nombre de petits appartements occupés par les gens de service.

Le premier étage est d'une belle proportion et d'une noble ordonnance, les plafonds sont élevés, chaque pièce est meublée avec luxe : on y trouve douze appartements complets. La chambre de M. de Buffon est placée dans l'aile du nord, elle est desservie par plusieurs cabinets et communique avec l'orangerie qui ouvre sur les jardins.

Une antichambre tendue en cuir sépare cette partie du château de la salle à manger ; une galerie conduit au salon : le salon n'a d'autre décor que la collection des oiseaux dont l'*Histoire naturelle* renferme l'histoire. Ils sont peints sur vélin, et les cadres qui se touchent tiennent lieu de tapisserie ; au-dessus des portes sont des reptiles : l'ameublement en point d'Aubusson représente divers sujets tirés des fables de La Fontaine[1]. Les au-

1. La Fontaine fut au nombre des auteurs préférés dont Buffon aimait la lecture.

L'année dernière M. Damas-Hinard publia dans les colonnes du *Constitutionnel* une suite d'articles réunis plus tard en un vo-

tres appartements suivent, aucun ne se surmarche. Du côté des jardins, une terrasse qui règne le long de la façade dessert les appartements du premier étage et domine ceux du rez-de-chaussée; on y voyait autrefois un kiosque d'une construction légère et élégante; il a été détruit pendant la Révolution. Il avait trois étages, et dans ses différentes salles madame de Buffon avait rangé des pièces de porcelaine qu'elle se plaisait à soigner

lume sous le titre de *La Fontaine et Buffon*. Depuis l'abbé de Condillac, Buffon n'a point encore été attaqué avec une telle passion. Cette fois on lui conteste du même coup ses qualités de naturaliste, d'observateur, de philosophe et de grand écrivain. L'amour si légitime dont M. Damas-Hinard fait profession envers La Fontaine le rend injuste pour Buffon ; il sacrifie le naturaliste afin de mieux mettre dans son jour son auteur favori. Je ferai deux citations; elles peuvent donner une idée générale du ton de l'ouvrage.

A propos de la philosophie de Buffon, M. Damas-Hinard s'écrie : « Quelles folies ! quelles niaiseries ! Et dire que l'on fait étudier « cela à nos enfants pour former leur jugement et leur goût ! Et « dire qu'aujourd'hui encore il se trouve des gens d'esprit qui « prennent cela au sérieux ! Il ne sera pas dit du moins que per- « sonne n'aura protesté contre ces fadaises, débitées avec une « solennité comique ! »

Plus loin, parlant d'une édition de La Fontaine qui se prépare, et dans laquelle l'éditeur se propose de rapporter dans le texte des extraits de Buffon, il dit encore : « Les vers étincelants du « poëte, placés au-dessus de cette prose pâteuse, en feraient voir « à tous les yeux la nullité profonde, et, après cette épreuve, la « renommée littéraire de Buffon ne serait plus qu'un vieux pré- « jugé dont on rirait. »

Une semblable critique ne se réfute pas !

elle-même[1]. A l'extérieur, de chaque côté de la porte, se trouvait une volière haute de plus de dix pieds dans laquelle elle élevait un grand nombre d'oiseaux d'espèces variées. Le parterre était rempli de fleurs; une grille séparait ce pavillon des remises construites en face de l'entrée principale des vastes jardins créés par M. de Buffon sur l'emplacement de l'ancien château.

VI

M. de Buffon, qui aimait en tout l'ordre et la méthode, avait placé son cabinet de travail loin de son château, non-seulement pour se défendre des importuns et mettre ses études à l'abri de toute distraction, mais surtout parce qu'il voulait séparer ses travaux de ses affaires. Obligé, par la nature même de ses méditations, de consulter un grand nombre d'ouvrages, se servant beaucoup des extraits qu'il faisait prendre par ses secrétaires dans des livres de voyage ou d'histoire, il n'avait cependant près de lui, lorsqu'il composait, que son seul manuscrit.

1. On peut lire, à la page 451 du tome Ier de la *Correspondance de Buffon*, la description de cette construction élégante, ainsi que l'inventaire des richesses qu'elle renfermait. Le pavillon a été détruit pendant la Révolution, et les porcelaines de Saxe, de Sèvres et de Chine furent vendues, en 1793, par la Nation au prix de la faïence.

— « Je brûle tout, avait-il coutume de dire; lorsque je « mourrai, on ne trouvera chez moi aucun papier « inutile. J'ai pris ce parti en songeant qu'autrement je « m'ensevelirais sous mes papiers ! » Cet ordre dans les papiers, regardé de nos jours comme le signe non équivoque d'un esprit minutieux, est d'une plus grande importance qu'on ne croit généralement. M. Necker[1] et l'abbé Terray[2] avaient la même méthode et en recommandaient l'usage.

1. Jacques Necker, né en 1732, mort en 1804, fut un ami et en quelque sorte un collaborateur de Buffon; car le crédit du ministre de Louis XVI ne fut pas inutile à l'intendant du Jardin du Roi pour achever, malgré des obstacles sans nombre, mais surtout malgré la pénurie du trésor, les embellissements entrepris par ses ordres dans l'établissement qu'il dirigeait. Une affection bien touchante par sa constance et par sa force est celle qui unit madame Necker à Buffon. J'ai publié les lettres que ce dernier lui adressait, et les notes de la *Correspondance* renferment de nombreux et intéressants témoignages de leur mutuel attachement.

2. Joseph-Marie Terray, né en 1715, mort en 1778; contrôleur général des finances en 1769. Buffon disait de lui dans une lettre à Gueneau de Montbeillard (2 avril 1771) : « Si le contrôleur géné- « ral voulait commencer à donner de l'argent et finir de mettre « des impôts, tout pourrait encore aller. » Il disait au président de Ruffey (21 novembre 1759), en parlant des mesures violentes prises pour combler le vide du trésor par le contrôleur général de Silhouette, son prédécesseur : « Je viens d'envoyer ma vais- « selle à votre monnaie ; il vaut encore mieux qu'on ait demandé « de l'argent aux gens aisés que d'avoir surchargé les pauvres. « Vous qui êtes si honnête et si bon, ne gémissez-vous pas sur « leurs malheurs ? »

A Montbard, l'ameublement de la chambre de M. de Buffon, quoique luxueux, témoignait cependant, par le petit nombre d'objets dont il se composait, à quel point il était l'ennemi des choses inutiles. On y voyait un lit à la duchesse tendu d'une étoffe semblable à celle de la tapisserie et couronné, suivant la mode du temps, d'une sorte de dais à franges, posé sur quatre colonnes dorées; un bureau de Boule placé près de la cheminée, sur lequel se trouvait un seul volume, probablement le livre de ses pensées; près de ce meuble qui restait toujours ouvert était un fauteuil en canne, et plus loin, dans l'embrasure d'une croisée, une petite table de bois noir pour son secrétaire. Le seul meuble de luxe qui décorât l'appartement était une glace fort belle et fort haute, posée sur une console dont le marbre blanc à veines d'or avait un grand prix. Après la mort tragique du jeune comte de Buffon, ce meuble précieux dont le district s'était emparé fut brisé pendant le trajet de Montbard à Semur.

Dans cette chambre, presque nue, ou dans son cabinet de travail, d'un arrangement plus simple encore, M. de Buffon passa sa vie à travailler.

Sa manière était de relire souvent ce qu'il avait écrit, puis il laissait dormir son œuvre et la bannissait de sa mémoire pour s'occuper d'autres travaux. « En tout, « disait-il, il importe de ne point se presser; on revoit « les objets avec des yeux plus frais, et l'on trouve tou- « jours à y ajouter ou à y changer quelque chose. »

M. de Buffon n'écrivait que lorsque son plan était définitivement arrêté; sûr du fond, il ne s'occupait plus que de la forme. Il voulait dans son style de la clarté, de l'harmonie, de la pompe, et il retouchait sans cesse son ouvrage. Lorsque le manuscrit, surchargé de ratures, devenait d'une lecture difficile, il le donnait à copier à un secrétaire, et on le recopiait jusqu'à ce qu'il se fût déclaré content; on sait que M. de Buffon a avoué avoir fait recopier de la sorte jusqu'à onze fois le manuscrit des *Époques de la nature*, ouvrage qu'il a médité pendant cinquante ans.

VII

Après que la publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle* eut rendu célèbre le nom de son auteur [1], Montbard devint le rendez-vous d'un grand

1. On sait quel fut l'immense succès de l'*Histoire naturelle*. J'ai donné la liste de ses principales éditions, dont le nombre s'accroît chaque jour (*Correspondance de Buffon*, tome Ier, page 245). Mais ce que l'on connaît moins, c'est que la propriété des œuvres de Buffon, revendiquée par la famille devant la Cour de Metz, a donné lieu au premier procès en contrefaçon littéraire. Le mémoire publié par la comtesse de Buffon et signé de MM. Morisot, puîné, — Jacquinot, conseils, — Jacquinot-

nombre d'illustrations de plus d'un genre. Parmi les visiteurs que la renommée de M. de Buffon attiraient,

Godard, avoué [1], renferme quelques détails intéressants sur la part qui revenait à Buffon dans le produit de ses ouvrages. On y lit ce qui suit : « M. de Buffon père, auteur de l'ouvrage immor-
« tel connu sous le nom d'*Histoire naturelle*, obtint, le 1er sep-
« tembre 1768, un privilége pour l'impression de cet ouvrage.
« Ce privilége devait durer vingt ans ; il fut donné tant à M. de Buf-
« fon qu'à *ceux qui auraient droit de lui, et à ses ayants cause.*
« Le roi, appréciant le rare mérite de cet ouvrage, ordonna qu'il
« fût imprimé à l'imprimerie royale ; cette faveur dispensait
« Buffon de soumettre son ouvrage à la censure, et n'empêchait
« pas que les frais d'impression ne fussent à la charge de l'au-
« teur. Buffon, plus jaloux de perfectionner son ouvrage que de
« s'occuper des détails de l'impression, fit un traité avec le sieur
« Panckoucke pour le charger de l'impression et du débit de l'ou-
« vrage. C'est ainsi que l'édition avait été commencée, lorsqu'au
« mois d'août 1777, intervint un arrêt du conseil sur la durée
« des priviléges, et un autre sur les contrefaçons. L'un de ces
« arrêts disposait que pour l'avenir les cessions de priviléges
« faites par les auteurs n'auraient d'effet au profit des cession-
« naires que pendant la vie des cédants ; mais, pour concilier
« cette législation nouvelle avec celle qui avait précédé, il fut
« ordonné à ceux qui avaient des priviléges ou des cessions de
« priviléges à cette époque, de les présenter à la chancellerie
« avec les pièces sur lesquelles ils fondaient leur droit, pour
« obtenir des continuations de priviléges ou des priviléges dé-
« finitifs. M. Panckoucke, cessionnaire du privilége de Buffon,

1. MM. Jacquinot étaient frères de Jacquinot de Pampelune, qui fut, sous la Restauration, procureur général à Paris. Tous deux viennent de mourir : l'un était directeur de l'enregistrement, et l'autre conseiller à la Cour de cassation.

quelques-uns le quittaient mécontents. Les uns, le jugeant d'après sa conversation simple et sans apprêt,

« obéit à l'arrêt, et, le 10 mars 1779, il lui fut accordé à lui-« même, sous son propre nom, à ceux qui auraient droit de lui « et à ses hoirs, un privilége pour quarante ans qui devaient « commencer à l'expiration de celui accordé pour vingt ans à « Buffon, en 1768. M. Panckoucke, porteur de ce privilége, fit, le « 11 mai suivant, 1779, un traité avec Buffon, le sieur Suard et « le sieur Devaimes. Par ce traité il céda à Buffon un quart, et « aux sieurs Suard et Devaimes chacun un huitième de ses « droits à la propriété de l'ouvrage, et ils s'associèrent tous pour « la continuation de l'édition. Depuis ce temps, et par différents « actes, Buffon acheta les portions des sieurs Suard et Devaimes, « il acheta encore deux seizièmes de celle réservée par le sieur « Panckoucke, de telle sorte qu'à son décès, arrivé au mois « d'avril 1788, il réunissait la propriété des dix seizièmes de son « ouvrage, et qu'il a transmis cette propriété à M. de Buffon, « son fils unique ; les six autres seizièmes appartenaient au sieur « Panckoucke. Cependant cet ouvrage avait jeté un trop grand « éclat en Europe pour ne pas éveiller la cupidité des contre-« facteurs. Ces hommes, dont l'unique métier est de s'enrichir « du bien d'autrui, regardèrent les œuvres de Buffon comme « leur propriété. Bientôt on fut inondé de contrefaçons qui, au « moyen du défaut absolu de soin, de la mauvaise qualité du « papier, du peu d'intérêt qu'avaient les imprimeurs à soigner « leur réputation, eurent le double et fâcheux effet de défigurer « les productions du génie, et de porter à l'auteur le préjudice « le plus grand, en diminuant considérablement le débit de « l'édition originale. Au nombre des contrefacteurs les plus « déhontés, fut un sieur Dufart, qui fit fabriquer la fameuse « édition contrefaite dite des *Deux-Ponts*, et les presses du sieur « Behmer, alors habitant des Deux-Ponts, servirent à consom-« mer ce délit. Habitant d'une ville frontière, mais non sou-

négligée parfois, et qui n'avait rien de l'attrait que donnaient alors au langage les hardiesses de certains

« mise à la domination française, le sieur Behmer bravait les « lois rendues par l'ancien gouvernement contre les contrefac- « teurs, et réussit à infecter impunément l'Allemagne, et même « la France, d'une édition mise au jour par la plus coupable « violation du droit de propriété. Mais, pendant le cours de la « Révolution, un événement politique changea sa position ; les « armées françaises s'étant emparées de la ville de Deux-Ponts, « les plus riches habitants de cette cité furent envoyés en otage « à Metz, et le sieur Behmer assure qu'il fut du nombre, sans « doute à raison des bénéfices immenses que lui avait procurés « le débit de l'*Histoire naturelle*. Transféré à Metz, soumis dès « lors à la pleine et entière autorité des lois françaises, le sieur « Behmer ne se fit pas scrupule de les violer ouvertement. Il y « mit en vente son édition de l'*Histoire naturelle*; il l'annonça « au public par des avis imprimés, et profita du silence momen- « tané des lois et de la fin tragique de M. de Buffon fils, pour « débiter cette édition au meilleur prix possible. Madame de « Buffon, donataire de son mari, instruite de cet abus scanda- « leux, prit enfin des mesures propres à le faire cesser... » Madame de Buffon gagna son procès. Une lettre de son avocat, qui lui en annonce l'heureuse issue, m'a paru digne d'être conservée. Elle donne l'exemple d'un trop noble désintéressement pour que je résiste au plaisir de le faire connaître.

« Madame,

« J'ai plaidé pour vous pendant cinq audiences devant les « premiers juges et pendant quatre devant la cour. J'ai obtenu « non-seulement la distraction des exemplaires de l'*Histoire* « *naturelle* saisis à votre requête sur Behmer, mais encore la « confiscation de tous autres qui pourraient se trouver dans ses « magasins. Je recevrai pour cela 34 fr. 50 c. seulement : c'est

beaux esprits, s'en retournaient avec la pensée qu'ils avaient vu un homme ordinaire; d'autres, s'imaginant que M. de Buffon dédaignait leur entretien, le quittaient humiliés.

M. de Buffon, en effet, ne cherchait pas à frapper l'imagination de ses visiteurs; son accueil était poli, affable, empressé, généreux, mais le grand homme ne se laissait voir qu'aux rares esprits qu'il avait jugés dignes de l'entendre. Il se montrait alors tout entier, avec un abandon et une confiance dont on lui a depuis fait reproche en mettant sur le compte de sa vanité ce qui eût dû plus justement être attribué à la grande loyauté de son caractère. On peut dire de lui comme on a dit de Fénelon[1] :

« la taxe. Je rougirais, Madame, de vous demander une indem-
« nité pécuniaire, mais ce que je désire est la permission de
« retenir un des exemplaires qui vous sont acquis. J'ose espérer
« cette permission, Madame, et quelque défectueuse que soit
« l'édition de Deux-Ponts, je verrai néanmoins avec le plus
« grand plaisir au nombre des livres qui composent ma biblio-
« thèque, un ouvrage qui me rappellera et à mes enfants que
« j'ai eu l'honneur de plaider pour la fille de l'historien de la
« nature, et de défendre avec quelques succès la cause de sa
« famille contre les pirates de la littérature.

« Je suis, Madame, avec respect, votre très-humble et très-
« obéissant serviteur.

« P. MANGAY,

« Avocat à la Cour d'appel de Metz.

« Metz, 22 avril 1809. »

1. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, né en 1651, mort en 1715. Parmi les modernes, les auteurs que Buffon préférait,

« Qu'il était bien mieux que modeste, car il ne songeait pas même à l'être. » Fontenelle[1] a tracé de Leibnitz[2] un portrait qui est d'une vérité frappante lorsqu'on l'applique à M. de Buffon. « Il s'entourait, dit Fontenelle, de toutes « sortes de personnes : gens de cour, laboureurs, arti- « sans ; il n'y a guère d'ignorant qui ne puisse apprendre « quelque chose au plus savant homme du monde ; et, « en tous cas, le savant s'instruit quand il sait bien con- « sidérer l'ignorant. Il s'entretenait même souvent avec « les dames, ajoute Fontenelle, et ne comptait point « pour perdu le temps qu'il donnait à leur conversation : « il se dépouillait parfaitement avec elles du caractère « du savant et du philosophe, caractères cependant pres- « que indélébiles et dont elles aperçoivent bien finement « les traces les plus légères. »

Les personnes qui ont eu le bonheur de connaître M. de Buffon savent que *pardieu*, *sur ça*, *vous comprenez bien*, étaient des locutions qui lui furent habituelles et qui

furent Racine, Fénelon, La Fontaine et Richardson ; parmi les anciens, ce fut Platon.

1. Le Bovier de Fontenelle, né en 1657, mourut en 1757. Il vécut cent ans et fut pendant une moitié de sa vie l'arbitre souverain des réputations littéraires. On ne doit pas oublier que Fontenelle, prononçant l'éloge de Dufay devant l'Académie, fut le premier qui parla au public du génie encore inconnu de Buffon.

2. Godefroi-Guillaume, baron de Leibnitz, né en 1646, mort en 1716 à l'âge de soixante-dix ans.

revenaient fréquemment dans sa conversation, sur quelque ton qu'elle fût montée. Il disait de ces heures d'entretien familier : « C'est le moment de mon repos : il m'importe peu dès lors que mes paroles soient soignées ou non. »

Il avait un tact exquis pour reconnaître le degré de capacité de ceux avec lesquels il s'entretenait ; et il proportionnait le ton à l'intelligence du visiteur ; il ne parlait que salade et rave aux jardiniers : que de jardiniers sont venus à Montbard pour l'entendre parler des *Époques de la nature!*

M. de Buffon ne parlait le langage de ses ouvrages que lorsqu'il était vivement ému. Sa parole était alors plus claire qu'élégante et le ton plus simple qu'ingénieux.

Il recherchait particulièrement l'entretien des hommes qui pouvaient lui apporter quelques observations nouvelles, ou qui avaient beaucoup vu et beaucoup étudié. Il les écoutait avec attention, les aidant, sans qu'ils s'en aperçussent, dans la traduction de leur pensée. A personne il ne dit jamais : *Vous êtes dans l'erreur*, *Vous vous trompez,* mais : *Vous pensiez cela*, *Votre intention était de dire telle chose*, *Vous savez que*, etc. Il évitait avec soin de blesser l'amour-propre, et il possédait à un haut degré cette délicatesse de l'âme qui consiste à indiquer, par la façon dont une question est adressée, la réponse que l'on doit y faire. Aussi les hommes dont la conversation avait été pour lui la cause de quelque enseignement utile, le quittaient satisfaits, et quelques-uns

m'ont dit pendant que je les reconduisais : « Ce grand homme a vraiment le don de transmettre la science à ceux qui l'approchent, nous avons répondu à toutes ses questions et nous avons trouvé en sa présence des idées dont nous ne nous serions pas crus capables ! »

VIII

M. de Buffon parlait avec passion de l'étude et du bonheur qu'elle procure. Il racontait comment il se retira petit à petit des cercles dans lesquels il s'était d'abord fait recevoir. Il disait que durant la première partie de sa carrière il avait recherché le commerce des savants, croyant avoir beaucoup à gagner dans leur entretien ; mais il n'avait pas tardé à reconnaître que pour quelques idées utiles, il avait le plus souvent perdu près d'eux sa soirée tout entière.

Le travail était devenu pour lui un besoin ; ses études faisaient le charme de sa vie, et arrivé au dernier terme de sa glorieuse carrière, il répétait souvent qu'il comptait bien pouvoir leur consacrer encore trois ou quatre années [1].

1. Malgré les difficultés de toute nature que présentait sa vaste entreprise, malgré l'immensité de la tâche, Buffon ne se découragea jamais, et poursuivit son but avec une opiniâtre énergie. Le 5 février 1766, il écrit au président Ruffey : « Je

Il disait que pour se former l'esprit, il suffit de lire les principaux ouvrages des grands écrivains; mais il pensait que pour mûrir son intelligence, il est utile de faire des lectures dans tous les genres, et d'étudier, même superficiellement, toutes les sciences, parce que, comme le déclarait Cicéron, les connaissances humaines s'enchaînent; les vues des unes peuvent s'appliquer aux autres et être utilement consultées, alors même que l'on ne serait pas appelé à les exercer toutes.

Il admirait Newton [1], plaçait Leibnitz avant Bacon [2] lui-même, et, en citant Montesquieu [3], il parlait de son

« compte bien, quoique j'aie cinquante-huit ans depuis le mois « de septembre dernier, finir toute l'*Histoire naturelle* avant que « j'en ai soixante-huit, c'est-à-dire avant que je commence à « radoter. »

1. Isaac Newton, né en 1642, mort en 1727, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'admiration que Buffon professa pour Newton dura autant que sa vie. Son second ouvrage scientifique fut la traduction du livre de la *Méthode des fluxions de Newton, avec un discours préliminaire sur la géométrie de l'infini et l'histoire de la Découverte des infiniment petits.* (Paris, de Bure l'aîné, 1740.) A Montbard, Buffon chargé de gloire et d'années avait encore dans son cabinet de travail, en face du bureau sur lequel il écrivit les dernières pages de l'*Histoire naturelle,* le portrait de Newton.

2. François Bacon, né en 1561, mort en 1626.

3. Charles de Secondat, baron de Montesquieu, né en 1689, mort en 1755. On a pris note que dans la correspondance de Montesquieu avec Cérutti, il n'est parlé qu'une seule fois de Buffon, et d'une manière assez vague. Buffon, dans une lettre à l'abbé

génie, jamais de son style. « Je l'ai beaucoup connu, « disait-il, le défaut de son style tenait à une imperfection « physique. Le président était presque aveugle, et il était si « vif, que la plupart du temps il oubliait ce qu'il vou- « lait dicter, de telle sorte qu'il était obligé, pour ne « rien omettre, de se resserrer dans le moindre espace « possible. »

M. de Buffon ne pardonnait à Jean-Jacques[1] ni ses

Leblanc, auquel il rend compte (le 21 mars 1750) des premières attaques dirigées contre l'*Histoire naturelle* par le parti janséniste, parle de Montesquieu et de l'*Apologie de l'Esprit des lois* en ces termes : «... J'aimerais mieux combattre pour cette cause « que pour la mienne contre les jansénistes, dont le gazetier « m'a attaqué assez vivement, mais un peu moins malhonnête- « ment qu'il n'a fait le président Montesquieu. Il a répondu par « une brochure assez épaisse et du meilleur ton. Sa réponse a « parfaitement réussi ; malgré cet exemple, je crois que j'agirai « différemment et que je ne répondrai pas un seul mot. Chacun « a sa délicatesse d'amour-propre ; la mienne va jusqu'à croire « que de certaines gens ne peuvent pas même m'offenser. »

1. Jean-Jacques Rousseau, né en 1712, mort en 1778 à l'âge de soixante-six ans, fut un juste appréciateur des travaux de Buffon. Il a souvent rendu un public hommage à son génie et s'est plu à citer des fragments de l'*Histoire naturelle*. En 1771, lorsqu'il quitta sa retraite de Moitiers-Travers pour accepter l'hospitalité que lui offrait Hume, il passa par Montbard et vint visiter le séjour de Buffon : le marquis de Saint-Belin lui en fit les honneurs. Il était vêtu en Arménien et avait ameuté tous les enfants de la ville ; il demanda qu'on le conduisît au cabinet de travail de Buffon, s'en approcha avec respect, et se mettant à genoux il en baisa le seuil à plusieurs reprises. Buffon nomme

contradictions, ni ses paradoxes. Il disait en parlant de Rousseau : « J'aimais son talent et je plaignais son caractère ; mais après avoir lu ses *Confessions,* j'ai cessé de « l'estimer ; la peinture de son âme, telle qu'il nous l'a « laissée, m'a révolté, et il m'est arrivé pour lui le contraire de ce qui arrive d'habitude : après sa mort j'ai « commencé à le mésestimer. »

IX

Peu d'hommes ont été aussi laborieux que M. de Buffon, et l'ont été d'une manière aussi soutenue. Il passa sa vie dans sa retraite de Montbard, travaillant avec une constance infatigable à élever l'édifice de sa gloire. Ces longs séjours à Montbard qu'il prolongeait chaque année davantage, étaient peu compatibles avec les fonctions qu'il remplissait à l'Académie des sciences : celles de son trésorier ; mais il trouva de bonne heure dans M. Thillet[1] un représentant actif et dévoué, et un confrère dont il sut apprécier le zèle et l'exactitude. M. de Buffon était très-intéressant chaque fois qu'il parlait de lui-même. A ceux qui le connurent et qui l'ont entendu

l'auteur d'*Émile* « l'un des plus fiers censeurs de notre humanité. »

1. Mathieu Thillet, né en 1720, membre de l'Académie des sciences en 1758, mort en 1791.

applaudir aux passages les plus achevés de ses immortels écrits, il n'a point laissé l'impression fâcheuse d'un homme emporté par son orgueil. Derrière ses paroles on sentait sa conscience et cette grande loyauté de caractère qui ne s'accommode point d'une modestie toute d'emprunt.

Il n'eut jamais cette confiance aveugle que donne la vanité : il recherchait les conseils et les avis, même de la part de ceux qui semblaient moins propres à en donner qu'à en recevoir; il écoutait beaucoup et savait tirer des conversations les plus insignifiantes un parti utile. Lisait-on une page de ses manuscrits, il priait le lecteur de traduire en d'autres termes les morceaux dont la composition lui avait le plus coûté, et il cherchait à reconnaître s'il était tombé juste, s'il avait employé l'expression propre et point une autre [1]. La netteté de son esprit

1. D'Alembert, qui n'aimait pas Buffon, et qui ne l'a point ménagé, fit le même travail sans parvenir à le trouver en défaut. Madame de Genlis, une admiratrice passionnée de son génie, raconte dans ses mémoires qu'elle se livra à un essai du même genre, mais sans être plus heureuse : «... Vers la moitié « de l'hiver, dit-elle, je lus, et ce fut avec enthousiasme, l'*His-* « *toire naturelle* de M. de Buffon; ce style parfait m'enchanta, « je l'étudiai sérieusement. Je vis d'abord qu'il était impossible « de rien ajouter aux phrases et aux paragraphes de ce bel ou- « vrage, et d'en rien retrancher; j'en conclus qu'il était écrit « avec toute la clarté et toute la précision désirables. Massillon, « qui m'avait à peu près initiée dans les secrets de l'harmonie « (ainsi que l'auteur de *Télémaque*), me mettait en état de sentir

a valu à son style une de ses plus brillantes qualités : l'exactitude et la précision.

C'était — mieux que personne, je puis en témoigner — par un long travail qu'il parvenait à donner à sa prose ce degré de perfection qui la rend harmonieuse et facile. Il avait le don de n'être jamais content de ce qu'il venait d'écrire et passait quelquefois plusieurs semaines à polir une phrase ou à combiner une période ; il corrigeait sans se lasser jusqu'à ce qu'il eût fait disparaître les traces de nombreuses retouches, et il arrivait par le travail à la facilité.

Il aimait à faire lire ses ouvrages, mais ce n'était point pour ménager un vulgaire triomphe à son amour-propre ; il désirait, avant de les donner au public, se rendre juge de leur degré de clarté et de leur force.

Il ne cherchait pas des éloges, il voulait des critiques. Parfois il arrêtait la lecture et demandait quel sens on avait attaché à telle phrase, ce que l'on pensait de telle tournure, de telle période. Si sa pensée avait été mal comprise, s'il avait manqué son effet ; sans songer à sus-

« la mélodie de cette admirable prose. J'essayai aussi de déplacer « quelques mots, ou d'en changer plusieurs, en y substituant « des synonymes, et je vis que le moindre changement ôtait « l'harmonie, ou gâtait le sens ; ce qui me prouva que nul au- « teur n'a mieux connu la propriété des mots et des expressions. « Je sentis donc dès lors que la perfection du style consiste dans « le naturel, la clarté, la précision, l'harmonie, la correction, « la propriété d'expressions. » (Tome I, p. 363, édit. de 1825.)

pecter l'intelligence ou l'oreille de ses auditeurs, il s'accusait lui-même, soulignait le passage comme manquant de netteté, de mesure ou de force, et rentré dans son cabinet, il l'écrivait de nouveau.

Malgré le soin qu'il prit de retoucher sans cesse ses ouvrages, malgré cette attention minutieuse à ne rien laisser passer qui ne fût clair et saisissant, on ne doit point s'attendre à trouver dans l'*Histoire naturelle* une clarté soutenue. En effet, M. de Buffon a écrit en même temps pour les gens du monde, pour les philosophes et pour les savants, et le ton varie suivant la nature des lecteurs auxquels s'adresse plus spécialement tel ou tel passage de son livre.

X

Dans les descriptions auxquelles se prêtait naturellement son sujet, M. de Buffon est poëte. Il nomme Platon un *peintre d'idées*, et ce jugement est rempli de vérité lorsqu'on lui en fait l'application à lui-même. Avant M. de Buffon, on n'avait dit encore d'aucun écrivain qu'il fut *peintre* et *coloriste*. Ces images sont toutes simples après qu'on l'a lu, et elles seules peuvent traduire la première impression que fait éprouver son style.

Il a su rendre intéressantes les plus sèches descrip-

tions des objets physiques en y mêlant, dans une juste mesure, des idées morales qui fixent l'âme et captivent la pensée. Son style est harmonieux, non de cette harmonie vulgaire qui consiste à éviter les sons durs et les phrases heurtées, mais de cette harmonie savante qui associe l'accord des sons à la nature du sujet.

Dans ses écrits, il y a moins de précision que d'abondance. Il n'y a pas abus de mots, mais richesse de pensées. Une idée simple ne peut le satisfaire, il en saisit avec finesse les diverses nuances et traduit chacune d'elles avec une pompe de langage dont on lui a fait reproche, mais qui caractérise son talent habile à donner un cachet de grandeur et d'élévation à toutes les idées dont il entreprend l'analyse.

M. de Buffon mettait la prose fort au-dessus de la poésie, pour laquelle il n'avait nul attrait[1]. On se rend difficilement compte de cette répugnance, lorsque l'on songe que bien des pages de l'*Histoire naturelle* ont été inspirées par le génie poétique le plus élevé. Sa

1. M. de Buffon, dit madame Necker, critique ces deux vers de Racine :

> Le fer moissonne tout; et la terre humectée
> But à regret le sang des neveux d'Érechthée.

Il croit que le mot *humectée* ne devait pas précéder celui de boire; et il est vrai qu'on n'est humecté qu'après avoir bu; mais la poésie, qui est toujours dans le délire, peut se permettre de confondre les temps. (*Mélanges*, t. II, p. 290.)

prose prend, en effet, parfois la mesure et le mouvement de la poésie : on peut citer comme exemple le début de l'histoire du cheval.

XI

La grande renommée de M. de Buffon se répandit au dehors, et il devint le centre d'une vaste correspondance dont il sut tirer parti pour ses ouvrages. Il y avait peu d'écrivains qui ne tinssent à honneur de le consulter sur leurs œuvres; il recevait un grand nombre de livres, mais il disposait de trop peu de temps pour les lire tous, il se bornait à parcourir les tables et prenait connaissance des chapitres qui lui avaient semblé présenter de l'intérêt. Dans les quinze dernières années de sa vie, il n'y a pas d'ouvrages qu'il ait lu autrement.

Je me souviens à ce propos qu'un matin de l'année 1782 on me remit un paquet à l'adresse de M. le comte de Buffon. « C'est, dit-il en l'ouvrant, un manuscrit de madame de Genlis[1]. » Il me passa la lettre d'envoi pour en faire la

1. Stéphanie-Félicité Ducrest, comtesse de Genlis, née le 25 janvier 1746, mourut le 31 décembre 1830. Elle ne manqua jamais de consulter Buffon sur ses ouvrages; en 1787, elle rendit publique une lettre d'éloges qu'il lui avait écrite au sujet de son livre sur la religion, dans lequel elle combat ouvertement le parti encyclopédiste. On trouve aux pages 557, 558 et suivantes

lecture. Madame de Genlis lui adressait les *Veillées du Château*[1], en le priant de lui donner son avis. Comme M. de Buffon avait une grande estime pour l'auteur, il me pria de parcourir l'ouvrage et de lui en rendre compte. J'écrivis sous sa dictée une lettre dont madame de Genlis se fit honneur; et dont elle vint le remercier peu de jours après l'avoir reçue.

du tome II de la *Correspondance*, quelques curieux détails relatifs au bruit que fit cette lettre, et aux attaques qu'elle suscita contre madame de Genlis et contre Buffon lui-même.

1. Dans les *Veillées du Château*, comme dans ses autres ouvrages, madame de Genlis a su trouver le moyen de placer un éloge de Buffon. Au troisième volume, dans le conte des *Deux Réputations*, on lit ce passage... « L'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* a prouvé qu'un seul homme peut réunir à « de vastes connaissances une imagination brillante, une sensibilité vive et profonde, et l'art enchanteur de peindre et de « décrire avec une égale supériorité les objets touchants, les « scènes imposantes et majestueuses, les tableaux sombres et « terribles. On trouve dans ses ouvrages les modèles les plus « parfaits de tous les différents genres de style et d'éloquence; « tour à tour poëte, peintre, métaphysicien profond, philosophe « sublime, l'auteur sait prendre tous les tons; aussi simple « qu'étendu, son génie embrasse tout, se plie à tout; avec la « même facilité il saisit les traits délicats des petits détails, et « conçoit l'ensemble du plan le plus vaste : aucun écrivain français n'a mieux connu sa langue, aucun ne joignit tant d'exactitude à tant d'élégance, et ne fut à la fois aussi correct et « aussi brillant. » (Édition de 1786, 3e vol., p. 24.)

XII

« J'ai été obligé de prendre tous les tons dans mes « ouvrages, disait M. de Buffon; lorsque l'on écrit, il « importe de savoir à quel degré il faut s'élever. » Il disait encore : « Les poëtes n'ont pas de style, gênés « qu'ils sont par la rime et la mesure. Deux qualités « essentielles forment le style, l'invention et l'expression. « L'invention vient de la patience, il faut longtemps « chercher, puis longtemps regarder son sujet; il se dé- « veloppe, les idées naissent, elles forment des groupes « harmonieux, vous en envisagez l'ensemble et les dé- « tails, puis, un jour, vous sentez comme un choc élec- « trique, c'est l'heure du génie. »

M. de Buffon, qui fuyait à ses heures de repas les conversations sérieuses, avait grand soin, lorsque l'entretien montait à un ton auquel il n'avait point voulu le voir atteindre, de le faire porter sur des sujets de littérature ou d'histoire naturelle. Parfois il s'animait, et on faisait silence pour mieux recueillir ses paroles.

Il disait : « Tout bonheur véritable vient de l'étude; « chaque jour je lui consacre douze heures de mon temps « sans fatigue et sans regrets. Voulez-vous en augmenter « le plaisir, ne consultez pas les auteurs, tirez tout de « vous-même, épuisez votre sujet et n'ouvrez les livres

« que lorsque vous aurez senti que vous ne pouvez plus « rien produire. Si l'inspiration s'épuise, on peut recourir « aux maîtres que l'on s'est choisis; on se compare à « eux, on se trouve à leur niveau ou on se trouve su- « périeur. On les juge, on les devine, on les lit plus vite « et avec plus de fruit. Soyez sévère dans le choix de « l'expression, que l'image accompagne l'idée, qu'elle « la précède même afin de mieux y préparer l'esprit. « Ne vous laissez pas emporter par l'amour de l'exacti- « tude au point de n'employer que le mot propre; il est « trivial parfois et doit être soigneusement évité. Si « une comparaison devient nécessaire pour rendre l'idée « saisissante, choisissez-la juste, brillante et propor- « tionnée au sujet. Je me suis toujours représenté « le style sous l'image d'une découpure délicate qu'il « faut travailler avec soin, mettre à jour, façonner avec « patience. Pour écrire, pour bien écrire, suivez en gé- « néral votre premier mouvement, ce sera le meilleur. Ne « vous acharnez pas à une étude qui vous fatigue, aban- « donnez votre travail; sachez l'oublier pendant plusieurs « jours, plusieurs semaines, plusieurs mois; vous le re- « prendrez avec plus de courage ensuite, avec un meilleur « succès aussi, vos idées se seront classées et bien des « obscurités auront disparu. La nature ne produit pas « tout d'un coup, ce n'est que peu à peu qu'elle opère; « elle a ses heures de repos, imitez son exemple. Un « précepte essentiel, c'est de ne point se partager : il

« faut avoir les yeux arrêtés sur le même objet, le suivre, « l'épuiser. Lorsque je m'occupais d'un sujet, je ne son- « geais jamais à un autre.

« Chaque fois que j'écris, » continuait M. de Buffon, amené par l'intérêt croissant de ses auditeurs à parler de lui-même, « je quitte l'ouvrage dès que je me « sens le feu à la tête; je comprends que le travail me « fatigue, ma rougeur m'en fait apercevoir, je me pro- « mène et je me rafraîchis. Cela m'arrive surtout lorsque « j'ai une opinion et que j'y trouve de grandes objec- « tions [1]. »

1. Madame Necker a recueilli, dans ses *Mélanges*, quelques-unes des pensées de Buffon sur l'art d'écrire; elle y ajoute des remarques et des réflexions pleines de sens sur sa manière de composer. Il m'a paru intéressant de rapprocher les souvenirs de madame Necker de ceux que nous a laissés M. Humbert, et de réunir ici ces précieuses leçons. Si on y joint le discours à l'Académie et le morceau sur le style, que j'ai publié à la page 292 du tome Ier de la *Correspondance*, on aura l'ensemble des idées du grand écrivain sur cet art délicat.

*
* *

L'art d'écrire est très-difficile. Quand on a une idée, disait M. de Buffon, il faut la considérer très-longtemps, jusqu'à ce qu'elle rayonne, c'est-à-dire qu'elle se présente clairement à nous, et environnée d'images, d'accessoires, de conséquences, etc. On écrit ensuite. Mais si votre style vous paraît aussi négligé que celui de la conversation, il faut écrire une seconde fois, une troisième, etc., jusqu'à ce que votre pensée soit exprimée avec toutes les couleurs dont elle est susceptible. (T. I, p. 248.)

*
* *

Quand M. de Buffon écrit, il tâche, le plus qu'il est possible,

XIII

M. de Buffon fut un génie religieux, et son isolement dans le dix-huitième siècle appliqué à battre en brèche des principes qu'il respecta toute sa vie, eut peut-être pour cause unique les répugnances de sa foi.

de généraliser ses idées; il se demande, après un premier travail : « Tout homme d'esprit trouverait-il et avouerait-il les pages que je viens de tracer? » Car certainement les premières idées qui se présentent sur un sujet se sont offertes ou s'offriraient sans peine à une intelligence commune; mais elles ne sont pas suffisantes pour un homme de génie qui veut se distinguer : aussi M. de Buffon déchire presque toujours ce qu'il a écrit d'un premier jet, afin de voir son sujet encore plus en grand, et il reprend la plume à la suite de cette nouvelle méditation. (T. I, p. 228.)

***

M. de Buffon disait qu'il avait souvent découvert ce que les choses étaient en voyant, en recherchant et en disant ce qu'elles n'étaient pas. (T. II, p. 329.)

***

M. de Buffon était persuadé qu'on pouvait apprendre et faire des progrès à tout âge, parce qu'à tout âge on a la faculté de réunir dans un corps scientifique les idées qui sont éparses dans notre être, et d'en faire ainsi une chaîne d'idées qui peuvent s'ajouter à la grande chaîne déjà formée pendant le cours de notre vie. (T. II, p. 231.)

***

Une étude nouvelle et profonde est aussi un moyen de renou-

Il assistait chaque dimanche dans sa chapelle[1] à la messe paroissiale; il suivait l'office avec dévotion. Les pompes de l'Église lui causaient une émotion si pro-

veler ses idées et de ranimer son esprit; c'est ainsi que M. de Buffon fit, dans sa vieillesse, son ouvrage sur les minéraux; l'esprit ressemble au sang, qui se rafraîchit et se ranime par de nouveaux aliments. (T. II, p. 241.)

***

L'instinct, le sens des castors, dit M. de Buffon, ne se développe qu'avec leurs pareils. Cela rappelle ce qu'on voit tous les jours dans le monde, où les gens d'esprit n'ont de l'esprit qu'avec ceux qui leur ressemblent. (T. II, p. 329.)

1. Cette chapelle, qui renferme aujourd'hui le corps de Buffon, fut construite par ses ordres, dans le courant de l'année 1757, en vertu des lettres données dès le 19 novembre 1754 par Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, évêque, duc de Langres, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — Buffon disait aux ouvriers occupés à en creuser le caveau : « Faites-le profond et commode, car je serai ici plus longtemps qu'ailleurs. » Les travaux ne furent achevés qu'en 1759, et, comme la chapelle est attenante à l'église paroissiale et communique avec le chœur, il intervint, à la date du 20 avril 1759, un traité notarié entre Buffon et dom Pierre Garnault, procureur cellérier de l'abbaye royale de Moutiers-Saint-Jean, ordre de Saint-Benoît, agissant au nom de sa communauté qui était chargée des réparations du chœur et du clocher. — Malgré ces titres, la famille se vit, à deux reprises différentes, contester la sépulture de Buffon, et la cendre du grand écrivain, profanée en 1793, faillit par deux fois être troublée de nouveau. — Le 3 mars 1796, la comtesse de Buffon écrit de Paris à Trécourt, son homme d'affaires... « Je désire « beaucoup que les cendres de mon beau-père ne soient pas « encore une fois troublées, il faut faire tout ce qui sera pos-

fonde qu'il versait parfois des larmes involontaires. Il pratiquait tous les devoirs du chrétien avec exactitude et régularité. M. Hivert, curé de Montbard avant la révolution, et mon parent, se plaisait à me faire souvenir des témoignages nombreux et publics que M. de Buffon avait donnés de la force de ses convictions religieuses.

Il me dit un soir : « A un dîner chez M. de Buffon « auquel j'assistais, quelqu'un demanda le quantième « du mois. — Vous ne sauriez mieux vous adresser qu'à « notre digne pasteur, dit aussitôt M. le comte. — Comme « ma réponse se faisait attendre, il reprit vivement : — « Mais vous n'avez donc pas lu aujourd'hui votre bré- « viaire, mon cher curé? Eh bien, nous sommes au « 23 novembre de l'année 1781, et nous fêtons saint

« sible pour conserver cette chapelle, et faire bien valoir qu'elle « a été bâtie par lui et sur son terrain; s'il n'y a pas moyen « de l'obtenir..., il faudra faire enlever le tombeau de mon « beau-père et tous ceux de la famille qui y sont, et les faire « transporter chez moi en passant par les jardins. On les dé- « posera dans la salle du milieu de la tour Saint-Louis. Vous « en ferez fermer les fenêtres et les portes et vous ne laisserez « plus entrer personne... Du moment où les tombeaux seront « dans la salle, vous défendrez qu'on aille danser ou faire « des parties dans la salle du dessus. Voilà ce qu'il faudra faire « si on est contraint de les sortir de la chapelle ; on verra ensuite « à les transporter dans un lieu plus convenable. » En 1853, lorsqu'après la mort de la comtesse de Buffon je devins à mon tour propriétaire de cette chapelle, sa propriété me fut de nouveau contestée.

« Clément. — Je répondis aussitôt : Je m'incline devant « l'empressement que montre M. le comte à me trouver « en défaut; je n'ignore cependant ni le quantième du « mois, ni le nom du saint qui s'y rapporte, je connais « même sa vie; et si M. le comte veut assister aux vê- « pres qui vont se dire, je lui en ferai l'histoire. En « sortant de l'église, M. de Buffon vint à moi, me prit « les mains et les serra sans m'adresser la parole. Je levai « la tête, il avait des larmes dans les yeux. »

La religion de M. de Buffon fut éclairée autant que convaincue. Comment n'aurait-il pas cru au souverain maître en reconnaissant partout l'empreinte de sa main puissante, et en pénétrant pour les décrire dans les merveilles de sa création !

M. de Buffon a considéré la nature dans ses lois générales, dans ses effets patents, dans ses nombreux rapports avec l'homme bien plus que dans ses mystères. Hors des lois obscures mais existantes dont il voulut dévoiler les causes cachées, il ne chercha jamais à expliquer ou à contredire les mystères du dogme : devant eux il inclina sa foi, mais il ne crut pas outrager la loi de Dieu en étudiant les phénomènes matériels de la nature.

Il la définit : « Le système des lois établies par le « Créateur pour l'existence des choses et pour la succes- « sion des êtres. » La puissance du souverain Maître lui semble se révéler d'une façon éclatante par les phénomènes sommaires de la vie : la conservation des espèces,

la reproduction et la destruction des individus; l'innombrable variété des formes et l'immutabilité des principes organiques de la matière.

Interprète hardi, mais nullement téméraire, des desseins de la Providence, M. de Buffon la trouvait suffisamment démontrée par les deux grandes lois de la conservation et de la reproduction. Il constate sa présence, il ne tente pas de l'expliquer. Remonter des effets aux causes, discuter l'opération de l'agent directeur qui est Dieu sur l'agent subalterne qui est la nature, lui semblait une tentative insensée, une enquête puérile. Deux sentiments peuvent, d'après lui, conduire l'âme à Dieu : l'admiration raisonnée des beautés de la nature ou la foi. S'élever à Dieu par la foi, c'est, suivant sa belle expression, « ne plus s'élever par les degrés de l'observa-« tion et de l'induction, du trône extérieur de la ma-« gnificence divine, au trône intérieur de la toute-« puissance, » mais s'élever vers la puissance créatrice par la force de la révélation sans passer par la nature.

Le sentiment qui poussa M. de Buffon à étudier ses lois cachées lui fit éviter l'erreur la plus grave dans laquelle l'esprit religieux puisse faire tomber la science : l'*optimisme providentiel*. Il ne réduit pas à un petit nombre de lois générales et nécessaires les rapports qui unissent l'homme à Dieu par l'intermédiaire de la nature ; il ne donne dans son système une part exagérée ni à l'intervention de la Providence, ni à l'importance des

êtres : il place Dieu sur les hauteurs invisibles « *de l'Em-* « *pirée*, d'où il surveille du sein du repos l'ordre général « des mondes, et exerce les deux extrêmes du pouvoir qui « sont d'anéantir et de créer. » Il laisse l'homme sur la terre, son domaine, et sous la main de la nature, « laquelle « altère, change, détruit, développe, renouvelle et pro- « duit, seuls droits que Dieu ait voulu céder. »

La philosophie de M. de Buffon ne s'est point passée de Dieu ; l'auteur de l'histoire naturelle le nomme en se découvrant comme Newton ; mais il a reculé le *trône intérieur* de la majesté divine assez loin des regards de l'homme, pour que celui-ci gardât la distance qui sépare l'infinie petitesse de l'infinie grandeur, et réglât sur cette distance même ses prétentions à l'incessante sollicitude de l'Être des êtres. Il a vu dans la nature le bien, l'ordre et la convenance, mais soumis toutefois à cette condition que l'homme contribuera à l'harmonie générale par la volonté, par le travail, par l'industrie, par la civilisation.

Ce système religieux, conforme aux vérités révélées, donne à chacun son rôle : à Dieu l'initiative de toute puissance créatrice, à la nature la mise en œuvre de la matière d'après les plans à l'avance tracés et dans un but général de conservation, de destruction et de reproduction : à l'homme la part d'activité que lui ont réservée les lois de la Providence.

Ce système, admis par M. de Buffon, avec tant de

réserve toutefois, laisse à la science sa liberté[1]. Il ne lui interdit ni le droit de recherche, ni le droit d'examen. Il reconnaît la loi immuable qui régit les mondes, les grands principes de l'ordre général, la perpétuité et la durée du souffle de vie répandu dans la nature animée, mais il ne nie pas les bouleversements et les catastrophes qui peuvent, pour un instant, déranger cette grande har-

1. Malgré sa prudence, Buffon ne put éviter entièrement la censure de la Sorbonne; deux fois il faillit être mis à l'index : la première en 1749, lors de la publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, qui renferment la *théorie de la terre*; la seconde, en 1778, lorsque parurent les *Époques de la nature*.

En 1749 Buffon était peu connu, aussi les démarches de ses protecteurs et de ses amis ne purent apaiser la Sorbonne, qui exigea une rétractation, ou du moins des explications publiques. (Voir, dans la *Correspondance*, la lettre de la Sorbonne et les lettres de Buffon, p. 51 et 263.) Buffon écrit à l'abbé Le Blanc, à la date du 23 juin 1750 : « Je vous suis très-sensi-« blement obligé des services que vous m'avez rendus au sujet « de mon livre. J'ai pris la liberté d'écrire à M. le duc de Niver-« nais, qui m'a répondu de la manière la plus polie et la plus « obligeante. J'espère donc qu'il ne sera pas question de le « mettre à l'index, et, en vérité, j'ai fait tout pour ne pas le « mériter et pour éviter les tracasseries théologiques, que je « crains beaucoup plus que les critiques des physiciens et des « géomètres. »

Le 5 février de la même année, il lui dit encore : «... J'en « suis quitte à ma très-grande satisfaction. De cent vingt docteurs « assemblés, j'en ai eu cent quinze, et leur délibération contient « même des éloges auxquels je ne m'attendais pas. »

En 1778 Buffon fit paraître les *Époques de la nature*, la Sor-

monie : phénomènes rares, produits par un excès même de force, il les considère comme des interruptions partielles et momentanées de l'équilibre des mondes.

Reconnaître et décrire ces catastrophes dont le globe porte encore les cicatrices profondes ne conduit pas M. de Buffon à accuser Dieu, qui a bien fait toutes choses et a songé outre mesure au bien-être de l'homme dont la vie est de si courte durée; mais, en faisant aux générations surprises l'énergique peinture de ses révolutions éloignées[1], il ne se laisse pas non plus entraîner vers un

bonne s'émut de nouveau ; mais, en présence de sa renommée, de son crédit, de son grand âge — il avait alors soixante et onze ans — elle n'osa pas formuler de blâme public ni exiger une rétractation. « Je ne pense pas, écrit Buffon à Gueneau de « Montbeillard, le 15 novembre 1779, que cette affaire ait d'au- « tre suite fâcheuse que celle d'en entendre parler et de m'oc- « cuper peut-être d'une explication aussi sotte et aussi absurde « que la première, qu'on me fit signer il y a trente ans. »

1. Les systèmes de Buffon ont inspiré bien des poëtes et donné lieu à de nombreuses pièces de circonstance. On trouve dans les Œuvres poétiques de Cérutti les deux quatrains suivants :

Son œil a du chaos pénétré les abîmes ;
Quand la lumière manque, il sait y suppléer.
Ses systèmes sont grands, ses vérités sublimes.
En peignant la nature il semble la créer.

De la nature on ignorait les ans,
Elle voilait à nos yeux son ouvrage;
Buffon a su lui dérober ses plans,
Buffon a su nous découvrir son âge.

optimisme absolu, et ne considère pas les perturbations du monde physique comme d'utiles désordres, les malheurs présents du genre humain comme autant de sources fécondes de bonheur à venir.

Cette sage philosophie, cette religion fortifiée par l'examen obligent à reconnaître qu'il y a dans l'univers des signes aussi nombreux de la bonté du Créateur que de sa puissance. La providence divine a ses effets permanents dans l'ordre, dans la beauté, dans la variété et dans la perpétuité des œuvres de la nature; la puissance créatrice sans cesse agissante se trahit parfois par le jeu désordonné des forces dont elle dispose.

Dieu, voulant élever l'homme, ne lui a pas soumis, par un acte de sa volonté, les éléments et les forces diverses répandues dans le monde : il a voulu qu'il fût puissant par l'esprit, qu'il grandît par la lutte, qu'il fût parfois vaincu, jamais découragé; il a voulu qu'il s'apprît de lui-même à rétablir l'ordre un instant interrompu, et qu'avec les lumières de l'intelligence et l'expérience des siècles il créât dans la nature sauvage la nature civilisée. Il n'a point donné au monde un souverain légitime, il lui a envoyé un roi conquérant.

Nier la présence du mal, méconnaître l'existence de principes sans cesse agissants, et contraires à l'intérêt de l'homme, serait vouloir la fin de toute science et de toute civilisation.

Ce qui est doit être! Cette maxime une fois reconnue,

l'activité intellectuelle s'endort. Parmi les êtres d'une nature inférieure, l'homme trouverait des maîtres, et, absorbé dans la contemplation du mystère final, il oublierait sa puissance et perdrait sa force.

XIV

Plus M. de Buffon approcha du terme de sa longue carrière, plus il parut grandir. Une des dernières douleurs de sa vie fut l'échec de Bailly [1], son ami, devant

1. Jean-Sylvain Bailly, né en 1736, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 11 novembre 1793, ne fut élu de l'Académie française qu'en 1784, après la mort de d'Alembert, qui s'était toujours opposé à son élection. En histoire naturelle Bailly est l'élève de Buffon, et lorsqu'il fit paraître en 1778, la même année que les *Époques de la Nature*, les premiers volumes de son *Histoire de l'astronomie*, ce fut pour appuyer le système de son maître et rendre hommage à son génie. Buffon se montra satisfait de l'approbation donnée par Bailly à sa théorie sur la formation de la terre, et reconnaissant du zèle avec lequel il en avait pris la défense. Cette bonne harmonie aurait cessé, dit-on, lors de l'élection de Sedaine à l'Académie française. Buffon donnait sa voix à l'abbé Maury; Bailly, qu'il était venu solliciter pour son candidat, tenait pour Sedaine, et bien qu'il dût à Buffon sa propre élection à l'Académie, il demeura inébranlable. — « Eh bien, monsieur, dit Buffon en le quittant, nous ne nous verrons plus ! »

Il le cite en ces termes dans l'*Histoire naturelle* : « Je dois renvoyer à l'excellent ouvrage que M. Bailly vient de publier sur

l'Académie française ; Condorcet[1] l'emporta. D'Alembert[2] eut plus de crédit que M. de Buffon; et j'entendis le noble vieillard s'écrier au retour d'une séance où les deux candidatures avaient été débattues : « Condorcet élu! mais Condorcet n'a jamais fait que des « vers dans les ruelles des femmes! Si Condorcet est « élu, reprit-il en se parlant à lui-même, je ne mettrai « plus les pieds à l'Académie, qui paraît décidée à fermer

« l'*Ancienne astronomie*, dans lequel il discute à fond tout ce qui « est relatif à l'origine et au progrès de cette science ; on verra « que ses idées s'accordent avec les miennes : et d'ailleurs il a « traité ce sujet important avec une sagacité de génie et une « profondeur d'érudition qui méritent les éloges de tous ceux « qui s'intéressent aux progrès des sciences. »

1. Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, né en 1743, mort en 1794. — Chose singulière ! cet homme que Buffon voulait exclure au profit de Bailly, devait un jour rendre un solennel hommage à son génie, en prononçant son éloge devant l'Académie française.

2. Jean Lerond d'Alembert, né en 1717, mort en 1783, se montra joyeux outre mesure du succès de l'élection de Condorcet. « L'élection de M. le marquis de Condorcet à la place vacante « à l'Académie française par la mort de M. Saurin, dit Grimm, « est une des plus grandes batailles que M. d'Alembert ait gagnées « contre M. de Buffon. » Buffon ne fut pas témoin de sa défaite, car il n'assista pas à la séance. Il écrit en effet à madame Necker, le 20 janvier 1782 : « Je ne veux pas me trouver jeudi à l'élec- « tion de l'Académie, et je pense que vous ne me désapprou- « verez pas, car je n'ai pas d'autre moyen d'éviter beaucoup de « choses désagréables. Je serai donc enrhumé pour ces deux où « trois jours. »

« ses portes au savoir et au talent laborieux, tandis « qu'elle les ouvre à la frivolité ! »

Condorcet fut élu et M. de Buffon tint parole ; mais s'il ne vint plus siéger à l'Académie, les académiciens ne cessèrent pas de venir visiter leur illustre confrère, soit à Montbard, soit à Paris.

De ce que M. de Buffon n'admettait pas dans sa familiarité uniquement des hommes de lettres, on l'a accusé de fuir le commerce de ses égaux pour s'entourer d'admirateurs, de subalternes et de courtisans. J'ai toujours connu, il est vrai, M. de Buffon accueillant et affable; il souffrait sans impatience les entretiens de la médiocrité, mais il savait si complétement s'isoler dans sa pensée, qu'il demeurait souvent étranger à une conversation qu'il paraissait diriger : quelquefois même, je dois le dire, il rechercha la société de personnes d'un esprit médiocre, dont la conversation était une distraction sans devenir une fatigue. Il choisissait de préférence les réunions dans lesquelles sa liberté n'était en rien contrainte[1], et où sa distraction n'était pas remarquée. D'habitudes simples et non fastueuses, il prenait dans les entretiens intimes le ton de la bonhomie et de la familiarité. Il avait conservé, dans son dire, dans ses manières, cette politesse noble, cette douce urbanité, cette déférence extérieure pour le

1. Montesquieu agissait de même. « J'aime, disait-il, les mai- « sons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les « jours. »

rang et la dignité, qui étaient, du temps de sa jeunesse, de tradition dans une société alors habituée à respecter toutes les distinctions sociales. Un profond amour de l'ordre le porta toujours à s'incliner devant les supériorités reconnues et les règles établies [1].

Vivant dans un siècle où l'esprit humain longtemps contenu s'agitait dans ses chaînes et cherchait à les rendre moins étroites, pour les rompre plus sûrement un jour, M. de Buffon dont le nom figure cependant en tête des libres penseurs du dix-huitième siècle, n'a pris aucune part à ce mouvement révolutionnaire des idées, à cette impatience fébrile des esprits; tandis que d'autres par-

1. L'ordre fut un des principaux caractères du génie de Buffon. Il le reconnaît lui-même d'une façon charmante dans une lettre qu'il écrit à madame Necker, à la date du 25 juillet 1779 : « Vous pourriez croire, dit-il, que c'est l'amour de la gloire qui « m'attire dans le désert et me met la plume à la main; mais je « vous proteste, ma belle et respectable amie, que j'ai eu plus « de peine à vous quitter que la gloire ne pourra jamais me « donner de plaisir, et que c'est le seul amour de l'ordre qui m'a « déterminé. »

Dans ses mœurs, dans ses travaux, dans sa vie, Buffon obéit toujours à cette loi suprême, et on retrouve cette habitude de son esprit jusque dans l'organisation intérieure de sa maison.

Il tenait chaque année deux registres sur lesquels il inscrivait de sa main l'état de ses charges et l'état de ses revenus. Je possède les derniers, ce sont deux carnets de format in-12, reliés avec une couverture de velours vert; ils se rapportent à l'année 1787 : chaque article est écrit sur une page séparée. — On en trouve la copie aux *pièces justificatives*, page 81.

laient aux passions, les excitant à l'excès, lui s'adressait à la raison, et, chose étrange, au milieu des vives préoccupations d'une attente générale, il fut écouté. Il pensait que la meilleure manière de détruire les erreurs en métaphysique et en morale est de multiplier les vérités d'observation dans les sciences naturelles; il pensait qu'au lieu de combattre avec une arme toujours dangereuse, — l'arme du ridicule, — l'ignorance et la superstition, il est préférable de répandre le goût de l'étude. Il savait que certains abus ne peuvent être attaqués de front sans qu'il se fasse autour d'eux de grandes ruines!

Une seule fois cette force de caractère dont la vie de M. de Buffon nous a donné tant de preuves, fléchit devant une puissance plus grande encore: devant la puissance de la douleur. Mais une seule personne fut la confidente discrète de ces défaillances d'un grand courage; madame Nadault, qui avait pour son frère une tendresse passionnée, connut seule ces crises terribles dans lesquelles la nature venait pour un instant reprendre ses droits.

M. de Buffon mourut, et l'Europe savante pleura cette irréparable perte; sa fin fut digne de sa vie, elle fut digne d'un chrétien. A ses derniers moments, se sentant pris d'une grande faiblesse, il demanda un prêtre. Son médecin voulait qu'on différât encore, il fit signe que le temps pressait et qu'il fallait se hâter. Il attendait le saint viatique avec impatience : — « Que le prêtre tarde

« d'arriver ! disait-il ; par grâce, allez au-devant..... Ils « me laisseront mourir sans les sacrements ! » En recevant l'Extrême-onction, il tendit de lui-même les pieds en disant très-intelligiblement : « Tenez, mettez-là ! » Il fut administré avec beaucoup d'appareil et renouvela sa profession de foi, qu'il fit à haute voix devant un grand nombre d'assistants que la cloche avait attirés. Il a fait approcher son fils, qui, les larmes aux yeux, a recueilli ces paroles touchantes : « Ne quittez jamais le chemin « de la vertu et de l'honneur, c'est le seul moyen d'être « heureux. » Il a pressé la main de ses amis, a remercié ses gens de leur attachement à sa personne et de leur zèle constant à le servir, puis il a fermé les yeux et a attendu, avec la fermeté du sage, sa dernière heure[1].

La mort de cet homme célèbre fut un deuil public[2], mais elle fut surtout sensible à ceux qui avaient pu l'ap-

1. On peut lire aux pages 612 et suiv. de la *Correspondance* quelques détails sur les derniers moments de Buffon, et notamment le journal de son agonie tenu jour par jour par madame Necker. J'ai recueilli, dans l'étude de M. Pascal, notaire, rue Grenier-Saint-Lazare, 5, à l'obligeance duquel on ne recourt jamais en vain, des pièces intéressantes sur les funérailles et le convoi de Buffon. — M. Lucas avait été chargé de payer les chirurgiens, garde-malade, prêtres, employés et fournisseurs, et avait déposé leurs quittances dans l'étude du notaire de la famille. Ces curieux documents sont joints aux *pièces justificatives*, page 114.

2. Les journaux du temps rendirent un dernier hommage à la mémoire de Buffon, et parlèrent de sa mort comme d'un mal-

procher et qui l'avaient connu dans l'intimité. Sa famille se recueillit dans sa douleur et conserva pieusement le souvenir de celui qui l'avait illustrée. Avant de quitter pour toujours ceux qu'il avait aimés et que l'affection, la parenté ou les services avaient groupés autour de lui, M. de Buffon voulut leur laisser une dernière marque de de son attachement et de sa reconnaissance. Près de mourir, il fit son testament, qui est un monument de bon sens, de sagesse et de dignité [1]. Madame Nadault sa sœur et madame de Mongis fille de cette dernière, le major de Buffon son frère, le père Ignace desservant la paroisse de Buffon, mademoiselle Blesseau, gouvernante de sa maison, reçurent des legs et des pensions; ses domestiques, les

heur pour la nation et d'une perte irréparable pour la science.

Le *Journal de Paris* inséra dans ses colonnes, à la date des 3 et 4 mai, une lettre remplie d'intéressants détails écrite par M. Godard, avocat au parlement. M. Godard habitait Semur et vivait dans l'intimité de Buffon : ce fut lui qui introduisit Hérault de Séchelles à Montbard.

Le *Mercure*, après avoir donné un article nécrologique, le 26 avril, publia une pièce du chevalier de Cubières, qui est un hymne à la gloire du grand écrivain.

J'ai pensé qu'on lirait avec quelque plaisir ces trois morceaux, devenus rares, et qui furent écrits au moment même de la mort de Buffon, sous l'impression vive d'un sentiment universel de douloureux regrets. Ils se trouvent aux *pièces justificatives*, page 128 et suivantes.

1. On peut voir le testament de Buffon à la page 618 du t. II de la *Correspondance*.

pauvres et l'église de Montbard ne furent pas non plus oubliés[1].

Condorcet à l'Académie des sciences, Vicq-d'Azir[2] à l'Académie française, Bressonnet devant la société d'Agri-

1. J'ai eu souvent occasion de parler dans les Notes de la *Correspondance de Buffon* de son caractère charitable et généreux. Il semait les bienfaits autour de lui. Les pauvres, les hôpitaux, les gens à son service, sa ville natale, profitèrent tour à tour de sa charité.

Mademoiselle Blesseau, dans la touchante Notice qu'elle a consacrée à la mémoire de son maître (*Correspondance*, p. 638 et 641) a conservé quelques traits de cette grande générosité de Buffon, dont je rapporte, aux *pièces justificatives*, p. 149, des monuments authentiques.

2. Félix Vicq-d'Azyr, né en 1748, mort en 1794, épousa dans des circonstances romanesques une nièce de Daubenton (voir *Correspond.*, tome I, page 450) et fut le successeur de Buffon à l'Académie française. L'éloge qu'il prononça dans cette circonstance est un de ses meilleurs ; La Harpe en rend compte en ces termes : « Il semble qu'en parlant de ce grand homme il se soit « approprié son style. Il l'a loué en philosophe et en orateur, et « l'analyse profonde et brillante qu'il a faite de ses ouvrages « est un modèle en ce genre. On voit qu'il a senti son génie, « étudié la marche de ses idées, embrassé toute la chaîne de ses « travaux immenses. Il indique la source de ses hypothèses erro- « nées, de manière à ne rien diminuer de la gloire de son « héros ; il fait voir qu'il était grand jusque dans ses erreurs, « qui étaient celles d'un esprit vaste. Il fait aimer et respecter « l'homme autant que l'écrivain ; en un mot, je ne crois pas « qu'on ait entendu à l'Académie un discours plus rempli de « beautés réelles, et de cette éloquence philosophique qui parle « à la fois à l'imagination et à la raison... »

culture de Paris dont il était secrétaire, ont payé le premier tribut à la gloire de M. de Buffon. Ils ont fait son éloge et se sont rendus l'écho du deuil public. M. de Lacépède, son élève, a fait oublier certains procédés peu délicats vis-à-vis de son protecteur[1] en consacrant à sa mémoire un morceau rempli d'imagination et d'éloquence, placé en tête du premier volume des *Serpents*[2].

1. Bernard-Germain-Étienne de la Ville-sur-Illon, comte de Lacépède, né le 26 décembre 1756, mort le 6 octobre 1825, travailla près de Buffon, et fit paraître après sa mort le dernier volume des *Suppléments* à l'*Histoire naturelle*. C'est en cela que Lacépède manqua à son maître et au respect qu'il devait à sa volonté dernière. M. de Faujas avait été choisi pour continuer l'*Histoire naturelle*; Buffon, à son lit de mort, l'avait spécialement recommandé au ministre; ces faits étaient à la connaissance de Lacépède, et cependant, il profita de l'éloignement de M. de Faujas et de la confiance du jeune comte de Buffon et de son oncle le chevalier, pour se faire remettre tous les papiers et se présenter au public comme choisi par Buffon lui-même pour continuer son grand ouvrage. (On peut consulter sur cette affaire les notes de la *Correspondance*, aux pages 457 et 643 du second volume.)

2. On doit citer trois autres éloges de Buffon, qui sont des morceaux achevés : M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans un livre spécial, M. Villemain dans son Cours de littérature, M. Henri Martin dans le dix-huitième volume de son *Histoire de France*, ont célébré Buffon avec des paroles dignes d'eux et dignes de lui.

On ne doit pas oublier non plus, parmi les biographes de Buffon, M. Flourens, qui a étudié son génie scientifique et littéraire dans deux livres distincts — et M. Sainte-Beuve, qui lui a consa-

Lorsque M. de Buffon mourut, la gloire était déjà venue, et la reconnaissance publique n'avait plus de récompense à lui décerner ; elle ne put que déposer sur son tombeau une dernière couronne, la couronne de l'immortalité. Dès que la perte que la nation venait de faire eut été bien comprise, on commença à mieux juger M. de Buffon.

Ses détracteurs n'avaient point su trouver de crédit ; il avait constamment répondu à leurs attaques par un généreux silence, des mœurs excellentes et ses ouvrages. Il pensait avec d'Alembert « que ces trois armes sont les « plus efficaces qu'on puisse opposer à l'envie. Pour un « ou deux écrivains célèbres qui ont immolé avec succès leurs détracteurs à la risée publique, combien en « est-il qui se sont dégradés en se mesurant avec eux ! « Il faut, ou que le lion laisse bourdonner la guêpe, ou « qu'il ne la fasse taire qu'en l'écrasant. »

M. de Buffon a eu ce privilége, rare parmi les grands hommes, de n'avoir pu dire : *mes persécuteurs !* Quelle persécution aurait-on infligée en effet à un homme qui a toujours soigneusement observé dans sa conduite les sages convenances qu'il respecta dans ses écrits, et qui ne s'est jamais départi de cette dignité dont un auteur qui parle au public ne doit point s'affranchir !

cré trois articles dans ses *Causeries du lundi.* (T. IV, p. 263; X, 45 ; XIV, 320.)

XV

Il ne peut entrer dans ma pensée de juger M. de Buffon, soit comme littérateur, soit comme savant; son vaste génie a été apprécié à bien des points de vue, et si sa renommée est grande dans le passé, elle ne peut que s'étendre dans l'avenir. La science moderne, longtemps incrédule au sujet de ses vastes hypothèses, confirme chaque jour les importantes découvertes qu'il fit sans autre guide que son imagination puissante. La gloire littéraire de M. de Buffon ne peut s'élever davantage, mais le temps s'avance où on rendra mieux justice à son génie scientifique.

Sans m'écarter du cadre restreint que j'ai tracé à mes souvenirs, je veux, en terminant, noter ici quelques-unes de mes pensées sur le génie d'un homme dont j'ai vu l'infatigable persévérance, dont j'ai suivi quelque temps les vastes travaux.

Il n'y a qu'une opinion sur Buffon, considéré comme écrivain. Pour l'élévation du point de vue, la marche forte et savante des idées, pour la pompe et la majesté des images, le choix exquis de l'expression, pour l'harmonie soutenue des périodes, il n'a pu être encore égalé. On reproche néanmoins à son style un défaut de flexibilité et une certaine roideur; et cependant il a réussi

à rendre les détails avec une grâce enchanteresse. Les réflexions morales par lesquelles il interrompt la monotonie d'un sujet souvent aride, témoignent d'une sensibilité profonde en même temps que d'un réel amour de l'humanité. Ses tableaux des grands sites de la nature, les récits saisissants qu'il nous a laissés de ses révolutions successives sont d'un caractère sublime.

« Personne, dit Cuvier[1], ne peut plus soutenir dans

1. Georges Cuvier, né en 1769, mort en 1832, fut, lui aussi — quoique la chose semble d'abord singulière — un élève de Buffon. C'est en lisant l'*Histoire naturelle* qu'il devint naturaliste à son tour. Je tiens le fait de M. Cousin qui le tenait de Cuvier lui-même...

C'était en Normandie, il faisait une éducation et habitait avec la famille de son élève un château bâti sur le bord de la mer ; à ses heures de liberté, il se promenait sur la plage en lisant les volumes de l'*Histoire naturelle* trouvés dans la bibliothèque du château. Cuvier sentit son génie s'éveiller à ce contact, et résolut de se consacrer à l'étude de la nature que Buffon lui apprenait à aimer. — « Cuvier, me disait M. Cousin, fut toute sa « vie un sincère admirateur de Buffon, mais il devenait injuste « lorsqu'il parlait de son école. Le nom seul de Lacépède, pro- « noncé devant lui, provoquait sa verve mordante ; il l'attaquait « sans cesse et il faisait bon marché de ce que d'autres admirent « dans ses ouvrages. Je me permettais de n'être pas toujours de « son avis, je l'arrêtais pour lui citer des pages charmantes bien « que rares de Lacépède, dans lesquelles on sent à chaque mot « le génie inspirateur de Buffon ; je lui faisais remarquer que, « dans une certaine mesure, Lacépède n'a pas été inutile au « progrès scientifique réalisé de son temps, mais rien ne pou- « vait le convaincre : c'était bien réellement un parti pris. »

« leurs détails ni le premier ni le second système de « Buffon sur la théorie de la terre. Cette comète qui en- « lève des parties du soleil ; ces planètes vitrifiées et in- « candescentes qui se refroidissent par degrés, et les unes « plutôt que les autres ; ces êtres organisés qui naissent « successivement à leur surface, à mesure que leur « température s'adoucit, ne peuvent plus passer que « pour des jeux d'esprit ; mais Buffon n'en a pas moins « le mérite d'avoir fait sentir généralement que l'état ac- « tuel du globe résulte d'une succession de changements « dont il est possible de saisir les traces ; et c'est lui « qui a rendu tous les observateurs attentifs aux phé- « nomènes d'où l'on peut remonter à ces change- « ments. »

Son système sur les molécules organiques et les moules intérieurs paraît contredit par les expériences[1],

1. De tous ses différents systèmes, c'est cependant celui auquel Buffon attache le plus d'importance. Il ne l'abandonna jamais, malgré les critiques dont il devint l'objet dès le jour où il se produisit pour la première fois. Lorsqu'il s'agit de ses autres théories, il fait des concessions ou se modifie lui-même, et ses *Époques de la nature* renferment plusieurs changements importants à ses premières vues sur la formation de la terre. Ici il demeure inébranlable. Dès l'année 1748 il consigne le résultat de ses expériences dans un pli cacheté, conservé parmi les archives de l'Académie des sciences ; c'est un sujet sur lequel il aime à revenir. — Il écrit au président de Brosses, le 16 février 1750 : « Le ju- « gement que vous avez porté de mon ouvrage n'a pu que me « flatter beaucoup... Cependant, quoique vous m'ayez accordé

mais son éloquent tableau du développement physique et moral de l'homme n'en est pas moins un morceau d'une philosophie élevée, digne d'être mis à côté de ce qu'on estime le plus dans le livre de Locke [1]. Ses études sur la génération, le compte qu'il rend de ses expériences, sont du plus haut intérêt scientifique. Monsieur, frère du roi — depuis Louis XVIII — pensa qu'un homme qui avait autant étudié cette matière obscure, pourrait lui en expliquer les contradictions et les caprices. Il fit venir Buffon et lui demanda pour quelle cause Madame ne lui donnait pas d'enfants. Buffon répondit avec quelque embarras : « Vous m'avez confessé, Monseigneur, vous être aperçu

« votre suffrage en général, il me semble que vous me le refusez « pour deux choses que je regarde comme *ce qu'il y a de mieux « prouvé* dans tout l'ouvrage : je veux parler de ma théorie sur « la génération et de la cause de la couleur des nègres, que « j'attribue aux effets du vent d'est... A l'égard de la génération, « je ne sache aucune difficulté que j'aie dissimulée, et aucune, « du moins, qui soit réelle et générale, à laquelle je n'aie pas « répondu. » — Il dit au même, le 5 février 1760, à propos d'un second mariage que le président a contracté dans un âge avancé : « Je sais que passé soixante ans il faut devenir économe et même « avare de ces *molécules organiques* que nous pouvions autrefois « prodiguer. » Enfin, à la date du 8 novembre 1776, il écrit à M. Filippo Pirri : — « Si j'étais jamais assez heureux pour avoir « quelques heures de conversation avec vous, je suis comme assuré « que les idées que vous appelez trop fortes dans mon système « sur la génération, vous paraîtraient non-seulement très-natu- « relles et très-simples, mais pleinement confirmées. »

1. Jean Locke, né le 29 août 1632, mort le 28 octobre 1704.

« que la nature chez Madame était trop prompte; il y a « donc désaccord entre vous. Versez par surprise quel- « ques gouttes d'eau froide sur son sein, et peut-être « vous obtiendrez, par ce moyen, le retard que vous « désirez. » — Je ne saurais dire si le conseil du savant fut suivi.

On a reproché à Buffon d'avoir voulu substituer à l'instinct des animaux une sorte de mécanisme moins facile à saisir, peut-être, que celui de Descartes[1]; mais ses idées sur l'influence qu'exercent la délicatesse et le degré de développement de chaque organe sur la nature des diverses espèces, sont des idées de génie qui feront désormais la base de toute histoire naturelle philosophique, et qui ont rendu tant de services à l'art des méthodes, qu'elles doivent faire pardonner à leur auteur le mal qu'il a dit de ce procédé de la science en méconnaissant son utilité.

Enfin, ses idées sur la dégénération des animaux et sur les limites que les climats, les montagnes et les mers assignent à chaque espèce, peuvent être considérées comme de véritables découvertes qui se confirment chaque jour, et qui ont donné aux recherches des voyageurs une base fixe dont elles manquaient auparavant.

La partie de son ouvrage la plus parfaite, celle où il restera l'auteur fondamental, c'est l'histoire des qua-

2. René Descartes, né en 1596, mort en 1650, âgé de cinquante quatre ans.

drupèdes. Avant lui, on n'avait sur les animaux étrangers que des notions fausses et confuses. Le plan qu'il conçut de décrire isolément et en détail chaque espèce prise séparément, et d'en soumettre l'histoire à une critique sévère, a servi de modèle à tout ce qui, depuis, a été fait de complet sur l'histoire naturelle, et notamment aux excellents ouvrages de Pallas [1].

C'est la confusion où Buffon trouva l'histoire de cette classe d'animaux qui lui avait donné contre les méthodes et la nomenclature une humeur qu'il exprima parfois trop vivement[2]; mais il renonça par la suite à cette injuste prévention, et, dans son histoire des oiseaux, il se soumit tacitement à la nécessité où nous sommes tous de classer nos idées pour en faire saisir l'enchaînement. Aussi, quoique l'histoire des oiseaux n'ait point cette vérité de critique ni cette exactitude de détails qui règnent

1. Simon Pallas, naturaliste et voyageur, né en 1741, mort en 1811. Buffon, qui le nomme *l'un de nos plus savants naturalistes*, cite avec respect son opinion et ses ouvrages.

2. Si Buffon attaqua Linné, Linné le lui rendit. Un jour qu'il avait découvert dans un marais voisin d'Upsal une plante d'un goût insipide et d'un aspect repoussant, il la nomma *Buffonia*. Le nom de Buffon est porté plus noblement aujourd'hui. Un sentiment de reconnaissance a engagé à le donner à deux rues, l'une à Paris, l'autre à Dijon. La plus grande des îles inhabitées de la Nouvelle-Hollande, au N. N. O. E. de la terre de Witt, dans l'Océanie, porte aussi le nom du célèbre naturaliste, qui vient d'être donné tout récemment encore à un magnifique paquebot destiné à faire le service du Havre au Rio de la Plata.

dans l'histoire des quadrupèdes, elle forme cependant un ensemble beaucoup plus facile à saisir et d'une lecture plus agréable. Elle fait le fond de tous les livres qui ont été écrits depuis sur le même sujet, et dont aucun n'offre, relativement à l'époque à laquelle il a été composé, autant de détails ni autant d'exactitude que le livre de Buffon.

Ce qu'il y a de plus faible dans son grand ouvrage, c'est l'histoire des minéraux. Séduit par les occasions fréquentes que lui fournissait son sujet de se livrer à son goût favori pour les hypothèses, Buffon ne s'aida point assez de la chimie, et négligea de se tenir au courant des progrès rapides que la minéralogie faisait alors sous l'inspiration de ses premiers maîtres. Il comprit cependant que, pour cette partie de l'*Histoire naturelle*, valait mieux consulter les expériences que de construire des systèmes avec la seule lumière du génie; et il s'entoura de faits recueillis aux sources les plus authentiques.

Trois hommes, groupés autour de lui par l'amitié, l'admiration et la reconnaissance, l'aidèrent dans sa tâche. M. de Grignon faisait dans les hauts fourneaux de ses forges des expériences que Buffon suivait avec une avide curiosité; M. de Morveau[1] appuyait ses systèmes du

1. Louis-Bernard Guyton de Morveau, né le 4 janvier 1737, mort le 2 janvier 1816 à l'âge de soixante-dix-neuf ans, aida longtemps Buffon de ses expériences. « Un jour, rapporte madame

témoignage de la chimie, et M. Faujas de Saint-Fond[1] lui apportait les précieuses observations recueillies avec tant de conscience dans ses voyages métallurgiques.

L'histoire naturelle renferme un ouvrage d'un genre à part. On y trouve, sous le titre d'*Arithmétique morale*,

« Necker, M. de Morveau voulait brûler un diamant pour s'assu-
« rer qu'il contenait de la terre fixe; M. de Buffon lui fit beau-
« coup de plaisanteries sur ce qu'il avait besoin d'une expérience
« pour confirmer une opinion, une idée de détail, suite nécessaire
« d'une idée générale. — Je le ferai brûler dans un creuset d'or,
« disait M. de Morveau. — Le meilleur creuset, c'est l'esprit,
« répondit M. de Buffon. » (*Mélanges*, t. II, p. 244.)

1. Barthélemy Faujas de Saint-Fond, né le 17 mai 1741, mort le 18 juillet 1819, entra en correspondance avec Buffon le 28 mars 1777. Il ne connaissait pas l'auteur de l'*Histoire naturelle*, mais il avait appris qu'il écrivait alors les *Époques de la nature*, et il lui envoyait, avec des matières volcaniques recueillies dans ses premiers voyages, un mémoire renfermant le fruit de ses observations. La collection fut reçue avec reconnaissance et placée, suivant la coutume de Buffon, dans le Cabinet du Roi; le mémoire fut lu avec un intérêt d'autant plus grand qu'il apportait des faits nouveaux à l'appui de sa théorie sur les modifications successives que les feux souterrains ou l'action des eaux ont fait subir à notre planète.

La correspondance se continua sur un ton de plus en plus amical, et bientôt Faujas arriva à Paris. Il fut l'ami de la vieillesse de Buffon, qui lui légua son cœur, remplacé par son cervelet, son fils n'ayant pu consentir à se séparer de cette pieuse relique.

Faujas de Saint-Fond fut un voyageur intrépide et un observateur consciencieux; il visita tour à tour la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne, le nord de l'Italie, et il rapporta de ses voyages des observations utiles à la science. On lui doit la dé-

une application du calcul à la probabilité de la vie humaine. C'est le développement de cette pensée que les vérités mathématiques ne sont point des vérités absolues, mais de pures vérités de définition. On doit donc encore à Buffon, sinon d'avoir répandu une lumière nouvelle sur cette partie des mathématiques et de la philosophie, du moins d'en avoir profondément fait sentir l'utilité ; tout au moins d'en avoir appris l'existence à une classe nombreuse qui ne serait jamais venue en chercher les principes dans les ouvrages peu goûtés des géomètres, et d'en avoir montré l'intime liaison avec l'histoire naturelle de l'homme.

Ses vues sublimes sont aujourd'hui sanctionnées par l'expérience, et, plus d'une fois la science moderne a démontré ce que son génie avait deviné à l'aide de sa seule puissance. Fournier[1] a dit que dans les applications du calcul aux lois qui régissent la chaleur, il a été guidé par les hypothèses et les conjectures de Buffon.

couverte de la mine de fer de la Voulte et la connaissance de la basalte Staffa.

Sa famille, qui subsiste avec honneur dans l'Ardèche, a enrichi ma collection d'un carnet où il inscrivait les notes à l'aide desquelles il posa les premières bases d'une science qui alors n'avait pas encore de nom : la géologie. A ce titre, ces notes me paraissent présenter un réel intérêt, et je les ai réunies aux *Pièces justificatives*, p. 154.

1. Jean-Baptiste-Joseph Fournier, géomètre et physicien, né le 21 mars 1768, mort le 16 mai 1830.

Buffon a répandu le goût de la science; il a fondé une école dont les abus ne feront jamais oublier les services. Sans cet entraînement général qu'il sut inspirer pour des connaissances jusqu'alors négligées, la science n'eût jamais pris un si rapide essor, et les vérités auxquelles conduisit ce grand développement intellectuel provoqué par ses ouvrages n'eussent pas même été entrevues.

Honneur aux grands génies jusque dans leurs écarts; honneur aux travailleurs courageux qui font avancer par leurs découvertes l'esprit humain dans la voie des lumières, dans la voie du progrès! Il a fallu beaucoup travailler pour réfuter les erreurs de Buffon! Les écarts mêmes de cette grande intelligence ont encore servi la science et ont contribué à augmenter la masse des connaissances humaines!

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ÉTAT ANNUEL
DES REVENUS ET DES DÉPENSES
DE BUFFON

TENU PAR LUI-MÊME ET ENTIÈREMENT ÉCRIT DE SA MAIN

(Voyez la note de la page 61.)

I

PREMIER LIVRE MANUEL DE MES REVENUS ANNUELS

1787

TERRE DE BUFFON

Les bois de Buffon et de la Mairie qui me sont patrimoniaux, et dont je puis vendre tous les ans 150 arpents que j'estime vingt mille livres par an, ci. . . 20000 liv.

Il m'est dû pour la location des prés et des terres labourables qui environnent les forges de Buffon la somme de mille neuf cents livres, ci. . . . . 1900 liv.

Il m'est dû pour la location de la ferme des Berges la somme de deux mille six cent vingt-cinq livres, payables par six mois, suivant le bail passé, le deux juillet, pardevant. . . . . .

Reçu du sieur Tribolet treize cent douze livres dix sols pour le terme de la Saint-Jean 1786,
ci, par an. . . . . 2,625 liv.
et tous les six mois treize cent douze livres dix sols,
ci. . . . . 1312 liv. 10 s.

Il m'est dû pour la location du moulin à vent de Buffon, ensemble une soiture trois quarts en deux pièces de prés, la somme de deux cents livres par les nommés. . . . .

Reçu du révérend père Ignace les deux semestres échus le 6 novembre 1786, ci. . . . . 270 liv.
pour un an et 135 livres pour six mois.

Il m'est dû par le père Ignace Bougot, pour le droit de pêche que je lui ai affermé dans ma rivière de Buffon, la somme de trente livres, y compris la tonture des osiers,
ci. . . . . 30 liv.

NOTA. J'ai réservé qu'il serait libre aux maîtres de forge de pêcher dans cette rivière, et aux forgerons dans leur bief seulement.

Reçu du père Ignace le terme dû pour l'année 1786,
ci. . . . . 30 liv.

Il m'est dû par les habitants de Buffon un droit de tierce sur plusieurs terres de leur finage, que ledit père Ignace reçoit pour moi, à raison de soixante-six livres par an, ci. . . . . 66 liv.

Reçu du père Ignace l'année de location de 1785, et savoir s'il a payé l'année 1786.

Il m'est dû par le sieur Jacquie, de Buffon, la somme de cent quatre-vingt-dix livres par an pour les cens et redevances, poules de coutume, etc., etc., suivant le bail.

Reçu du sieur Jacquie, par le père Ignace, les 190 livres, le 6 mai 1785.

Savoir si l'année entière 1786 a été payée.

Il m'est dû par Claude Rigot, charpentier et meûnier de mon moulin de Buffon, sept cent cinquante et une livres par an pour la location dudit moulin, suivant le bail passé par Guérard, notaire, pour trois années, à commencer le 1er janvier 1771, ci. . . . . 751 liv.

Reçu les six mois échus le 24 juin 1771, et les six mois échus le 1er janvier 1772.

Ledit Rigot est en fuite. Il est à Nevers, à la manufacture de faïence de M. Gautheron, lieutenant de la louveterie royale en 1785.

Il m'est dû pour la location de la halle de Buffon ce que le révérend père Ignace Bougot peut en tirer. Savoir, quatre livres du sieur Tribolet et plus ou moins des marchands qui viennent y étaler.

Reçu l'année 1785.

Savoir si l'on a payé l'année 1786.

Il m'est dû pour la permission du jeu de quilles trois livres par an que le révérend père Ignace reçoit pour moi, ci. . . . . 3 liv.

Reçu du père Ignace l'année 1785.

Il m'est dû, au 1er juin de chaque année, une rente de trente-cinq livres au principal de sept cents livres, par le nommé Anel dit La Jeunesse, de Buffon, sur la maison qu'il occupe audit Buffon, en principal. . . . 700 liv.

Arrérages. 35

Payé jusqu'au 1er juin 1786.

Il m'est dû, au 1er mai de chaque année, une rente de vingt livres au principal de quatre cents livres, par Jean Émery, de Buffon, sur la maison qu'il occupe audit Buffon, ci en principal. . . . . 400 liv.

En arrérages. 20

Payé l'année échue le 1er mai 1786.

Il m'est dû, au 1er janvier de chaque année, une rente au principal de mille livres et aux arrérages de cinquante livres, par le nommé Lejeune, de Buffon, sur la maison qu'il occupe audit Buffon, principal ci. . . 1000 liv.

Arrérages. 50

Payé l'année échue au 1er janvier 1786.

Savoir si celle échue le 1er janvier 1787 a été payée.

Il m'est dû, par M. de Lauberdière, une somme de dix livres par an pour les oziers le long de la rivière de Buffon, à l'échéance du 11 novembre, ci. . . . . 10 liv.

Payé l'année échue le 1er janvier 1786.

Savoir si l'année échue le 1er janvier 1787 a été payée.

Il m'est dû, en qualité de seigneur comte de Buffon et la Mairie, des cens avec lods et ventes, et droits de retenue sur la terre entière de Buffon d'un denier par journal que le révérend père Ignace reçoit pour moi, et il m'est dû de même un cens avec droits de lods et ventes sur les terres du finage de la Mairie.

Il m'est dû, en qualité de seigneur de Buffon, des cens avec droits de lods et ventes sur plusieurs maisons et jardins à Montbard à l'échéance du 11 novembre.

Reçu toutes les années jusqu'au 11 novembre 1784.

Il m'est dû, en ma qualité de seigneur de Buffon, un

cens de cent dix livres par an sur le four banal de Saint-Thomas à Montbard, à l'échéance du 24 juin de chaque année, ci. . . . . 110 liv.

Reçu de MM. Rigoley et Bienaimé l'année échue le 24 juin 1786.

Il m'est dû par le révérend père Ignace Bougot la somme de six cent quarante-cinq livres pour les dîmes de la terre de Buffon, payable à la fin de chaque année, ci. 645 liv.

Savoir du père Ignace s'il a payé l'année 1786.

TERRE DE ROUGEMONT

Le sieur Royer ayant quitté la ferme de cette terre, elle est actuellement entre les mains du nommé Fontaine à raison de neuf cents livres par an, et pour le temps qui reste du bail du sieur Royer, ci. . . . . 900 liv.

Plus un pré amodié au sieur Paris d'Aisy pour cent quinze livres, et pour le reste dudit bail, ci. 115

Plus trois soitures de pré amodiées au gendre de la demoiselle Catet pour cinquante-quatre livres, ci. 54

Plus à Guion, sonneur, une soiture de pré pour vingt-deux livres, ci. 22

Plus au maître d'école de Rougemont un morceau de pré pour seize livres, ci. . . . 16

Plus trois petites maisons louées à différents

particuliers cinquante et une livres, ci. . . . 51

Plus des cens pour onze livres, ci. . . . 11

Plus un verger en litige avec Pisard et qu'il faut faire décider.

Tous ces objets formant ensemble la somme de onze cent soixante-neuf livres, que le révérend père Ignace Bougot reçoit pour moi, savoir de Fontaine, à l'échéance du 24 juin, et de tous les autres à la Saint-Martin.

Reçu toutes les années jusqu'à la Saint-Jean 1784 et la Saint-Martin 1783.

Total. . . . . 1169 liv.

FONDS DE MONTBARD

FONDS PATRIMONIAUX EN FRANC-ALLEU

1° Ma maison avec les jardins et les terrasses qui environnent les vieux murs de l'ancien château.

2° La maison du Petit-Fontenay où est ma bibliothèque et sur quoi je paye annuellement soixante et quinze livres de cens.

3° Mes écuries, remises et petit jardin qui en dépendent.

4° Mes orangeries.

5° L'emplacement des greniers à sel entre mes écuries

et le Petit-Fontenay, ce qui fait l'article 1er de mes revenus.

Il m'appartient un bâtiment où sont emplacés les sels, affermé par les fermiers généraux, cinq cents livres par an, qui doivent être payées par le receveur du grenier de Montbard à l'échéance du 1er janvier, ci. . . 500 liv.

Reçu toutes les années jusques et compris l'année 1786.

Il m'appartient deux étangs, l'un au-dessus du grand faubourg et l'autre au bas du petit faubourg de Montbard, dont j'estime le produit pour les deux, trois cents livres, ci. . . . . 300 liv.

Il m'appartient autour de l'étang de Saint-Michel un grand terrain planté de saules, de peupliers, avec trente-trois ou trente-quatre ouvrées de vigne, et un autre petit terrain au bas de la chaussée de cet étang, dont j'estime le produit cent livres, ci. . . . . 100 liv.

Il m'appartient une maison située au coin de la petite rue de Montbard, avec deux grandes granges, et une autre petite maison entre deux, dont j'estime le produit quatre cents livres, ci. . . . . 400 liv.

Il m'appartient un verger enclos, situé au Couard, que j'ai acheté de madame la Ve Gelez, et dont j'estime le produit cent livres, ci. . . . . 100 liv.

Il m'appartient un petit terrain le long et au-dessus des murs de ma seconde orangerie, dont j'estime le produit douze livres, ci. . . . . 12 liv.

Il m'appartient un jardin situé sur le bief du moulin de Montbard et enclos de murs de tous côtés, dont j'estime le produit cent livres, ci. . . . . 100 liv.

Il m'appartient un autre petit jardin situé le long du grand chemin, entre le jardin de mon frère, le chevalier de Buffon, et celui de la succession d'Aubenton, dont j'estime le produit cent livres, ci. . . . . 100 liv.

Il m'est dû, pour les cens cédés par M. Nadaut qui portent lods et ventes, la somme de neuf livres dix-huit sols trois deniers, dont l'échéance est au 11 novembre, sans compter ceux qu'on ne perçoit pas au nombre de quatre-vingt-onze articles, ci. . . . . 9 liv. 18 s. 3 d.

Reçu toutes les années jusqu'au 11 novembre 1782.

Il m'appartient . . . soitures de pré achetées de la succession d'Aubenton et situées au-dessus de la grande prairie de Montbard et au finage de Nogent, dont j'estime le produit cent vingt livres, ci. . . . . 120 liv.

Il m'appartient une maison située au coin de la rue Bourbereau de Montbard, occupée actuellement par Nicolas Blesseau, avec une grange attenant ladite maison, dont j'estime le produit trente livres, ci. . . . 30 liv.

FONDS DOMANIAUX

Il m'est dû, comme propriétaire d'un quart et d'un vingt-cinquième et comme engagiste du domaine du Roi 3/4 moins 1/25me, ce qui fait la totalité d'un droit d'éminage au 32me sur tous les grains qui se vendent aux marchés du jeudi et samedi, et aux foires de Montbard, lequel droit je fais percevoir par le nommé Nicolas Blesseau, et dont j'estime le produit annuel trois cents livres, ci. . . . . 300 liv.

Nota. Ce droit produisait ci-devant près de huit cents livres.

J'ai reçu le produit de cet éminage en grain jusqu'au 1er juillet 1786.

Il m'est dû, en qualité de seigneur engagiste du domaine du Roi à Montbard, une somme de deux cent soixante-dix livres par an, par les nommés Gautherot et Garnier, de Nogent, pour la ferme du petit domaine de Nogent, suivant le bail passé par-devant Guérard, notaire, le 16 juin 1775, et dont l'échéance est au 25 décembre, ci 270 liv.

Reçu toutes les années jusqu'en 1785, et savoir si le révérend père Ignace n'a pas reçu l'année 1786.

Il m'est dû, en qualité de seigneur engagiste de Montbard, trois cens, l'un de deux livres dix sols sur la plante au foulon que le sieur Malachin, chirurgien, a coutume de recevoir pour moi, le second sur les maisons qui sont situées entre la tour de l'Horloge et le pont, et qui est de une livre quinze sols, et le troisième de sept sols six deniers sur la dernière maison du petit faubourg de Montbard, habitée par le nommé Mouillot, taillandier, dont l'échéance est au 11 novembre.

Reçu toutes les années jusqu'au 11 novembre 1782.

Il m'est dû, par François Mercier et Jean Tripier le jeune, demeurant aux Arrans et à la métairie de Calais, une somme de soixante et douze livres par an pour le labourage des terres de la métairie Jacques d'Époisse, suivant le bail reçu par Guérard, notaire, au mois d'avril 1776, et dont l'échéance est au 11 novembre, ci. . . 72 liv.

Reçu toutes les années jusqu'au 11 novembre 1785.

Il m'est dû, par M. Humbert père, pour la ferme des droits seigneuriaux d'Arran, la somme de trois cent cinquante livres par an, suivant le bail passé devant Guérard, notaire à Montbard, au mois de juin 1776 et dont l'échéance est au 11 novembre, ci. . . . . 350 liv.

Reçu toutes les années jusqu'au 11 novembre 1776.

Il m'appartient environ dix soitures de pré dans une seule pièce qui fait enclos, appelée la Garande-du-Roi à Montbard, dont j'estime le produit deux cents livres, ci. . . . . 200 liv.

Il m'appartient une autre meilleure pièce de pré qui fait enclos et qui est dans une seule pièce d'environ dix soitures appelée le pré Bourgogne, dont j'estime le produit avec le regain trois cent soixante livres, ci. . 360 liv.

Il m'appartient cinq autres soitures et un tiers de pré dans le canton dit au Grand-Pré de Montbard, dont j'estime le produit cent vingt livres, ci. . . . . 120 liv.

Il m'appartient trois autres soitures de pré dans la grande prairie de Montbard, dont j'estime le produit soixante et dix livres, ci. . . . . 70 liv.

Il m'est dû, en qualité de seigneur engagiste du domaine de Montbard, un droit de huit sols huit deniers par an, par tous les marchands, artisans et tenant boutique, sous le nom de droit d'étalage, dont l'échéance est au 11 novembre, ci. . . . . 8 s. 8 d.

Reçu toutes les années, jusques et y compris l'année 1784.

Le four seigneurial de Montbard qui m'appartient a été pris par les nommés Nicolas Berthuot et Pierre Carré, son

beau-frère, à bail passé devant Guérard, notaire, à commencer du 1er mars 1785, pour trois, six ou neuf années, à raison de deux cents livres par an et payables par six mois, ci. . . . . 200 liv.
Semestre . . . . . 100 liv.

Reçu tous les termes jusqu'au 1er séptembre 1786.

J'ai affermé le sixième des dîmes qui m'appartiennent, comme seigneur engagiste de Montbard, à Nicolas Drouard, perruquier à Montbard, par bail passé devant Guérard, le 6 juillet 1785 et pour le cours de neuf années, la somme de cent quatre-vingts livres par chacun an, ci. 180 liv.

Il m'appartient, en qualité de seigneur engagiste de Montbard, quarante-deux ouvrées de vigne en une seule pièce située au Climat-du-Clou, que j'ai cédées à M. Guérard, notaire, à titre de cens, moyennant la somme annuelle de cinquante livres par an, payables au 11 novembre, par reconnaissance de ses services.

Il m'est dû, par René Farcy, meûnier de mon moulin de Poupenot à Montbard, une somme de mille cinquante livres par an, par bail reçu par Guérard, notaire, le 10 février 1773.

Il m'est dû, en qualité de seigneur engagiste de Montbard, par M. de Machureau, fermier des octrois de la porte Saint-Pierre à Dijon, la somme de cinq cent cinquante-deux livres dix sols, payables d'avance et par quartier de trois mois, pour la portion qui me revient sur lesdits octrois, le bail étant en tout de deux mille deux cent dix livres, dont il m'appartient le quart qui est de cinq cent cinquante-deux livres, ce qui fait par quartier cent trente-

huit livres deux sols six deniers, ci. 138 liv. 2 s. 6 d.

Reçu tous les quartiers jusques et compris le quartier de juillet 1786, après quoi on a cessé de payer.

FONDS PATRIMONIAUX EN DIVERS ENDROITS

Il m'appartient au finage d'Aigremont un canton de deux cents arpents de bois, dont il y a près de quatre-vingts arpents bons à couper aujourd'hui en 1787 et cent vingt autres arpents environ qui sont en broussailles et en glands nouvellement plantés, j'estime le produit de ce canton annuellement par feuilles à huit livres la feuille, ce qui fait six cents livres, ci. . . . . 600 liv.

Il m'appartient deux cantons de bois, l'un provenant de M. le comte de Brachet et l'autre de M. Vorle de Flavigny, dont le premier est de 32 arpents 52 perches, et le second de 2 arpents 1/2, et dont j'estime le produit par feuille à raison de quatre livres, ce qui fait à peu près huit cents livres par chacun an, ci. . . . . 800 liv.

Il m'appartient, au finage de Thouillon, 21 à 22 arpents de bois achetés du sieur Marillé et autres particuliers de Thouillon, dont j'estime la feuille à trois livres, ce qui fait soixante et six livres, ci. . . . . 66 liv.

Il m'appartient, au finage d'Étivez, deux journaux de terre que j'ai achetés pour en tirer de la mine de fer, et il m'appartient de même deux autres journaux de terre au finage de Villers et Montfort, dont j'ai ci-devant tiré de la mine de fer.

RENTES

Il m'est dû, sous le nom de mon fils, en qualité de gouverneur de Montbard, une rente viagère sur sa tête de quatre cent quatre-vingts livres par an, qui se paye par semestre, ci. . . . . 480 liv.

Reçu toutes les années, jusques et y compris les six premiers mois de 1786.

M. Perrin est chargé de ce recouvrement.

Il m'est dû par le roi une rente viagère sur ma tête et sur celle de mon fils de cinq mille six cents livres par an, payable par six mois, pour la maison que j'ai vendue à Sa Majesté, par contrat reçu par Doillot, notaire, rue Saint-Thomas-du-Louvre à Paris, auquel il faut s'adresser pour faire les quittances, ci. . . . . 5600 liv.

Le semestre est de deux mille huit cents livres, ci. . . . . 2800 liv.

Reçu tout, jusques et compris le 31 décembre 1786.

M. Lucas est chargé du recouvrement.

Il m'est dû, par les sieur et dame Chenau de Lauberdière, un principal de rente perpétuelle de trente mille livres et aux arrérages de quinze cents, sur quoi il faut déduire les impositions royales dont la première année est échue au 8 novembre 1784, par contrat passé devant Guérard, notaire à Montbard, ci. . . . . 1500 liv.

Reçu la première année, après quoi le sieur de Lauberdière a cessé ses payements par sa faillite.

Il m'est dû, par lesdits sieur et dame Chenau de Lauberdière, un autre principal de rente au capital de trente et un mille livres, aux arrérages de quinze cent cinquante livres, sur laquelle ils ont droit de retenir les impositions royales à commencer au 1er janvier 1784, et payables par semestre, suivant le contrat passé, à Paris, par-devant Boursier le jeune, notaire à Paris, rue de la Verrerie, ci. . . . . 1550 liv.

Cette rente n'a point été payée, attendu la faillite du sieur Lauberdière.

Il m'est dû une rente viagère sur le roi aux arrérages de six cent douze livres par an, payables par six mois, ce qui fait trois cent six livres.

Rente totale . . . . . 612 liv.

Semestre. 306

Reçu tous les semestres, jusques et y compris les six premiers mois 1786.

M. Lucas est chargé du recouvrement.

Il m'est dû une autre rente viagère de huit cents livres sur le roi, payables chaque année au 31 décembre, par six mois, ci. . . . . 800 liv.

Semestre 400

Reçu par le sieur Lucas, chargé du recouvrement de cette rente, les six derniers mois 1785.

Il m'est dû une rente perpétuelle sur la province de Bourgogne, au principal de quatre mille livres, aux arrérages de deux cents livres, sans retenue, dont l'échéance est au 1er décembre, et que je recevrai à ce terme dans cette année 1787.

Principal . . . . . 4000 liv.
Arrérages. 200

Le sieur Lucas sera chargé de ce recouvrement.

Il m'est dû, par M. de la Chapelle, commissaire général de la maison du Roi, une rente au principal de trente mille livres, aux arrérages de quinze cents livres sans retenue, par contrat passé devant Boursier le jeune, au mois de mars 1787. L'échéance de ladite rente de quinze cents livres est au 31 décembre, et comme elle est payable par six mois, j'en recevrai le premier terme au 30 juin de cette année 1787.

Principal. . . . . 30000 liv.
Arrérages. 1500
Semestre. 750

Le sieur Lucas sera chargé de ce recouvrement.

Il m'est dû, par M. Claude Moleur, prêtre dans l'évêché d'Autun, professeur d'humanités à Nolay, un principal de onze cent soixante et six livres treize sols huit deniers, aux arrérages de cinquante-huit livres six sols huit deniers, à l'échéance du 23 septembre.

Principal . . . . . 1166 liv. 13 s. 8 d.
Arrérages. 58 6 8

Reçu par les mains de M. Rigoley les deux années d'arrérages de cent seize livres treize sols quatre deniers, suivant quittance à la date du 1er septembre 1786, à l'échéance du 22 septembre prochain.

Remis par M. Duchemain, le 6 septembre 1786, la somme de . . . . . 116 liv. 13 s. 4 d.

Il m'est dû, par la succession de M. d'Aubenton, maire

de Montbard, une somme de deux mille sept cents livres en principal, aux arrérages de cent huit livres, à l'échéance du 24 décembre, par contrat reçu par Guérard, notaire, le 28 septembre 1776.

Principal. . . . . 2700 liv.
Arrérages. 108

Reçu l'année échue au 24 décembre 1784 par les mains du père Ignace.

Il m'est dû, par MM. Panckoucke et compagnie, cent exémplaires des tomes XVII et XVIII, in-12, des *Oiseaux*, et 1, 2 et suivants, des *Minéraux*.

Un capital de rente viagère sur le roi aux arrérages de six cent quatre-vingts livres, qui ont été réduits à six cent douze livres, ledit contrat passé par-devant Aubert, notaire à Paris, et dont les arrérages ont commencé à courir du 1er décembre 1778.

Reçu tous les termes échus jusques et compris le dernier semestre de 1783.

Un contrat au principal de huit cents livres de rente viagère sur le Roi, passé par-devant Boursier, notaire à Paris, en 1783, et dont les arrérages échoient au 31 décembre de chaque année.

APPOINTEMENTS

Les appointements de ma place d'intendant du Jardin et Cabinet du Roi sont de six mille livres et se payent par six mois chez M. Matagon, premier commis de MM. les administrateurs des domaines et bois de Paris.

Rente . . . . . 6000 liv.
Semestre 3000

Le sieur Lucas est chargé de ce recouvrement, et j'ai reçu jusqu'au 31 décembre 1786.

SUPPLÉMENT D'APPOINTEMENTS

Il m'a été accordé par le Roi, après trente-cinq ans de service, une somme de trois mille livres, en supplément de mes appointements, par une ordonnance sur le trésor royal, dont il faut tous les ans solliciter l'expédition, ci . . . . . 3000 liv.

Reçu toutes les années jusques et compris le 31 décembre 1786.

PENSIONS

Il m'a été accordé par le Roi une pension de six mille livres dont quatre mille sont reversibles à mon fils, et qui me sont payées au trésor royal, ci. . . . . 6000 liv.

Reçu toutes les années jusques et compris le 31 décembre 1786.

Le sieur Lucas est chargé de ce recouvrement.

J'ai une pension, en qualité de trésorier de l'Académie des sciences, de trois mille livres par an, ci. . 3000 liv.

Reçu toutes les années jusques et compris le 31 décembre 1785. Ainsi l'année 1786 m'est due.

Le Roi a eu la bonté de m'accorder sur sa cassette une pension de huit cents livres par an, laquelle se paye d'avance et par quartier de deux cents livres chacun, ci. . . . . 800 liv.

Quartier. . . . . 200 liv.

Reçu toutes les années jusques et compris le quartier d'octobre 1786.

Le roi m'a accordé une gratification annuelle de quatre mille livres sur la caisse du commerce, et qui se paye chez M. de l'Étang, par six mois, sur ma simple quittance, ci. . . . . 4000 liv.

Semestre. . . . . 2000 liv.

Reçu tous les semestres jusques et compris le 31 décembre 1786.

CRÉANCES

Il m'est dû par le Roi la somme de quatre-vingt-dix mille deux cent dix-neuf livres quinze sols cinq deniers, pour mon remboursement des avances que j'ai faites pendant l'année 1785, pour les constructions de bâtiments et de murs, tant à l'intérieur du Jardin qu'à l'extérieur, pour l'ouverture et le prolongement de la rue qui communique du faubourg Saint-Victor au quai Saint-Bernard, suivant les mémoires et pièces justificatives présentés à M. le baron de Breteuil et à M. de la Chapelle, le ... janvier 1786, pour obtenir une ordonnance de cette somme de. . . . . 90219 liv. 15 s. 5 d.

Il m'est dû par le Roi une somme de quatre-vingt-onze mille cinq cent six livres sept sols trois deniers pour mon remboursement des avances que j'ai faites pendant l'année 1785, pour mouvement de terre et culture du Jardin, et pour l'entretien du Cabinet, ainsi que pour les appointements et gages des gens qui y sont attachés, suivant les mémoires et pièces justificatives remises à M. de la Chapelle, le ... janvier 1786, pour obtenir une ordonnance de remboursement de cette somme de 91500 liv. 7 s. 3 d.

Il m'est dû par le Roi une somme de soixante et quinze mille sept cent soixante et dix livres sept sols que j'ai avancée pour la culture du Jardin et l'entretien du Cabinet du Roi pendant l'année 1786 et dont j'ai remis l'état, ainsi que les pièces justificatives de dépenses, à M. le baron de Breteuil, qui m'a fait expédier une ordonnance de cette somme au mois de mars 1787 pour en être payé au trésor royal, ci. . . . . 75770 liv. 7 s.

Il m'est dû par le Roi, pour constructions de maçonnerie et de serrurerie faites au Jardin du Roi pendant l'année 1786, la somme de quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt-huit livres cinq sols deux deniers, dont j'ai acquitté et soldé les mémoires de dépenses, et que j'ai envoyés, avec l'original de l'état, par M. Verniquet, le 7 janvier 1788, à M. de la Chapelle, pour obtenir une ordonnance du remboursement de cette somme de . . . . . 95588 liv. 5 s. 2 d.

Il m'est dû par le roi une somme quarante et un mille quatre cent trente livres dix-huit sols neuf deniers, que j'ai avancée pour l'entretien du Jardin et Cabinet du Roi

pendant l'année 1786, et dont j'ai remis l'état, ainsi que les pièces justificatives, à M. de la Chapelle, le 12 mai 1787, ci. . . . . 11430 liv. 18 s. 9 d.

Il me reste dû, sur les fonds des carrières, la somme de dix-sept mille quatre cent trente-sept livres onze sols huit deniers, à compte de laquelle M. de Crosne a expédié une ordonnance de dix mille livres qui doit être payée le quinze avril 1787, ci. . . . . 17437 liv. 11 s. 8 d.

Il m'est dû par le Roi une somme de quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingts livres que j'ai avancée pour les nouvelles constructions et acquisitions pendant les six premiers mois de l'année 1787, dont j'ai envoyé l'état de la dépense, ainsi que les pièces justificatives, à M. de la Chapelle, le 3 août, pour obtenir une ordonnance de remboursement, ci. . . . . 92380 liv.

Sur ces différentes sommes, je n'ai reçu jusqu'à ce jour qu'un à-compte de cent quatre-vingt-quatorze mille six cent trente-sept livres dix-huit sols huit deniers. Faire observer à M. de Breteuil que le Jardin du Roi pourrait souffrir du retard apporté dans les remboursements.

Il m'est dû par la compagnie qui a entrepris la carte de la France une somme de seize cents livres que j'ai avancée pour cette entreprise, suivant la quittance qui m'a été fournie par M. de Cassini de Thury et de Borda, ci 1600 liv.

Plus, il m'est dû par la même compagnie une somme de deux cent cinquante livres pour le même emploi de la confection de la carte, suivant la quittance de M. de Borda, ci. . . . . 250 liv.

En tout. 1850

C'est actuellement MM. de Cassini de Thury et Perronet qui sont chargés de cette affaire. Payé entre les mains de M. Capitaine, et suivant la quittance de MM. les directeurs, le 10 mars 1786, la somme de cinq cent cinquante livres, ce qui, joint à celle de mil huit cent cinquante livres fournie précédemment, fait en tout la somme de deux mille quatre cents livres pour mon intérêt d'un cinquantième dans l'entreprise de la carte de la France, ci. 2400 liv.

Il m'est dû, par MM. Leschevin et autres associés de la compagnie de l'épurement du charbon de terre, une somme de douze mille livres que je leur ai prêtée et qui doit m'être remboursée dans quatre ans, c'est-à-dire au 19 décembre 1785, ci. . . . . 1200 liv.

Le 2 mars 1783, j'ai consenti que ces 12000 livres qui me sont dues par MM. Leschevin et de la Chapelle ne me seraient payées qu'au 19 décembre 1789, c'est-à-dire quatre ans plus tard que l'échéance de leur billet de promesse.

De plus, ayant cédé par acte du 10 avril 1784 les dix sols que j'avais dans la société d'épurement et pour lesquels j'avais fourni une somme de vingt-six mille deux cent soixante et quinze livres, ladite compagnie s'est obligée, par le même acte sous seing privé, avec promesse d'en passer acte par-devant notaire, de me rembourser lesdits 27275 livres après que la compagnie sera remplie de ses avances de douze cent mille livres.

II

LIVRE MANUEL CONTENANT LES CHARGES ANNUELLES

TANT POUR LES GAGES DE MES DOMESTIQUES QUE POUR LES REDEVANCES ET RENTES, IMPOTS, ETC.

Année 1787

Mademoiselle Madeleine Blesseau est entrée à mon service au 1er mai 1769 en qualité de femme de charge de ma maison.

Je lui donne actuellement, en 1787, six cents livres de gages, ci. . . . . 600 liv.

Payé toutes les années de ses gages jusques et compris l'année dernière, 1786.

Le 28 mars 1787, payé à mademoiselle Blesseau la somme de trois cents livres à compte de cette année courante 1787.

J'ai donné à M. Guillebert deux mille livres de gratification lorsqu'il a quitté mon fils, et je lui ai fait en même temps une pension pendant sa vie de six cents livres, ci. . . . . 600 liv.

Payé à M. Guillebert toutes les années, par six mois, jusques et compris l'année dernière 1786.

Je donne au nommé Thévenot, garde de mes bois et terres à Quincy, la somme de cent vingt livres de gages par chacun an, ci. . . . . 120 liv.

Payé les gages à Thévenot jusqu'au 1er juin 1786.

Je donne à Vallerant, cuisinier de ma maison, la somme de cinq cents livres de gages par an et trente livres de blanchissage par an, en tout cinq cent trente livres, ci. . . . . 530 liv.

Payé toutes les années jusques et compris l'année dernière 1786.

Je donne à Marianne Mouillot, première fille de cuisine, la somme de cent cinquante livres de gages, à commencer du 5 mars 1786, et trente livres de blanchissage, ci. 180 liv.

Tous comptes arrêtés avec Marianne, elle m'a prié de garder son argent pour un an. Il lui sera dû deux cent cinquante livres au 5 mars 1788, sans compter son année courante qui écherra le même temps.

Je donne à Hugues Seillé, premier garde de mes bois de Montbard, la somme de cent vingt livres de gages par an, ci. . . . . 120 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 1er juin 1786.

Edme Allouy est entré à mon service en qualité de garde de mes bois de Lucenay à raison de vingt-quatre livres par an, à commencer du 1er février, ci. . 24 liv.

Payé pour l'année 1783 jusqu'au 1er février 1784.

Payé l'année 1784 au mois de janvier 1785.

Je donne à Pierre Brocard, frotteur de ma maison de Montbard, trois cent trente-six livres par an, tant pour gages que pour nourriture et habit, ce qui fait quatre-vingt-quatre livres par quartier de trois mois, ci. 336 liv.

Payé à Brocard toutes ses années jusqu'au 7 janvier 1787.

Je donne à Jean Testard, garde de mes bois au Petit-

Jailli, la somme de quatre-vingts livres de gages par an, ci. . . . . 80 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 2 juillet 1786.

Je donne à François Moire, mon cocher à Montbard, la somme de deux cent soixante et douze livres de gages et de nourriture, ce qui fait soixante-huit livres par quartier de trois mois, ci. . . . . 272 liv.

Payé tous les quartiers jusques et compris le 8 février 1787.

Je donne à Claudine Gaveau, seconde fille de cuisine, la somme de cent trente livres par an, tant pour gages que pour blanchissage, ci. . . . . 130 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 1er novembre 1786.

Edme Bergeret, garde de mes bois à Buffon, a reçu du révérend père Ignace cinquante-trois livres, échues du 3 décembre 1785, plus cinquante livres pour les six mois qui écherront au 3 juin 1786.

Je dois à Laborrey, mon premier laquais, la somme de deux cent vingt-quatre livres, plus, à commencer du 20 mars 1787, je lui donne deux cent cinquante livres de gages et vingt-quatre livres de blanchissage, ce qui fait en tout deux cent soixante-quatorze livres, ci. . 274 liv.

Je donne à Vincent Limer, mon second laquais, la somme de cent cinquante livres de gages par an et vingt-quatre de blanchissage, ce qui fait en tout cent soixante-quatorze livres, à partir du 12 mars 1787, ci. . 174 liv.

Je donne à Edme Coquille, d'Arran, garde de mes bois d'Arran, la somme de cent livres, à commencer du 15 mai 1786.

Je donne à Edmée Heurtey, ancienne femme de chambre de madame de Buffon, une pension de deux cent vingt-cinq livres, qui échoit au 1er novembre, ci. . . 225 liv.

Payé toutes les années de cette pension jusqu'au 1er novembre 1786.

Je dois au révérend père Ignace Bougot une pension par forme d'aumône de huit cents livres, payable par six mois, ci. . . . . 800 liv.

Payé toutes les années de ladite pension jusqu'au 1er octobre 1786.

Je donne, par aumône, au maître d'école, à la fabrique et aux pauvres de ma terre de Buffon une somme de cent livres par an, ci. . . . . 100 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 31 décembre 1786.

Je dois à M. et à madame d'Aubenton le jeune une rente viagère sur leurs deux têtes, aux arrérages de mille livres, par contrat reçu par Boursier le jeune, notaire à Paris, qui commenceront à courir du 6 avril 1784, ci. . . . . 1000 liv.

M. d'Aubenton étant décédé, ladite rente viagère appartient à madame sa veuve seule.

Payé toutes les années jusqu'au 6 avril 1787.

Je dois à mademoiselle de Saint-Belin de Bielle une rente viagère de cent-cinquante livres, qui échoit au 7 février, ci. . . . . 150 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 7 février 1787.

Je dois à mademoiselle de Saint-Belin de Bielle une autre rente viagère de neuf cents livres, payable par six mois, ci. . . . . 900 liv.

Payé toutes les années jusqu'au semestre échu le 23 octobre 1786.

Je dois aux Bénédictins de Moutier-Saint-Jean une redevance annuelle de cent-quarante livres, sur le four de Saint-Thomas de Montbard, ci. . . . . 140 liv.

Payé toutes les années jusqu'au 31 décembre 1785.

Et le P. Ignace doit payer l'année 1786.

Je dois aux religieux de l'Abbaye de Fontenay une redevance en grain, abonnée à cent-vingt livres et affectée sur le domaine du Roi à Montbard, ci. . . . 120 liv.

Payé toutes les années jusques et compris l'année 1785.

Savoir de M. Guérard s'il a payé l'année 1786.

Je dois à l'abbé de Fontenay un cens de soixante-quinze livres par an, affecté sur ma maison du Petit-Fontenay, ci. . . . . 75 liv.

Payé toutes les années jusques et compris l'année 1786.

Je dois aux religieux d'Époisse, près de Dijon, une redevance d'un muid de vin abonnée à douze livres par an, affectée sur le domaine du Roi à Montbard, ci. . 12 liv.

Je dois au Roi un cens de treize livres par an, à l'échéance du 7 août, ledit cens affecté sur une portion du vieux château de Montbard, ci. . . . . 13 liv.

Payé au sieur Beudot toutes les années jusques et compris celle qui est échue le 7 août 1786.

Je dois une redevance annuelle au domaine du Roi de sept cent quarante livres seize sous huit deniers, pour le délaissement qui m'a été fait à perpétuité des bois d'Arran, Comevitier et la Brosse, ci. . . 740 liv. 16 s. 8 d.

Payé toutes les années jusques et compris l'année 1785,

entre les mains du sieur Mallot, receveur à Avalon.

Payé mes sept cent quarante livres seize sous huit deniers, pour l'année échue le 7 octobre 1786, entre les mains de M. Le Madre, qui s'est chargé de les faire tenir à M. Mallot, à Avalon.

Je dois au domaine du Roi une autre redevance de sept cents livres, affectée sur le domaine de Montbard, ci. . . . . 700 liv.

Payé jusqu'au 19 avril, époque de l'échéance, ladite redevance.

Je dois au révérend père Ignace Bougot, vicaire desservant la paroisse de Buffon, pour sa portion congrue, la somme de deux cent cinquante livres par an, à commencer du 9 février 1779, ci. . . . . 250 liv.

Payé au père Ignace, toutes les années jusques et compris l'année 1786.

Savoir s'il n'a pas reçu aussi l'année 1786.

Je dois à M. du Corail une somme de quatre mille livres pour restant de l'acquisition de son fief de Quincy; il m'a prié de garder cette somme ou de la placer sur la province de Bourgogne; les arrérages sont de deux cents livres, et l'échéance de la première année est au... 1787, ci . . . . . 200 liv.

Je dois à mademoiselle du Corail pour sa portion dans le fief de Quincy, dont j'ai fait l'acquisition, la somme de huit mille cinq cents livres, dont la rente est de quatre cent vingt-cinq livres à l'échéance du.... 1787, ci. . 425 liv.

Je donne à mon fils quatre mille cinq cents livres par quartier, ce qui fait dix-huit mille livres par an, et de

plus je lui donne onze mille livres en un seul payement au commencement de chaque année, et madame la marquise de Cartera lui donne deux mille livres par chacun an et par quartier, ce qui fait en tout trente et une mille livres, ci. . . . . 31000 liv.

Payé à mon fils tous les quartiers et les onze mille livres, jusques au 7 février; ainsi le premier quartier écherra le 7 mai 1787.

DETTES COURANTES

1° Au 10 septembre 1788, il faudra payer à M. Verniquet la somme de trois mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 3000 liv.

2° Au 1er avril 1788, il faudra payer à M. Paquerie, maître peintre, la somme de seize cent trente-neuf livres seize sols, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 1639 liv. 16 s.

Au 1er août 1788, il faudra payer à M. Paquerie, maître peintre, la somme de deux mille six cent trente et une livres, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 2631 liv.

Au 1er décembre 1788, il faudra payer à M. Paquerie, maître peintre, la somme de mille cinquante-six livres neuf sols neuf deniers, suivant la reconnaissance que je lui ai donnée, ci. . . . . 1056 liv. 9 s. 9 d.

Au 1er septembre 1788, il faudra payer à M. Damas, maître menuisier, la somme de cinq mille quatre cent

quatre-vingt-onze livres deux sols huit deniers, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 5491 liv. 2 s. 8 d.

Au 1er octobre de l'année 1788, il faudra payer au sieur Jérôme, maître vitrier, la somme de quinze cents livres, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 1500 liv.

Au 1er octobre de l'année 1788, il faudra payer au sieur Gaudelet, maître couvreur, la somme de quatorze cent quinze livres dix-neuf sols un denier, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. 1415 liv. 19 s. 1 d.

Au 30 novembre de la présente année 1787, il faudra payer à M. Mertrud, la somme de mille livres, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . 1000 liv.

A la fin de juin de l'année prochaine 1788, il faudra payer au sieur Tirel, maître charpentier, la somme de trois mille livres, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 3000 liv.

A la fin de décembre de l'année prochaine 1788, il faudra payer au même sieur Tirel, maître charpentier, la somme de trois mille trois cent quatre-vingt-douze livres six sols cinq deniers, suivant la reconnaissance que je lui en ai donnée, ci. . . . . 3392 liv. 6 s. 5 d.

Au courant de février 1788, il faudra payer à M. Mille la somme de deux mille huit cent vingt-sept livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 2827 liv.

Au courant de mars 1788, il faudra payer à M. Mille la somme de trois mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 3000 liv.

Au courant d'avril 1788, il faudra payer au même M. Mille la somme de trois mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 3000 liv.

Au courant de mai prochain 1788, il faudra payer au même M. Mille la somme de trois mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 3000 liv.

Au 1er septembre 1789, il faudra payer à M. le chevalier de Saint-Belin, mon beau-frère, les sommes ci-après :

1° Celle de cinq mille quatre cent quarante-huit livres par mon premier billet, ci. . . . . 5448 liv.

2° Celle de deux mille six cent quarante livres par mon second billet, ci. . . . . 2640 liv.

3° Celle de deux mille deux cents livres par mon troisième billet, ci. . . . . 2200 liv.

Au 1er mars fixe 1788, il faudra payer à M. Humbert ou à son ordre la somme de dix-huit mille trois cent soixante-huit livres dix-huit sols, suivant le billet passé à son ordre, ci . . . . . 18,368 liv. 18 s. 9 d.

Au 6 septembre 1789 fixe, il faudra payer à M. le chevalier de Saint-Belin deux billets que j'ai passés à son ordre.

Dont le premier est de deux mille huit cent soixante-huit livres, ci . . . . . 2868 liv.

Et le second de deux mille six cent dix livres, ci. 2610

Fin de mai 1788, il faudra payer à M. Panckoucke la somme de dix mille livres, suivant mon billet. 10000 liv.

Fin de juin de la même année, il faudra payer au même M. Panckoucke dix mille livres, suivant mon billet, ci. . . . . 10000 liv.

Fin de juillet 1788, il faudra payer au même la somme de dix mille livres, suivant mon billet, ci. . 10000 liv.

Le 10 octobre 1790, il faudra payer à M. le chevalier de Saint-Belin la somme de dix mille sept cent cinquante livres, suivant mon billet, ci. . . . . 10750 liv.

Le 11 novembre 1788, il faudra payer à M. de Lacépède la somme de deux mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 2000 liv.

A la fin de novembre 1788, il faudra payer à M. Mertrud la somme de mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 1000 liv.

Au 16 juin 1789, il faudra payer à M. Verniquet la somme de trente mille livres, suivant le billet que je lui ai fait, ci. . . . . 30000 liv.

Au 16 décembre 1788, il faudra payer à M. Verniquet, la somme de sept cent cinquante livres, suivant le billet que je lui ai fait, ci. . . . . 750 liv.

Au 16 juin 1789, il faudra payer à M. Verniquet la somme de sept cent cinquante livres, suivant le billet que je lui ai fait, ci. . . . . 750 liv.

Au 20 février 1789, il faudra payer à M. Verniquet la somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . 2998 liv.

Il faudra payer au dernier février 1789, à M. Gaudelet, maître couvreur, la somme de trois mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 3000 liv.

Il faudra payer au même M. Gaudelet, au dernier août 1789, la somme de trois mille cent six livres neuf sols, suivant ma reconnaissance, ci. . . 3106 liv. 9 s.

Courant de mars 1789, il faudra payer à M. Damas, maître menuisier, la somme de cinq mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 5000 liv.

Courant de septembre 1789, il faudra payer à M. Damas, maître menuisier, la somme de six mille deux cent trois livres quatre sols huit deniers, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 6203 liv. 4 s. 8 d.

Il faudra payer à M. Connetable, maître carreleur, dans le courant de mars 1789, la somme de mille livres, suivant ma reconnaissance, ci. . . . . 1000 liv.

Dans le courant de septembre 1789, il faudra payer au même sieur Connetable la somme de mille douze livres cinq sols, suivant ma reconnaissance, ci. 1012 liv. 5 s.

FUNÉRAILLES DE BUFFON

EMBAUMEMENT DU CORPS — SON EXPOSITION PUBLIQUE
SERVICE FUNÈBRE
TRANSPORT A MONTBARD — QUITTANCE DES CHIRURGIENS
GARDE-MALADE — PRÊTRES
OFFICIERS — EMPLOYÉS ET FOURNISSEURS
CURIEUX DÉTAILS

(Voyez la note de la page 63.)

I

Je soussigné, chirurgien en chef en survivance des maisons de l'hôpital général, et membre du collége et de l'Académie royale de chirurgie, reconnais avoir reçu de M. Lucas la somme de mille livres pour l'ouverture du corps de feu M. le comte de Buffon, embaumement, dépenses des aromats (*sic*), frais particuliers et honoraires, dont quittance, à Paris, ce 24 avril 1788.

GIRARDEAU.

II

Du 17 avril 1788. Fourni par Farcy, maître plombier fontainier, à Paris, y demeurant rue Gallande, place Maubert, un très-grand cercueil de plomb neuf soudé dedans et dessus dans tout son pourtour pour mettre le corps de

feu messire Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, seigneur de Montbard, marquis de Rougement, vicomte de Quincy, seigneur de la Mairie, les Harans, les Berges et autres lieux; intendant du Jardin et des cabinets d'histoire naturelle du Roi; l'un des quarante de l'Académie française, trésorier perpétuel de l'Académie royale des sciences, membre des académies de Berlin, de Londres, de Saint-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, de Florence, d'Édimbourg, de Philadelphie, de Dijon, etc., etc., décédé en l'hôtel de l'Intendance du Jardin du Roi, la nuit du 15 au 16 dudit mois, à minuit quarante minutes, âgé de quatre-vingts ans sept mois huit jours, présenté en l'église de Saint-Médard, sa paroisse, et transporté en sa terre de Montbard : ledit cercueil pour prix et somme de. . . . . 300 liv.

Fourni deux épitaphes de cuivre sur lesquelles sont gravés tous ses noms et qualités, pour ce. 36

Plus fourni une boîte quarrée de plomb toute soudée pour mettre les entrailles, pour ce. . . 60

Pour un droit dû à la communauté des maîtres plombiers de Paris, établi par arrêt du conseil le 17 mai 1745, de. 24

Total. . . . 420 liv.

J'ai reçu des mains de M. Lucas la somme de trois cent soixante-douze livres pour le montant dudit mémoire, à quoi je me suis modéré, dont quittance et solde, à Paris, ce trente avril mil sept cent quatre-vingt-huit.

FARCY.

III

Mémoire du coffre fourni pour le convoi de M. le comte de Buffon, par Hainault, maître layetier, rue Gallande.

Ledit coffre en sapin. . . . . 21 liv.

Je soussigné reconnais avoir reçu le montant ci-dessus de monsieur Lucas, à Paris, ce 26 avril 1788.

HAINAULT.

IV

Mémoire d'ouvrage de serrurerie fait et fourni pour M. le comte de Buffon.

Savoir :

Du 18 avril 1788, avoir ferré le bois du cercueil, avoir fait et fourni trois équerres doubles portant chacun trois pieds et demi de long, les avoir posés pour supporter le fond, fixés avec clous. . . . . 7 liv. 4 s.

Plus, pour fixer les encoignures des bouts, les côtés et le dessus de ladite caisse, avoir fourni 24 équerres de 6 pouces chaque branche, les avoir posés en place avec clous, pour ce. . . . . 12 »

Plus, pour donner facilité à la porter, avoir

fourni six fortes poignées à talon garnies, chacune de deux lacés à écrou, rondelle et roget, posé en place, pour ce.	12	»
Plus, avoir fait et fourni 12 anneaux pour passer les cordes, les dits, garnis chacun d'un fort tire-fond à double vis, les avoir posés en place.	14	8
Total. . . .	45 liv.	12 s.

Reçu comptant, de M. Lucas, le montant du présent mémoire, ce premier mai 1788.

MILLE.

V

J'ai reçu de M. Lucas la somme de soixante-douze livres pour vingt jours et nuits de garde auprès de monsieur le comte de Buffon au Jardin du Roi. Plus mond. sieur Lucas m'a remis, suivant l'usage, un drap, un mouchoir et un bonnet de coton qui étaient autour de feu M. le comte de Buffon à son décès.

A Paris, ce dix-neuf avril 1788.

Femme VIVILLE, garde-malade.

VI

Du 18 avril 1788.

Le convoi et transport de messire Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, seigneur de Montbard, marquis de Rougemont, vicomte de Quincy, seigneur de la Mairie, les Harans, les Berges et autres lieux, intendant du Jardin et des cabinets d'histoire naturelle du Roi, l'un des quarante de l'Académie française, trésorier perpétuel de l'Académie royale des sciences, membre des académies de Berlin, de Londres, de Saint-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, de Florence, d'Édimbourg, de Philadelphie, de Dijon, etc., etc., décédé en l'hôtel de l'Intendance du Jardin du Roi, présenté à Saint-Médard, sa paroisse, et de suite transporté en sa terre de Montbard, où il est inhumé.

3000 billets grande forme.	300 liv.
Une couronne et son carreau de velours.	12
Trois estrades dans la pièce du dépôt. .	36
1 dais de velours à crépine d'argent. .	30
1 petit carreau de velours pour recevoir l'épée.	2
Tenture de la pièce de dépôt.	96
1 parement de velours à la tête du corps.	4
6 carreaux de drap aux pieds du corps.	6

Tentures du salon pour y recevoir les personnes invitées.	120
96 plaques dans les pièces tendues. . .	48
6 douzaines de chaises de deuil dans les dites pièces.	54
Tenture de la face du vestibule avec une conduite dans l'escalier jusqu'au premier.	84
24 plaques dans l'escalier.	12
Tenture de la grille d'entrée.	72
Trois estrades à Saint-Médard.	36
Un dais de velours à crépine d'argent. .	30
Couvertures des hautes et basses stalles.	72
24 carreaux dans les stalles	12
Tenture du chœur et du sanctuaire. . .	150
Tenture du pourtour de la nef et des pilliers.	150
12 douzaines de chaises de deuil. . . .	108
Parterre sous les chaises.	36
6 douzaines de carreaux.	36
Couvertures des basses œuvres, chaire et pupitre.	48
Tenture du portail de Saint-Médard. .	60
Tenture de la grille d'entrée.	72
Honoraire de l'officier, et pour l'ordre du convoi, 6 commis qui ont été jusqu'à la barrière.	60
20 pieux pour élever la tenture de la maison et de la grille de l'église,	

à 1 liv. 4 s.	24	
Un grand parement d'autel de velours herminé.	30	
Un poêle de velours herminé pour le transport.	30	
Un grand corbillard.	30	
4 voitures de suite drapées.	72	
1 ais à aplomb.	1	
14 chevaux, tant sur le corbillard que sur les quatre voitures.	126	
14 caparaçons à moire d'argent.	126	
Permission de l'archevêché.	3	
Payé au garçon d'attelage. . . , ...	3	
Voiture de l'officier qui a conduit le corps jusqu'à Villejuif.	9	
Pour-boire des cochers et postillons. .	7	4 s.
2 manteaux à queue.	12	
4 manteaux d'officier.	10	
2 habits d'officier.	4	
19 habits de domestiques, compris les cochers, postillons et garçons d'attelage.	28	10
2 manteaux à queue qui ont servi à Montbard à 6 liv. chaque par jour, 5 jours.	60	
Plus les soins et peines du juré crieur et des six commis qui ont fait la conduite jusqu'à Villejuif.	mémoire.	
Gratification des employés aux man-		

teaux, des tendeurs, forts et porteurs de billets.	12	»
Total ci. . . .	2333 liv.	14 s.

Je soussigné, directeur du bureau des jurés crieurs, reconnais avoir reçu de monsieur Lucas la somme de deux mille cent soixante-dix-sept livres, à laquelle la compagnie s'est restreinte pour les objets de deuil, contenus aux autres parts. Dont quittance, à Paris, le 19 avril 1788.

FAGNARD.

VII

Mémoire pour le convoi et enterrement de monsieur le comte de Buffon.

M. le curé.	48 liv.	
Messieurs les vicaires.	24	
60 ecclésiastiques.	60	
Pour l'augmentation des honoraires de 15 ecclésiastiques de la paroisse. . . .	30	
Chantres, 4 serpents, 36 enfants de chœur, croix et bénitier	25	10 s.
Pour la veille de trois jours et deux nuits.	18	
Confesseur.	12	
Ornements et argenterie de l'autel et du corps.	74	
Double sonnerie et demie des six cloches.	100	

Fosse dans l'église.	36	
Argenterie de veille.	24	
Pour 4 bedeaux, 4 suisses et 12 porteurs.	66	10
Cinq douzaines d'enfants et les maîtres. .	36	
Faux bourdon.	4	
Pour éviter l'importunité des demandes des bedeaux, suisses, sonneurs et autres.	24	
Pour les trois porteurs des guidons des confréries.	9	
Maître de cérémonie.	3	
Pour les peines et soins du convoi. . . .	24	
A M. le vicaire pour le transport.	12	
Aux bedeaux et aux suisses pour le transport.	15	
Total. . . .	645 liv.	»

Je soussigné reconnais avoir reçu de monsieur Lucas la somme de six cent quarante-cinq livres, montant du présent mémoire pour les frais funéraires de monsieur le comte de Buffon. Dont quittance, à Paris, ce vingt-trois avril mil sept cent quatre-vingt-huit.

LE COMTE, prêtre.

VIII

Mémoire de la cire fournie pour le luminaire de monsieur le comte de Buffon, par Peny, marchand épicier.

Du 18 *avril* 1788.

24 liv. bougies à 3 liv.	72 liv.
6 cierges d'une liv. pour la veille. . . .	6
12 autres id. pour le corps. . . .	12
36 autres de 2 liv. autour du corps. . . .	72
24 autres id. sur l'autel.	48
59 autres d'une liv. pour le clergé. . . .	59
1 autre pour M. le curé, de.	2
1 autre pour M. le vicaire, de.	1 liv. 1/2
10 autres d'une liv. pour les œuvres. . .	10
36 autres d'un quarteron.	9
Total de la cire ou cierges. . . .	291 liv. 1/2
à raison de 42 s. la livre, font. .	532 liv. 19 s.
Plus 150 flambeaux de 2 l. à 20 s. la liv.	300
Total général. . . .	832 liv. 19 s.

J'ai reçu de monsieur Lucas la somme de huit cent trente-deux livres dix-neuf sols pour le montant du présent mémoire. A Paris, ce 19 avril 1788.

PENY.

IX

Mémoire des chapeaux et épées fournis à loyer pour le convoi de monsieur le comte de Buffon.

Savoir :

4 épées pour les officiers en manteaux, à 1 liv. 4 s. chaque.	4 liv.	16 s.
1 pour poser sur le corps.	1	4
13 chapeaux pour les officiers, domestiques, cochers et postillons, à 15 s. chaque.	9	15
Total. . . .	15 liv.	15 s.

Je soussigné reconnais avoir reçu de M. . . . . la somme de quinze livres quinze sols montant du mémoire ci-dessus, dont quittance à Paris le 20 avril 1788.

SAUNIER.

X

Je soussigné reconnais avoir reçu de monsieur Lucas la somme de vingt-quatre livres à titre de gratification pour avoir surveillé à l'ordre et à la conduite du convoi de feu monsieur le comte de Buffon, intendant du Jardin et du Cabinet du Roi. A Paris, le 19 avril 1788.

FAGNARD,
Directeur du bureau des jurés crieurs.

XI

J'ai reçu de monsieur Lucas la somme de soixante-douze livres pour gratification que monsieur de Buffon a bien voulu faire donner aux cavaliers, adjudants, fourriers et soldats de la garde de Paris qui ont fait le service au convoi de M. son père.

A Paris, ce 22 avril 1788.

V. DE RAYMOND,
Major de la garde de Paris.

XII

Du 24 avril, remis à monsieur le chevalier Guyllotte la somme de vingt-quatre francs pour la gratification accordée par monsieur de Buffon aux cavaliers de maréchaussée à cause d'un service extraordinaire le jour du convoi de M. le comte de Buffon.

LUCAS.

XIII

Du 20 *avril* 1788.

Donné aux six garçons jardiniers du Jardin du Roi ensemble une petite gratification de dix-huit livres pour

avoir suivi le corps de monsieur le comte de Buffon aux flambeaux, jusqu'à Villejuif.

LUCAS,

Ayant charge de M. le comte de Buffon fils.

XIV

Postes de Paris, chevaux.	8 liv.	10 s.
Le postillon a attendu.	2	2
La Cour de France, poste et demie. . . .	6	
Essonne, poste et demie.	6	
Ponthierry, poste.	4	
Chailly, poste et demie.	6	
Fontainebleau, poste et demie.	6	
Moret, poste et demie.	6	
Fossard, poste.	4	
Villeneuve-la-Guiard, poste et demie. . .	6	
Pont, poste et demie.	6	
Sens, poste et demie.	6	
Villeneuve-le-Roi, poste et demie. . . .	6	
Villevallier, poste	4	
A Joigny, poste.	4	
A Senan, deux postes.	8	
A Saint-Florentin, 3 chevaux et le postillon, poste et demie.	6	15
A Flogny, poste et demie	6	
A Tonnerre, poste et demie.	6	
A Ancy-le-Franc, deux postes.	8	

A Montbard, trois postes.	12	
Pour le coucher à Joigny.	7	4
De l'eau sur les roues à deux fois. . . .	»	10
Total. . . .	124 liv.	9 s.

Payé à mademoiselle Blesseau ladite somme de 124 liv. 9 s. pour son voyage.

LUCAS,

Ayant charge de M. le comte de Buffon fils.

Ce 24 avril 1788.

XV

Mémoire des réparations faites pour le compte de monsieur le comte de Buffon, le 16 avril 1788.

Au cabriolet du révérend père capucin, démonté un faux train, mis deux pièces de cuir noir neuf cousus et brédy, reposé en place à la sous-ventrière, allongé de douze et rebrédy la dossière à l'harnais; accommodé les trains, mis deux pièces de cuir à chaque, cousu à plusieurs endroits, mis deux en chapeau de cuir à boucles de l'avalloire, une pièce de cuir à un recullement et recousu à plusieurs endroits, mis des en chapeau aux boucletaux, levé les panneaux de la sellette, mis deux courroies de cuir neuf, recousu lesdits harnais à plusieurs endroits. 4 liv.

Plus levé un marche-pied de la berline verte,

fait refaire une patte d'en bas d'une branche de fer redressé et réglé le dit marche-pied, reporté le tout au Jardin du Roi. 4

Tolal. . . . 8

Je soussigné avoir reçu le contenu du présent mémoire, dont quittance, à Paris, ce 7 mai 1788.

RECULLÉ.

XVI

J'ai reçu de monsieur Lucas la somme de mille livres pour M. le curé de Montbard : 300 liv. le vicaire de Buffon, 300 le curé de Quincy, 200 le curé de Rougemont, 200 pour des aumônes faites par ordre de monsieur le comte de Buffon.

IGNACE.

A Quincy, ce 18 avril 1788.

ARTICLES NÉCROLOGIQUES

ET PIÈCE DE VERS

PARUS AU MOMENT DE LA MORT DE BUFFON

(Voyez la note de la page 64.)

I

ARTICLE DU JOURNAL DE PARIS

Nos 124 et 125. Samedi 3 et dimanche 4 mai 1788.

Un grand homme vient de mourir; et votre journal, qui est presque toujours le premier monument où se déposent les regrets publics, reste muet. Il semble qu'on n'ose pas se persuader la réalité de la perte que les lettres et les sciences viennent de faire, et que l'on a besoin d'un peu de repos avant de se livrer à l'éloge de M. de Buffon. Ce silence est respectable; il ne peut être que celui de l'admiration, et personne ne devrait sans doute le garder plus longtemps que moi. Mais permettez à un homme qui a eu le bonheur de vivre quelque temps dans la société intime de M. de Buffon, qui, dès son enfance, a été lié et l'est encore avec la plupart de ses amis, qui, à différentes reprises, a vécu avec lui loin de Paris et a pu l'observer à loisir, de faire connaître au public quelques détails intéressants sur la vie de ce grand homme.

Je ne parlerai point de ses ouvrages ; ils ont parcouru tout l'univers, sont lus et admirés partout, et ils vont d'ailleurs être loués par toutes les académies du monde, qui se sont fait un honneur de l'adopter pour un de leurs membres. Mon intention est seulement de vous entretenir de quelques faits qui pourraient être inconnus au public.

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, est né à Montbard, en Bourgogne, le 7 septembre 1707. M. Leclerc, son père, était conseiller au parlement de Dijon, et le fils était destiné au même état. Mais les sciences captivèrent de bonne heure son esprit, et jamais il n'a eu d'autre ambition que celle de les cultiver exclusivement. C'est au collége de Dijon qu'il fit ses études. Né avec un tempérament robuste et un caractère vif et bouillant, il avait une ardeur incroyable pour le travail et pour le plaisir. Dès ses plus jeunes années, et lors même qu'il était écolier, il se passionna pour la géométrie ; cette passion fut telle, qu'il ne pouvait point se séparer des *Éléments* d'Euclide, dont il portait toujours un exemplaire avec lui, et qu'en jouant à la paume avec ses camarades, il lui arrivait souvent d'aller se cacher dans un coin, ou de s'enfoncer dans quelque allée solitaire pour ouvrir son livre et tâcher de résoudre le problème qui le tourmentait. Un jour, entraîné par son goût extraordinaire pour le mouvement, il monta sur un clocher, en descendit ensuite avec une corde nouée, s'écorcha douloureusement les mains qui glissaient sur cette corde, et ne s'aperçut pas du mal qu'il s'était fait, tant il était occupé d'une propo-

sition de géométrie qu'il n'avait pu comprendre et qui se présenta tout à coup à son esprit au moment où il descendait.

Ces traits, et beaucoup d'autres de cette espèce, devaient annoncer tout ce que serait M. de Buffon. Un jeune lord nommé Kingston demeurait alors à Dijon avec son gouverneur ; celui-ci était un homme du plus grand mérite ; il connut M. de Buffon, le jugea, voulut avoir la gloire de participer à son instruction et lui proposa un voyage d'Italie avec son élève. M. de Buffon pouvait avoir dix-neuf à vingt ans à l'époque de ce voyage. Ce ne furent ni les belles statues, ni les magnifiques tableaux des maîtres de l'art qui le frappèrent en Italie ; il avait la vue basse, et il n'aurait pu jouir qu'à demi de tous ces plaisirs, qui attirent et charment les voyageurs. Mais l'Italie lui offrit, à d'autres égards, un spectacle digne d'un observateur attentif et éclairé ; et c'est de ce voyage qu'il a toujours daté le commencement de son goût pour l'histoire naturelle.

De retour en France, il se rendit à Angers, toujours avec le jeune lord et son gouverneur, pour y faire son académie. Là, il eut au jeu un démêlé avec un Anglais, se battit, blessa son adversaire, fut obligé de quitter Angers et vint à Paris où il travailla à quelques traductions. Il a traduit du latin les *Fluxions* de Newton, et de l'anglais la *Statique des végétaux* de Hales.

Ce commerce qu'il avait entretenu avec des Anglais, cette connaissance profonde qu'il avait de la plupart de leurs ouvrages, lui inspirèrent le désir de faire un voyage

en Angleterre; il n'y resta que trois mois. C'est là que se sont bornés les voyages de M. de Buffon; il n'avait pas encore vingt-cinq ans. A sa majorité, il se mit en possession des biens qu'il tenait de la succession de sa mère et dont la valeur était d'environ trois cent mille livres. Je parle de ce fait qui, au premier coup d'œil, paraît indifférent, afin d'avoir occasion d'observer que si, en général, la fortune endort tant de jeunes gens, en qui le besoin de se créer une existence eût développé le germe des talents, elle accroît aussi et double, pour ainsi dire, les forces de ces hommes extraordinaires, dominés par la passion de la gloire, en concentrant cette passion exclusive dans l'unique objet qu'ils se proposent. Voltaire était né comme M. de Buffon avec de la fortune, et ces deux grands hommes du siècle, exempts d'un côté de toutes ces peines d'esprit qu'une médiocrité excessive entraîne après elle; de l'autre, ayant la faculté d'avoir un secrétaire, qui, en copiant leurs ouvrages et leur épargnant toutes les recherches fastidieuses, abrégeait considérablement leurs travaux, ont eu l'avantage commun de pouvoir se livrer tout entiers aux objets chéris de leurs méditations, de ne jamais être rebutés par des détails fatigants et ennuyeux, et de faire, en un mot, ce que d'autres peut-être avec le même génie, mais sans les mêmes moyens, n'auraient pu exécuter qu'avec une vie double de la leur.

On peut juger de la ressource prodigieuse qu'il est possible de trouver dans un secrétaire intelligent, lorsqu'on saura que celui de M. de Buffon était obligé, pour le suivre, de travailler dix heures par jour; et ce trait seul

donne une idée de l'ardeur avec laquelle il travaillait lui-même. Cette ardeur était portée à un degré vraiment inconcevable. M. de Buffon aimait le plaisir, il recherchait avidement la société des femmes ; mais tous ces goûts étaient subordonnés à sa passion pour la gloire. Le nombre des heures qu'il consacrait au travail était fixé, c'étaient à peu près quatorze heures par jour ; et rien ne l'a jamais écarté un seul moment de ce plan de vie. Quelquefois il dérobait au sommeil le temps qu'il n'avait pas voulu enlever aux sciences ; mais un domestique, chargé de l'éveiller tous les jours à la même heure, avait ordre de l'arracher de son lit, quelque résistance que fît le maître.

C'est à Montbard que M. de Buffon aimait surtout à demeurer, parce que c'était là qu'il travaillait autant qu'il le désirait. A Paris, les détails du Cabinet et du Jardin du Roi, les devoirs à rendre et à recevoir, absorbaient une partie de son temps ; mais à Montbard, dès les cinq heures du matin, on le voyait monter à un pavillon placé au milieu de ses vastes jardins, et dès qu'il y était une fois, il n'était plus permis à qui que ce fût d'en approcher, pas même à ses jardiniers. C'est devant ce pavillon que Jean-Jacques s'est précipité à genoux, en baisant avec transport le seuil de la porte qui lui sert d'entrée. C'est ce pavillon que le prince Henri, qui voulut y entrer lors de son voyage en France, appelait *le berceau de l'Histoire naturelle*. Et, en effet, c'est de là que sont sorties ces belles pages qui vivront autant que le sujet qui les a inspirées. C'est là qu'ont été composées ces *Époques de la nature*, ouvrage de quatorze années de méditations, où l'on admire

— peut-être sans en adopter tous les résultats — les plus étonnantes conceptions de l'esprit humain ; c'est là enfin qu'a été composé le magnifique discours sur le style, prononcé lors de sa réception à l'Académie française. M. de Buffon était à Montbard lorsque son prédécesseur mourut ; il y reçut une lettre du secrétaire de l'Académie, par laquelle on l'engageait à se mettre sur les rangs pour la place vacante, et il ne vint à Paris qu'au moment de s'asseoir parmi ses nouveaux confrères.

Je reviens au pavillon dont j'ai parlé. Des murailles nues, un grand fauteuil de cuir noir, un vieux secrétaire de bois, et sur le secrétaire une plume, de l'encre et un cahier de papier : voilà tout ce que j'y ai vu. M. de Buffon avait à quelque distance de ce pavillon et toujours au milieu de ses jardins, un cabinet où étaient déposés ses manuscrits. Il se promenait, suivant les circonstances, du pavillon au cabinet, et du cabinet au pavillon, et il passait quelquefois une matinée entière à composer une seule phrase de ses ouvrages. Ce n'est pas qu'il eût le travail difficile ; mais il était pour lui-même d'une extrême sévérité, et il croyait que ce n'était qu'avec le temps qu'on pouvait parvenir à la perfection de la pensée ou du style ; aussi lui ai-je entendu dire souvent que le génie n'était qu'une grande aptitude à la patience, mot encourageant qui rappelle cette réponse de Newton, à qui l'on demandait comment il avait découvert son système : — En y pensant toujours. Quand M. de Buffon avait achevé un ouvrage, il le mettait de côté pendant un temps considérable, faisait en sorte de l'oublier, et, lorsqu'il croyait y être par-

venu, il se le faisait lire par quelqu'un de ses amis capable de l'entendre. La copie de cet ouvrage était bien faite; et si le lecteur hésitait quelque part, M. de Buffon était averti par là qu'il manquait quelque chose au développement de sa pensée ou à la clarté de son style, parce qu'il disait que tout ce qui est très-clair doit se lire très-aisément, et il plaçait une croix à cet endroit pour le revoir et le corriger à son loisir. Il avait encore une autre manière de juger ses ouvrages. Lorsqu'on les lui lisait, il priait son lecteur de traduire en d'autres mots certains morceaux dont la composition lui avait beaucoup coûté; alors, si la traduction rendait bien fidèlement le sens qu'il s'était proposé, il laissait le morceau tel qu'il était; pour peu, au contraire, que l'on s'écartât du sens, il revoyait le passage, cherchait ce qui pouvait nuire à sa clarté et le corrigeait.

Ces lectures et ces corrections se faisaient quelquefois dans un cercle d'amis, et rien n'était plus intéressant. Quelquefois aussi il corrigeait de cette manière les ouvrages qu'un grand nombre d'auteurs soumettaient à sa critique. Mais il n'avait pas le temps de les corriger en entier, comme il n'avait pas celui de lire tous ceux qu'on lui envoyait imprimés. A l'égard de ceux-ci, il se bornait ordinairement à lire la table des chapitres, pour voir ceux qui étaient les plus intéressants, et en faire la lecture. Depuis plus de quinze années, il y a peu d'ouvrages qu'il ait lus autrement, à l'exception peut-être du *Compte rendu* de M. Necker et de l'*Administration des finances*, qu'il a lus plusieurs fois et dont il parlait avec enthousiasme.

Ses auteurs favoris, parmi ceux qui n'existent plus, étaient Fénelon, Montesquieu et Richardson. L'un de ses meilleurs amis était M. Gueneau de Montbeillard, qu'il a eu le malheur de perdre quelque temps avant sa mort, homme d'un mérite supérieur, qui, par ses profondes connaissances et son inflexible probité, avait un grand ascendant sur lui. J'ai connu peu d'hommes dont la conversation fût plus animée, plus gaie, plus spirituelle que celle de M. de Montbeillard. Celle de M. de Buffon, au contraire, était extrêmement simple, rarement animée, mais quelquefois très-gaie. On y remarquait surtout une bonhomie qui le rendait cher à tous ceux qui le connaissaient. Voici quelques détails, minutieux en apparence, dans lesquels je vais entrer et que l'on me pardonnera, j'espère; ce n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant dans la vie d'un grand homme. Jamais M. de Buffon n'a voulu que son valet de chambre le coiffât; il était bien aise d'avoir à Paris le perruquier du quartier, et à Montbard celui de la ville, qu'il questionnait, avec qui il causait et dont les propos le divertissaient pendant tout le temps de sa toilette; elle était fort longue, c'était pour lui une occasion de délassement; tous les jours, sans exception, ses cheveux étaient passés au fer, sans que jamais ils en aient été altérés; et assez souvent même il lui est arrivé de les faire friser jusqu'à deux ou trois fois dans un jour, lorsque le vent les avait dérangés; il avait pour principe que tout homme doit s'efforcer, autant qu'il était en lui, d'avoir un extérieur qui prévînt en sa faveur.

Je lui ai aussi entendu dire qu'il aurait mauvaise opi-

nion d'un jeune homme dont la première passion n'aurait pas été l'amour, parce que c'était le premier effet de la sensibilité qui se porte ensuite à d'autres objets.

C'est à table, où il restait très-longtemps, qu'on avait le plaisir de l'entendre à son aise; et l'on n'en sortait presque jamais sans avoir recueilli quelques mots heureux ou quelque idée profonde qui lui était échappée. Car, je le répéterai, personne n'apportait dans la société une bonhomie égale à la sienne; il aimait la louange et se louait quelquefois lui-même, mais c'était d'une manière si franche et si peu nuisible aux autres dont il ne déprimait jamais les talents, qu'on lui savait gré en quelque sorte d'une franchise aussi rare. Comment, d'ailleurs, un homme qui avait été comblé de tant d'honneurs, à qui l'on avait érigé une statue, avec lequel une grande souveraine avait voulu être en correspondance, en lui envoyant d'abord toutes les médailles frappées sous son règne; que les souverains enfin ne manquaient jamais de visiter, soit lorsqu'ils venaient à Paris, soit lorsqu'ils passaient par Montbard; comment un tel homme qui semblait être le centre unique où correspondaient tous les savants de l'univers, aurait-il pu se défendre d'un secret penchant pour la louange? Ah! pardonnons à tous ces génies privilégiés ce penchant si naturel, louons-les même autant qu'ils le désirent; c'est un bien faible impôt auquel ils nous assujettissent pour les jouissances délicieuses qu'ils nous procurent. Voyez si ce trait d'amour-propre que je vais citer offense quelqu'un, et n'honore pas plutôt le caractère de M. de Buffon. Un de ses principes était qu'en général les

enfants tiennent de leur mère leurs qualités intellectuelles et morales; et lorsqu'il l'avait développé dans la conversation, il en faisait sur-le-champ l'application à lui-même, en faisant un éloge pompeux de sa mère, qui avait en effet beaucoup d'esprit, des connaissances assez étendues, une tête bien organisée, et dont il aimait à parler souvent.

Son père avait pour lui un respect presque religieux; un jour, après avoir lu dans les *Vues de la nature*, cette éloquente invocation à l'Être suprême qui termine la première, il rencontre son fils, et, dans le premier transport de son admiration, il se jette involontairement à ses genoux.

J'aurais bien d'autres choses à dire et d'autres anecdotes à raconter sur cet homme immortel; mais les bornes de votre journal m'avertissent à tout moment que j'en ai peut-être déjà trop dit. Je ne parlerai plus que de l'un de ses plus constants attachements, celui qu'il avait voué au P. Ignace Bougault, capucin, qu'il était parvenu à faire nommer curé de Buffon. Cette liaison a duré plus de cinquante ans. Pendant le séjour que M. de Buffon faisait à Montbard, le P. Ignace ne manquait jamais de venir deux fois par semaine dîner avec son ami; et M. de Buffon, quand il se portait bien, allait à son tour dîner chez le P. Ignace. En un mot, c'était le P. Ignace qui avait la confiance tout entière de M. de Buffon. Aussi, lorsqu'il est accouru à Paris dans les derniers moments qui ont précédé la mort de ce grand homme, M. de Buffon, qui depuis plusieurs jours ne parlait presque plus, a repris ses forces en revoyant son ancien ami. Après s'être entre-

tenu quelque temps avec lui, il a commencé à lui faire d'une voix élevée, et sans s'inquiéter des spectateurs, la confession de toute sa vie, et a été le premier à lui parler des devoirs de la religion, qu'il a tous remplis en présence de plusieurs personnes.

Son père avait vécu quatre-vingt-treize ans, son grand-père quatre-vingt-sept, et il aurait pu fournir une aussi longue carrière s'il eût eu le courage de consentir à une opération, que cinquante-six pierres qu'on lui a trouvées dans la vessie après sa mort rendaient indispensable. Il laisse un fils unique, dont je ne citerai qu'un trait qui suffit à son éloge. A Montbard, au milieu des jardins de M. de Buffon, il y a, près du pavillon et du cabinet dont j'ai parlé, une tour fort élevée et qui s'aperçoit de très-loin. M. de Buffon le fils, se trouvant à Montbard, il y a deux ans, et voulant s'acquitter envers son père par un hommage public, fit placer à côté de cette haute tour une colonne fort basse, sur laquelle il grava ces mots en gros caractères :

EXCELSÆ TURRI
HUMILIS COLUMNA
PARENTI SUO
FILIUS-BUFFON.

J'ai l'honneur d'être, etc.

G..... avocat au Parlement.

II

ARTICLE DU MERCURE DE FRANCE

Samedi 26 avril 1788, page 176.

Durant l'espace de quelques lustres, nous avons vu des vides immenses se former dans l'empire des Lettres françaises, par la mort de quelques hommes de génie, rejetons brillants du beau siècle de Louis XIV. La mesure de tant de pertes vient d'être comblée, et le dix-huitième siècle ne compte plus le dernier et puissant athlète qui seul encore soutenait le fardeau de notre gloire littéraire; c'est annoncer que M. le comte de Buffon ne vit plus. A la suite d'une longue et douloureuse maladie dont la force de son âme et celle de sa constitution physique lui adoucirent les souffrances, il est expiré à une heure, dans la nuit du 15 au 16 de ce mois.

M. Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, seigneur de Montbard, marquis de Rougemont, etc., l'un des quarante de l'Académie française, trésorier perpétuel de celle des Sciences, membre de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Dijon et de la plupart des compagnies savantes de l'Europe les plus distinguées, était né le 7 septembre 1707. Malgré l'étendue et l'espèce de ses travaux, son application fut infatigable, et sa vie donnée à la science presque jusqu'à

son dernier instant. Il a été présenté le 18 à Saint-Médard, sa paroisse, et son corps embaumé, transporté à Montbard, où, par son testament, cet illustre écrivain avait désiré d'être enseveli dans le même caveau que sa femme. Sa pompe funèbre a eu un éclat rarement accordé à la puissance, à l'opulence, à la dignité. Un concours nombreux de personnes distinguées, d'académiciens, de gens de lettres, s'était réuni dans cet hommage solennel à la mémoire d'un homme de génie, et accompagnaient le convoi. Telle était l'influence de ce nom célèbre, que vingt mille spectateurs dans les rues, aux fenêtres et jusque sur les toits, attendaient ce triste cortége avec cette curiosité que le peuple réserve aux princes. Ainsi, durant la guerre dernière, on vit des corsaires anglais renvoyer à M. de Buffon les caisses à son adresse trouvées sur une prise, et garder celles qui appartenaient au roi d'Espagne : des armateurs montraient plus de respect pour le génie que pour la souveraineté.

Jusqu'au dernier jour, M. de Buffon a conservé une tête libre, une présence d'esprit parfaite et l'amour des devoirs qu'il s'était imposés.

Dans la matinée du 15, il donna encore des ordres pour les travaux du Jardin du Roi, et remit à cet effet 18,000 livres à M. Thouin, qui a secondé avec tant de zèle et d'intelligence la noble entreprise à laquelle nous devons aujourd'hui une délicieuse promenade.

A l'ouverture du cadavre, on a trouvé cinquante-sept pierres dans la vessie, dont plusieurs grosses comme une petite fève, trente de cristallisées en triangle, et pesant

ensemble deux onces et six gros. Toutes les autres parties étaient parfaitement saines; le cerveau s'est trouvé d'une capacité un peu plus grande que celle des cerveaux ordinaires. Les gens de l'art qui ont opéré l'ouverture s'accordent à croire que M. de Buffon eût été facilement taillé et sans danger; mais, par l'effet de ses premiers doutes sur l'existence de sa véritable incommodité, ensuite par défiance du succès d'une opération, il persista à s'en remettre aux soins de la nature.

Personne en effet ne dut avoir plus de confiance en elle, car personne n'en fut aussi libéralement traité. Dans la figure mâle et noble de M. de Buffon, elle avait marqué l'empreinte extérieure de son intelligence. D'autres avant lui scrutèrent les secrets de l'harmonie universelle; le premier, il en fut le sublime interprète; d'autres en avaient senti les merveilles, lui seul les peignit dans leur majestueuse grandeur. Son pinceau anima la nature morte et fit éclater l'intelligence de la brute. Quand on relit ces admirables tableaux, où il rapproche avec tant de sagacité les actions des animaux de leur instinct et de leur sensibilité; où il développe avec une clarté si lumineuse leurs propriétés par leurs mouvements, et où il ramène sans cesse l'homme au sentiment de sa relation avec les moindres objets de la nature, ce n'est pas seulement un naturaliste qu'on entend, c'est un de ces chantres merveilleux de l'antiquité qui, la lyre à la main, enseignaient les mystères de la nature aux élèves de la Sagesse.

Si l'on observe encore l'immensité des faits rassemblés, discutés, comparés dans cet immortel recueil dont M. de

Buffon seul pouvait concevoir l'exécution, puisqu'il avait les forces nécessaires pour l'exécuter ; la foule d'idées, d'observations ingénieuses et souvent frappantes dont il est plein ; enfin cet art de saisir les rapports et les différences qui distingue si éminemment son auteur, y a-t-il un seul homme, doué de quelque candeur, qui osât appesantir sa critique sur les erreurs que peut renfermer l'*Histoire naturelle* ? On fera grâce à des volumes entiers sur une espèce de chenille, dans lesquels il se trouvera encore des inexactitudes, et l'on se récrierait sur quelques imperfections du tableau universel de la nature !

Au mérite de la science, au talent de la développer, au génie de l'agrandir, M. de Buffon joignit encore celui d'être à jamais le modèle des écrivains. Son éloquence soutenue est toujours à la hauteur de son sujet. Aucun livre ne renferme autant de beautés de style et un aussi petit nombre de beautés déplacées. Qu'il abaisse, qu'il élève son ton, qu'il soit didactique, descriptif ou oratoire, l'historien de la nature conserve la proportion en homme plein de goût ; ses formes d'élocution sont seules invariables. Correction, harmonie, propriété d'images, clarté continue, enchaînement parfait dans la liaison des idées, il n'est pas une qualité essentielle de l'art d'écrire dont M. de Buffon n'offre le modèle ; mais, pour arriver à cette élévation et n'en jamais descendre qu'à propos, il faut avoir, comme l'eut ce sublime écrivain, cet empire sur ses idées qui rend un auteur maître de sa plume comme de son sujet. Le discours de M. de Buffon à l'Académie française est une de nos meilleures rhétoriques ; ceux qui

ont eu l'avantage d'écouter sa conversation savent combien il avait réfléchi sur le style, et que personne ne connut mieux les secrets d'un art dont il sera la gloire, jusqu'à ce que les révolutions du goût, déjà imminentes, nous rendent barbares au point de méconnaître une si éclatante supériorité. M. de Buffon a vu le temps où, d'une part, dans les sciences, la sécheresse était appelée de la raison, où un galimatias métaphysique se nommait de la profondeur, où l'on n'écrivait plus qu'en abstractions et en maximes amphigouriques ; où, de l'autre, on ne décrivait plus un papillon sans amplification de collége, où l'on substituait l'esprit et la fausse éloquence au langage noble, clair et nourri qu'il avait prêté à l'histoire naturelle. Ses œuvres et son nom servaient d'antidote à cette corruption ; aujourd'hui les lettres restent sans magistrature.

Le public doit à M. de Buffon la création de ce jardin salubre, le plus agréable de la capitale, où il a réuni toutes les richesses de l'histoire naturelle, et qu'il embellit de décorations simples, assorties à la destination de cette promenade. Le cabinet reçut de lui et de ses zélés coopérateurs l'ordre, la disposition et l'étendue qui lui manquaient : il l'a enrichi de tous les tributs que des quatre parties du monde on payait à sa renommée . . . . Mais il est temps de terminer cet hommage rapide, peut-être déplacé dans ce journal, et que la reconnaissance, la justice et le sentiment devaient au vieillard vénérable, dont la perte doit mettre en deuil tous ceux que ses sublimes ouvrages ont tant de fois instruits ou distraits de

leurs peines, par le plus magnifique tableau que la main humaine ait tracé de la nature.

III

ÉPITRE

A M. LE COMTE FRANÇOIS D'HARTIG

CHAMBELLAN DE L'EMPEREUR

SUR LA MORT DE M. LE COMTE DE BUFFON

(*Mercure* du 31 mai 1788.)

Tandis qu'en Germanie, où l'aigle des Césars
Du farouche Ottoman menace les remparts,
Vous portez aux Saxons[1] la pacifique olive,
Ami, vous le savez, sur sa tranquille rive,
La Seine a vu tomber le Pline de nos jours.
Il n'est plus! l'art en vain prodiguant ses secours,
A voulu prolonger sa vie et non sa gloire,
Il n'est plus!... Qu'ai-je dit? Au temple de mémoire,
Son nom avec respect sera toujours cité;
La mort pour le grand homme est l'immortalité.
Quel autre a mérité plus d'encens et d'hommages!

1. M. le comte d'Hartig vient d'être nommé par l'empereur envoyé extraordinaire à la cour électorale de Saxe.

La Grèce eût, elle-même, adoré ses images;
La Grèce qui vit naître Aristote et Platon,
Grande par ses exploits autant que par leur nom,
La Grèce eût de Buffon admiré le génie,
Et son style où la force à la grâce est unie.
J'ai vu Necker, attentif à ses doctes leçons,
Se ranger noblement parmi ses nourrissons,
Et se former sous lui dans le grand art d'écrire.
Necker qu'incessamment l'amour du bien inspire,
A mes regrets obscurs vient de mêler ses pleurs,
Et sa tendre compagne a répandu des fleurs
Sur l'urne où d'un ami va reposer la cendre.
O Buffon! s'il est vrai que tu puisses m'entendre,
Pardonne à mes accents, pardonne à ma douleur!
Ils peignent faiblement notre commun malheur.
Mais ta bonté pour moi fut presque paternelle,
Et la reconnaissance en doit être éternelle.

Un jour, il m'en souvient, du cygne harmonieux
Il me lisait l'histoire. On voyait dans ses yeux
D'un talent créateur resplendir la lumière;
Mais il devait bientôt terminer sa carrière,
Et déjà sous ses pieds s'ouvrait le monument.
Hélas! qui me l'eût dit qu'en ce fatal moment
La mort n'était pas loin, et que, cygne lui-même,
L'infortuné touchait à son heure suprême!

Vous le pleurez aussi, vous aimiez à le voir,
Du Dieu qui le créa révélant le pouvoir,
Raconter et décrire avec magnificence
L'ordre de l'univers, ainsi que sa naissance;
Des trois règnes nombrer les miracles divers,

Classer les habitants de la terre et des airs,
Et nommer l'homme enfin le roi de la nature.
Vous avez dévoré la savante peinture
Où des cieux il mesure et sonde la hauteur,
Et nous montre le globe enflé sous l'équateur.
Quel feu dans ses tableaux! Sous sa touche hardie
La nature si belle est encore embellie ;
Rival de Prométhée, il étonne les cieux.
Nous peint-il le lion, superbe, audacieux,
Du roi des animaux son style a la noblesse.
Comme il sait de ce roi descendre sans bassesse
Jusqu'au timide insecte, et comme avec grandeur
De l'éléphant bientôt il atteint la hauteur!
Comme au milieu des airs il suit le volatile!
Comme il erre à l'entour des replis du reptile!
Comme il en développe et compte les anneaux!
Avec le poisson même il nage sous les eaux.
Quel éclat enchanteur s'il nous décrit la rose!
On croit la voir. Quels vers de sa sublime prose
Peuvent à nos regards remplacer les couleurs?
Les plus beaux fruits toujours s'y cachent sous les fleurs.

Oh! pourquoi n'est-il plus! De la mort inflexible
Pourquoi l'affreuse main portant le coup terrible,
A-t-elle suspendu l'écrit ingénieux
Où Buffon, couronnant ses travaux glorieux,
Établissait du beau les règles immortelles,
Et joignait le précepte à ses nombreux modèles[1]!
Du sort qui nous poursuit tel fut donc le décret :
Buffon a dans la tombe emporté son secret!

1. M. de Buffon avait commencé durant sa dernière maladie

Mais devant la vertu disparaît le génie,
Et celle de Buffon aux talents fut unie.
Satisfait de sa gloire, on ne le vit jamais
D'un peuple de rivaux envier les succès,
Et pour les rabaisser employer la satire.
Il aima de Piron l'ingénieux délire,
Crébillon le remplit d'une noble terreur,
Et pour la vérité quand Rousseau prit l'erreur,
Quand il se confessa devant l'Europe entière,
Et se dit criminel d'une voix humble et fière,
Buffon ne cessa point d'admirer ses talents.
Que de fois je l'ai vu, malgré le poids des ans,
De la beauté sensible enviant le suffrage,
Venir à Beauharnais offrir un pur hommage,
Et daigner applaudir avec un doux souris
A des vers faits par elle ou pour elle entrepris !

Je ne veux point ici, d'une voix téméraire,
Pour exalter Buffon calomnier Voltaire ;
Je révère l'auteur d'*Alzire*, de *Brutus*,
Et ses talents surtout qui ne renaîtront plus ;
Mais Voltaire, on le sait, eut toujours la manie
D'ébranler la statue élevée au génie,
Il provoque Buffon, et veut, léger soldat,

une dissertation sur le style, que la mort l'a empêché d'achever*.

* Ce curieux fragment fait partie de ma collection ; il est en entier de la main de Buffon. Une copie, jointe à l'original, est de la main d'un secrétaire, corrigée par Buffon, qui a écrit sur la même feuille la suite du morceau resté inachevé. On peut lire, à la page 292 du tome premier de la *Correspondance*, cet intéressant fragment littéraire qui renferme la dernière pensée du grand écrivain.

Avec son général engager le combat;
Il s'arme du stylet de la plaisanterie,
Et l'aiguise déjà d'une main aguerrie.
Plus ami de la paix, surtout plus généreux,
Buffon rit de l'attaque, et trompant tous ses vœux,
Lui répond seulement par un noble silence.
Sur les pas de Voltaire un champion s'élance,
Champion s'escrimant du pied, non de la main;
Buffon le voit à peine et poursuit son chemin.
Contre le vieux lion que peut l'âne en furie?
Ainsi lorsque les fils de la froide Orithye,
Sur l'onde se heurtant, s'efforcent, à grand bruit,
De plonger un vaisseau dans la profonde nuit,
L'habile nautonnier, qui craint peu les naufrages,
L'amène dans le port à travers les orages.

Nommerai-je à présent les nombreux ennemis
Qu'étonna son génie, et qu'il n'a point soumis,
Ceux qui traitent d'erreurs ses sublimes systèmes?
Je crois les voir pareils à des vampires blêmes,
Dans l'ombre de la nuit se traîner à pas lents,
Et s'asseoir sur la tombe où dorment ses talents.
Détracteurs acharnés, quel démon vous possède?
Quand la vérité brille, il faut que tout lui cède.
Je la préfère à tout. Mais qui peut assurer
Qu'à ses yeux cette vierge ait daigné se montrer
Telle qu'aux immortels, sans voile, sans parure;
Quel flambeau peut percer la nuit de la nature?
Si Buffon quelquefois nous apprend à douter,
S'il est vrai qu'il s'égare, il faut le respecter.

BIENFAISANCE ET GÉNÉROSITÉ

DE BUFFON

(Voyez la note 1 de la page 65.)

I

CONSTITUTION D'UNE RENTE

AU PROFIT DE L'HOSPICE DE MONTBARD

Par-devant les notaires et tabellions du roi, héréditaires de la résidence de la ville de Montbard, soussignés, en l'étude de Simon Beudot, l'un de nous. Cejourd'hui 23 août 1739, après midi, a comparu en sa personne M. Nicolas Paulevé, bourgeois, demeurant en cette ville. Lequel pour et au nom de messire Georges-Louis Leclerc, chevalier seigneur de Buffon et de la Mairie, intendant du Jardin du Roi, de l'Académie royale des sciences, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Médard... a créé et constitué comme par cesdites présentes il crée et constitue sur ledit seigneur de Buffon et les siens sous clauses solidaires, au profit de l'hôpital Saint-Jacques-

le-Majeur de cette ville, acceptant par M. Edme Doublot, avocat à la Cour, conseiller du Roi, maire et lieutenant-général de police de cettedite ville, M. Nicolas Babelin, premier échevin de ladite ville, M. Barthélemy Guenyot, second échevin d'icelle, M. Pierre d'Aubenton, avocat à Cour, conseiller du Roi, syndic de ladite ville, M. Jean-Baptiste Despoisse et M. Philippe-François Gibier, tous administrateurs dudit hôpital, ci-présents, — la rente annuelle et perpétuelle de cent dix livres, payable à tel jour du 24 juin chacun an, entre les mains du receveur dudit hôpital audit Montbard, dont le premier terme et payement se fera et échoira le 24 juin de l'année prochaine 1740, et ainsi continué à pareil jour d'année à autre même payement, en espèces sonnantes d'or ou d'argent et non autrement.

II

SUPPLÉMENT DE PENSION

A UNE ANCIENNE DOMESTIQUE POUR AVOIR SOIGNÉ LA COMTESSE DE BUFFON DANS SA DERNIÈRE MALADIE

Je promets à Edmée Heurtey, qui m'a servi pendant plusieurs années en qualité de femme de chambre, une pension de cent cinquante livres par an, à commencer au 1er novembre dernier 1757, et ce pour récompense de ses services qui m'ont été très-agréables; laquelle pension de

cent cinquante livres je pourrai racheter par une somme de quinze cents livres une fois payée. Fait à Montbard le 4 novembre 1757. Signé : S. Belin Buffon. *Plus bas est écrit :* — J'approuve la pension ci-dessus de cent cinquante livres pour Edmée Heurtey. Signé : Leclerc de Buffon. *Plus bas est encore écrit :* — En considération des soins et services qu'Edmée Heurtey a rendus à madame de Buffon dans sa funeste maladie, j'ai augmenté sa pension de soixante-quinze livres, en sorte qu'elle sera de deux cent vingt-cinq livres, à compter du 1er novembre dernier 1768. Ladite augmentation de pension rachetable par sept cent cinquante livres une fois payées. Fait à Paris, le 16 mars 1769. Signé : Leclerc de Buffon.

III

DON FAIT A LA VILLE DE MONTBARD

Du 19 septembre 1780.

M. le comte de Buffon ayant été instruit que cette ville était obérée et ne pouvait dans ce moment satisfaire à l'acquittement de ses charges, il a chargé le sieur Guérard, notaire, d'offrir à la chambre une somme de quatre cents livres pour être employée par MM. les officiers municipaux à tels objets qu'ils jugeront à propos pour les intérêts de cette communauté.

Sur quoi la chambre a accepté le don de M. le comte de Buffon, et a chargé M. le procureur du Roi syndic d'en

faire ses remerciements audit seigneur comte de Buffon. Et à l'instant ladite somme de quatre cents livres a été remise entre les mains du sieur Pion, notre greffier, pour être employée aux objets les plus urgents de cette communauté. Signé sur le registre : D'Aubenton, maire; Guérard, Devivier, procureur du Roi syndic, et Pion, greffier.

IV

SECOURS A LA COMMUNAUTÉ DE MONTBARD

POUR DES TRAVAUX UTILES

Du 27 janvier 1781.

M. le maire a représenté à la chambre qu'ayant appris que MM. les élus généraux de cette province s'étaient déterminés à changer la direction de la grande route de Dijon à Paris qui traverse cette ville pour la faire passer autour d'icelle, afin d'éviter la montée rapide qui s'y trouve, et que, pour y parvenir et rendre cette route plus facile, ils avaient ordonné la démolition de plusieurs maisons ainsi que de la tour sur laquelle est placée l'horloge; que M. le comte de Buffon s'étant chargé par un motif de bienfaisance de faire faire la démolition de la tour et le transport de l'horloge à ses frais, sans qu'il en coûte rien à la ville et communauté, il aurait fait prévenir ledit sieur maire par M. Nadault, conseiller au Parlement de

cette province, que l'intention de MM. les élus étant de replacer ladite horloge sur la tour de l'Hôtel-de-Ville, il se proposait de faire cette dépense à ses frais de la manière la plus convenable et la plus solide. Sur quoi et avant qu'aucune construction ait été faite, M. Thomas Dumorey, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ingénieur en chef de cette province, s'étant trouvé à Montbard, ledit sieur maire l'a invité de visiter la tour sur laquelle on se propose d'établir ladite horloge, de dire son avis, et de faire connaître si elle est susceptible de supporter lesdites constructions.

JOURNAL D'UN VOYAGEUR NATURALISTE

CARNET DE FAUJAS DE SAINT-FOND

(Voyez la note de la page 76.)

I

CETTE

29 décembre 1808. — Parti de Montpellier pour Cette, à midi, arrivé à quatre heures par un temps très-pluvieux. J'ai fait le voyage dans ma voiture avec mes chevaux, en compagnie de madame Careau, de mademoiselle Boisset, ma cousine, de M. Seneaux fils et de M. Brard, mon aide naturaliste.

30 décembre. — Nous sommes allés voir M. Blanchard, ingénieur des ponts et chaussées, chargé des travaux du port, qui m'a fort bien reçu et m'a fait présent d'un bel ossement trouvé dans la brèche de la carrière de Cette. Nous avons rencontré chez lui un commis appelé M. Maillet, dont le père avait autrefois un cabinet d'histoire natu-

relle qui s'est vendu à sa mort. M. Maillet m'a donné deux morceaux de la brèche de Cette renfermant beaucoup de petites dents d'animaux qui paraissent avoir appartenu à des espèce du genre *mus*. Nous sommes allés voir, avec M. Blanchard et M. Maillet, la carrière dont on extrait les blocs destinés aux constructions du môle et aux différents travaux du port.

CARRIÈRE DE CETTE DITE LA CARRIÈRE DU ROI

Cette carrière est dans la ville même et à peu de distance du port; ce qui a donné de grandes facilités pour l'exécution des travaux qui furent autrefois entrepris d'après les plans de Vauban. Ceux qui ont visité la petite ville de Cette savent qu'elle est construite sur la croupe d'une montagne calcaire, escarpée, extrêmement aride, mais très-avantageusement située pour la marine et le commerce par son voisinage de l'étang de Thau qui communique avec le canal du Midi et par le canal de jonction qu'on vient d'établir, avec le Rhône, par Beaucaire.

Les travaux immenses que Vauban fit exécuter pour former à Cette un port presque entièrement dû à l'art, et dont l'entretien annuel coûte au moins cent mille francs, exigeaient nécessairement des carrières à portée de la mer et propres à fournir de gros blocs. On ne pouvait éprouver ici aucun embarras à ce sujet; la montagne entière, qui est d'une grande étendue et d'une élévation de plus de six cents pieds, à partir de la base au sommet, est composée d'un calcaire gris foncé, veiné de blanc, de la

nature du marbre, coupé dans tous les sens par des filons d'une brèche à pâte plus ou moins rouge et formée de fragments anguleux en pierre de la nature de celle de la carrière cimentée par du spath calcaire; d'autres filons sont d'un véritable albâtre susceptible, par sa dureté et sa pâte fine et brillante, d'être très-avantageusement employé pour des ouvrages d'art; ce qui serait d'autant plus facile qu'on en trouve des massifs de plusieurs pieds de largeur et de longueur sur une épaisseur propre à fournir de belles tables d'une seule pièce. Les Romains n'auraient pas négligé une matière aussi riche et en masses aussi volumineuses.

La disposition de cette montagne a un grand rapport avec celles de Nice et de Gibraltar. Tantôt les couches inclinent d'un côté, tantôt de l'autre; elles sont disjointes et ressoudées par des bandes de spath blanc ou d'albâtre. Dans d'autres parties, on ne distingue point de couches proprement dites, mais de grandes masses anguleuses d'un calcaire gris dur à pâte fine, d'un véritable marbre, qui paraissent avoir été séparées par de violentes commotions, de plus grandes masses voisines réunies ensuite par de l'albâtre et du spath calcaire extrêmement abondant; c'est au milieu de cette singulière brèche formée d'énormes blocs, et composant la montagne entière, qu'on distingue de grands filons plus ou moins verticaux ou décrivant quelquefois des lignes diagonales qui se montrent de toute part et sont d'autant plus faciles à reconnaître à une certaine distance que leur couleur plus ou moins rouge se fait remarquer d'une manière très-prononcée.

Les différents filons que j'ai observés avec beaucoup de soin sont de trois sortes :

1° Filons formés d'une agrégation de fragments anguleux de pierre calcaire grise, dure, à pâte fine, de la même nature que celle de la pierre de la carrière; ces fragments ne sont pas plus gros que le pouce, et mélangés avec d'autres beaucoup plus petits, étroitement cimentés par un composé de terre rouge quelquefois rougeâtre ou lie de vin, mélangée de graviers anguleux calcaires et d'un ciment spathique de la même matière qui a acquis une grande dureté ; on trouve dans cette espèce de brèche analogue à celle de Nice des ossements plus ou moins fracturés, de couleur blanche, quelquefois entièrement couverts en spath, mais conservant leur forme. Ces ossements sont très-difficiles à déterminer, si ce n'est ceux qui appartiennent à des os maxillaires dont les dents ont du rapport avec des quadrupèdes du genre des *mus*. Ces dents sont petites, mais longues, coniques et recourbées ; je les examinerai à loisir.

2° Filons composés d'une terre rouge de brique, mélangée d'ossements difficiles à déterminer, mais parmi lesquels on voit de petites dents. Cette brèche, qui n'est pas dure, est plutôt terreuse que pierreuse, et les éclats pierreux sont très-petits.

3° Filons d'albâtre. Il y a de ces filons entièrement composés d'albâtre, sans brèche ni ossements, qui ont quelquefois près d'un pied d'épaisseur, et se prolongent du haut en bas dans toute la fissure où l'albâtre s'est moulé en variant de formes ; c'est là qu'on pourrait trou-

ver de belles tables de cette matière propre à être travaillée.

OBSERVATION GÉNÉRALE

Les ossements sont rares dans les carrières de Cette ; ils sont beaucoup plus communs dans celles de Nice et des environs.

M. Blanchard, qui est ingénieur depuis plus de quinze ans dans cette ville, m'a dit que jamais on ne trouve de coquilles, soit terrestres, soit marines, dans la brèche de Cette; qu'il n'y a jamais vu d'ossements mieux caractérisés que celui qu'il a bien voulu me donner, qui est une portion de fémur d'un quadrupède quelconque ou d'un amphibie. Il m'a assuré qu'on n'y a jamais rien découvert qui appartînt à la dépouille de l'homme, malgré que quelques personnes, qui ne se donnaient pas la peine d'y regarder de près, aient avancé qu'on y avait recueilli des ossements humains. M. Gonan, de Montpellier, paraît être de ce nombre.

OBSERVATION SUR LE MÔLE

J'ai vérifié de nouveau une observation que j'avais faite il y a environ vingt-cinq ans, sur le revêtement formé de grands blocs, tirés de la carrière et jetés en avant du môle pour le défendre des coups de mer. Cette observation ne laisse pas d'être intéressante pour la théorie de la formation des blocs de pierre arrondis qu'on trouve quelquefois

sur les hautes montagnes. Malgré la grosseur des blocs, dont quelques-uns pèsent plus de soixante à quatre-vingts quintaux, et qu'on range avec soin en avant du môle, où ils forment un talus en pierres sèches, les grands coups de mer agitent leurs masses, en abattent les angles, les arrondissent, et diminuent leur volume. Pour bien juger de cet effet qui est rapide, il faut se placer au-dessus du plateau qui domine le lieu connu à Cette sous le nom de *Jeu du Ballon*.

PRODUCTIONS MARINES

Jean Bon, marchand de coquilles à Cette, rue de la Cure, est un ancien porte-faix qui, étant infirme, s'occupe avec sa femme à recueillir les productions diverses et riches de cette mer; ils en font le commerce, le temps et le hasard leur procurent quelquefois des choses fort curieuses; malheureusement ils n'y entendent rien, et ils ne s'attachent qu'aux choses les plus brillantes; mais s'il y avait sur les lieux une personne qui eût quelques connaissances, on tirerait un parti avantageux du zèle et de l'expérience de ce marchand pour bien connaître les productions de cette mer.

J'ai trouvé dans son magasin d'histoire naturelle plusieurs petites coquilles du genre Pandore dont il ne faisait aucun cas, et que je ne croyais pas appartenir à cette mer.

J'ai acheté les coquilles les mieux conservées que j'ai pu trouver; car les coquilles de la Méditerranée, en général, sont peu ou mal connues, et cependant elles sont beaucoup plus abondantes que les coquilles de l'Océan.

Elles paraissent dignes d'une attention particulière, et auraient besoin d'être bien étudiées.

Je voudrais notamment qu'après de grandes sécheresses on en prît plusieurs pour les rafraîchir dans l'eau douce et les accoutumer insensiblement à vivre tantôt en plein air, tantôt dans l'eau non salée, ce qui serait facile, puisqu'elles sont déjà parvenues à être en quelque sorte amphibies.

II

FRONTIGNAN

Resté trois jours à Cette, parti le premier du jour de l'an 1809. — Je me suis arrêté à Frontignan pour aller voir dans l'église paroissiale une côte de baleine très-grande, portée sur deux consoles et appuyée contre le mur intérieur qui fait face à la porte d'entrée.

Cette côte paraît très-ancienne, mais non fossile ; elle a cinq de mes pas de longueur, qui forment deux pieds et demi chacun ; ce qui fait en tout douze pieds et demi de longueur, non compris la courbure. On fait sur cette côte mille contes auxquels on ne saurait ajouter foi ; le fait le plus certain, c'est qu'elle est depuis plusieurs siècles dans cette église qui est fort ancienne. Ce débris pourrait bien appartenir à quelque baleine qui aurait échoué sur ce rivage.

III

MONTPELLIER

J'ai vu, dans cette ville et chez M. Touchy, un dessinateur en histoire naturelle qui a du talent, et qui, s'il pouvait venir se perfectionner à Paris, acquerrait une grande force ; car il est déjà bien avancé, et il ne lui manque qu'un peu de dessin. Il est très-exact, sa couleur est bonne et brillante, il se nomme Node-Véran, et a fort bien fait pour M. de Belleval les dessins coloriés d'une monographie des oliviers et des plantes, qui doit être envoyée à M. de Candole.

CYPRÈS ÉTALÉ

(*Cupressus expensa*)

Le 2 janvier 1809 j'ai mesuré avec beaucoup de soin, aidé de M. Brard, le cyprès étalé, le plus grand sans doute qui existe en France. Cet arbre se trouve à un quart de lieue de Montpellier, et il compte treize pieds trois pouces de circonférence au niveau de la terre. Il a onze pieds trois pouces à quatre pieds au-dessus du sol, ce qui fait quatre pieds neuf pouces dans son plus grand diamètre.

SPINELLES NOIRS IMPARFAITEMENT DÉCRITS PAR MM. DRAPARNAUD ET DE SERRES

Parti de Montpellier le 3 janvier 1809 avec M. Brard, pour aller à la recherche des spinelles dont on nous avait signalé l'existence dans un lieu mal décrit et difficile à

reconnaître; — je vais tracer l'itinéraire que nous avons suivi, afin de faciliter le voyage aux naturalistes qui désireraient aller observer le singulier gisement de cette pierre gemme, d'autant plus difficile à trouver qu'elle est plus rare.

ITINÉRAIRE QUE NOUS AVONS SUIVI

Nous nous sommes rendus par la grande route de Nîmes jusqu'au pont de Castelnau, qui est à une petite demi-lieue du centre de la ville où nous logions.

Immédiatement après avoir traversé le pont qui est au-dessus de la rivière du Lot, on parcourt encore sur la grande route deux cent quatre-vingts pas. On rencontre sur la droite un chemin qui se dirige du côté du Lot; on suit ce chemin jusqu'à ce que l'on trouve une fontaine qui sort d'une prairie et traverse la route; cette fontaine porte le nom de *La Font Pignane*, en langage du pays. On fait dix pas après avoir dépassé cette fontaine et on trouve sur la droite un petit chemin; on le suit pendant cent cinquante pas au milieu des sables mélangés de rognons de grès quartzeux et de fragments d'ostracites. On voit à la gauche du chemin une vigne plantée sur le penchant ou talus d'un coteau qui s'élève insensiblement jusqu'à des murs en pierres sèches d'un côté, et qui est bornée dans la partie qui fait face à la rivière, par des excavations faites au milieu de grandes couches d'un sable quartzeux blanc, où l'on trouve des noyaux de grès quartzeux, de figures variées qui imitent des fruits et affectent diverses formes.

SPINELLES NOIRS

C'est dans cette vigne qu'il faut entrer pour aller à la recherche des spinelles.

Voici quelle est la nature de ce sol que l'art a livré à la culture.

Il a pour base un sable quartzeux d'un blanc grisâtre, mélangé de fragments d'ostracites. Dans ce sable se voient une multitude de fragments arrondis de quartz gris jaunâtre, de quartz rouge de brique, de fragments de jaspe rouge ou lie de vin; les quartz, dont les plus gros n'excèdent guère la grosseur d'une noix, s'y trouvent en si grande abondance que, s'ils étaient consolidés, on pourrait les considérer comme un poudingue; mais le sol n'a qu'une faible cohésion que la culture a entièrement détruite. C'est au milieu de ces détritus, usés et arrondis, qu'on trouve, en y portant une grande attention et une bonne vue, les curieux spinelles que je recommande tout particulièrement à l'étude des naturalistes.

IV

VOYAGE A VALS

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Parti de Saint-Fond dimanche 14 août 1814, avec mademoiselle Boisset, ma cousine, et M. de Lagarde, mon voisin, à quatre heures et demie du matin.

Rendu à neuf heures à Privas où nous nous sommes arrêtés une heure et demie. De Privas nous sommes toujours allés en montant par de très-mauvais chemins, au milieu des bois de châtaigniers, jusqu'au haut de la montagne de l'Escrinet, élevée d'environ huit cents toises au-dessus du niveau de la mer; il faut cinq heures pour arriver au sommet où l'on trouve un mauvais cabaret, connu sous le nom de l'Hôtel ou Auberge de la Paix; il faut s'y arrêter deux heures pour faire rafraîchir les chevaux et manger soi-même.

Quoique la montagne de l'Escrinet soit en général d'un calcaire dur un peu argileux, où j'ai vu quelques empreintes de cornes d'Ammon, mais très-rares, son sommet est volcanique et l'on trouve des quantités considérables de laves basaltiques irrégulières et de laves basaltiques prismatiques, renfermant des pyroxènes non cristallisés, des péridots volcaniques de deux variétés, l'une verdâtre, l'autre d'un jaune rougeâtre; j'en ai recueilli des échantillons. Du haut de l'Escrinet à Vals, il faut près de six heures par des chemins détestables. Nous sommes arrivés à Vals à près de huit heures du soir, à une auberge où il y avait beaucoup de personnes qui étaient venues prendre les eaux minérales, et parmi lesquelles se trouvait le préfet de la Drôme.

Lundi 15. — Je suis allé avec plusieurs personnes qui ont bien voulu m'accompagner voir la belle chaussée basaltique du pont de la Beaume, à une lieue et demie de Vals; j'ai revu avec grand plaisir les colonnes *coupées* dont quelques unes sont articulées, et la belle grotte

ou Beaume qui a donné son nom au pont. Le centre et la voûte de la grotte sont basaltiques, le fond est de scories noires, semblables à celles du Vésuve; j'ai suivi la chaussée basaltique jusqu'au pont très-hardi et fort ancien appelé le pont d'Aurey. Dans un éboulement considérable de laves en partie compactes et en partie poreuses, j'ai recueilli de beaux échantillons, parmi lesquels il y a des nœuds de granit très-remarquables.

Mardi 16. — Je suis allé voir auprès d'Aubenas M. Bernardi que je connaissais. Il a de beaux jardins et s'occupe d'un travail très-intéressant sur les oliviers venus de semis; ils ne lèvent jamais que la seconde année, quelquefois même la troisième. M. Bernardi en a planté à demeure au moins douze cents venus de semis, et j'en ai vu de cinq ans qui avaient plus de cinq pieds de hauteur et qui sont d'une très-belle venue. On croit généralement que tous les oliviers venus de graine sont des sauvageons épineux; c'est une erreur, car parmi les semis faits par mon hôte, il ne s'en est trouvé qu'une très-petite quantité — à peine un centième; — tous les autres ont un très-beau feuillage et ne sont nullement épineux. Un de ces oliviers a porté des fruits si précoces qu'il a donné deux livres et demie d'olives excellentes. M. Bernardi a obtenu un arbre en semant des *picholines* marinées, et la graine a levé dès la première année, quoique ce ne soit guère qu'à la seconde et même à la troisième que les graines d'olivier lèvent d'ordinaire. Un olivier venu de semis produit des olives la septième ou la huitième année, lorsque l'arbre est d'une belle venue.

Mercredi 17. — Parti pour aller visiter les puits ou trous méphitiques de Nérac, à une lieue et demie de Vals, ce qui équivaut au moins à quatre grandes lieues de poste.

J'ai fait encore une station de deux heures au pont de la Beaume qui est sur la route, et j'ai mesuré la largeur et la profondeur de la grande grotte ou caverne volcanique de la Beaume.

J'ai visité aussi la seconde caverne qui est à environ quatre cents pas de la première sur le même plan, et au milieu d'une énorme chaussée basaltique; cette seconde caverne, dont la voûte repose sur des colonnes basaltiques et verticales, offre plutôt l'aspect de la moitié d'un grand cirque couvert, que celui d'une véritable grotte; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est une espèce de grand soupirail, d'environ cinquante pieds de longueur sur cinquante et demi de hauteur et quatre de largeur, qui se trouve au milieu des colonnes verticales et est incontestablement le reste d'un cratère par où s'échappaient des vapeurs brûlantes; car, à l'entrée de cette vaste soufflure, les laves basaltiques, au lieu d'être prismatiques, ont adopté la forme concentrique et sont ajoutées les unes aux autres en manière de feuillets, tandis que l'intérieur de la grotte et les parois du soupirail sont formés de scories volcaniques et de laves poreuses pesantes.

Lorsqu'on est auprès du pont de la Beaume, sur l'Ardèche, et avant de le traverser, on voit un petit canal d'irrigation fait avec beaucoup d'art et soutenu par des murs en basalte tout le long de la chaussée volcanique.

A l'entrée du pont, on trouve un grand éboulement de laves qui s'est formé par la rupture des couches supérieures; comme ces laves, dont les unes sont basaltiques et les autres scorifiées, se sont brisées en éclats, on peut y recueillir de superbes échantillons, avec des noyaux de granits plus ou moins altérés, renfermés dans l'intérieur de la lave et qu'on n'aurait point été à portée de voir sans cet accident.

J'ai formé une belle collection de ces échantillons.

J'en ai où le granit est légèrement altéré, d'autres où le feldspath est un peu frillé et d'un beau blanc, tandis que le quartz n'est que gercé ; mais lorsque la lave se trouve scorifiée, le granit a pour ainsi dire bouillonné, le feldspath est vitrifié et passé à l'état d'émail, le quartz en a reçu un léger vernis qui le fait paraître comme fondu, quoiqu'il ne le soit pas en réalité.

J'ai quelques échantillons où les grains de quartz et de feldspath ont éprouvé une si grande pression, un frottement si violent, occasionné par le bouillonnement de la lave en fusion, que le granit en a été désagrégé, et que les grains se sont en quelque sorte sublimés et dispersés dans la pâte de la lave. Ces échantillons sont très-remarquables et j'en ai recueilli tant pour moi que pour mes amis.

Nous nous sommes rendus à Nérac où nous avons fait diverses expériences sur les trois puits méphitiques avec une poule et un chat.

Le réservoir profond qui est à côté du puits, et qui est connu sous le nom d'*Eau de Saint-Léger*, était presque à

sec, tandis que je l'ai vu, il y a vingt-cinq ans, avec plus de cinq pieds d'eau. La grande sécheresse qui règne en ce moment peut y avoir contribué. Le propriétaire du terrain m'a dit que l'eau avait beaucoup diminué depuis quelques années; mais comme on voit dans la prairie attenante plusieurs petits ruisseaux de la même eau, extrêmement chargés de gaz acide carbonique, qui coulent dans toute la déclivité de cette colline, j'ai lieu de croire que les eaux qui se réunissaient dans le bassin ont pris une autre direction.

A mesure que les eaux en coulant s'éloignent de leur source, elles déposent une matière incrustante sur les plantes voisines; elles sont chargées d'une grande quantité d'oxyde de fer jaunâtre.

Ce sont les mêmes eaux acidulées qui, en arrivant au bord de la rivière de l'Ardèche, près du lieu où l'on a établi un passage sur des planches, ont formé ce poudingue remarquable, composé des cailloux que roule la rivière.

Les paysans des environs viennent prendre les eaux minérales de Nérac; elles ont beaucoup de rapport avec celles de Vals, mais un degré de température plus élévée; j'avais apporté un thermomètre et j'ai vérifié, à deux heures après midi, par un très-beau temps, que le thermomètre à l'air extérieur et à l'ombre était à 22. Le thermomètre, plongé dans l'eau pendant quinze minutes, a marqué 24 1/2. Le paysan, propriétaire du lieu, m'a assuré que le matin l'eau était plus chaude; mais je présume qu'il en juge comparativement à ce qu'il éprouve à une

heure où la température de l'air est toujours plus froide, particulièrement dans les montagnes. M. le docteur Aubry a fait sur ces sources une suite d'expériences thermométriques du plus grand intérêt.

J'ai retrouvé des eaux gazeuzes sur la rive gauche de l'Ardèche et sur les roches granitiques qui sont en face de Nérac. Ces eaux sont analogues à celles de Vals, et laissent comme elles sur les rochers d'où elles coulent, des sédiments salins abondants qui colorent en blanc ces roches granitiques; on peut recueillir, ainsi que je l'ai fait, ce sel que j'examinerai de plus près et qui a un goût de natron.

C'est à la chaleur du soleil et à l'activité de l'évaporation de ces eaux minérales, que sont dues ces efflorescences salines; elles pourraient bien provenir de la décomposition du feldspath qui contient en général plus ou moins de potasse.

On prend les eaux minérales gazeuses dont il est question comme celles de Vals; elles sont fréquentées par les malades du voisinage.

J'ai oublié de dire qu'après les eaux gazeuses de Nérac, qui sont voisines des puits méphitiques, il n'y a d'eau douce, fraîche et potable qu'une petite source à côté même de celle qui est minérale et chaude. Cette eau, qui était alors à la température de 14 degrés, tandis que la voisine était à 24 1/2, est très-chargée d'acide carbonique et agréable à boire; c'est la seule dont les propriétaires des quelques habitations voisines fassent usage, non-seulement pour leur boisson ordinaire, mais pour la prépara-

tion de leurs aliments. Ils jouissent tous d'une très-bonne santé, et le vieillard à qui appartiennent les eaux et les puits, a plus de soixante-cinq ans, le teint frais et vermeil, ainsi que les femmes et les enfants du voisinage qui boivent de la même eau.

V

VIVARAIS

Au-dessous du château de *Pierre-Gourde*, on trouve une pyrite en rognon d'un gros volume, d'un jaune blanchâtre comme certaines pyrites magnétiques. Quoique celle-ci n'ait pas cette propriété physique, elle offre cette particularité que n'étant qu'un fer sulfuré, elle se trouve souvent ultérieurement recouverte de jolis cristaux de baryte sulfatée, transparents, en tables rhomboïdales avec biseaux dans les arêtes. Si cette pyrite était abondante, ainsi qu'on me l'a assuré, on pourrait l'exploiter avec avantage comme sulfate de fer.

VI

BASALTE EN TABLE

On trouve auprès du village de Saint-Bauzile, département de l'Ardèche, à une demi-lieue de la montagne d'Andance, à côté de Granoux, de belles laves compactes basaltiques en grandes tables.

Il faut s'adresser à M. Guillon, maire de Saint-Bauzile, qui en a fait transporter de très-grandes chez lui.

Il faudra visiter les environs du village de Feutre, dans le Coueron, non loin d'Aubignac; M. Berlier, directeur du cadastre de l'Ardèche, m'a assuré qu'on y trouve une grande variété de belles laves.

VII

PASSAGE DU CALCAIRE AU PORPHYRITIQUE

DANS LES ENVIRONS DE VIDAUBAN EN PROVENCE

A cinq cents toises du *Luc* on rencontre une carrière de gypse grisâtre compacte, recouverte par des blocs de pierres calcaires de diverses grosseurs, mais de la même nature que le calcaire d'un blanc sale, qui se trouve disposé en banc à peu de distance de la carrière de gypse de Vidauban. La couleur rougeâtre qui a imprimé une teinte à toutes les terres, et qui se manifeste à deux lieues environ après avoir quitté le territoire d'Aix, se change en rouge violâtre immédiatement après qu'on est sorti de la petite ville de Vidauban. Sa superbe culture en oliviers et en figuiers, d'une grosseur considérable et d'une grande élévation, est dans un sable porphyritique, disposé tantôt en couches schisteuses, tantôt en dépôts irréguliers qui ont une plus ou moins forte consistance. En approchant du village de Muy, on commence à trouver des bancs d'un porphyre grisâtre, dur, dont la disposition est pris-

matique; les collines environnantes ont ici le *facies* des pays porphyritiques, c'est-à-dire qu'elles sont presque toutes formées en cônes plus ou moins élevés, plus ou moins aigus, très-rapprochés les uns des autres et disposés sur plusieurs rangs presque parallèles qui semblent aller en croissant. Elles forment de vastes amphithéâtres, d'autant plus agréables à l'œil qu'ils sont couverts de beaux pins maritimes qui se dessinent sur le ciel et font un contraste frappant avec les forêts d'oliviers qui tapissent des vallées délicieuses où les grenadiers se mêlent avec les figuiers.

On trouve un tuf calcaire semblable en tout à celui qui forme, en Bourbonnais, une sorte de passage intermédiaire du calcaire au porphyritique. Ce tuf qui ne paraît pas être d'une formation bien ancienne, mais qui tient cependant à quelque cause dont les caractères géologiques sont en partie effacés, m'étonna beaucoup lorsque je l'aperçus pour la première fois du côté de la Palisse, en Bourbonnais, où il occupe plus d'une lieue de longueur sur une largeur que je n'ai pas été à portée de vérifier, mais dont le gisement, semblable à celui dont je viens de faire mention, est entre le calcaire et le grès porphyritique.

Je voudrais que quelques naturalistes qui se trouveraient à portée d'observer à l'aise ces deux singuliers gisements qui ont de l'analogie avec le tuf coquillier de Mayence, voisin des porphyres de Creutznach, nous en donnassent des plans bien exacts.

VIII

M. le baron de Uckermann, à Weesenstein, près de Dresde en Saxe, habite dans le voisinage de Rocklis, où l'on trouve de belles agates et des brèches de la même substance. M. de Uckermann m'a promis, dans le mois de septembre 1810, de m'envoyer une collection de ces agates.

IX

CYPRÈS PYRAMIDAL

(*Cupressus fastigiata.*)

J'ai vu à Sant-Orso, à cinq lieues de Vicence, dans la villa de M. Marzzavi, à la tête d'une prairie disposée en plan incliné, en face de la maison d'habitation, six cyprès d'une grande élévation et d'un diamètre considérable. Ils paraissaient être de même âge et plantés dans le même temps. Je mesurai avec soin celui des six qui me parut le plus gros. Sa circonférence, prise à un pied du sol, est de neuf pieds deux pouces; à six pieds du sol, de huit pieds quatre pouces et dix lignes. Sa hauteur est de soixante et dix pieds douze pouces de France; les cinq autres sont un peu moins gros, mais presque aussi élevés. Ces beaux arbres sont d'un port superbe et d'un vert foncé; ils forment les plus belles pyramides; lorsque je

les visitai, ils portaient encore des cônes, mais en petite quantité. Ils sont si touffus que je doute qu'un oiseau puisse pénétrer entre leurs branches. M. Marzzavi m'assura qu'il croyait que ces arbres avaient plus de deux cents ans Madame sa grand'mère, qui avait alors plus de quatre-vingts ans, me dit qu'elle tenait de son père et de son aïeul qu'ils avaient toujours connu ces arbres avec la même force et la même élévation.

X

MINE DE KAOLIN

A il Traito, dans le Vicentin, au pied des Alpes tyroliennes, dans la vallée Cossagente (*il valle Cossagente*) dans une partie de montagne assez élevée, on trouve une vaste roche feldspathique escarpée, semée de petits points de pyrite martiale. La pierre est de couleur gris-blanchâtre avec quelques zones colorées en brun un peu rougeâtre : on enlève, tantôt à coups de mines, tantôt à coups de pics ou de fleurets, des morceaux de la roche qu'on expose à l'action de l'air, de la pluie et du soleil : et il faut la laisser ainsi pendant près de deux ans, afin que les points pyriteux, en s'altérant, rendent la pierre tendre, blanche, farineuse, et en même temps douce au toucher. Lorsqu'elle est parvenue à ce point, on achève de la pulvériser, on la délaye dans des tonneaux pleins d'eau, et, après divers lavages et une macération assez longue, on lève avec des canettes la terre la plus fine qui surnage, on la trans-

vase dans d'autres tonneaux où elle se précipite; on décante et on la réduit en pains : rien n'égale alors sa blancheur et son degré de finesse. Les parties indissolubles, les parties quartzeuses se précipitent au fond des premiers tonneaux et on les jette. — Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le fer de sulfate décomposé ne colore point cette terre. Mais un fait plus intéressant encore dont j'ai été témoin le 16 novembre 1780, c'est que, par un beau temps et un soleil brillant, le thermomètre étant à un degré au-dessus de zéro et la terre n'étant point gelée, à huit heures du matin, l'eau des tonneaux où l'on tenait le kaolin en macération avait une couche de glace d'un pouce d'épaisseur dans chaque tonneau; ce que je ne saurais attribuer qu'à l'action de la soude et d'un peu de potasse, que contient le feldspath qui donne naissance à ce kaolin.

BUFFON ET SA FAMILLE

LA COMTESSE DE BUFFON

Marie-Françoise de Saint-Martin

1752 — 1752

Imp. C. Chardon aîné — Paris.

LA COMTESSE DE BUFFON [1]

En tête de cette galerie intime, parmi ces quelques portraits chers à ma mémoire, je placerai, bien avant tous les autres, celui de madame la comtesse de Buffon. Elle ne fit partie qu'un instant de la famille du naturaliste, mais elle laissa dans le souvenir de ceux qui la connurent le parfum des plus gracieuses qualités et des plus rares vertus.

Mademoiselle de Saint-Belin appartenait à une ancienne famille de la province [2]. Déshéritée des avantages

1. Marie-Françoise de Saint-Belin Mâlain, née le 11 juillet 1732, épousa le comte de Buffon le 21 septembre 1752, et mourut à Montbard le 9 mars 1769, âgée seulement de trente-sept ans. Elle laissait deux enfants, un fils, dont il sera parlé plus loin, et une fille, Marie-Henriette Leclerc de Buffon, née le 25 mai 1758, morte le 14 octobre 1759.

2. On voit encore aujourd'hui, sur le chemin de fer de Paris à Lyon, non loin de la station de Mâlain, au cœur de la Bourgogne, les ruines pittoresques du château fort habité au

de la fortune, elle vivait retirée avec une de ses sœurs[1] au couvent de Montbard : ce fut là que M. de Buffon la connut.

La mère Saint-Paul[2], supérieure de la communauté, était sœur de M. le comte ; il l'aimait et allait souvent lui rendre visite. Il avait entendu parler de mesdemoiselles de Saint-Belin, et chaque fois qu'il venait voir la supérieure, il la priait de lui faire connaître ses deux pensionnaires. Un jour que sa sœur avait formellement

moyen âge par les représentants de cette puissante famille, qui a inscrit son nom sur toutes les pages de l'histoire militaire de notre pays.

1. François-Henri de Saint-Belin Mâlain, seigneur de Fontaines et père de madame de Buffon, eut de son mariage avec Françoise de Roze de Provenchères, huit enfants. Trois de ses filles furent placées au couvent de Montbard en qualité de dames pensionnaires, comme le constatent les archives de la communauté : —1° celle qui devint la femme de Buffon ;—2° Louise-Marguerite de Saint-Belin, née en 1718, reçue à Saint-Cyr en 1729 ; elle entra au couvent de Montbard le 30 novembre 1746 et y demeura jusqu'au 14 octobre 1752 ; — 3° Louise-Christophe de Saint-Belin, dont la présence au couvent est constatée du 26 janvier 1747 au 19 juin 1750. Une quatrième sœur, Anne-Marguerite de Saint-Belin, épousa M. Gérard de Quentrey. C'est donc trois pensionnaires, et non pas deux seulement, qui étaient confiées à la vigilance de la mère Saint-Paul, et si Buffon fut deux ans avant de se déclarer, c'est que peut-être la vertu, l'esprit et les charmes des trois sœurs rendaient son choix difficile.

2. Jeanne Leclerc de Buffon, née le 18 janvier 1710, entra de bonne heure en religion et mourut le 2 mars 1781, supérieure du couvent des Ursulines de Montbard.

refusé de se rendre à son désir, il se jeta sur le lit de la religieuse, se mit à le froisser, et lui déclara que, si elle ne le conduisait sur-le-champ dans l'appartement occupé par mesdemoiselles de Saint-Belin, il ne sortirait de sa cellule qu'après l'avoir compromise. La connaissance se fit ainsi.

Durant deux années, M. de Buffon vint assidûment au couvent. Il avait imposé silence à tous les scrupules de sa sœur, qui tenta, mais en vain, de faire cesser des visites devenues trop fréquentes. Un soir, dans l'appartement occupé par les deux jeunes filles, M. de Buffon s'approcha de la fenêtre et traça sur la vitre, avec le diamant qu'il portait au doigt, son chiffre enlaçant celui de Saint-Belin : six semaines après, l'aînée des pensionnaires du couvent de Montbard devint sa femme.

Ce mariage eut lieu en 1752, et non en 1743 ou en 1760, comme l'ont faussement avancé quelques biographes mal renseignés. M. de Buffon avait quarante-cinq ans alors; il n'avait plus l'éclat de la première jeunesse, mais il avait toute la beauté virile de l'âge mûr. Madame de Buffon aima son mari d'un amour auquel se mêlaient en dose égale l'admiration et le respect; elle se montra fière de porter le nom d'un homme dont la renommée avait atteint dès lors à son plus grand éclat.

Madame de Buffon était régulièrement belle, sa taille était bien prise; elle avait un esprit cultivé et une grande distinction répandue sur toute sa personne : la grâce de

sa parole se reflétait sur ses actions. Douce et indulgente, on ne découvrait dans son caractère aucune inégalité; sans cesse occupée des autres, oublieuse d'elle-même, on ne la vit jamais donner un signe d'impatience ou prononcer de ces mots qui blessent les personnes auxquelles ils sont adressés. D'une nature sympathique par sa grande douceur, elle inspira de l'attachement à tous ceux qui l'approchèrent. Charitable envers les malheureux, généreuse et secourable pour toutes les infortunes, elle ne laissa pas échapper une seule occasion de faire le bien.

J'avais douze ans lorsqu'elle mourut. Depuis ses dernières couches elle était très-souffrante, et ne put jamais se remettre entièrement. Mon père habitait Saint-Remy, village sur la route de Montbard à Buffon; je me souviens de l'avoir vue rendre visite à mon père avec M. de Buffon quelques mois avant sa mort. Les soins dont ce dernier l'entourait étaient touchants, ses attentions délicates et constantes; il avait fait sabler la route de Montbard à ses forges pour lui éviter les cahots — la route a plus d'une lieue. — Je tiens de personnes estimables, qui fréquentaient journellement le château à cette époque, que jamais la bonne harmonie du ménage ne fut troublée et qu'il existait entre les époux un parfait accord de sentiments et de pensées. Dans la dernière maladie de sa femme, M. de Buffon fut pour elle d'une bonté qui frappa tous ceux qui en furent les témoins. Il s'efforçait de ne pas laisser paraître sur son visage les

inquiétudes qui rongeaient son âme, passait près d'elle tous les instants que lui laissaient ses travaux, et, lorsqu'il était empêché de le faire, il envoyait d'heure en heure un valet de chambre s'informer de ses nouvelles.

Un jour que M. de Buffon dînait chez mon père, on annonça, au milieu du repas, l'arrivée de la comtesse de Buffon. On dînait au premier; elle ne put monter, deux laquais la portèrent assise dans un fauteuil. La vue de cette jeune femme, si intéressante et si faible, émut tous les cœurs; je vis M. de Buffon se cacher le visage et fondre en larmes. On plaça la malade sur un lit de repos, et le repas continua.

Assis à un angle de la table, j'observais son visage d'une pâleur extrême et ses traits altérés par des souffrances cachées. Ses doigts étaient minces et effilés; ses mains étaient transparentes, et lorsqu'elle les portait à son visage en les opposant à la lumière, elles se couvraient soudain d'une teinte rosée; sa voix était faible et les mots sortaient avec effort de ses lèvres; sa respiration était à peine sensible. Doucement inclinée sur les coussins disposés autour d'elle, la tête de la malade était tournée du côté de M. de Buffon, qu'elle enveloppait par un regard à la fois doux et triste : on eût dit qu'elle pressentait une séparation prochaine! J'étais enfant alors; aujourd'hui que j'achève ma carrière, ce souvenir est encore présent à mon esprit; aucun des détails de cette scène touchante ne s'est effacé de ma mémoire.

Quelques mois après, madame de Buffon mourut. De cette perte, M. de Buffon ne se consola jamais; cette séparation cruelle lui a causé des regrets et a fait couler ses larmes jusqu'au dernier jour de sa vie[1].

Madame de Buffon, par les rares vertus qui la distinguèrent, fut l'honneur de son sexe, comme M. de Buffon fut la gloire du sien. Belle et sensible, elle réunit à la force du caractère la délicatesse de l'esprit; elle joignait aux avantages d'une physionomie distinguée ce que les grâces ont de plus attachant et de plus doux.

1. C'est un témoignage nouveau en faveur de l'extrême sensibilité de Buffon, dont le cœur a été si souvent calomnié. Il faut lire, dans le recueil de sa *Correspondance*, les lettres qu'il adresse à Gueneau de Montbeillard pendant la maladie de sa femme (1768-1769). Elles sont remplies des préoccupations les plus vives *pour sa pauvre petite malade*,—c'est ainsi qu'il la nomme dans une lettre du 16 septembre 1768. — Lorsqu'elle a cessé de vivre, on trouve sous sa plume ces paroles touchantes : «... Ce fut « d'abord une plaie cruelle et qui dégénère aujourd'hui en une « maladie que je regarde comme incurable, et qu'il faut que je « m'accoutume à supporter comme un mal nécessaire. Ma santé « en est altérée, et j'ai abandonné, au moins pour un temps, « toutes mes occupations. » (Lettre du 5 avril 1769 au président de Ruffey.) « Il y a bien longtemps que mes malheurs m'ont empêché de m'occuper d'aucune étude. » (Lettre au même du 20 juillet 1769). « Personne n'a été plus malheureux deux ans de suite : « l'étude seule a été ma ressource, et comme mon cœur et ma « tête étaient trop malades pour pouvoir m'appliquer à des « choses difficiles, je me suis amusé à caresser des oiseaux, et « je compte faire imprimer cet hiver le premier volume de leur « histoire. » (Lettre du 29 septembre au président de Brosses).

Elle mourut sans qu'un seul nuage fût venu troubler la douceur d'une union qui avait trop peu duré. Son corps, soigneusement embaumé, fut descendu près de celui de sa fille, morte en bas âge, dans le caveau de la famille placé sous la chapelle seigneuriale de Montbard. Un jour, M. de Buffon, qui venait d'achever dans la gloire une longue carrière honorée par l'étude, rejoignit celle qu'il avait tendrement aimée. Entre les deux cercueils une place demeura vide : celui à qui une tendresse prévoyante l'avait destinée ne vint jamais l'occuper. Le fils de Buffon porta sa tête de vingt-neuf ans sur l'échafaud, et son corps fut dévoré par la chaux vive.

Voici quelques documents que j'ai pu recueillir sur la famille de Saint-Belin dont était issue madame de Buffon. La famille de Saint-Belin est d'une très-ancienne noblesse d'épée. Madame de Buffon avait deux frères [1]; l'aîné, que

1. La comtesse de Buffon avait quatre frères et non pas deux seulement, comme le pense M. Humbert-Bazile. Il a omis de parler d'Antoine de Saint-Belin, prieur de Saint-Loup, et de Gabriel de Saint-Belin, clerc tonsuré du diocèse d'Autun et pensionnaire du roi sur l'évêché de Nîmes. L'abbé Gabriel de Saint-Belin était une tête folle que ne purent rendre sage une lettre de cachet et un séjour forcé à Saint-Lazare. Buffon fut le seul de sa famille qui conserva de l'intérêt pour son beau-frère; il paya ses dettes et lui fit une pension. Un certain nombre de lettres écrites par Buffon à l'abbé de Saint-Belin sont récemment venues à ma connaissance; elles sont toutes remplies de bonté, d'indulgence, et de conseils toujours donnés vainement : ce sont les lettres d'un père à son fils.

j'ai connu, fut marié à mademoiselle Poincelle, sœur du curé de Villaine-en-Duesmois, qui lui donna deux fils [1]. Il était de petite taille, mais avait un remarquable esprit d'à-propos, le sens droit et l'âme courageuse. Pendant la guerre de Sept ans, il fut sommé par un ennemi, dont les forces étaient doubles des siennes, de rendre une place dans laquelle il s'était enfermé. On menaçait, en cas de refus, de passer la garnison par les armes. Le canon de la place porta la réponse des assiégés, et des sorties courageuses et habilement conduites forcèrent bientôt l'ennemi à la retraite. Cette belle action valut au marquis de Saint-Belin la croix de Saint-Louis. Son fils aîné épousa mademoiselle Morel l'aînée, et habita Châtillon; son fils cadet habite Latrecey.

Le second frère de madame de Buffon ne fut point marié [2]; il mourut à Châtillon, et son corps repose dans le cimetière de Saint-Vorle, où sont inhumés différents membres de sa famille.

1. Antoine-Ignace, marquis de Saint-Belin, capitaine au régiment de Navare, se maria en 1764 et eut pour fils : — 1° Georges-Louis-Nicolas, vicomte de Saint-Belin, filleul de Buffon. Entré au service le 1er janvier 1780, capitaine des dragons-Bourbon en 1787, aide-major général de l'infanterie en 1788, il fut marié deux fois, la première le 19 mai 1788 et la seconde le 12 octobre 1802; il mourut en 1825; — 2° Louis-Antoine, chevalier de Saint-Belin, né le 25 décembre 1779, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans.

2. François, comte de Saint-Belin, officier de cavalerie, né en 1719.

Avant d'achever cette rapide esquisse sur madame de Buffon, je tiens à protester contre un outrage fait à la mémoire de mon illustre bienfaiteur.

J'ai lu quelque part, avec autant de surprise que d'indignation, que M. de Buffon, parvenu aux dernières limites de l'âge, faisait chaque soir placer à ses côtés deux très-jeunes personnes du sexe pour réchauffer ses sens endormis. Mon cœur se révolta à cette lecture. Mieux que personne je puis témoigner de la pureté de ses mœurs et de la dignité de sa vie. Je demeurais dans son hôtel, je couchais dans un cabinet voisin de sa chambre, et je voyais ou j'entendais, à toutes les heures, les personnes qui pénétraient chez lui. Je n'ai jamais vu entrer dans l'appartement de ce noble vieillard que Limer le valet de chambre, ou mademoiselle Blesseau, gouvernante de sa maison, aux heures où leur service les appelait près de leur maître.

Comment supposer, au reste, que, dans sa triste situation, éprouvé par les douleurs cruelles que lui causait la maladie de la pierre, M. de Buffon, âgé de près de quatre-vingts ans, absorbé jusqu'aux dernières heures de sa vie par les études les plus abstraites, ait eu l'esprit assez dépravé pour recourir à un pareil moyen. Personne ne croira cela !

Madame de Buffon ne fit qu'apparaître dans la vie de l'homme illustre qui l'avait choisie pour lui confier le soin de son bonheur domestique. Elle mourut à la fleur de l'âge, en laissant des regrets éternels. Elle fut pleurée par Buffon; elle fut chantée par Lebrun, et ce que nous savons des charmes de son esprit et des vertus de son cœur nous a appris à l'aimer.

Sur madame de Buffon je possède peu de chose : elle vécut si peu! Ma collection ne renferme qu'une lettre écrite à Gueneau de Montbeillard, en 1764, et son testament : à défaut d'autre mérite, ces deux pièces auront du moins celui de la rareté.

I

Vous m'avez fait bien plaisir, mon cher monsieur, de précéder mesdames de Massol, et vous m'en auriez fait encore beaucoup de les accompagner, parce que je voudrais vous voir bien souvent. La *bonne vieille* fait bien de l'honneur à mon imagination en me supposant si enchantée. Je n'ai rien trouvé à sa petite-fille que ce que je lui connaissais; je la crois raisonnable parce qu'elle en avait la réputation, et jusqu'à ce que je la connaisse davantage, voilà tout ce que j'en peux penser.

Je n'ai point vu notre docteur Barbuot et je serais bien fâchée qu'il eût passé par ici sans songer à moi. Je pense comme vous sur l'état de madame Daubenton, et je voudrais fort qu'il la vît; elle continue d'être très-

incommodée et très-faible, et il lui est survenu une fluxion au visage qui la fait beaucoup souffrir; elle ne sort pas du coin du feu.

Je vous conseille de faire fermenter votre bière avant que d'en faire usage; jusqu'à présent, elle n'est pas bonne. Je fais mes remercîments à tous ceux qui composent votre maison de leur souvenir, et je vous prie, mon cher monsieur, de leur faire mes compliments.

C'est un autre style pour madame Gueneau que je vous charge d'embrasser tendrement pour moi, et le petit bon ami *Fin-Fin* aussi.

Bonjour et adieu, mon très-cher ami, vous connaissez mes sentiments pour vous.

A Montbard, ce 31 mars 1764,

SAINT-BELIN BUFFON.

II

Testament de la comtesse de Buffon.

Sur l'enveloppe est inscrit : — Ceci est mon testament. Saint-Belin Buffon. Cinq avril 1764. — En tête de l'acte se trouvent les lignes suivantes, tracées de la main de Buffon : « Je soussigné Georges-Louis Leclerc, écuyer, seigneur de Buffon, intendant du Jardin du Roi, autorise par les présentes madame Marie-Françoise de Saint-Belin, ma

1. On peut voir à la page 364 du tome I de la *Correspondance* le récit des tendres soins prodigués par M. et madame de Montbeillard à la comtesse de Buffon, durant la maladie dont elle mourut.

très-chère épouse, à l'effet de disposer de ses biens par tel acte et de telle manière qu'il lui semblera bon. Fait à Montbard, le trois avril mil sept cent soixante-quatre. Signé, Leclerc de Buffon. »

Je soussignée Marie-Françoise de Saint-Belin, autorisée par l'acte cy-dessus, après avoir recommandé mon âme à Dieu, ai fait mon testament et ordonnance de dernière volonté ainsy qu'il suit :

Je me repose sur les soins et sur l'amitié de M. de Buffon, mon très-cher mari, tant pour mes obsèques et des prières après mon décès pour le repos de mon âme, que pour des aumônes aux pauvres de ce lieu, et des récompenses aux domestiques particulièrement attachés à mon service.

En vertu des pouvoirs que je me suis réservés par mon contrat de mariage, je donne à monsieur de Buffon, mon cher mari, tous les biens dont je mourrai vêtue et saisie, à la charge par lui de payer à l'enfant ou aux enfants qui pourront me survenir, la légitime ou les légitimes qui de droit et de coutume se trouveront leur appartenir dans mesdits biens.

Fait et écrit de ma main, à Montbard, le cinq avril 1764.

Signé,

Marie-Françoise de SAINT-BELIN BUFFON.

LE COMTE DE BUFFON

Major du Regiment d'Angoumois

1764 — 1793.

Imp. Ch. Chardon aîné — Paris

LE COMTE DE BUFFON FILS [1]

Le fils de M. de Buffon fut un des plus beaux hommes de son temps. D'une taille élevée — cinq pieds cinq pouces — et admirablement prise, il avait un visage noble et distingué. Ses manières étaient aisées, son esprit vif et délicat. D'un tempérament fougueux, il se laissait facilement séduire par les entreprises difficiles, et, s'il se montra parfois exigeant et absolu, on doit en faire remonter la cause aux basses complaisances des personnes qui l'entouraient.

1. Georges-Louis-Marie Leclerc, comte de Buffon, né à Montbard le 22 mai 1764, mourut à Paris sur l'échafaud révolutionnaire le 10 juillet 1793 (22 messidor an II) avant trente ans ! Il fut successivement officier aux gardes-françaises; capitaine dans le régiment de Chartres en 1786; démissionnaire en 1787; capitaine de remplacement au régiment de Septimanie le 22 juillet 1787; major en second du régiment d'Angoumois le 4 avril 1788; lieutenant-colonel du 9e régiment de chasseurs, puis colonel

On a dit de lui qu'il était vaniteux et sans esprit, on a eu tort. Le voisinage de son père lui a nui comme la gloire de Pierre Corneille[1] a nui à la réputation de Thomas Corneille[2].

Si M. de Buffon n'eût pas eu un père aussi illustre, il eût été certainement mieux apprécié. Ce fut un militaire du premier ordre, apte à diriger de grands commandements. Il était instruit dans l'art de la stratégie, et avait une grande promptitude de détermination. Il écrivait avec méthode et pureté, parlait plusieurs langues, l'anglais aussi bien que le français, et s'exprimait avec une certaine originalité dépourvue de toute prétention. Élevé sous les yeux de son père, qui n'avait point voulu s'en séparer, il avait ses principes, sa prudence et sa dignité. D'une âme portée à l'enthousiasme, d'un cœur excellent, on remarqua toujours, même dans le temps de sa première enfance, le soin avec lequel il évitait tout ce qui pouvait causer quelque chagrin à ses maîtres, à ses parents ou à ses amis.

Ce fut, en un mot, un de ces hommes qui sont remarqués au sein même des sociétés les plus distinguées, et que l'on place partout au premier rang.

au 58e régiment d'infanterie en 1791. (Voir quelques détails intéressants sur sa vie et sur sa mort à la page 395 et suiv. du tome II de la *Correspondance.*)

1. Pierre Corneille, né en 1606, mort en 1684.
2. Thomas Corneille, son frère, né en 1625, mort en 1709.

M. de Buffon n'avait que fort peu voyagé, il voulut que son fils voyageât de bonne heure. Il l'envoya d'abord en Suisse[1] avec son gouverneur, puis en Allemagne avec le chevalier de La Marck[2].

A Vienne, le chevalier et son jeune compagnon furent accueillis par l'Empereur[3] avec une distinction marquée.

1. Le gouverneur avait reçu l'ordre de conduire son élève à Ferney. Voltaire se montra très-sensible à ce procédé et fit fête au fils de Buffon; il le pressa à plusieurs reprises entre ses bras, le fit asseoir dans son vaste fauteuil et se tint devant lui debout, la tête découverte, voulant, disait-il, lui rendre l'hommage qu'il aurait rendu à son illustre père.

2. Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet, chevalier de la Marck, né en 1744, mort en 1829 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Militaire et savant botaniste, auteur d'ouvrages importants, il vécut pauvre et mourut malheureux. Buffon, par les soins duquel il avait obtenu l'impression de son premier ouvrage à l'Imprimerie royale, montra quelle estime il avait dans son caractère en lui confiant son fils; mais, ne voulant pas réduire le savant au rôle secondaire de précepteur, il lui fit donner une commission de botaniste du Roi. Ce voyage servit de prétexte à Buffon pour contraindre le chevalier à accepter un secours qu'il n'aurait voulu recevoir à aucun autre titre; il le savait pauvre et fier, et son âme délicate imagina ce moyen de l'obliger. Le chevalier de la Marck obtint, dans un âge avancé, la chaire de zoologie du Muséum laissée vacante par la mort de Lacépède.

3. Joseph II, frère de l'infortunée Marie-Antoinette, naquit en 1741 et mourut en 1790. Lorsqu'il voyagea en France sous le nom de comte de Falkenstein, il vint plusieurs fois visiter Buffon. A sa première course au Jardin du roi, il dit à l'intendant qui l'était venu recevoir : « Maintenant, monsieur, me voici sur les terres de votre empire. » On connaît la façon charmante dont

Il leur fut permis de descendre dans les souterrains de Kremnitz, d'où l'on extrait l'argent. Leur descente s'opéra à l'aide de machines ; ils restèrent plusieurs heures dans ces vastes mines, et ils purent s'entretenir avec les ouvriers que l'on y emploie. Ces ouvriers y habitent avec leurs familles, et ne remontent que rarement à la surface du sol. Le chevalier de La Marck fit, de cette excursion souterraine, une description détaillée qu'il envoya à M. de Buffon.

Après l'Allemagne, M. le comte de Buffon fils visita la Russie. Il s'était offert une occasion toute naturelle de lui faire entreprendre ce long voyage.

L'impératrice[1] avait commandé à Houdon[2] le buste de *l'historien de la nature*, et, lorsqu'il fut achevé, M. de Buffon chargea son fils de porter l'ouvrage du grand

il répara la maladresse de son frère l'archiduc Maximilien, qui avait *poliment* refusé l'hommage d'un exemplaire de l'*Histoire naturelle*, dans la crainte d'en priver l'auteur : « Je viens, dit-il un jour en entrant dans le cabinet de Buffon, réclamer les livres que mon frère a oubliés sur votre table. »

1. Catherine II, née en 1729, morte en 1796, disait de Buffon : « Celui qui a ainsi parlé des coquilles et de l'homme civilisé n'a « pas dit encore tout ce qu'il en sait. »

2. Jean-Antoine Houdon, né le 20 mars 1741, mort le 15 juillet 1828, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le buste de Buffon qu'il fit pour l'impératrice est un de ses plus parfaits ouvrages. Nous le connaissons par les plâtres moulés sur l'original. M. Gatteaux, membre de l'Institut, en possède un fort bel exemplaire en marbre aussi attribué à Houdon. C'est le même style ; est-il de

sculpteur à Pétersbourg. Dans son voyage, le jeune comte eut pour compagnon le chevalier de Contréglise, qui servait avec lui au régiment des gardes-françaises.

Lorsque les voyageurs approchèrent de Saint-Pétersbourg, ils trouvèrent à quarante lieues de la capitale une compagnie de gardes du corps venue au-devant d'eux pour les accompagner dans la route qu'il leur restait à faire. Le chef de l'escorte avait reçu ordre de veiller à ce que rien ne leur manquât, et de payer les dépenses du voyage. A une lieue de la ville, dès qu'ils furent aperçus des remparts, une double salve d'artillerie annonça leur arrivée ; l'état-major de la place vint à leur rencontre, et le gouverneur les invita à monter dans les voitures de la cour qui les attendaient depuis plusieurs jours. Ils furent conduits au grand maréchal du palais, qui présenta les deux voyageurs à Sa Majesté Impériale. Le premier mot de l'impératrice fut pour s'informer de

la même main ? Il est certain que le buste commandé par Catherine II fut emporté en Russie par le jeune comte de Buffon ; le sculpteur, dans ce cas, aurait reproduit son ouvrage.

Je possède une quittance donnée au nom de Houdon, pour l'exemplaire du buste de Buffon offert par son fils à l'Assemblée nationale et qui fut placé en face de celui de Franklin. — « Je « soussigné reconnais avoir reçu du citoyen Buffon la somme « de quatre-vingt-quatre livres pour un plâtre couleur de terre « cuite du buste de feu le naturaliste célèbre Buffon, son père. « — A Paris, ce 24 ventôse an II de la république française, « une et indivisible. P. V. Houdon. Pour mon frère, sculpteur. »

la santé de l'illustre naturaliste dont elle recevait le fils. M. de Buffon exprima à Sa Majesté tous les regrets qu'avait eus son père de ne pouvoir l'accompagner : — « Son père aurait voulu, dit-il, le présenter lui-même à Sa Majesté Impériale et la supplier de lui accorder ses bontés. »

L'accueil que le jeune voyageur reçut au palais ne tarda pas à être connu du public, et on s'empressa de lui faire fête. Le comte de Buffon et le chevalier de Contréglise accompagnaient l'impératrice soit aux revues, soit aux spectacles ; et, dans les lieux publics où ils se rendaient avec elle, ils étaient toujours placés à sa droite.

Le buste fut déposé à l'Hermitage dans une salle consacrée aux grands hommes des deux mondes.

Après un séjour de six mois à la cour de Russie, le comte de Buffon et le chevalier de Contréglise quittèrent Saint-Pétersbourg. On leur rendit à leur départ les mêmes honneurs que ceux qu'ils avaient reçus à leur arrivée [1].

L'impératrice remit au jeune comte une lettre pour son père, entièrement écrite de sa main, et dans laquelle elle le complimente sur la conduite distinguée que son

1. Au nombre des lettres de Buffon que j'ai pu recueillir se trouvent celles qu'il écrivit à son fils pendant son séjour près de Catherine II ; elles sont toutes d'un grand intérêt ; on doit citer notamment celles qui sont rapportées aux pages 144 et 151 du tome II de sa *Correspondance*. — Les recommandations que Buffon fait à son fils, les conseils qu'il lui donne, trahissent bien plus les tendres préoccupations du père, que le légitime orgueil de l'écrivain flatté des prévenances de l'impératrice.

fils a tenue à sa cour; elle lui renouvelle ses regrets de ce que son grand âge l'a privée du plaisir qu'elle aurait eu à le recevoir dans son palais, où depuis longtemps, dit-elle, une place était assignée à son buste[1].

Les lettres que M. de Buffon écrivit à son père, durant ce long voyage, étaient lues en famille au salon. J'étais chargé d'envoyer prévenir M. et madame Nadault, ainsi que madame Daubenton; un domestique partait pour aller chercher à Semur M. et madame Gueneau de Montbeillard: la dépêche était ouverte en leur présence. Si un courrier arrivait sans nouvelles, M. de Buffon tombait dans une grande préoccupation. Il comptait les jours et interrompait ses travaux[2].

1. Cette lettre précieuse ne nous est point parvenue. — Ici surtout on est en droit de se plaindre de la discrétion excessive de M. Humbert, qui aurait pu nous en conserver copie comme il le fit pour deux lettres écrites par Buffon à l'impératrice. (Corresp., t. II, p. 112 et 119.) De cette précieuse Correspondance il ne reste aujourd'hui que deux lettres de Buffon, un billet et une lettre d'un haut style écrits par Catherine II. (Corresp., t. II, p. 393 et 395.)

2. La sensibilité de Buffon a été si souvent mise en doute que j'aime à en recueillir des témoignages irrécusables. J'ai rapporté plus haut (page 184) divers fragments dans lesquels il peint avec une simplicité touchante la grande douleur qu'il ressentit lors de la mort prématurée de sa jeune femme. Pendant le lointain voyage de son fils, sa Correspondance trahit les vives préoccupations de son cœur. Il écrit le 24 février 1783 à l'abbé Bexon : « J'avoue que l'inquiétude sur le retour de mon fils m'avait « ôté le sommeil et la force de penser. » Un autre jour —

J'ai vu, avant qu'il fût envoyé en Russie, le buste de M. Houdon. C'est un très-beau morceau, et ce qui, soit du vivant de M. de Buffon, soit depuis sa mort, a été fait de plus ressemblant. Toutefois, la puissance du génie a des bornes, et il n'était pas donné au sculpteur de rendre les nuances harmonieuses de cette noble physionomie. Ces vastes sourcils noirs arqués, ces yeux toujours en mouvement, ces cheveux blancs et soyeux sont autant de traits saillants qui ont échappé au ciseau de l'artiste.

Après avoir quitté Saint-Pétersbourg, le jeune comte de Buffon regagna la France en passant par l'Allemagne. Il vit une seconde fois l'Empereur, et s'arrêta à Berlin pour faire sa cour à Frédéric II[1]. Il fut présenté au roi,

« le 17 août 1783, — rendant compte à l'abbé d'une indispo-
« sition qu'il vient d'essuyer, il lui dit : « J'en attribue la cause
« aux inquiétudes que m'a données la maladie de mon fils. »

1. Frédéric II, né en 1712, mort en 1786. Buffon, dans une lettre à madame Necker à la date du 12 juillet 1782, rend compte en ces termes de la façon dont son fils a été reçu par Frédéric : « Mon fils a été bien accueilli du roi de Prusse. — Je connais « beaucoup votre père de réputation ; c'est l'homme qui a le « mieux mérité la grande célébrité qu'il s'est si justement « acquise. — Sire, rien ne le flattera davantage que d'apprendre « l'opinion que Votre Majesté a de lui. — Oui, quand vous lui « écrirez, dites-le-lui et faites-lui tous mes compliments ; mais « dites-lui aussi que cependant je ne suis pas totalement de son « avis sur tous ses systèmes. — Sire, il ne fait que les offrir. « Cette conversation était en public, et finit par un propos « encore plus gracieux : — Enchanté de vous avoir vu. »

à Postdam, le même jour que l'abbé Raynal; le roi le reçut à merveille, il l'entretint des travaux de son père, discutant ses systèmes, mais lui parlant avec chaleur de son admiration déjà ancienne pour son génie. Il l'engagea à prolonger son séjour à Berlin, le fit assister à de grandes manœuvres de troupes, et lui remit, au moment du départ, un manuscrit au sujet duquel il voulait avoir, disait-il, l'opinion de son illustre père; ce manuscrit avait pour titre : les *Matinées de Frédéric II, roi de Prusse, à son neveu Frédéric-Guillaume, son successeur à la couronne.*

M. de Buffon rapporta de Saint-Pétersbourg de riches présents : dans le nombre se trouvait, sur une tabatière d'or enrichie de diamants, le portrait de l'impératrice, qu'il était chargé de remettre à son père au nom de cette princesse.

En 1794 je devins propriétaire de ce précieux bijou; voici par suite de quel événement. Le comte de Buffon venait de mourir sur l'échafaud; ses biens avaient été confisqués au profit de la nation et ses meubles vendus révolutionnairement. A Montbard, un sieur Touzet fut délégué par le district de Semur pour présider à cette vente.

J'assistais, le cœur navré, à ce triste spectacle. Je vis disperser et adjuger à bas prix des objets d'une grande valeur : porcelaines, meubles rares, tout fut vendu. Je me rendis acquéreur de quelques meubles qui avaient plus particulièrement appartenu à M. de Buffon, et qui lui

étaient d'un usage familier; son fauteuil, quelques livres et une table qui lui servit longtemps de secrétaire. Je ne voulais pas voir tomber entre des mains indifférentes ces objets précieux [1].

La table était en bois des îles, avec des ornements de cuivre et des tiroirs étagés. Dans l'un d'eux, la tabatière de l'impératrice avait été oubliée; elle ne figurait pas sur l'inventaire, et le commissaire chargé de la vente ne s'aperçut point de cet oubli; mais en 1815 elle me fut enlevée dans de tristes circonstances.

La France était envahie par les armées alliées, un état-major russe occupait la forge de mon père. Un soir, j'eus l'imprudence de faire voir le portrait de l'impératrice à un officier; il prit la tabatière, la mit dans sa poche et partit. Il commandait à la forge, nous avions tout à craindre de son mécontentement; d'ailleurs, à qui me plaindre! je dissimulai mon chagrin, et aujourd'hui je ne me suis point pardonné encore mon imprudence.

Parmi les présents rapportés de la cour de l'impératrice par M. de Buffon se trouvaient de riches fourrures, et la collection des médailles frappées dans le cours de son règne [2]. Après la mort tragique du fils de mon bien-

1. La famille de M. Humbert a pieusement conservé ces différents meubles; le fauteuil de Buffon appartient aujourd'hui à madame Beaudesson, sa fille.

2. M. Humbert commet ici une erreur. Les fourrures et le

faiteur, ces médailles disparurent, et on l'accusa d'en avoir disposé. N'est-il pas plus vraisemblable que ce riche écrin ne se retrouva plus lors de la levée des scellés apposés révolutionnairement à son domicile et que, dans ces temps d'impunité et de désordre, une main étrangère s'en sera emparé! Pour ma part, j'eusse voulu le voir figurer dans le cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi. C'était un superbe présent, le travail de l'art ne le cédait en rien à la richesse du métal.

Lorsque la caisse fut apportée au Jardin du Roi, M. de Buffon me chargea de l'ouvrir sous ses yeux. Les médailles étaient renfermées dans deux boîtes recouvertes de maroquin vert et ornées d'un filet d'or. L'intérieur était doublé d'un velours écarlate. Elles étaient au nombre de cinquante, d'inégale grandeur; leur valeur intrinsèque variait de 200 livres à 80, et le tout pouvait valoir de 5 à 6,000 livres. Le voyage en avait altéré quelques-unes; elles furent aussitôt remplacées [1].

médailler offerts par Catherine II à Buffon ne furent pas rapportés de Russie par son fils; ils furent envoyés au Jardin du Roi par l'intermédiaire du baron de Grimm, comme on le voit par la lettre que Buffon écrit le 14 décembre 1781 à l'impératrice pour la remercier de ce riche présent. Précédemment déjà, Buffon avait reçu de Russie des cadeaux de fourrures, et dès l'année 1761, faisant faire le portrait de sa femme par Drouais, il voulut qu'elle fût représentée portant sur elle les fourrures de l'impératrice.

1. Dans une lettre à Grimm, Catherine II manifeste en ces

Un an à peine après son retour de Russie, le jeune comte de Buffon se maria; il épousa, le 4 janvier 1784, mademoiselle de Bouvier de Cepoy[1].

termes le regret qu'elle éprouve de cet accident : « Je suis bien « fâchée que le médailler de M. de Buffon soit arrivé en mau- « vais état. Si je savais quelles médailles ont souffert, j'en en- « verrais les doubles. »

1. Marguerite-Françoise de Bouvier de Cepoy, née en 1767, mourut le 15 mai 1808. Le jour où fut conclue, sous les plus heureux auspices, une union qui devait avoir une si courte durée et une si triste fin, l'abbé Junot, aumônier aux gardes françaises, composa un discours qui m'a paru un modèle de grâce, d'à-propos et d'esprit. On ne lira, pas, je pense, sans quelque plaisir, ce charmant morceau inédit, qui fut prononcé devant Buffon et ses collègues de l'Académie venus, en grand nombre, pour assister au mariage de son fils. J'en dois la connaissance à l'obligeance de madame veuve Humbert, qui en possède l'original.

« Trop éclairés pour n'être pas instruits des dispositions « qu'exige le sacrement auguste qui va vous unir, et des devoirs « qu'il impose, je n'insisterai pas sur les obligations que vous « allez contracter, sur cette tendresse mutuelle, ce dévouement « sans réserve et ces égards réciproques que vous vous devrez « désormais.

« Doués tous deux des qualités qui font les mariages heureux, « vous trouverez encore de nouveaux motifs d'émulation dans « les modèles dont votre alliance va vous rapprocher.

« Vous les avez, Monsieur, immédiatement reçus, ces rares « avantages, d'un père dont les sublimes talents doivent vous « rappeler dans tous les instants de votre vie ce que vous devez « à la société et ce qu'elle attend de vous. Élevé dans le sein du « mérite, formé sous les yeux et par les soins d'un si grand « homme, tout nous annonce que vous en aurez les vertus, que « vous serez sa consolation dans sa vieillesse et que vous redou-

M. de Buffon, ainsi que son fils, ignoraient alors que

« blerez d'efforts pour perpétuer d'une manière digne de vous « la gloire d'un nom que la postérité la plus reculée pronon- « cera toujours avec vénération : nom cher et précieux, gravé « en lettres d'or dans le temple de l'immortalité, et également « célèbre dans les fastes de l'univers.

« Pour vous, Mademoiselle, dont le bonheur touche bien sen- « siblement mon cœur, quel présage plus flatteur, quel témoi- « gnage plus satisfaisant que cette voix publique qui s'intéresse « à votre destinée? Encore plus ornée des grâces de la nature et « des dons de la sagesse que des brillantes parures du siècle, « vous allez, dans ce beau jour, contribuer au bonheur d'une « famille respectable, de cette mère si digne de votre attache- « ment et de votre reconnaissance, qui vous a élevée avec des « soins si tendres, qui a cultivé en vous avec tant de succès ces « grâces, cet esprit et ces perfections qui font l'ornement de « votre sexe, et qui pourraient faire honneur au nôtre.

« Mais si ces qualités intéressantes vous ont mérité l'époux « que le ciel vous accorde aujourd'hui, quel avantage n'aura-t-il « pas à son tour de trouver en vous les agréments de l'esprit et « les charmes de la vertu, un caractère toujours égal de pré- « venance et de douceur, de complaisance et de tendresse; car « c'est dans l'accomplissement même des devoirs de votre sexe « et de votre état que consiste l'art de régner sur le cœur d'un « époux, et de partager par droit de conquête l'empire qu'il « tient du droit de la nature.

« Il est écrit, Mademoiselle, dans notre loi sainte, *l'épouse « quittera son père et sa mère pour s'attacher à son époux*; sépa- « ration toujours affligeante pour une âme sensible; mais vous, « par un arrangement de la Providence, vous ne serez point « séparée d'une famille chérie; vous ferez le bonheur de votre « époux sans cesser d'être la consolation et la joie de celle qui « vous a donné la vie, et vous jouirez à la fois des deux senti-

mademoiselle de Cepoy et sa mère[1] avaient accompagné le duc d'Orléans[2] en Angleterre, qu'elles étaient les reines des fêtes du Palais-Royal, et que toutes deux exerçaient un grand empire sur l'esprit du prince.

« ments les plus doux : de la tendresse conjugale et de la piété « filiale.

« Et vous, Monsieur, quel asile plus heureux pour vous que « cette nouvelle famille qui va vous adopter? Vous y trouverez « l'assemblage de toutes les vertus, vous y trouverez une mère « qui vous chérit déjà comme si elle vous eût porté dans son « sein, vous partagerez son cœur; et sa tendresse pour vous et « votre amitié pour elle vont resserrer encore votre union avec « sa fille bien-aimée.

« Heureux époux, prononcez donc avec confiance l'engage- « ment sacré qui va vous unir. Puissiez-vous n'oublier jamais « et avoir toujours présents les tendres serments que je vais re- « cevoir. Puisse le ciel accomplir nos vœux, remplir nos espé- « rances en vous accordant une postérité digne de vous, et en « répandant sur elle et sur vous ses grâces et ses bienfaits! »

1. Élisabeth-Amaranthe Jogues de Martinville, épousa en premières noces, le 26 avril 1766, Guillaume-François de Bouvier, marquis de Cepoy, officier aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de Montargis, fils de Guillaume marquis de Cepoy, grand bailli d'Épée et de Anne de Beauharnais; elle contracta une seconde union avec Jean-Baptiste de Castera, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Madame de Buffon est issue du premier mariage.

2. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, né en 1747, mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 6 novembre 1793. On peut lire à la page 574 du tome II de la *Correspondance* une lettre touchante qu'il écrivit à madame de Buffon quelques jours avant sa mort.

Aussitôt après son mariage, le comte de Buffon entra dans le régiment de Chartres, et, en même temps que son brevet de capitaine, il reçut l'ordre de rejoindre sans retard son corps qui tenait garnison en Flandre.

Madame de Buffon n'aimait pas son mari lorsqu'elle l'épousa : l'absence le lui fit entièrement oublier. Elle voyait rarement son beau-père, pour lequel elle ne montrait ni prévenances ni attentions, mais en revanche elle paraissait souvent au Palais-Royal. Les assiduités du duc alimentèrent bientôt les conversations de la ville et de la cour. On ne faisait pas à M. de Buffon père l'injure de l'accuser de duplicité, mais on s'étonnait de son ignorance.

Si la retraite dans laquelle il vivait, soit au Jardin du Roi, soit à Montbard, le grand respect que le public lui portait, empêchèrent qu'il ne fût informé de ce qui se passait si près de lui cependant, il n'en fut pas de même de son fils, que des amis officieux s'empressèrent d'avertir. Il confia à son père l'indifférence dont il était l'objet de la part de sa jeune femme. Il avait droit de s'en plaindre, car il était amoureux et il n'avait pas vingt ans !

M. de Buffon connaissait peu sa bru ; douloureusement affecté du chagrin de son fils, il se résolut à appeler près de lui cette jeune femme, afin d'étudier son caractère. Madame de Buffon vint à Montbard, et, sentant qu'elle avait un appui à se ménager, elle fut, durant tout son séjour, remplie pour son beau-père d'attentions et de soins.

Peu de temps avant son départ, M. de Buffon donna à sa belle-fille une fête à laquelle j'assistai, et dont on conserve encore le souvenir dans la province.

Les invitations furent nombreuses et envoyées au loin. La noblesse des villes et des campagnes environnantes y répondit avec empressement.

La fête se célébra dans les grands jardins; le peuple de Montbard y fut convié. Les arbres, les boulingrins, les nombreuses terrasses, ce modeste cabinet où M. de Buffon écrivit ses immortels ouvrages, étaient éclairés par mille verres de couleur et des pots enflammés : la montagne était en feu. Des salles de danse, des distributions de vin et de comestibles, des jeux de mâts de cocagne et d'équilibre donnaient au parc l'aspect le plus pittoresque et le plus animé. Dans les salles des tours, et à l'abri des tentes dressées sous les grands arbres, des musiciens exécutaient des mélodies de choix. Madame de Buffon parut tard; elle était mise avec richesse et coiffée à la Titus. La fête était pour elle; elle parut à peine s'en apercevoir, passa dédaigneuse et ennuyée dans les groupes de paysans accourus pour lui rendre hommage, et rentra au château. Elle donnait le bras à madame de Damas de Cormaillon [1], qui, du même âge qu'elle, était pour la beauté digne de lui être comparée. La grâce et les heureux à-propos de la

1. Madame de Damas, dame d'honneur de la reine, habitait alors sa terre du Fain, près de Montbard.

seconde firent bien vivement ressortir la maussade froideur de la première.

Quelques jours après cette fête, à laquelle elle avait pris si peu de part, madame de Buffon quitta son beau-père et revint à Paris. Toutes les instances de ce dernier avaient été vaines ; il ne put la retenir.

Durant ce court séjour il avait eu le temps d'étudier sa belle-fille ; et certaines paroles, certains gestes échappés dans l'abandon des entretiens intimes, certaines démarches lui avaient laissé une impression pénible, sans néanmoins altérer encore les sentiments de confiance qu'il avait dans son caractère et dans sa vertu. Son âme honnête ne pouvait croire au mal ; d'ailleurs, n'est-il pas dans la loi des choses humaines que nous sommes les derniers à apprendre les événements qui nous intéressent le plus ! Le moment approchait où la vérité tout entière devait lui être connue, et où il allait cruellement ressentir le contre-coup du malheur de son fils !

Depuis longtemps, nous l'avons dit, M. de Buffon se plaignait à son père de la froideur de sa femme ; mais ce dernier avait conservé pour sa bru une telle estime, qu'il traitait de chimériques ses craintes et ses soupçons. Il était si loin d'entrevoir la vérité, que, lors de son dernier voyage à Montbard, il accepta, pour faire la route avec moins de fatigue, une litière que lui avait envoyée le duc d'Orléans. Cependant, comme dans toutes ses lettres son fils continuait à se plaindre du silence de sa femme,

demandant l'autorisation de quitter son régiment, afin de s'assurer par lui-même de la réalité des bruits sourds qui étaient parvenus jusqu'à lui, ou de convaincre leurs auteurs de mensonge, M. de Buffon fit venir sa bru, lui parla en père, lui demandant de calmer, par une conduite plus sage, les inquiétudes de son fils; la priant, au nom du bonheur de son mari, au nom de son propre repos, d'avoir plus de réserve. M. de Buffon ne fut pas content de cette entrevue; des doutes lui vinrent, sa confiance fut ébranlée, il fit prendre des renseignements, et ne tarda pas d'apprendre tout ce qui, depuis plusieurs mois, défrayait la conversation des salons de Paris.

M. de Buffon eut un second entretien avec sa belle-fille. Il lui parla avec sévérité, avec bonté cependant, prononça les mots de repentir et d'oubli; mais la tenue de madame de Buffon fut telle qu'il la reconduisit à la porte de son cabinet, en lui disant qu'elle n'était plus sa fille : à dater de ce jour il ne la revit jamais.

Le 28 juillet 1791, sept ans après la célébration d'une union que son père s'était plu à former, M. le comte de Buffon fit prononcer devant les tribunaux sa séparation de corps et de biens. Ce jugement fut exécuté par les deux parties le 29 décembre suivant[1].

1. Ce fut madame de Buffon qui demanda la séparation. Elle fut prononcée, suivant la loi du temps, par un jugement arbitral rendu le 28 juillet 1791, et homologué par ordonnance du tribunal du 2e arrondissement de Paris, le 10 août suivant.

Pendant les quatre années que dura en réalité cette union mal assortie, M. de Buffon n'avait fait que de courtes visites à sa jeune femme; il avait passé tout le temps de son mariage à son régiment.

Après la séparation, il continua à habiter son hôtel situé à un angle de la rue Verte. Madame de Buffon prit à loyer un hôtel placé à l'angle opposé; les croisées des deux maisons se faisaient face, on ne pouvait entrer dans l'une sans être vu par les habitants de l'autre.

Un jour, M. de Buffon, bon et généreux, prêt à pardonner, traversa la rue et monta chez sa femme. L'accueil qu'il reçut fut plus que froid; il fut offensant. Il se décida alors à demander son divorce, et l'obtint le 14 janvier 1793 [1].

1. L'acte en est ainsi conçu : « Du lundi quatorzième jour de « janvier 1793, l'an second de la république, acte de divorce de « Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon, âgé de vingt-huit ans, né « à Montbard, district de Semur, département de la Côte-d'Or, « domicilié à Paris, rue Verte, section de la république, fils de « Georges-Louis Leclerc-Buffon, et de Marie-Françoise Saint- « Belin, tous deux décédés, et Marguerite-Françoise Bouvier- « Cepoix, âgée de vingt-six ans, née à Paris, domiciliée à Paris, « rue Bleue, faubourg Montmartre, fille de Guillaume-François « Bouvier-Cepoix et d'Élisabeth-Amaranthe-Jogues Martinville, « lui décédé. — Premier témoin. Edme Verniquet, âgé de « soixante-six ans, architecte, domicilié à Paris, au Jardin na- « tional des Plantes, a déclaré n'être parent. — Second témoin. « Jean-François Lucas, âgé de quarante-cinq ans, huissier, con- « cierge du cabinet d'histoire naturelle, domicilié à Paris audit « Jardin des Plantes, a déclaré n'être parent.—Troisième témoin.

La même année il contracta une nouvelle union. La seconde comtesse de Buffon fut Betzy Daubenton [1], nièce du docteur Daubenton, qui a travaillé avec M. de Buffon à l'histoire des quadrupèdes.

Madame Daubenton, mère de mademoiselle Betzy Daubenton, avait quitté Montbard après la mort de son mari, dont les affaires étaient en mauvais état, et qui n'avait laissé aucun bien.

« André Thouin, âgé de quarante-cinq ans, jardinier en chef « audit Jardin, domicilié à Paris audit Jardin national, a dé- « claré n'être parent.—Quatrième témoin. François-Pierre Guil- « lebert, âgé de quarante-sept ans, garde général du timbre, « domicilié à Paris au Jardin des Plantes, a déclaré n'être « parent... Le citoyen Buffon, seul comparant, a fait à haute « voix sa déclaration en ces termes : Je demande la dissolution « de mon mariage avec Marguerite-Françoise Bouvier-Cepoix. « Antoine-Edme-Nazaire Jaquotot, officier public, a prononcé, « en présence des témoins, qu'au nom de la loi ledit mariage « est dissous. »

1. Élisabeth-Georgette, dite Betzy, Daubenton, née à Montbard le 28 mai 1775, y mourut le 17 mai 1852, âgée de soixante-dix-sept ans. Elle avait épousé le fils de Buffon le 2 septembre 1793. — Ce dernier fait part de son mariage au P. Ignace en ces termes :

« De jeudi dernier, Ignace, me voilà marié, heureux, content « et tranquille, Betzi l'est aussi, et c'est là mon grand bonheur. « A dix heures, nous avons été à la municipalité avec M. Dau- « benton, M. de Montbeillard, M. Hérault de Séchelles et M. de « Morveau; ils ont été nos quatre témoins, et de là nous sommes « venus à la paroisse du Roule, sur laquelle nous demeurons; « le curé, honnête et brave homme, nous a mariés. »

Elle était venue habiter Paris, et s'était chargée de deux jeunes Anglaises[1], dont la famille reconnaissante lui fit une pension qui ne cessa que le jour où elle mourut.

Betzy Daubenton, sa fille unique, était aussi spirituelle que jolie ; elle ne quitta jamais sa mère, et reçut une éducation soignée. C'est d'elle que M. de Buffon a dit, alors qu'elle n'avait que six ans à peine, que c'était un chef-d'œuvre de l'esprit humain, par l'imagination féconde, les pensées gracieuses et l'intelligence précoce qu'il avait observées en elle.

A peine ce second mariage fut-il connu de madame de Buffon, qu'elle chercha à en détruire le bonheur. Elle-même avait contracté une nouvelle union avec M. Julien Renouard de Bussierres[2]. Je ne veux point me faire l'écho des bruits fâcheux qui ont circulé dans Paris lors de l'arrestation de M. de Buffon et au moment de sa mort. Les relations ostensibles que madame de Buffon entretenait

1. Les deux filles du célèbre sir Francis Burdett, dont l'aînée, Miss Burdett-Coutts, représente aujourd'hui l'une des fortunes les plus considérables de l'Angleterre.

2. Madame de Buffon, née de Cepoix, épousa à Rome, au mois de septembre 1798, Raphaël-Julien de Bussierre alors attaché à l'armée d'Italie. Elle devint veuve le 15 septembre 1804, laissant un fils adoptif, mort en Espagne au service de l'Angleterre, et un autre fils, le baron de Bussierre, pair de France, et ambassadeur à Naples au moment où éclata la révolution de 1848, actuellement vivant.

avec les chefs du parti révolutionnaire y ont seules donné lieu. Elle pouvait sauver son mari, elle ne le fit pas; de sa part c'est déjà une grande faute, l'accuser d'un crime serait une calomnie. J'ai recueilli sur la triste fin de celui pour qui la vie avait commencé entourée de ses plus séduisantes promesses, quelques détails que je rapporte en garantissant l'authenticité.

La section de la rue Verte avait choisi M. de Buffon pour commander la garde nationale du sixième arrondissement[1]. Le nouveau colonel rétablit dans sa légion l'ordre, la discipline, le bon esprit et l'instruction ; il

1. Le fils de Buffon était en outre colonel de la garde nationale de Montbard et maire de cette ville. En 1790 il commanda, à Dijon, la fédération armée des départements composant l'ancienne province de Bourgogne; elle comptait un effectif de plus de six mille hommes. Malgré ces témoignages de confiance et d'estime, il n'était pas à l'abri de ces dénonciations publiques qui, après avoir rendu suspects les hommes les plus populaires, servaient bientôt de prétexte à leur arrestation et à leur mort.

Le *Spectateur*, dans son numéro du 24 avril 1790, p. 96, contient la réponse du comte de Buffon à l'une de ces attaques redoutables; elle est conçue en ces termes :

« L'impartialité dont vous faites profession, messieurs, et la saine raison qu'on trouve toujours dans votre journal, m'engagent et me déterminent à m'adresser à vous pour vous prier de rendre ma lettre publique. On lit, dans le N° 20 du *Bulletin, ou Journal des Journaux*, l'article suivant : « La municipalité de « Rennes vient d'envoyer à celle de Paris et à l'Assemblée natio- « nale une Adresse, où elle dénonce un complot de contre-révo- « lution formé par les chefs de l'armée. Pour l'exécuter, ils veu-

était aimé et obéi. Il sut prendre sur les hommes qu'il commandait une autorité assez grande pour alarmer quelques patriotes de son quartier. Dès lors sa perte fut jurée. Chaque club disposait dans ces temps funestes d'un cer-

« lent, dit-elle, renouveler le corps de l'armée française, et « substituer des troupes antipatriotes à celles qui se sont si gé- « néreusement distinguées dans la révolution. Pour parvenir à ce « but, ils prodiguent les congés à vil prix, chassent injustement « ceux qui se sont signalés par leur patriotisme, veulent qu'on « change les garnisons, exigent des nouveaux enrôlés mépris « pour la constitution et obéissance aux ordres arbitraires. Elle « demande, en conséquence, la punition du comte de Buffon, « colonel du régiment de Lorraine, qui a agi d'après ces prin- « cipes; et que les troupes ne puissent être déplacées jusqu'à « l'organisation de l'armée, etc. »

« Je ne sais si la municipalité de Rennes a en effet envoyé à l'Assemblée nationale l'Adresse dont il est ici question. Ce qu'il y a de certain, c'est que, ou la municipalité de Rennes, ou (ce qui me paraît plus probable) l'auteur du bulletin s'est trompé sur ce qui me regarde dans cet écrit. Je suis major en second du régiment d'Angoumois, en garnison à Bayonne, et non colonel de celui de Lorraine, qui est à Bayeux. Depuis sept mois j'habite Montbard, et mes concitoyens m'ont fait l'honneur de me nommer colonel de la garde nationale de cette ville. Mes principes leur sont connus et sont entièrement opposés à ceux que le bulletin m'attribue. — Le chevalier de Buffon, mon oncle, est lieutenant-colonel et non colonel du régiment de Lorraine; il réunit à une excellente réputation militaire trop de sagesse et d'esprit pour avoir des projets aussi coupables, aussi insensés et aussi absurdes que ceux qu'on paraît lui attribuer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le comte de Buffon. »

tain nombre d'agents secondaires qui jouaient tous les rôles; avec leur concours il devenait facile de se défaire des personnes dont on suspectait l'esprit républicain, ou dont on enviait la popularité. Un de ces agents secrets devint l'instrument de l'arrestation de M. de Buffon. Un soir, un inconnu s'introduit dans son hôtel, il le trouve seul. M. de Buffon, surpris, demande ce qu'on lui veut. — Cent pièces d'or, lui est-il répondu. M. de Buffon croit à une plaisanterie, mais l'inconnu menace et finit par dire : — « Tu me refuses et tu me chasses, mais « tu sortiras à ton tour de cet hôtel pour entrer dans « un logement où tu trouveras nombreuse compa- « gnie! »

M. de Buffon, peu inquiet sur les suites de cette étrange démarche, en rendit compte cependant au conseil militaire de sa section, et la pensée vint aussitôt qu'il avait eu affaire à un agent provocateur.

Le lendemain, en effet, dans la soirée, à six heures, une bande d'hommes armés force les portes de l'hôtel, s'empare de M. de Buffon et le conduit, en vociférant les plus horribles menaces, aux Madelonnettes, prison révolutionnaire spécialement désignée pour recevoir les suspects.

Cette violence faite à un homme estimé et aimé de tous les partis, revêtu d'un grade élevé dans la milice parisienne et alors très-populaire, produisit, lorsqu'elle fut connue, une grande fermentation dans la section.

La légion dont M. de Buffon était colonel prit spontanément les armes, et invita les gardes nationaux des autres sections à s'unir à elle pour demander au Comité révolutionnaire l'élargissement d'un bon citoyen injustement arrêté.

Devant une manifestation aussi imposante, le Comité fut contraint de céder, et il donna l'ordre immédiat de mise en liberté.

La section de la rue Verte ne borna pas là son intervention, mais elle commença une enquête sur les faits qui avaient provoqué cette arrestation arbitraire. Elle parvint à en découvrir l'agent; il ne cacha ni son nom, ni sa qualité : c'était un salarié des égorgeurs. Il fut aussitôt conduit en prison; mais pendant le trajet il chantait et disait en haussant les épaules :—« Vous m'enfermez; eh « bien! je vous certifie que dans moins de vingt-quatre « heures votre protégé aura pris ma place! » Cette menace ne fut pas vaine, et elle se réalisa avec une terrible exactitude.

Arrêté de nouveau et conduit cette fois dans la prison du Luxembourg, M. de Buffon ne chercha plus à éviter le sort qui paraissait le poursuivre. Quelques jours auparavant, dominé par cette pensée qu'il était en butte à des inimitiés secrètes dont tôt ou tard il deviendrait la victime, il avait fait son testament en faveur de Betzy Daubenton, sa seconde femme [1].

1. M. de Buffon disposa, en effet, de tous ses biens en faveur

Il mourut à trente ans avec un mâle courage et porta sa tête sur l'échafaud dix-sept jours avant le 9 thermidor; mémorable époque qui devait, par le supplice de Robespierre, mettre fin à tant de crimes.

L'infâme tribunal révolutionnaire le condamna à mort

de sa seconde femme, mais ce fut par contrat de mariage et non par testament. Il avait fait, il est vrai, dès l'année 1790, un testament renouvelé l'année suivante, en faveur de Betzy Daubenton, son amie d'enfance, qui avait été élevée avec lui à Montbard, et que les mauvaises affaires de son père, maire de la ville, avaient laissée sans fortune. Mais le testament qui porte la date du 20 mars 1791, fut annulé par la donation postérieure; il renfermait les dispositions suivantes : « Je soussi-« gné, Georges-Louis-Marie Leclerc, ci-devant comte de Buffon, « major en second au régiment d'Angoumois (infanterie), de-« meurant à Montbard, ai fait mon testament olographe et or-« donnance de volonté dernière que j'ai écrit et signé de ma « main ainsi qu'il suit : — Je veux qu'il me soit fait des ob-« sèques convenables, je m'en réfère cependant à la prudence « de *mon héritière universelle* ci-après instituée. J'ordonne seu-« lement que quel que soit le lieu où je décéderai, mon corps « soit transporté en cette ville pour y être déposé dans le ca-« veau de ma chapelle auprès des cendres de mon père.

« Je lègue aux pauvres de cette ville une somme de trois mille « livres une fois payée, mon intention est que cette somme leur « soit distribuée dans l'année de mon décès, et qu'elle soit uni-« quement employée à leur soulagement... Je lègue à M. Na-« dault, ci-devant conseiller au Parlement de Dijon, mon oncle « par affinité, une pension annuelle et viagère de deux mille « quatre cent livres... Je lègue à madame Boucheron, veuve de « M. Daubenton, à son décès maire de cette ville, pareille « somme... Je lègue à M. Leclerc, chevalier de Buffon, mon

comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, et comme complice de la prétendue conspiration du Luxembourg [1]. Lorsqu'il comparut devant ses juges, on lui demanda son nom. — Je me nomme Buffon, dit-il avec dignité. Aux autres questions qui lui furent faites, il refusa de répondre. A onze heures il sortait du tribunal révolutionnaire, à trois heures sa tête tombait sur la place de Vincennes (barrière du Trône). J'étais moi-même, à cette époque, détenu dans l'infirmerie de la prison de Châtillon-sur-Seine comme suspect, et désigné pour être conduit, par le premier convoi, à Paris.

M. de Buffon a laissé sa jeune femme inconsolable. Son

« oncle paternel, maréchal des camps et armées de France, une « somme de six mille livres une fois payées. »

1. C'était alors l'époque la plus sombre de cette sanglante histoire de la terreur. Onze mille cinq cents détenus de tout âge, de tout sexe, de toute condition, étaient entassés dans les prisons, dans les anciens couvents et dans les palais convertis en prisons. Le sang coulait sur l'échafaud depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; et la commune de Paris prenait un arrêté pour faire disparaître les mares de sang humain qui croupissaient sur la place de la Révolution et compromettaient la salubrité publique. Le terrible tribunal révolutionnaire ne pouvait plus suffire à sa lugubre besogne, et il adoptait le système des jugements en masse qui permettaient de vider une prison quelquefois deux en un seul jour. Au Luxembourg, cent soixante prisonniers furent divisés en trois fournées, jugés en trois séances, et cent trente-quatre furent exécutés. C'est à cette occasion que Collot d'Herbois, interpellant Fouquier-Tinville, disait : « Que te restera-t-il donc si tu démoralises le supplice! »

second mariage avait duré quelques mois à peine! Il n'a point eu d'enfants soit de sa première, soit de sa seconde union.

J'ai beaucoup connu le malheureux jeune homme dont je viens de rappeler la fin tragique; et aujourd'hui encore, il m'est impossible d'en parler sans une profonde émotion. Son âge se rapprochait du mien, et durant le temps de mon trop court séjour près de son illustre père, je partageais ses études et ses plaisirs. L'étude, il n'y songeait guère alors, et le plaisir, il l'aimait avec l'ardeur que j'ai entendu dire qu'y apportait son père dans sa première jeunesse. Que d'heures il m'a fait perdre! et combien de fois il vint m'arracher à l'étude pour donner aux plaisirs des instants qui auraient pu être plus sérieusement et plus utilement employés.

Parmi ces souvenirs de ma première jeunesse, j'en choisirai quelques-uns :

Un soir, au Jardin du Roi, M. de Buffon, alors officier aux gardes françaises, vint me trouver dans ma chambre et me proposa de descendre dans les serres pour y brûler les moineaux qui venaient au coucher du soleil y chercher un abri. Je résistai, il m'entraîna; je voulus parler du danger, il me rit au nez : il me mit dans la main une torche enflammée, en prit une lui-même, et nous voilà tous deux promenant nos torches sous les arbres étrangers qui servaient de refuge à nos victimes. Les oiseaux tombaient en grand nombre, et nous redoublions d'ef-

forts, lorsque M. Thouin, le puîné, attiré par la lueur de nos torches, survint assez à temps pour prévenir peut-être un grand désastre[1].

Un matin, comme je me préparais à me raser, M. de Buffon se précipite dans ma chambre, s'empare du rasoir et veut me servir de barbier. Je tremblais à la pensée de confier ma gorge à une main aussi vive qu'inexpérimentée; mais Brocard, valet de chambre attaché à mon service, entra, et sa présence mit fin à un débat dont l'issue commençait à m'effrayer.

Un autre jour, il me propose un assaut d'armes, que j'accepte. Il recevait d'un excellent maître des leçons payées par son père — somme énorme alors — six livres

1. C'est dans une circonstance analogue que le cèdre du Liban fut couronné. Le jeune comte de Buffon tirait au pistolet avec un de ses amis, officier aux gardes françaises; ils prirent pour cible la flèche de l'arbre qui fut abattue. On trouve cependant dans les descriptions pittoresques du Jardin des Plantes, des imprécations éloquentes à la foudre, accusée, bien à tort, de n'avoir pas respecté le géant de la montagne! Le fils de Buffon fut longtemps une tête folle, aimant les entreprises hasardeuses, la dépense, l'éclat et les aventures. Le malheur le corrigea de cette grande légèreté dont je citerai encore un exemple. Lorsqu'il entra dans un régiment de cavalerie, il fit faire, pour la parade, une selle de velours écarlate brodée de perles. Son oncle, le chevalier, vieux militaire, esclave de la discipline, et qui était alors son tuteur, lui reprocha sévèrement cette dernière folie; ses reproches furent mal reçus, il en résulta entre l'oncle et le neveu un refroidissement momentané.

le cachet. Il me porta des bottes que j'évitai; ma résistance l'irrita, il mit plus de vivacité dans son attaque, sans être plus heureux. Exaspéré, il prit son fleuret à deux mains, et me frappa violemment. La colère m'emporta à mon tour, elle me fit oublier ce que je lui devais; je me précipitai sur mon adversaire et je le frappai au visage avec l'épée que je tenais à la main.

Mon coup porta, et laissa une trace légère. Une explication eut lieu devant M. de Buffon; il nous écouta tous deux, et, me donnant raison, il condamna son fils à garder, pendant un jour, les arrêts dans sa chambre.

Plus tard, son étourderie me valut un désagrément auquel je ne devais pas m'attendre.

On parlait beaucoup d'un tableau qu'un peintre célèbre, Julien de Parme[1], venait d'achever pour un prince souverain d'Italie. Julien de Parme demeurait rue de l'Estrapade; le jeune comte me proposa de l'aller voir. Le peintre nous reçut avec une grande bienveillance, il avait alors soixante-quinze ans; c'était un charmant vieillard, remarquable par la simplicité de ses goûts et l'affabilité de ses manières, mais surtout par un savoir très-étendu,

1. Simon Julien, né en 1736, mort en 1800, avait ajouté à son nom celui du duc de Parme, son protecteur. Le tableau de *Jupiter sur le mont Ida, endormi dans les bras de Junon,* dont parle M. Humbert, est son morceau de réception à l'Académie; il a été gravé par Benoît. C'est, avec celui qui représente *l'Aurore sortant des bras de Tithon,* son meilleur ouvrage.

que sa modestie même était impuissante à cacher. Il nous ouvrit ses cartons, et nous fit admirer l'importante composition à laquelle il venait de mettre la dernière main. Le sujet était tiré d'Homère : Jupiter, assis dans l'Empirée, dormait la tête posée sur les genoux de Junon. Leurs bras étaient enlacés. Aux pieds du dieu on voyait l'aigle, la foudre et tous les attributs de la puissance : c'était un chef-d'œuvre. Les contours et les lignes se détachaient avec une vigueur qui faisaient ressembler ce tableau bien plus à un bas-relief qu'à une peinture.

Dix mille livres étaient le prix convenu entre le prince et l'artiste. Le prince ne tint pas ses engagements, et l'artiste garda son tableau. Louis XVI, pour l'indemniser de ce manque de parole, lui fit offrir six mille livres tournois qu'il refusa. Depuis ce jour, Julien de Parme n'a rien produit; son amour-propre justement blessé le fit renoncer pour toujours à son art.

Cette visite à l'atelier d'un grand peintre me fait oublier l'incident dont elle fut la suite.

Lorsque nous quittâmes le Jardin du Roi, M. de Buffon venait de sortir. Il était allé passer la journée chez madame Necker à Saint-Ouen.

A mon retour, le portier me prévient que M. le comte est rentré, et qu'il a témoigné un vif mécontentement de mon absence. Je cours à son appartement; M. de Buffon me reçoit avec froideur : — « M. Necker, me dit-il, est « venu à Paris pour voir les présents de l'impératrice,

« prendre lecture de ses lettres, et, en même temps, du « *manuscrit du roi de Prusse*[1], que je vous ai donné

1. Le manuscrit autographe du roi de Prusse que Buffon avait confié à son secrétaire afin qu'il en fît copie, était celui que le jeune comte de Buffon, passant par Berlin en 1782, reçut des mains même du Roi, et dont M. Humbert a précédemment parlé (page 199). Il conserva avec soin parmi ses papiers, et sa famille possède aujourd'hui l'une des deux copies qu'il affirme avoir prises lui-même sur l'original. Jamais authenticité ne parut mieux établie, aussi n'ai-je pas hésité à comprendre dans les notes de la *Correspondance de Buffon* (tome II, page 423) ce curieux manuscrit; j'ignorais alors que les *Matinées du roi de Prusse* avaient déjà été publiées à diverses époques et sous différents titres, et qu'on se refusait généralement à les attribuer à la plume de Frédéric le Grand. Elles furent successivement imprimées en 1766, en 1797, 1801, 1823, et M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait eu en communication la copie conservée par M. Humbert-Basile, les publia de nouveau en 1845 dans le *Constitutionnel*, croyant, comme je le crus moi-même, être le premier.

Si on paraît aujourd'hui à peu près d'accord pour retrancher les *Matinées* des œuvres du roi de Prusse, on ne s'entend plus lorsqu'il s'agit de nommer leur auteur. Jouyneau de Loges les attribue à Voltaire, qui se serait ainsi vengé des mauvais procédés du roi par un pamphlet; l'abbé Denina, au baron Patono, ancien officier piémontais, qui, après avoir longtemps vécu à Berlin, passa au service de la Russie. Dieudonné Thiébault leur donne pour auteur un officier français qui avait accompagné en Prusse le maréchal de Saxe en qualité d'aide de camp; après leur publication, l'officier se serait hasardé à reparaître dans les États du roi de Prusse, où il aurait été arrêté par ordre de Frédéric et conduit à Spandaw, pour y être renfermé le reste de ses jours.

L'année dernière (22 mars 1861), le docteur Preuss, profes-

« à copier; qu'en avez-vous fait? » Je répondis respectueusement : — « J'ai renfermé les lettres de l'impé-
« ratrice et le manuscrit du roi de Prusse dans le meuble
« où je range ceux de vos ouvrages que vous voulez re-
« voir : en voici la clef. Je ne pensais pas que monsieur
« le comte fût de retour à l'hôtel avant moi; au reste, je
« ne sors que rarement, et je mets le plus d'exactitude
« possible à exécuter ses ordres; mais cette fois, mon-
« sieur son fils m'a pressé de l'accompagner, et, dans la
« crainte de le désobliger, je suis sorti avec lui. — C'est
« bien, me dit-il, tout en se promenant dans son cabinet,
« c'est fini, ne recommencez plus. »

M. de Buffon avait exigé que je prisse ma part à toutes

seur, historiographe du roi et éditeur consciencieux des œuvres de Frédéric le Grand, publia, dans une Revue de Berlin, — *Magasin de la Littérature étrangère*, — un article ayant pour titre : « *Supplément à l'Histoire littéraire de Frédéric II*, » dans lequel il blâme l'auteur de la *Correspondance de Buffon*, d'avoir joint à son recueil l'opuscule injustement attribué au roi de Prusse. Déjà en 1845, lors de la publication faite dans le *Constitutionnel* par M. Geoffroy Saint-Hilaire, il avait écrit à ce sujet un article dans le *Moniteur prussien*. Le docteur Preuss fait connaître que Grimm ayant envoyé à Potsdam, au lecteur de Catt, les deux premières éditions de ce libelle, le roi fit aussitôt insérer une protestation énergique dans le *Messager d'Altona* et dans le *Correspondant impartial de Hambourg*.

Au milieu de ces assertions contradictoires, quel parti prendre? J'ai tenu à rapporter ces différentes opinions parce qu'elles donnent un grand intérêt à ce passage des mémoires de M. Humbert, qui semble trancher la question contre le roi de Prusse.

les leçons que recevait son fils. Quelle reconnaissance ne dois-je pas lui en conserver! car il me permettait d'assister aux leçons que lui-même lui donnait.

C'était un doux spectacle que cette tendresse prévoyante occupée à étudier et à former le cœur d'un enfant; et j'aurais pu tirer un précieux avantage des conseils donnés par ce grand esprit! mais ma jeunesse, jointe à la légèreté de mon âge, fut cause que ces rares enseignements demeurèrent généralement sans fruits.

Il cherchait avec son fils quelle est la méthode la meilleure pour analyser ses idées; et, joignant l'exemple au précepte, il puisait ordinairement dans l'histoire naturelle les citations dont il appuyait son discours. Il lui enseignait la morale et la religion, il le faisait lire dans ce code délicat où sont écrites les règles difficiles dont la pratique habituelle constitue la parfaite éducation. Il lui parlait du monde, de ses exigences, de ses devoirs, de ses plus fugitives nuances, et oubliait ses études elles-mêmes pour consacrer de longues heures à l'instruction de cet élève chéri dont il formait le cœur et développait l'intelligence avec une patience et un amour qui ne se lassèrent jamais!

Le fils de Buffon est surtout connu par sa fin tragique et prématurée, par le mâle courage avec lequel il monta

sur l'échafaud, par un mot sublime dit au peuple, accouru pour assister à son dernier supplice. Tout ce qui se rattache à cette sanglante catastrophe m'a paru digne d'être conservé.

On trouve aux archives de l'empire des pièces importantes relatives à ce procès.

Ils étaient quarante-six accusés : trente-huit furent exécutés le jour même sur la place du Trône, connue alors sous le nom de place de la barrière de Vincennes. L'acte d'accusation est du 21 messidor; le jugement et le procès-verbal d'exécution sont du 22; et il résulte d'un curieux document, en la possession de M. Michaud, reproduit dans les notes de la correspondance de Buffon (tome III, page 399), cette certitude que le procès-verbal des séances du tribunal révolutionnaire était rédigé à l'avance. On se contentait d'effacer sur la minute les noms de ceux qui avaient été acquittés, et l'exécution avait lieu aussitôt. On ne lira pas sans intérêt l'acte d'accusation dressé par Fouquier contre ses victimes, et dans lequel il leur reproche le meurtre et l'assassinat.

Le style du réquisitoire, les termes généraux par lesquels se formule une accusation qui comprend quarante-six accusés, et demande contre chacun d'eux l'application de la peine de mort, nous reportent à l'une des plus tristes époques de notre histoire.

Dans le chœur de la chapelle du couvent de Picpus, près de la barrière du Trône, on peut lire, gravés en lettres d'or sur des tables de marbre, les noms des victimes de la Terreur, dans les six dernières semaines qui ont pré-

cédé la chute de Robespierre. On en compte treize cents et, dans le nombre, le nom du fils de Buffon voisin de ceux de Roucher et de Chénier, morts, eux aussi, avant trente ans!

L'arrestation du fils de Buffon, qui, dès le début de la révolution, avait embrassé les idées nouvelles, et jouissait, tant en Bourgogne qu'à Paris, d'une véritable popularité, eut lieu dans des circonstances si singulières, que je n'hésite pas à en donner une relation nouvelle. Ce document est plus complet que celui précédemment joint aux notes de la correspondance (tome II, page 397), et, dans quelques passages, il est entièrement différent.

MORT DU FILS DE BUFFON

SON ARRESTATION. — MANDAT DÉCERNÉ CONTRE LUI.
SA DÉTENTION DANS LA PRISON DU LUXEMBOURG. — SON TRANSFÈREMENT A PICPUS. — SON PROCÈS. — SON EXÉCUTION.

I

MÉMOIRE POUR LE CITOYEN BUFFON

Le 30 pluviôse, un inconnu se présente et demande le citoyen Buffon. Introduit, il lui dit qu'il y a un ordre du comité de sûreté générale pour l'arrêter. Buffon répond

que cela ne peut être; l'inconnu continue d'affirmer, fait des protestations de service, dit qu'il a suspendu depuis trois jours l'exécution de l'ordre; qu'il en connaît le porteur, qu'il l'a invité à dîner, et qu'il l'amènera à Buffon qui pourra s'arranger et traiter avec lui. Buffon, voyant que c'était un intrigant qui voulait avoir de l'argent, feint d'être effrayé, demande conseil et envoie à la section réclamer l'assistance de la force armée, pour le faire traduire au comité révolutionnaire. Il l'accompagne au comité; lorsqu'ils furent arrivés, deux citoyens se présentent avec un pouvoir du comité de sûreté générale, daté du 21 septembre (vieux style), pour faire arrêter les marchands d'argent, émigrés, etc. Les porteurs d'ordre se retirent au comité de sûreté générale.

Buffon demande que l'on fasse la visite de ses papiers. Deux commissaires du comité et un officier de paix vont avec lui faire cette visite. Ils ne trouvent partout que des preuves de civisme dont ils font mention dans le procès-verbal.

Pendant cette visite, un des porteurs de l'ordre du 21 septembre, qui était venu au comité révolutionnaire, entre chez Buffon, l'arrête au nom de la loi, en lui présentant le même ordre du 21 septembre. Les commissaires et l'officier de paix ayant répondu de lui et donné décharge au porteur de l'ordre du comité de sûreté générale, Buffon se transporte à la section où il reste en état d'arrestation. Le soir il a été interrogé au comité révolutionnaire, sur la dénonciation que l'individu, venu le matin pour traiter de sa liberté, avait pris la précaution de faire

contre lui. Il a répondu en vrai républicain et démontré la fausseté de l'accusation. Les témoins appelés par le dénonciateur ont été entendus, et loin de charger Buffon, ils ont déposé en sa faveur. Cet homme, voyant que son affaire était mauvaise, a voulu se sauver la nuit, avec une corde faite de sa chemise. Plus tard, dans ses dépositions, il a rétracté sa dénonciation.

Enfin Briguet, qui a arrêté Buffon, l'a été à son tour. Toutes les pièces concernant cette affaire furent adressées, le 6 ventôse, au comité de sûreté générale par le comité révolutionnaire de la section des Champs-Élysées; Briguet ayant été mis en liberté, l'affaire ne fut pas examinée. Guillet, le dénonciateur de Buffon, a été transféré à la Force. Il y a un ordre du comité de sûreté générale de transporter Buffon dans une maison d'arrêt; son patriotisme est cependant bien pur, et il est évident qu'on voulait tirer de l'argent de lui.

Il demande que le comité de sûreté générale examine les pièces ainsi que le rapport du comité de sa section, et cela le plus promptement possible; il réclame sa liberté et la punition de Guillet, son dénonciateur.

A Paris, le 7 ventôse, l'an II de la République française une et indivisible.

Post-scriptum. — Guillet avait donné chez Buffon un faux nom et une fausse adresse; il l'accusait d'être au Château le 10 août.

Buffon n'y a jamais mis les pieds. Il justifie d'un certificat de résidence de la commune du Tremblay, district

de Gonesse, département de Seine-et-Oise, prouvant qu'il y est arrivé le 9 août et en est reparti le 20.

Au reste, Guillet a retiré cette dénonciation; il en a fait une autre, qu'il motive sur ce que Buffon était du club de Valois; Buffon prouvera qu'il n'en a jamais fait partie, et que cette seconde dénonciation est aussi fausse que la première.

Signé : DAUBENTON-BUFFON [1].

II

SECTION DES CHAMPS-ÉLYSÉES. — COMITÉ DE SURVEILLANCE RÉVOLUTIONNAIRE.

Le septième jour du mois de ventôse, l'an II de la République française une et indivisible.

Au nom de la loi.

Nous président et membres du comité de surveillance révolutionnaire de la section des Champs-Élysées, mandons et ordonnons au citoyen Massard, officier de paix, de conduire le citoyen Leclerc-Buffon en la maison d'arrêt du Luxembourg, pour y être détenu jusqu'à ce que le comité de sûreté générale en ait ordonné autrement.

1. Cette signature est celle d'Élisabeth-Georgette Daubenton, seconde femme du comte de Buffon fils. Ce qui est ajouté en *post-scriptum* au bas du mémoire est de sa main, le reste est écrit, et sans doute rédigé par un secrétaire. Elle était mariée depuis un mois à peine lorsque son mari fut arrêté.

Requérons tous dépositaires de la force armée de prêter main-forte, en cas de nécessité, pour l'exécution du présent mandat. Signé : Boulet, Berthaux, Joly, Daminy, Dumas, Cochery, Renard.

Certifié, et délivré conforme à l'original déposé dans notre greffe, par moi commis-greffier de la maison d'arrêt du Luxembourg, ce 12 prairial, l'an II de la République une et indivisible.

Signé : DUBOIS, commis-greffier,
CARON, concierge.

III

Je soussigné concierge tenant la maison de santé et sûreté à Picpus, 6, certifie que le citoyen Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon a été transféré de la maison d'arrêt du Luxembourg en cette maison, le 2 germinal, et qu'il y est encore détenu. En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat pour lui servir et valoir à ce que de raison.

Paris, le 10 prairial, l'an II de la République française une et indivisible.

Signé : COIGNART.

IV

JUGEMENT QUI CONDAMNE A LA PEINE DE MORT DORIVAL, VATTIER, SITANEAU-VERDURE ET AUTRES.

Du 22 messidor.

Vu par le tribunal révolutionnaire, l'acte d'accusation dressé par l'accusateur public contre les ci-après nommés. et dont la teneur suit : — Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public du tribunal révolutionnaire établi à Paris, par décret de la Convention nationale du 10 mars 1793, sans aucun recours au tribunal de cassation, en vertu du pouvoir à lui donné par l'article 2 d'un autre décret de la Convention du 5 avril suivant, portant que l'accusateur public dudit tribunal est autorisé à faire arrêter, poursuivre et juger sur la dénonciation des autorités constituées ou des citoyens.

Expose que, par arrêté du comité de salut public de la Convention, en date du 17 messidor, présent mois :

1° Jean-Baptiste Dorival. . . . . .

. . . . . .

46° Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon fils, âgé de trente ans, natif de Montbard, département de la Côte-d'Or, ci-devant major en second du régiment d'Angoumois, demeurant à Paris, rue Matignon, n° 9;

Ont tous été traduits au tribunal révolutionnaire.

Qu'examen fait des pièces remises à l'accusateur pu-

blic, il en résulte que si les chefs de la conjuration formée contre le gouvernement révolutionnaire, sont tombés sous le glaive de la loi, ils ont laissé des complices qui, dépositaires de leurs plans, emploient tous les moyens pour les mettre à exécution.

Le tribunal a connu leurs tentatives toujours infructueuses et toujours renaissantes dans les maisons d'arrêt de la commune de Paris; et le châtiment mérité, déjà infligé à plusieurs coupables, n'a pas découragé les conspirateurs qui s'étaient flattés qu'ils resteraient toujours impunis au milieu des victimes qu'ils sacrifiaient à leurs intrigues et à leurs complots : ils viennent encore de renouveler leurs tentatives dans la maison d'arrêt du Luxembourg, ce foyer de la conspiration des Dillon[1], des Rousen, Vincent Chaumel, Lebect, Monmort et autres.

En effet, on remarque parmi les prévenus, les dignes agents de Dillon, des ex-nobles comme lui, et qui ont voulu lui succéder dans le titre de chefs de la conspiration.

On y remarque aussi de ces hommes masqués en patriotes pour en imposer au peuple; et qui, sous les apparences d'un zèle patriotique immodéré, voulaient déchirer

1. Le comte Arthur de Dillon, frère du général Dillon, massacré par ses soldats devant Valenciennes, marcha au supplice en criant : *Vive le Roi!* Ce jour-là, ils étaient vingt-huit; ils se tenaient, attendant leur tour, assis au pied de l'échafaud sur des bancs de bois que le bourreau avait eu l'attention de leur préparer. Lorsque la tête de Dillon tomba, tous se levèrent et répétèrent en chœur : *Vive le Roi!*

l'empire pour le livrer aux despotes coalisés et à toutes les horreurs d'une guerre civile; enfin on y voit les cruels ennemis de la souveraineté et de la liberté du peuple, les prêtres dont les crimes ont inondé le territoire français du plus pur sang des citoyens. Les moyens étaient les mêmes que ceux des conspirateurs déjà frappés du glaive de la loi : l'assassinat des concierges et gardiens de la maison d'arrêt, l'assassinat des membres des comités de salut public et de sûreté générale, des patriotes qui se sont voués avec le plus de courage et d'énergie à découvrir les conspirateurs et à en purger le sol de la liberté; enfin la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la monarchie, le despotisme, le fanatisme, l'athéisme et le fédéralisme sont réunis pour ces exécrables forfaits. Prêts à se voir écrasés et anéantis par les triomphes de la république, ils redoublent d'efforts dans le désespoir d'une fureur impuissante et cherchent, quand les tyrans coalisés, vaincus par le courage des libres, fuient le sol de la liberté, à allumer dans l'intérieur les feux de la guerre civile la plus cruelle; mais ils ne seront pas plus heureux que leurs chefs.

D'après l'exposé ci-dessus, l'accusateur public a dressé la présente accusation contre :

1° Jean-Baptiste Dorival, etc. . . . . .

. . . . . .

46° Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon, pour s'être déclarés les ennemis du peuple, en tentant d'ouvrir les maisons d'arrêt et d'anéantir par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple, et notamment des

membres du comité de salut public et de sûreté générale, le gouvernement républicain, et de rétablir la monarchie; en conséquence, l'accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte de l'accusation par lui portée contre les susnommés, qu'il soit ordonné qu'à sa diligence et par un huissier du tribunal, porteur de l'ordonnance à intervenir, lesdits susnommés seront pris au corps, arrêtés et écroués sur les registres de la maison d'arrêt de la Conciergerie, où ils sont détenus pour y rester comme en maison de justice; comme aussi que l'ordonnance à intervenir sera notifiée tant aux accusés qu'à la municipalité.

Fait au cabinet de l'accusateur public, le 21 messidor l'an II de la République française une et indivisible.

Signé : FOUQUIER.

Vu l'ordonnance de prise de corps rendue par le tribunal ledit jour, le procès-verbal d'écrou, et remise de la personne des prévenus en la maison de justice de la Conciergerie; la déclaration du jury faite individuellement à haute et intelligible voix à l'audience publique du tribunal, portant que :

1° Jean-Baptiste Dorival, etc. . . . . .

. . . . . .

46° Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon fils sont *convaincus* de s'être déclarés les ennemis du peuple en conspirant contre sa liberté et sa sûreté, provoquant par la révolte des prisons, par l'assassinat et tous les moyens possibles, la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté et de tout autre pouvoir tyrannique.

Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loi, condamne lesdits *Dorival*. . . . . *et Buffon fils* à la peine de mort, conformément aux articles 86 et 87 de la loi du 22 prairial dernier, dont il a été fait lecture, lesquels sont ainsi conçus :

« Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

« Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

« Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté, ou cherché à avilir et dissoudre la Convention nationale et le gouvernement révolutionnaire républicain dont elle est le centre.

« La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la peine de mort. »

Déclare les biens des condamnés acquis à la république, conformément à l'article 2 du titre 2 de la loi du 10 mars 1793 (vieux style), aux exceptions portées par ladite loi, en faveur des veuves et enfants, s'il y a lieu.

Ordonnons qu'à la diligence de l'accusateur public, le présent jugement sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, sur la place dite barrière de Vincennes de cette ville, qu'il sera imprimé, publié et affiché dans toute l'étendue de la République et partout où besoin sera.

Fait et prononcé le 22 messidor, l'an II de la République française une et indivisible, en l'audience publique du tribunal, à laquelle siégeaient les citoyens Toussaint-

Gabriel Scellier, vice-président, Foucault et Paillet, juges, qui ont signé le présent jugement avec le commis-greffier.

SCELLIER, FOUCAULT, PAILLET, DUCRAY.

V

Du 22 messidor.

Nous, Toussaint-Gabriel Scellier, vice-président du tribunal révolutionnaire, créé par la loi du 10 mars 1793, vu la déclaration du jury de jugement sur l'accusation portée contre :

1° Jean-Baptiste Dorival, etc. . . . . .

. . . . . .

46° Georges-Louis-Marie Leclerc-Buffon fils, 30 ans, né à Montfort (*Montbarre* mis à la marge, en renvoi), département de la Côte-d'Or, ci-devant major en second du régiment d'Angoumois, demeurant à Paris, rue Matignon, 9, arrêté le 30 pluviôse; sont-ils convaincus de s'être déclarés ennemis du peuple, en conspirant contre la liberté, la sûreté du peuple, provoquant par la révolte des prisons, l'assassinat et tous les moyens possibles, la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté et de tout autre pouvoir tyrannique?

SCELLIER.

La déclaration du jury est affirmative sur les questions ci-dessus, excepté celle concernant Scomp, Nazon, l'ar-

chevêque-Thibaud, Molard, Ferry, Martin, d'Hilliers et Eyries, sur lesquelles elle est négative.

Le 22 messidor, l'an II de la République française une et indivisible.

SCELLIER.

DUCRAY, greffier commis.

VI

PROCÈS-VERBAL D'EXÉCUTION A MORT

L'an II de la République française une et indivisible; le 22 messidor, à la requête du citoyen accusateur public près le tribunal révolutionnaire, établi au Palais, à Paris par la loi du 10 mars 1793, sans aucun recours au tribunal de cassation, lequel fait élection au greffe dudit tribunal, séant au Palais; je me suis, moi, huissier audiencier soussigné, transporté en la maison de justice dudit tribunal, pour l'exécution du jugement rendu cejourd'hui, contre :

1° Jean-Baptiste Dorival, etc. . . . . .

. . . . . .

89° Georges-Louis-Marie Buffon fils, qui ont été condamnés à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement, et, de suite, je les ai remis à l'exécuteur des jugements criminels et à la gendarmerie, qui les ont conduits sur la place de Vincennes, où, sur un échafaud

dressé sur ladite place, lesdits susnommés, en notre présence, ont subi la peine de mort, à six heures de relevée; et de tout ce que dessus, ai fait et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.

VII

COMPTE-RENDU

DES AUDIENCES DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

LISTE DES CONDAMNÉS DU 22 MESSIDOR

Insérée dans le *Moniteur* du 27.

J.-B. Dorival, âgé de soixante-six ans, né à Paris, commissaire au ci-devant Châtelet de Paris, à Crosne ;

A.-G. Vattier, âgé de cinquante et un ans, né à Charenton, maître de poste à Berny ;

J. Sitaneau-Verdure, âgé de vingt-sept ans, né à Belville, horloger, rue Honoré ;

J.-J.-J. Mousnier, âgé de trente-huit ans, né à Jean-d'Angely, homme de loi, rue Helvétius ;

M.-F. Roussiale, âgé de soixante ans, né à Malesherbes, ex-receveur des loteries ;

F.-G.-F. Lalau, âgé de quarante-deux ans, né à Amiens, ex-receveur des loteries, place des Trois-Maries ;

L.-F. Decornette-Laminière, âgé de soixante-deux ans, né à Montmorillon, ex-officier dans l'état-major des dragons, rue du Bac ;

L.-R. Champagney, âgé de cinquante et un an, né à Leurve, colonel du ci-devant régiment de Flandre, ex-noble, rue Git-le-Cœur ;

L. Duvernay, âgé de vingt-sept ans, né à Mâcon, ex-noble, rue d'Anjou;

P.-G. Pariseau, âgé de quarante et un ans, né à Paris, journaliste, rue Meslai;

P. Bardou, âgé de soixante-huit ans, né à Versailles, ex-inspecteur des haras à Fontainebleau;

C.-N. Gonsault, âgé de cinquante-sept ans, né à Paris, ex-directeur de loterie, rue du Mail;

G. Guedeville, âgé de soixante-deux ans, né à Caen, ex-prêtre de l'Oratoire;

A.-J.-R. Caradeuc dit La Chalotais, âgé de soixante et un ans, né à Rennes, procureur-général au ci-devant parlement de Rennes, à Dinan;

F.-P. Pérignon, âgé de trente-trois ans, né à Sainte-Menehould, ex-vicaire de Saint-Roch, rue André-des-Arts;

J.-B.-F. Attirel, âgé de quarante-sept ans, né à Dôle, département du Jura, ex-prêtre, rue Jacques;

P.-C. Guerpel, âgé de quarante ans, né à Nonant, capitaine de hussards, ex-noble, rue Traversière;

M.-R. Gondrecourt, âgé de trente-trois ans, né à Châlons, ex-noble, ex-capitaine au 18e régiment de cavalerie, lieutenant de la ci-devant garde de Capet, rue de l'Écharpe;

L.-F. Menil, âgé de trente-deux ans, né à Colbec, cuisinier de Menould, capitaine de cavalerie, boulevard Montmartre;

S.-R.-A. Bourmault-Fleury, âgé de trente-quatre ans, né à Meudon, commissaire à la vente des biens nationaux, rue des Deux-Portes-Sauveur;

F.-G.-P. Rochemore, âgé de quarante-trois ans, né à Rochefort, ex-noble, capitaine de chasseurs, rue d'Argenteuil;

N.-R. Pernot, âgé de quatre-vingts ans, né à Paris, ex-noble, ex-maréchal de camp, rue Jacob;

V.-C.-F. Roux-Puiver, âgé de trente et un ans, né à Toulouse, lieutenant de vaisseau, chevalier du ci-devant ordre de Malte, rue du Bouloy;

F.-L. Durand-Bignon, âgé de cinquante ans, né à Paris, ex-colonel des cent Suisses, rue Nationale;

L.-J. Dailly, âgé de cinquante-huit ans, né à Paris, ex-comte, rue Taranne ;

P.-C. Machet-Vely, âgé de cinquante-neuf ans, né à Loisy, ex-intendant des bâtiments du frère puîné du tyran, rue du Théâtre-Français ;

G.-F.-A. Durfort, âgé de trente-cinq ans, né à Toulouse, ex-garde de Capet, à Besançon, rue des Fossés-du-Temple, à Paris;

J.-G. Adam Lemarin, âgé de quarante et un ans, né à Paris, ex-capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes;

C. Lebret, âgé de cinquante-six ans, né à Bezu-le-Long, ex-curé constitutionnel de Sancourt;

J. Fréret, âgé de soixante-sept ans, né à Saint-Aubin-Juste-Boulane, ex-curé d'Héricourt;

J. Louvatière, âgé de trente-quatre ans, né à Paris, liquidateur de la ci-devant ferme générale, rue Germain-l'Auxerrois;

J.-M. Benière, âgé de quarante-sept ans, né à Rouen, ex-curé de Chaillot;

A. Cart-Baltazard, âgé de quarante-sept ans, né à Mouthe, homme de confiance de la femme Marsan, boulevard Montmartre;

A. Tournon, âgé de quarante ans, né à Commune-Affranchie, journaliste, rue Guénégaud;

C.-A. Deselle, âgé de quarante-quatre ans, né à Paris, capitaine au ci-devant régiment royal, ensuite adjoint aux adjudants-généraux de l'armée des Sables, à Montmorency ;

J.-R. Lemaire, âge de quarante ans, né à Grand-Verneuil, ex-avoué, rue des Bons-Enfants ;

L.-C. Morin, âgé de soixante-quatre ans, né à Paris, ex-quartier-maître de la garde du tyran;

G.-L.-M. Leclerc-Buffon, fils du ci-devant comte de ce nom, âgé de trente ans, ex-major en second au ci-devant régiment d'Angoumois, rue Matignon;

Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple en conspirant contre sa liberté et sa sûreté, en provoquant par la révolte des prisons, l'assassinat et la dissolution de la représentation nationale, etc., — ont été condamnés à la peine de mort.

M. Scomp père, âgé de quarante ans, né à Strasbourg, cultivateur américain, rue Croix-des-Petits-Champs;

J.-B.-G. L'Archevêque-Thibaud, âgé de quarante-neuf ans, né à Saint-Domingue, avocat au ci-devant conseil supérieur du Cap, rue du Bouloy;

J.-C. Nazon, âgé de trente-huit ans, né à Corbigny, planteur à Saint-Domingue, rue de la Loi;

J. Molard, âgé de quarante-quatre ans, né à Bordeaux, marin, rue du Bouloy;

L.-E.-J. Ferry, âgé de trente ans, né à Gerbeviller, juge du tribunal criminel du premier arrondissement de l'armée des Ardennes, à Sedan;

J. Martin, âgé de trente-cinq ans, né à Paris, secrétaire du juge de paix de la section du Muséum;

L. Baraguay-d'Hilliers, âgé de trente ans, né à Paris, ex-général de brigade à l'armée du Rhin, rue des Écousses[1];

J.-J. Eyriès, âgé de soixante et un ans, né à Marseille, capitaine de vaisseau au Havre, rue des Filles-Thomas, à Paris;

Coaccusés, — ont été acquittés et réintégrés en la maison d'arrêt du Luxembourg, où ils étaient précédemment détenus pour d'autres causes.

A.-J. Favon-Bossu, âgé de quarante-cinq ans, né à Mouron, ex commissaire terrier, à l'Étang;

1. Père du maréchal de ce nom.

J.-C. Chopelet, âgé de trente-deux ans, né à Berieux, lieutenant-colonel commandant le 5° bataillon de Paris;

J.-C. Marivaux, âgé de cinquante-deux ans, né à Pontoise, homme de loi, rue des Petits-Augustins;

A. Paris, âgé de quarante-sept ans, né à Troyes, palefrenier de l'ex-duc de Brissac, rue de Grenelle;

J. Thomeret, âgé de trente-neuf ans, né à Champ-Segret, ex-curé de Noizy-le-Sec;

J. Fougerot, âgé de soixante-sept ans, né à Chaudressac, cultivateur à Manot;

Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple en participant aux complots liberticides du tyran, dans la journée du 10 août 1792; en participant aux trahisons des infâmes Dumouriez et Valence; en maltraitant les patriotes; en refusant d'obéir aux lois de la réquisition, de fournir du grain et de la viande pour la subsistance des citoyens; enfin en conspirant contre l'unité et l'indivisibilité de la république, — ont été condamnés à la peine de mort[1].

P. Not, âgé de soixante-deux ans, né à Réal, travaillant au salpêtre;

P. Chevalier, âgé de vingt-quatre ans, né à Mézières, gendarme à l'armée des Ardennes;

N.-B. Bernardin, âgé de trente ans, né à Nancy, boucher à Nanterre;

Coaccusés, ont été acquittés et mis en liberté.

1. Ces condamnés furent exécutés le lendemain.

LE CHEVALIER DE BUFFON

Colonel des Gardes Lorraines

[illegible] – 1828

[illegible]

LE CHEVALIER DE BUFFON

Le chevalier de Buffon [1], maréchal de camp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, est né au village de Buffon en mai 1734, et décédé en sa maison de Montbard, le 23 avril 1825, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. — M. le chevalier écrivait avec pureté et parlait de même : il faisait des vers avec une facilité charmante et savait toujours les rendre agréables aux personnes auxquelles il les adressait.

Homme de goût en toutes choses, il cultiva la peinture non sans succès; il a laissé des dessins, des tableaux, des

1. Pierre-Alexandre Leclerc, chevalier de Buffon, né à Buffon le 23 juin 1734, mourut à Montbard, le 23 avril 1825, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Volontaire aux grenadiers de Navarre en 1757, major aux gardes lorraines le 22 juin 1767, colonel le 27 avril 1783, maréchal de camp le 20 octobre 1790; il servit avec une grande distinction, fit la guerre de Sept ans, et fut chevalier de Saint-Louis et membre de la Légion d'honneur à la fondation de l'ordre.

paysages au pastel notamment, dont quelques-uns ont un réel mérite.

Il fut noble et généreux dans toutes ses actions. Ami sûr, sensible au malheur et charitable, il se montra digne du nom qu'il portait. M. le chevalier s'est marié dans un âge avancé à une femme plus jeune que lui : il n'en a pas eu d'enfants.

M. le comte de Buffon aimait beaucoup son frère, il rendait justice à son esprit indépendant et à son intelligence élevée. Dans son testament il l'inscrivit pour une pension viagère et le choisit pour diriger son fils[1].

M. de Buffon n'a pas attendu l'heure où se règlent les dernières volontés pour se montrer généreux envers sa famille ; le chevalier notamment reçut à plusieurs reprises des cadeaux importants offerts avec autant de goût que de générosité.

J'en citerai un exemple qui fera voir en même temps

1. Il l'avait, en outre, nommé son exécuteur testamentaire, comme on le voit dans un billet écrit par le chevalier de Buffon, le 20 mai 1788 :—« Je prie M. Lucas, en l'absence de M. Boursier, qui « n'est point encore de retour de Montbard, de vouloir bien me « remettre la somme de 462 livres, montant de la dépense « extraordinaire à laquelle j'ai été obligé tant pour venir de « Saint-Lô à Paris, que pour retourner de Paris à Bayeux, et « petits frais pendant mon séjour à Paris, pour les affaires dont « feu M. le comte de Buffon, mon frère, m'a chargé, m'ayant « honoré du titre de son exécuteur testamentaire.

« M. Lucas pourra me remettre cet argent chez M. le docteur « Daubenton, où je dîne aujourd'hui. »

jusqu'où peut aller la passion de certains hommes, lorsqu'elle les aveugle au point de négliger et de compromettre leurs propres intérêts. Le chevalier de Buffon était à son régiment, en Corse, et comme il avait toujours manifesté l'intention de se retirer à Montbard, son frère lui faisait construire, non loin du sien, un petit hôtel, dont M. Verniquet avait donné les plans : un jardin en dépendait, M. de Buffon voulut l'agrandir; le maire et les échevins conduits par M. Mandonnet, l'un d'eux, s'assemblent et prétendent qu'il usurpe des terrains appartenant à la commune. Le docteur Mandonnet [1], avait seul provoqué

1. Le docteur Mandonnet fut toujours hostile à Buffon dans les questions d'intérêt privé que ce dernier avait fréquemment à débattre avec les représentants de la ville de Montbard : il ne doit pas être confondu avec M. Mandonnet, secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, qui s'était chargé, en l'absence de l'auteur, de surveiller à l'imprimerie royale l'impression des volumes de l'*Histoire naturelle*.

Buffon se montra d'abord fort sensible aux attaques du docteur Mandonnet. Le 6 juin 1773, il écrit à madame Daubenton : — « Mandonnet ne sera plus échevin, Richard sera continué « premier échevin cette année; il faut en nommer un autre à « la place de Mandonnet. Ils recevront sur cela les ordres du « ministre. Surtout qu'ils ne présentent pas un second Man- « donnet. » Le 15 du même mois, il lui dit avec un peu d'impatience : — « Monsieur votre mari, discret à son ordinaire, a donc « publié ce que je vous ai marqué sur Mandonnet....., de sa « vie il n'a rien su faire à propos que de vous épouser : heu- « reux s'il sentait son bonheur! » (Voir page 428 du tome II de la *Correspondance*, note 1.)

et conduit cette opposition malveillante; il rédigea, au sujet de l'affaire, qui avait pris de grandes proportions, un mémoire dans lequel il reprochait au seigneur de Montbard d'avoir obtenu du ministre des lettres de cachet pour exclure des assemblées certains notables habitants qui lui étaient hostiles, et de s'immiscer dans les affaires de la ville. Ce mémoire fut envoyé à M. de Buffon : loin de se montrer mécontent des reproches qui lui étaient adressés, il écrivit à l'auteur une lettre flatteuse pour lui dire qu'il en avait distingué le style et l'esprit.

Il y eut procès[1]. Le Parlement fut saisi, M. de Buffon assista à l'audience dans une tribune grillée réservée alors

1. Ce procès se plaida à Dijon, le 31 juillet 1773. Buffon, dans sa correspondance avec madame Daubenton et avec Gueneau de Montbeillard, parle de cette injuste opposition des habitants de Montbard, sans amertume et sans chagrin.

Il écrit à la première, le 2 juillet : — « C'est, en effet, M. Colas « qui parlera dans mon affaire, et, s'il est honnête, il parlera « comme madame Nadault chante, c'est-à-dire très-bien... » Mais il oublie bientôt le Parlement et les procès pour dire à son aimable correspondant : — « Vous voir me tient plus que de « tout posséder. »

Il écrit à Montbeillard, le 26 juillet : — « Voilà, mon bon « ami, la liste de mes juges... Je compte que nous emmènerons « votre voiture, qui fera nos visites d'honneur à Dijon. Nous ren- « verrons vos chevaux coucher à Montbard, et nous arriverons « le même jour avec les miens de bonne heure à Dijon. J'ai vu, « par ce que m'a dit le chevalier de Saint-Belin, que mes juges « traitent mon affaire plus sérieusement depuis qu'ils sont in- « formés de mon arrivée, et vous m'aiderez plus que personne

aux plaideurs qui voulaient suivre le débat de leur affaire sans être vus. L'avocat de la ville commença sa plaidoirie par un pompeux hommage rendu à l'historien de la nature; il parla longtemps et en bons termes du génie de M. de Buffon, puis, rentrant insensiblement dans les faits de sa cause, il peignit, en couleurs très-vives, son immense crédit à la Cour, source de son despotisme à Montbard. — A ce moment de la plaidoirie M. de Buffon quitta l'audience, disant qu'il ne se souciait pas d'en entendre davantage.

Il perdit son procès, mais l'arrêt intervenu contre lui ne fut pas exécuté. Les habitants abandonnèrent volontairement l'année suivante, le terrain en litige, et M. de Buffon, suivant sa coutume, le paya un prix fort élevé, triple, au moins, de sa valeur réelle. Le chevalier de Buffon, ayant obtenu un congé, vint à Montbard, et son frère lui remit les clefs de l'hôtel qu'il avait fait construire à son insu.

Le chevalier de Buffon fut un esprit littéraire et cultivé. Il aimait les beaux-arts et, dans les loisirs de sa retraite,

« à me les rendre favorables. » Il écrit le même jour à madame Daubenton : — « Ma cause se plaide le samedi 31... M. Lorenchet est, en effet, un des juges, et un des meilleurs, quoique de Beaune. »

il s'y adonna avec passion. La carrière qu'il avait embrassée l'empêcha longtemps de se livrer à ses goûts; cependant, dès l'année 1761, les éditeurs de la *Collection académique* annoncent sa collaboration à ce grand ouvrage. Buffon savait apprécier son frère, et il paraît même qu'il aurait jeté les yeux sur lui pour travailler sous sa direction à une édition de l'*Histoire naturelle*, rangée dans un ordre nouveau[1].

Quelques articles de philosophie insérés dans la *Collection académique*; une vie du comte de Buffon, composée à la hâte, en 1788, pour servir à MM. de Condorcet et Vicq-d'Azyr, chargés de prononcer son éloge devant leurs compagnies et écrite dans un style aussi correct qu'élégant; des fragments de sa correspondance; des pensées détachées et quelques vers, œuvres de sa vieillesse, inscrits sur un journal, où ils se trouvent confondus avec des comptes d'argent, des recettes de cuisine, des instructions pour le jardinage, etc., sont tout ce qui nous reste de lui.

J'ai publié précédemment[2] l'article biographique consacré par le chevalier à la mémoire du naturaliste; je donne ici celles des autres productions inédites qui me paraissent dignes d'être conservées. En les lisant, on pourra se faire une juste idée de la nature de son esprit.

1. Voir une lettre du chevalier de Buffon, insérée par Bernard d'Héry dans son édition de l'*Histoire naturelle* (an XI, tome XI, avant-propos), et la note XXVII, à la page 247 du tome Ier de la *Correspondance de Buffon*.

2. *Correspondance*, t. II, Appendices, p. 627.

Sa correspondance avec le fils de Buffon, dans les deux années qui suivirent la mort de son père, révèle un jugement sain, une grande habitude des affaires et une remarquable facilité à envisager d'un seul coup d'œil, sous leurs diverses faces, les questions les plus compliquées; on y voit les difficultés de tout genre au milieu des quelles se trouvait le jeune comte de Buffon, par suite de la pénurie du trésor et du généreux désintéressement de son père.

Mais les lettres du chevalier à son pupille rendent encore témoignage de la bonté de son cœur, au moins autant que de la solidité de son esprit : on y trouve un père dirigeant son fils, un tuteur remplissant son mandat avec tact, avec prudence, avec dévouement; et on reconnaît qu'il était digne de la mission pieuse que Buffon lui confia à son lit de mort.

I

FRAGMENTS DE LA CORRESPONDANCE DU CHEVALIER DE BUFFON AVEC LE COMTE DE BUFFON SON NEVEU

1788-1790

Bayeux, 2 *juin* 1788. — Vous ne pouvez trop veiller à votre dépense dans les deux ou trois premières années, si vous voulez jouir ensuite tranquillement de votre fortune. C'est un conseil d'ami que je vous donne, dont vous êtes le maître de faire usage ou non; mais soyez sûr qu'il est

prudent, et que mon tendre intérêt pour vous mérite votre confiance dans cette première époque de votre vie où vous commencez à jouir de votre liberté et à travailler vous-même à votre réputation comme à votre bonheur.....

Le parlement et les bailliages de Normandie se sont soulevés, et il y a beaucoup de bruit en Bretagne. On prétend que quatre régiments ont reçu l'ordre de se rendre à Rennes.

Paris, 19 *juillet* 1788. — Votre père n'ayant le domaine de Montbard, le château et les forêts d'Aran et Combes-Vittier que pour sa vie, je m'occupe de vous en faire accorder la continuation ; on travaille à la requête nécessaire. Je verrai et solliciterai les ministres et autres gens de qui cette affaire dépend ; elle est commencée, et j'espère réussir.

L'histoire de l'acte de votre père contre M. d'Angeviller[1] a bien gâté nos affaires. J'en ai beaucoup parlé avec M. de la Chapelle. Il n'est point d'avis que vous demandiez une pension, qu'il est, au reste, très-persuadé que vous n'obtiendriez pas, surtout dans les circonstances présentes. Je suis du même avis que M. de la Chapelle. A l'égard de la survivance, nos premières démarches doivent être vis-à-vis de M. de la Billarderie. J'ai depuis longtemps le projet de lui pousser une botte à cet égard, mais je n'ai pas encore trouvé l'occasion propice ; je la chercherai si bien, qu'enfin elle se présentera. Je vous manderai sa réponse. M. de la Chapelle m'a assuré

1. On peut lire cette pièce à la page 596 de la *Correspondance de Buffon*.

d'ailleurs que M. de Breteuil n'avait pas le projet de l'accorder à d'autres, et que nous serions prévenus à temps. J'ai averti moi-même M. de la Chapelle qu'un certain M. de Gouffier avait le projet d'en demander l'adjonction. Je ne crois pas que le ministre la lui accorde; mais il faut le laisser se refroidir sur l'acte qui a produit un si mauvais effet avant de faire des démarches ouvertes.

Je ne crois pas, mon cher ami, que dans ce moment, où vous avez des prétentions sur la survivance du Jardin du Roi, et tant que vous les aurez, vous deviez vendre la bibliothèque de votre père; pensez bien à cela, et vous reconnaîtrez peut-être que j'ai quelque raison de vous donner ce conseil. La vente des meubles du Jardin du Roi se fera bientôt. Le retard à cet égard vient de ce que le marquis de la Billarderie veut faire acheter les glaces par le Roi, et rien n'est encore décidé, mais cela le sera sous peu de jours. MM. de Condorcet et de Vicq-d'Azyr, qui doivent faire l'éloge de votre père, l'un à l'Académie des sciences, et le second à l'Académie française, m'ont demandé des notes à cet égard. J'y travaille, et je suis fort avancé. Je les ferai copier, et je vous les enverrai; ne voulant les montrer qu'après que vous les aurez lues, que vous y aurez donné votre agrément, et que vous y aurez joint vos réflexions, ainsi que des observations, dans ce que j'aurais pu oublier ou ce que vous désirez qu'on ajoute.

Je suis charmé que vous ayez pris bonne consistance dans votre régiment et que vous y soyez content de vous-même et des autres. Prenez seulement garde à votre dé-

pense dans les deux ou trois premières années, et je vous réponds de vos succès, par conséquent de votre bonheur.

Paris, 21 *août* 1788. — J'ai présenté requête au conseil au sujet des domaines et de vos bois. Je ne prévois aucune difficulté pour le domaine de Montbard; mais pour ce qui regarde les forêts d'Aran, les Brosses et Combes-Vittier, cela sera peut-être plus difficile. Votre père donnant au Roi 750 livres de rente pour 780 arpents, j'ai offert, par ma requête, moitié en sus, conformément aux dispositions de l'arrêt du conseil du 15 mars dernièr; mais comme ces bois rapportent beaucoup plus, on pourrait bien exiger davantage. La requête a été envoyée à M. de Marisy, grand maître des eaux et forêts de Bourgogne; c'est lui qui peut vous servir ou vous desservir dans cette affaire. Je lui ai écrit en lui rappelant son amitié pour votre père et les bons offices qu'il lui a rendus; je n'ai pas encore reçu sa réponse. Je vous en ferai part; mais il est à propos que vous lui écriviez vous-même le plus tôt possible, en lui adressant votre lettre en son hôtel, rue Neuve-Saint-Honoré, près la Comédie italienne. Écrivez-en aussi à M. Desbiés, premier commis des eaux et forêts de Bourgogne, qui demeure rue Saint-Louis au Marais, au coin de la rue Saint-Gilles. Ne parlez à ces messieurs que de l'affaire des bois, celle des domaines ne les regarde pas; et mettez vos forges en avant : c'est la plus importante raison que vous puissiez donner pour obtenir ces bois du Roi, comme je l'ai fait dans ma requête au conseil et dans une lettre à M. de Marisy. Je me suis pro-

curé le titre original du château de Montbard; il vous appartient et à vos descendants, sans aucun doute.

Affaire du Trésor royal. Voilà la plus difficile! Vous savez que nous avons reçu 40,000 livres pour solde de la première ordonnance.

Il vous reste dû par le Roi, sur une ordonnance qui est

au Trésor royal, la somme de. .	66,576 l.	1 s.	11 d.
Plus, pour l'acquisition de l'hôtel de Magny, restant de compte.	37,790	5	.
Plus, pour les avances faites par votre père pour le jardin, amphithéâtre et cabinet du Roi, selon le compte remis par M. Verniquet à M. de la Chapelle	125,801	4	
Total. . . .	230,167 l.	10 s.	11 d.

J'ai vu MM. Gogeard et Bergeron, qui m'ont reçu très-poliment, mais ne m'ont point donné d'argent; pas même promis. J'ai donc pris le parti, d'accord avec M. de la Chapelle, qui est dans les meilleures dispositions de vous servir, de présenter un mémoire à M. de Villedeuil, qui a remplacé M. de Breteuil. Vous pouvez être assuré que le mémoire est bien fait, que votre position y est peinte avec tous les traits qui peuvent la rendre intéressante. M. de la Chapelle s'est chargé de le faire valoir près du ministre, qui doit bientôt faire un travail avec M. le contrôleur général. Écrivez tout de suite à M. de la Cha-

pelle; vous ne pouvez trop lui marquer de confiance et le remercier de tous les services qu'il vous a rendus et qu'il m'a promis, avec beaucoup de sincérité et d'affection, de vous rendre encore.

Quand l'arrêt du conseil, qui vient de paraître, vous sera connu par les papiers publics, vous verrez la détresse des finances, et vous jugerez de la difficulté d'avoir de l'argent du Trésor royal, quelque légitimement dû qu'il puisse être. N'ayez cependant point d'inquiétude; M. Boursier fera honneur aux engagements que monsieur votre père a pris pour cette année; mais ménagez votre dépense, car vous n'avez pas plus de 40,000 livres de rente, quant à présent, toutes charges acquittées; et pendant plus de trois ans vous devez user de la plus stricte économie. Ce n'est pas en oncle que je vous parle, mais en ami tendre et éclairé sur votre situation actuelle, comme sur vos véritables intérêts pour l'avenir.

Le principal ministre a donné sa démission hier; le comte de Brienne a offert la sienne, que le roi n'a point acceptée. M. Necker a dû aller ce matin à Versailles; on dit qu'il y a rendez-vous et qu'il doit voir le Roi, sans doute pour reprendre sa place de contrôleur général des finances. Attendons la confirmation pour en faire compliment à madame Necker.

Bayeux, 23 *septembre* 1788. — Vous ferez très-bien de partir de Bayonne le plus tôt possible et de vous rendre à Montbard, pour veiller vous-même à vos affaires. Je n'ai point fait d'arrangement définitif avec M. de la Guiche... Votre père ayant appelé au parlement de la sentence de la

première juridiction, pour l'extraction des mines, et le procès n'étant point jugé, personne ne peut vous empêcher d'en tirer où vous voudrez; à vos risques et périls dans le cas où vous perdriez votre procès.

Si M. de la Guiche se refusait à une conciliation et si vous perdez votre procès au parlement, il faut appeler au conseil, et vous pouvez être sûr que nous le gagnerons; mais je ne crois pas que vous puissiez obtenir un arrêt du conseil qui vous autorise à tirer de la mine tandis que votre procès est pendant au parlement. M. de Tolozan peut vous servir beaucoup pour cette affaire; voyez aussi le baron de Dietrich.

Suivez de très-près, aussitôt que vous serez à Paris, votre affaire des bois du roi; voyez le grand maître, M. Desbiés son secrétaire, M. Angebault. Donnez l'ouvrage de votre père en deux exemplaires à ce dernier quand il aura conclu votre affaire; je sais qu'il le désire (in-4° et non in-8°); donnez chevreuils de Montbard, jambons de Bayonne et autres galanteries au grand maître et à M. Desbiés. Il faut ici semer pour recueillir, et votre père avait bien ce principe; aussi a-t-il fait de bonnes affaires, surtout au sujet des bois du Roi.

M. Necker peut vous rendre de grands services pour ces bois, et pour vous faire payer de ce que le Roi vous doit. Je lui en ai parlé, et plus encore à madame Necker, avant qu'il soit rentré au ministère : c'était quatre jours avant son rappel. C'est par madame Necker que vous devez aller à lui; elle vous servira de son mieux, sans peut-être vouloir vous le promettre, ni même en convenir.

Vous trouverez les notes que j'ai réunies sur votre père, entre les mains de M. Vicq-d'Azyr, qui doit prononcer son éloge à l'Académie française, avec invitation de les communiquer au marquis de Condorcet, qui doit faire ce même éloge à l'Académie des sciences. Je ne vous les envoie point, parce que cela formerait un trop gros paquet, et qu'il suffit que vous les voyiez à votre arrivée.

J'ai instruit M. Panckoucke de mon projet pour abréger l'*Histoire naturelle*, conformément aux vues de votre père, sous les yeux duquel j'en ai commencé un volume. Il vous fera part de mes plans, dont la réalisation n'aura lieu cependant qu'autant que vous voudrez bien en agréer les conditions, que Panckoucke n'a trouvées contraires ni à ses intérêts ni aux vôtres.

Bayeux, 8 *octobre* 1788. — J'ai reçu votre lettre datée de Montbard, et je suis charmé d'apprendre que vous y êtes arrivé en bonne santé et d'aussi bonne heure; les affaires que vous avez à y suivre n'en iront que mieux.

Dès que vous serez à Paris, vous n'avez plus besoin de moi; comptez que la considération due à la mémoire de votre père fera plus de la moitié de votre ouvrage, et vous l'achèverez vous-même par votre bonne conduite, par votre adresse dans vos sollicitations, et en persuadant plus qu'en pressant les gens à qui vous avez affaire.

Je n'ai jamais douté que l'on ne vous accordât les bois du Roi, à cause de vos forges; c'est une des principales raisons que j'ai données dans votre requête au conseil, et vous les obtiendrez plutôt vos forges étant en activité qu'étant dans l'inaction. M. Bresse, dont vous êtes un peu

parent, et à qui il ne faut pas laisser ignorer que vous le savez, peut vous servir beaucoup, si vous employez ce petit moyen d'exciter son amour-propre. Je crois que vous pouvez compter sur M. Necker; madame Necker ne peut vous refuser ses bons offices.

Je vous prie de faire mes compliments à ma sœur; je lui dois une réponse, mais j'ai eu tant de besogne depuis mon retour de Paris, que j'ai manqué à toutes mes correspondances; je vais les reprendre, et j'ai commencé par vous. Mille choses de ma part à M. Nadault.

Bayeux, 2 *juillet* 1789. — J'ai terminé votre compte avec Panckoucke, et vous aurez encore à toucher à la fin de juillet; mais j'ai été infiniment mécontent de lui pour ce qui me regarde, relativement à l'abrégé de l'*Histoire naturelle*. Il n'a rien voulu conclure, et son refus a été prononcé d'une manière si désobligeante, que, sans ma considération pour vous, je l'aurais maltraité, et que sans cette même considération, j'aurais bientôt trouvé le moyen de me passer de lui et de le faire repentir de l'impertinence et de la malhonnêteté de sa conduite dans cette circonstance.

Je n'ai point vu M. Necker ni madame. Ils sont l'un et l'autre occupés d'affaires qui leur importent plus que la vôtre, et vous ne devez point leur en savoir mauvais gré, vu la détresse actuelle du Trésor royal; prenez patience à cet égard.

J'ai déterminé M. Verniquet à ne point exiger cette année le payement des 10,000 écus que vous lui devez, et il l'a fait de très-bonne grâce..... Personne ne convient d'avoir de l'argent, et toutes les bourses sont fermées; il

faut espérer que les états généraux, qui viennent enfin de se réunir, trouveront le remède à toutes nos maladies.

Bayeux, 4 août 1790. — Je ne suis pas étonné que le président de l'Assemblée nationale n'ait pas fait de réponse à la lettre que vous lui avez écrite pour revendiquer un nom avantageusement connu[1]; vous pouvez prendre son silence pour un consentement. Mais vous devez penser que le président ne pouvait vous répondre qu'au nom de l'Assemblée, que pour cela il était nécessaire qu'il lui communiquât votre lettre, et que, pour prononcer un décret sur votre demande, il aurait fallu décider la question pour tous ceux qui peuvent avoir les mêmes intérêts : question délicate qui, vraisemblablement, sera traitée quelque jour, mais pour laquelle le moment peut ne pas être encore prochain. Je suis toujours persuadé que vous avez bien fait d'écrire, malgré l'opinion contraire de quelques-uns de vos amis. Je ne sais si le nouvel état de choses me mettra à la tête d'un régiment, en qualité de colonel, mais ce dont vous pouvez être bien assuré, c'est que je n'accepterai point cette place, parce que je songe sérieusement à me retirer.

Quant à vous, vous serez réformé, peut-être fait lieutenant-colonel à la suite de l'armée, en attendant que vous soyez employé soit dans un régiment, soit dans l'état-major. C'est ce dernier parti que je vous conseille de prendre; vous avez de l'instruction, de la jeunesse, de

1. Cette lettre se trouve à la page 400 du tome II de la *Correspondance de Buffon.*

l'activité physique et morale ; vous savez plusieurs langues étrangères, vous réussirez infailliblement. Si vous ne pouviez trouver place dans le nombre des douze lieutenants-colonels-adjudants généraux que M. de La Tour-du-Pin propose, je vous conseillerais de solliciter l'emploi d'aide de camp d'un officier général destiné à commander une armée ; il y aura cent vingt places de cette espèce, et j'aimerais mieux ce poste pour vous que celui de lieutenant-colonel d'un régiment. Nous causerons de cela quand nous serons réunis. Les libelles sont aujourd'hui à la mode, et celui du sieur Verdier ne m'a point surpris[1]. Cette affaire doit vous appeler à Paris, puisqu'il s'agit de l'honneur de votre père. On ne doit pas vous juger sans vous entendre au comité des rapports, et c'est par là qu'il faut commencer. Mais je dois vous avertir que Verdier a été traité très-durement et peut-être avec quelque injustice. Prenez des renseignements sur cela et tâchez de n'être point trompé. Vous êtes franc, que votre franchise ne vous fasse pas croire à celle des autres ; je ne vous recommande pas d'être défiant, mais seulement de ne point marcher avec trop de confiance au milieu des piéges que le mensonge et la fausseté tendent à la jeunesse. Ne comptez jamais sur la reconnaissance, car celui-là même que vous aurez obligé vous trompera. Faites le bien sans en chercher la récompense ; par ce moyen vous serez toujours content de vous-même et jamais mécontent d'autrui.

Je suis persuadé que vous conserverez votre pension,

1. Voyez page 591 et suivantes du tome II de la *Correspondance*.

réduite à 3,000 livres, si vous vous mettez en devoir de réclamer en votre faveur le bénéfice de l'article 5 du décret sur les pensions, de lundi 26 juillet, commençant par ces mots : — « *Les veuves ou enfants qui ont obtenu des pensions*, » etc. Je vous prie de faire mes compliments au R. P. Ignace, et de lui demander mon extrait de baptême dont j'ai besoin..... Je vous invite à faire le voyage de Paris, votre état, votre pension et l'honneur de votre père vous y appellent.

II

EXTRAIT DU JOURNAL DU CHEVALIER DE BUFFON

Je ne suis pas filleul de Pierre le Grand, mais filleul de Pierre-Simon Barjonc, qui assurément valait mieux que Pierre le Grand, damné hérétique, tandis que Simon Barjonc était un bon chrétien : je tiens de lui mon nom et une place dans l'église; il a assisté à ma naissance. — Comment se nomme celui qui assistera à ma mort?

*
* *

Nous avons tous de l'esprit dans notre famille; mais ce n'est pas la même nature d'esprit : par suite que d'avis différents !

*
* *

Ceux qui ont connu mon grand-père ont pu dire que l'esprit est héréditaire dans notre maison.

*
* *

Je ne me montre fier avec personne, sinon avec moi-même.

*
* *

Il vient un temps où, sans désirer la mort, on n'éprouve plus aucun plaisir à vivre : j'en suis là, à mon âge de quatre-vingt-sept ans.

*
* *

Je n'ai jamais connu l'ennui; j'occupe les loisirs de ma vieillesse et je prolonge ainsi ma trop longue existence. — L'oisiveté rend l'homme à charge à lui-même et à charge aux autres.

*
* *

Il y a des choses sur lesquelles je suis très-facile, il en est d'autres pour lesquelles je suis intraitable.

*
* *

Je n'ai ni amour, ni ambition, ni envie; je suis donc heureux, autant que le permettent les lois de mon existence.

*
* *

Il y a des choses pour lesquelles on n'ose demander de la reconnaissance; il y en a peu pour lesquelles on n'aime à en recevoir.

*
* *

L'estime des gens de bien : voilà ce que j'ambitionne.

*
* *

L'intérêt, l'égoïsme, et cet orgueil honteux qui se nomme la vanité, gouvernent aujourd'hui le monde : quelques âmes d'élite ont seules échappé à la contagion.

*
* *

Un homme susceptible ne peut vivre dans le monde; peut-il donc mieux vivre dans sa maison!

*
* *

Il n'y a point d'acte de vertu auquel un esprit frondeur ne trouve une arrière-pensée.

*
* *

L'orgueil et l'ingratitude sont de la même famille.

*
* *

Je n'ai rencontré dans le monde que des hommes mécontents de leur destinée : ils souffraient et ils faisaient souffrir.

*
* *

Celui qui croit suppléer au mérite qui lui manque par le crédit du nom qu'il porte ne sera jamais qu'un homme vulgaire.

*
* *

Le plus grand malheur de la vie, c'est de mal raisonner : il y a bien des malheureux dans le monde qui ne soupçonnent même pas qu'ils sont à plaindre.

*
* *

On ne voit, on ne dit, on n'écrit rien de juste et de bon qu'à la condition de conserver toujours la sérénité de son âme.

*
* *

Il faut savoir s'ennuyer avec les vieillards, afin qu'ils consentent à nous faire profiter de leur expérience.

*
* *

Il y a bon nombre d'idées fausses qui paraissent justes à la première vue : j'en ai souvent fait l'expérience. L'amour-propre seul nous empêche longtemps de reconnaître notre erreur.

*
* *

User sans ménagement de son esprit ou y prétendre sans en avoir, est le moyen le plus sûr de se faire beaucoup d'ennemis.

*
* *

Où trouve-t-on le mouvement perpétuel? — dans le cerveau de l'homme qui pense.

*
* *

Il se rencontre des personnes d'esprit, fort honnêtes d'ailleurs, qui disent et font des choses contraires au sentiment de leur conscience, et soutiennent ensuite leur opinion ou défendent leurs actes par vanité.

*
* *

La crainte de déplaire aux vivants ferme trop souvent la bouche aux amis des morts : l'amitié sans le courage est une médiocre vertu.

*
* *

Que de larmes hypocrites parmi celles que la mort fait couler! — Si certains morts revenaient, combien ne seraient-ils pas surpris de se voir si tendrement aimés!

*
* *

Les esprits mélancoliques et sombres chez lesquels

l'imagination l'emporte sur le jugement ne sont bons à rien : rêveurs incorrigibles, ils traversent le monde sans lui donner soit un regard, soit un sourire. Les esprits positifs, greffés sur une douce philosophie, et sur une conscience honnête, sont bons à tout : dans la vie ils agissent, dans le monde ils sont aimables.

*
* *

Un *homme honnête* et un *honnête homme* ne sont pas synonymes. L'*honnête homme* est celui qui ne fait que des actions honnêtes, sa vertu est une vertu personnelle, parfois une vertu de circonstance ; l'*homme honnête* est celui chez lequel tout est honnête, pensées et actions ; c'est alors une vertu d'ensemble qui le rend digne du regard de Dieu. — Il y a des hommes très-honnêtes qui n'en sont pas moins des hommes très-communs.

*
* *

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ; mais, par cela même que ce sont des vérités, elles sont excellentes à penser.

*
* *

Un faux ami pardonne tout, excepté la froideur qui lui montre qu'il a été deviné.

*
* *

Heureux ceux qui ont su trouver seuls la route du vrai bonheur ; je me mets au nombre de ces rares élus.

*
* *

Parmi les hommes, ceux qui savent maîtriser leur pre-

mier mouvement sont les plus sages; parmi les femmes, les plus spontanées sont les plus aimables et celles dont le commerce est le plus sûr.

*
* *

Je suis franc et loyal, c'est une vertu dont je me pique et dont je ne permets pas que l'on doute : voilà tout mon orgueil !

*
* *

Je vis heureux au déclin de ma vie parce que je suis sans prétentions et sans ambition : je me contente de ce que Dieu m'a donné, je n'envie ni la fortune ni l'esprit des autres; je contemple le monde en curieux, j'étudie les hommes et je vois tranquillement approcher ma fin.

*
* *

Vivre gaiement avec ce qu'on aime. (*Parole de l'Ecclésiaste.*)

*
* *

Je suis content de tous les gens qui me servent, donc ils sont, de leur côté, contents de moi.

*
* *

Je n'aime point que les femmes parlent politique. Pour Dieu! qu'elles laissent ces tristes démêlés aux hommes et qu'elles se contentent du rôle brillant que la nature leur a réservé!

*
* *

Le mot *libéral* est une expression impropre pour signifier des droits naturels et imprescriptibles. C'est un mot d'ordre, ce n'est plus une idée. Il a fait faire bien des sot-

tises depuis la Révolution française : — celles-ci, je les ai vues! Il servira de prétexte à bien d'autres : — celles-là, je ne les verrai plus!

*
* *

Le règne de la liberté, dont on m'annonce l'avénement, présage à mon cher pays des désordres très-prochains. Quand donc la foudre cessera-t-elle de gronder!

*
* *

Le mot *libéral*, tel qu'on l'entend aujourd'hui, ne se trouve pas dans mon dictionnaire. J'ai ouvert l'*Esprit des lois* et je sais désormais à quoi m'en tenir sur le sens exact qui doit lui être donné.

*
* *

Jamais on n'a eu autant de peine à se faire payer de ce qui est légitimement dû, que dans ce siècle où les *idées libérales* sont à l'ordre jour.

*
* *

Prétendre que les hommes sont égaux est aussi dangereux qu'absurde! Les hommes, il est vrai, ont deux jambes, comme les ânes et les chevaux en ont quatre. — Il n'y a pas plus égalité entre les hommes qu'entre les animaux de la même espèce; car combien sont ânes et non chevaux!

*
* *

Le talent copie la nature, le génie seul peut la deviner.

*
* *

Nous refusons l'intelligence aux animaux; mais quel

sentiment dirige donc l'araignée qui tisse sa toile avec un ordre si parfait et la suspend dans l'air avec autant de solidité que de hardiesse? A quelle voix obéit l'hirondelle, cet architecte ingénieux du printemps, lorsqu'elle construit son nid avec tant de prévoyance et d'à-propos? Pourquoi les animaux sauvages sont-ils reconnaissants envers l'homme qui les nourrit, pourquoi sont-ils perfectibles par l'éducation?

Orgueil de la raison humaine! Les animaux sont nos esclaves et nous ne voulons pas de partage avec eux : l'homme s'est réservé l'*intelligence*, l'animal ne peut donc prétendre qu'à l'*instinct*.

*
* *

Le vrai sage juge les choses et les hommes par ce qu'ils sont, et non par ce qu'ils paraissent être.

*
* *

Rendre une pensée avec énergie, avec grâce et en employant le moins de mots possible : voilà la véritable éloquence.

*
* *

Les femmes remplacent l'orgueil par une multitude de petites vanités qui les rendent tour à tour prétentieuses ou ridicules. Dans certaines circonstances, l'orgueil peut devenir une vertu : la vanité ne sera jamais qu'une bassesse.

*
* *

Plus les esprits sont raffinés et plus ils s'éloignent du

naturel : il est alors permis d'en jouir, mais il est imprudent de s'y fier.

***

Prendre le temps comme il vient et les hommes tels qu'ils sont est, sans contredit, le plus sage des proverbes.

***

Que de fois il arrive, dans le cours de la vie, d'agir sans savoir pourquoi, et de penser sans savoir comment!

***

Je crois avoir rencontré des corps sans âmes; je n'ai jamais vu d'âmes sans corps. On dit que, dans l'autre monde nous serons tous esprits!.... Je suis curieux de cela.

***

Parler des *affections de la famille* est généralement un affreux contre-sens ; on serait plus dans le vrai en signalant ses divisions intestines. L'union domestique est rare, et encore repose-t-elle plutôt sur le respect des convenances que sur l'échange intime d'une vraie tendresse et d'un mutuel dévouement.

***

L'irréligion est la mère de tous les vices.

***

Il faut de la religion aux femmes, ne dût-elle être bonne qu'à contenir leur tête.

***

Je n'ai pas foi dans la dévotion des vieilles femmes, en-

core moins dans la dévotion des vieilles filles; elles vont à Dieu lorsque le monde s'est retiré d'elles, et elles font de la religion une dernière ressource pour occuper l'oisiveté de leur cœur.

*
* *

Les gens faux sont tous gens malhonnêtes.

*
* *

Je respecte le pauvre, je le plains, je l'assiste autant qu'il est en mon pouvoir; mais je m'éloigne de lui avec effroi lorsqu'il est corrompu et qu'il devient malfaiteur.

*
* *

Chez le peuple, l'immoralité est un vice d'ignorance. Dans la classe élevée, c'est un vice de principes.

*
* *

L'amitié peut venir du cœur, elle est alors changeante; elle peut venir de l'intérêt, elle est alors honteuse : les véritables attachements viennent de l'âme.

*
* *

En moi le respect n'a jamais fait tort à l'amitié.

*
* *

Il est, dans le monde du sentiment, une île enchantée à laquelle les âmes communes ne peuvent aborder.

*
* *

On trouve des gens avec lesquels on ne sait comment vivre : devant eux on se demande s'il faut parler ou se taire. On en rencontre d'autres qui, ne pensant jamais ce

qu'ils disent, blâment sévèrement ceux qui disent librement ce qu'ils pensent.

*
* *

Plus on use de son esprit et plus il est dangereux d'abuser de sa tête.

*
* *

Si l'homme était constamment heureux, il ne jouirait jamais du sentiment de son bien-être : le bonheur vient de la comparaison.

*
* *

L'homme ennuyé est celui qui n'a point su tirer parti de lui-même : il est riche et il se laisse mourir de faim.

*
* *

Je suis surpris qu'à Dijon, où on trouve encore de bons littérateurs et un certain nombre de gens d'esprit, il ne s'imprime pas un journal agréable par son style, et piquant par une fine critique et des plaisanteries de bon ton. — Ce n'est point-là, certainement, la manière de M. Carion !

*
* *

Il est des heures dans lesquelles la complaisance devient la plus fade des vertus.

*
* *

Donner après sa mort coûte peu; c'est la seule générosité des âmes communes. Donner de son vivant est le propre des cœurs généreux ; mais si celui qui donne se vante de son bienfait, la générosité devient de l'ostentation. — J'attache, pour ma part, un si grand prix à la

reconnaissance des vivants, que je passe ma vie à me priver, afin de mieux m'en rendre digne; souvent, je dois l'avouer, j'ai reconnu que j'avais fait un mauvais calcul.

***

Les vieux domestiques sont des amis qui nous ont aidé à conserver notre bien ou facilité les moyens d'en jouir : il faut penser à eux. Si on n'est pas riche, on doit payer ses dettes de son vivant; c'est ce que je fais autant qu'il est en moi.

***

Donner une fois engage à donner toujours; avant de prendre un semblable engagement, il faut voir si on pourra le tenir.

***

J'ai écrit, le 22 avril 1824, à monseigneur le duc d'Angoulême pour remercier S. A. S. de l'intérêt qu'elle veut bien montrer à Hippolyte Nadault, mon neveu. — J'ai écrit le même jour au duc de Brissac. — Je demande à Dieu, lorsque je ne serai plus, de calmer toutes les douleurs de ma famille maternelle.

***

Je suis une machine usée soumise aux lois de la nature, rebelle au commandement de ma volonté.

***

X... vient de mourir, et le son des cloches me fend la tête. Il y a des gens qui savent trouver moyen de rendre leur vanité insupportable... même lorsqu'ils ne sont plus!

*
* *

On rencontre, dans le monde, des cœurs lâches et des esprits faux, reconnus pour tels par la voix publique sans même qu'ils s'en doutent.

*
* *

J'aime la retraite parce que je connais le monde; j'ai assez longtemps vécu sous sa tyrannie pour n'être plus la dupe de ses caresses.

*
* *

Les compliments sont une fausse monnaie à l'usage du monde; on peut difficilement se tromper sur sa véritable valeur, mais elle a cours et il faut soit la donner, soit la recevoir : l'homme de goût en use avec réserve, le sot avec abus, le niais avec bonne foi.

*
* *

Il est des gens pour lesquels *générosité* est synonyme de *profusion*, et qui s'interdisent la générosité par esprit d'économie.

*
* *

J'ai l'orgueil de croire que mon existence honore ma famille.

*
* *

Les cœurs défiants avertissent, par cela seul, que l'on doit se méfier d'eux.

*
* *

Lorsque je serai mort, je désire que l'on dise de moi que je n'étais pas un esprit commun.

*
* *

Quelques hommes naissent avec de l'esprit naturel, d'autres n'ont que de l'esprit acquis : les premiers sont plus agréables, les seconds plus profonds, mais leur esprit sent toujours le travail.

*
* *

Bon nombre de femmes sont méchantes, mais non cruelles ; cette distinction importe peu à l'homme qui en possède une semblable !

*
* *

Je fus heureux parce que j'ai su me rendre estimable ; je me réjouis dans mes œuvres et dans l'intime contentement d'une conscience sans reproches : j'attends sans impatience mais sans effroi le jugement de Dieu.

*
* *

Je tombe en ruines comme une vieille muraille.

*
* *

Ma sœur [1] me donnera une marque de son estime si elle conserve, après ma mort, ce journal écrit aux dernières heures de ma vie.

*
* *

Mon épitaphe. — Ici repose celui qui a deviné ou cru deviner le secret du bonheur !

1. Madame Nadault.

III

DE L'AMOUR DE LA GLOIRE

1782

Lorsqu'on se livre au désir d'acquérir la prééminence sur ses semblables, on fait un noble usage des facultés de son esprit, de ce courage de l'âme, qui est un des plus précieux attributs de l'humanité, et de cette patience de penser, qui n'est donnée qu'à certaines têtes privilégiées. L'homme alors ne cherche qu'à s'ennoblir, puisqu'il ne cherche à s'élever au-dessus des autres qu'en s'élevant au-dessus de lui-même; et dès lors, pourquoi dégraderait-on un motif aussi pur en l'associant avec l'orgueil?

Augmenter les prérogatives de son être, en le perfectionnant pour le rendre plus utile à la société, voilà le véritable amour de la gloire; c'est la tâche que s'impose l'homme de génie : c'est aussi pour la remplir qu'il met en action toutes ses facultés morales, qu'il en multiplie l'exercice et l'application dans tous ses rapports avec la société; et la gloire de cet homme est le degré de prééminence qu'il obtient par ses nobles efforts.

Ainsi l'homme, amant de la vraie gloire, n'est jaloux que de sa propre renommée; l'orgueilleux, au contraire, est envieux de la réputation des autres, et, manquant du

courage et des moyens nécessaires pour s'élever au-dessus de soi-même, il ne lui reste que la méprisable ressource de dégrader ceux dont le mérite ou les talents blessent sa vanité.

Mais ne pouvons-nous pas être fiers de nous-mêmes sans mépriser nos semblables? L'homme sauvage, dont l'âme est douée d'une énergie trop rare parmi les hommes civilisés, est passionné pour l'espèce de gloire qui lui convient, il est fier de sa liberté, de sa force, de son adresse; mais il ne connaît point l'orgueil, il n'y a point de mots dans sa langue pour exprimer ce vice de nos sociétés. Tous les hommes sont ses frères : c'est ainsi qu'il les nomme; il ne méprise point celui qui est moins fort, moins adroit que lui, il dédaigne seulement l'homme sans courage, parce qu'il ne le voit plus comme son semblable.

Pourquoi juger les hommes sur ce qu'ils nous paraissent être, et non par ce qu'ils peuvent ou doivent être? La vérité n'existe-t-elle pas au milieu du mensonge? La vertu ne brille-t-elle pas au milieu des vices, et ce pur amour de la gloire ne peut-il pas exister sans être identifié à l'égoïsme et souillé par l'orgueil ?

Défions-nous des inconséquences de notre esprit, dont les aperçus et même les premières vues varient selon les circonstances et souvent sans raison suffisante; n'abusons pas de nos pensées pour prononcer, dans un jour de mélancolie, sur un sujet que nous aurions vu tout différemment dans un moment serein.

Si le désir de s'élever au-dessus de soi-même n'était pas le caractère distinctif des âmes sublimes, si ce désir n'é-

tait pas le principal moteur de tous nos efforts pour augmenter nos facultés morales et les faire servir non-seulement à notre propre gloire, mais encore à celle de nos concitoyens, pourquoi les hommes chercheraient-ils tant de moyens pour faire naître et entretenir l'amour des sciences, des lettres, des arts, de toutes les connaissances par lesquelles ils perfectionnent leur morale et multiplient leurs jouissances? Quel serait l'objet de tant d'institutions pour exciter l'émulation? Et l'émulation elle-même n'est-elle pas le désir de la prééminence, n'est-elle pas le ressort puissant qui déploie les ressources de notre esprit et met en action toutes les forces de notre âme? Sans ce noble désir et les effets qu'il produit, ces Académies, ces prix, ces couronnes, ces distinctions accordées au mérite, ne seraient que d'orgueilleuses illusions, que des fantômes présentés à des esprits égarés par une vanité peu réfléchie.

Les hommes doivent donc reconnaître comme une vérité constante que l'amour de la gloire est une vertu nécessaire au maintien et à l'illustration de toute société. En effet, sans cet amour de la gloire animé par l'émulation, l'homme, borné à la seule activité qu'exigent ses besoins physiques, languirait encore dans l'ignorance de soi-même et de toutes choses.

La gloire, cet attribut de la prééminence, est un nom consacré aux grands hommes, aux grandes vertus, aux grandes actions, et la signification de ce mot ne varie que par les applications. La gloire d'un souverain est l'amour de ses sujets; celle d'un conquérant, toute fausse qu'elle

puisse être, est l'importance et la difficulté de ses conquêtes; le génie et l'étendue des connaissances sont la gloire du philosophe, et la supériorité du talent celle de l'artiste. Enfin la gloire la plus vraie, celle de l'homme vertueux, est la perfection de ses qualités morales. C'est cette gloire dont l'amour devrait être dans l'âme de tous les hommes, surtout dans ceux qui leur doivent de grands exemples. Ce serait en vain qu'on chercherait à dégrader cette première des vertus, en l'appelant orgueil; l'orgueil n'est point dans les âmes élevées, c'est un vice des âmes communes.

Ne confondons pas l'amour de la gloire avec l'esprit de prétention : c'est cet esprit qui produit et fomente l'égoïsme et l'orgueilleuse vanité; mais l'amour de la gloire est un germe précieux que la chaleur du génie féconde et développe. Le génie ne cherche-t-il pas toujours à s'élever à la hauteur de son point de vue? N'est-il pas le seul guide capable de conduire l'homme aux grands succès en tout genre; et ne sont-ce pas les grands succès qui donnent la supériorité? Tandis que l'esprit de prétention, égaré par l'orgueil qui l'aveugle sur les difficultés de sa route, n'arrive jamais à un but dont il n'a pas su mesurer la distance.

L'homme de génie, planant sur tous les objets qui excitent en lui le désir de la gloire, découvre d'un coup d'œil un horizon immense; l'esprit de prétention ne voit que de proche en proche, marche terre à terre, et n'avance que pas à pas. C'est ce vol triomphant du génie qui fait le désespoir de la vanité; c'est cette humiliante comparaison

à laquelle l'homme, trop présomptueux pour mesurer ses prétentions sur ses moyens, ne peut se dérober, qui corrompt son cœur et lui fait exhaler les poisons de l'envie.

Ne nous laissons donc pas séduire par les inspirations de l'amour-propre; croyons que la nature, qui a mesuré si inégalement nos forces physiques, a classé de même nos facultés spirituelles, qu'elle a établi entre elles un ordre successif de puissances, depuis l'homme orné de tous les dons de l'intelligence, jusqu'à celui qu'elle a le moins généreusement partagé. Cette loi de proportion semble assigner à chacun le poste qu'il doit occuper en raison de sa valeur morale, comme nous avons établi nous-mêmes une hiérarchie de rangs depuis le monarque jusqu'au dernier de ses sujets.

Si les hommes avaient assez de courage pour méditer cette vérité, s'ils étaient assez justes pour s'en convaincre, il vivraient en paix, contents des moyens qu'ils ont reçus non-seulement pour étendre leur intelligence, mais même pour s'élever au-dessus de leur propre nature. Ils ne feraient qu'un noble usage de ces moyens, et ne les emploieraient point pour dégrader leurs semblables. Aucun ne dédaignerait le poste qui lui est assigné, nous ne mépriserions pas celui qui s'assied modestement dans un rang inférieur, nous accorderions aux hommes de génie le tribut de vénération qui leur est dû, à nos égaux l'estime que nous avons droit d'attendre d'eux; nous donnerions à tous l'exemple et les encouragements de l'émulation, et nous travaillerions de concert à illustrer la société, et, j'ose dire, à ennoblir l'espèce humaine.

Et ne devons-nous pas croire que, dans cette succession d'intelligences classées dans un ordre décroissant, depuis l'homme de génie jusqu'à l'homme le plus commun, il ne peut y avoir égalité de prétentions, puisqu'il n'y a pas égalité de puissances; que partout où l'ordre est nécessaire il faut un chef, un être revêtu de la supériorité, et que c'est à ce poste éminent que conduit l'amour de la gloire, quand il marche éclairé par le flambeau du génie?

Prenons pour exemple la République des lettres, association toute spirituelle, dont les membres, divisés par leurs prétentions personnelles, tendent tous au même but avec des forces dont l'inégalité est prouvée par le résultat de leurs travaux; société sans union qui ne reconnaît point de chef visible et où chacun a le droit de marquer son rang. Cet empire, le seul assurément où l'insubordination puisse être un moyen de succès, dont les sujets ont pour passion dominante celle de la célébrité, et ne devraient avoir d'autre esprit de corps que celui d'une noble émulation, n'a-t-il pas en même temps pour dictateur invisible et perpétuel, le génie; pour censeur terrible et juge sans appel, la postérité?

Quel est donc le vrai but de l'homme de génie, dont l'âme élevée se livre à la passion de la gloire? — C'est ce jugement de la postérité contre lequel l'égoïsme, l'orgueil et l'envie n'ont plus que des armes impuissantes. Peut-il, en effet, jouir de sa gloire pendant la courte durée de son existence physique? — Non. Sans cesse environné par la foule de ses détracteurs, il est en butte à leurs flèches empoisonnées, il se soutient à peine par son courage au

milieu des trahisons de l'égoïsme et des piéges tendus par la basse envie. Il meurt enfin; mais sorti de ce séjour d'épreuves, bientôt il renaît impassible, et s'assied triomphant dans le temple de l'immortalité.

J'aurais voulu pouvoir rapporter ici quelques-unes des œuvres poétiques du frère de Buffon, afin de donner un aperçu de son talent en ce genre. Mais les quelques pièces que je possède ont été composées dans son extrême vieillesse et se ressentent de l'affaiblissement de ses facultés.

Dans l'une d'elles il dit en parlant de lui-même :

> Je fais des vers et ne suis point poëte,
> Non plus que peintre, et je fais des tableaux.

Les dernières productions du chevalier furent deux tableaux, deux pastels, derrière lesquels il écrivit d'une main mal assurée ses derniers vers.

Les vers sont médiocres, mais l'âge de celui qui les composa, et cette circonstance qu'ils furent le dernier délassement d'un esprit qui, à quatre-vingt-neuf ans, avait conservé toute sa fraîcheur, les rendent intéressants et m'engagent à les faire connaître.

L'AMOUR ENDORMI

Peindre l'Amour et le peindre éveillé,
A quatre-vingt-neuf ans, ridicule entreprise!
Je l'ai donc peint ensommeillé.
Les courtisans à barbe grise
N'ont point de faveur à sa cour.
J'ai savouré ses friandises
Dans l'âge heureux où chaque jour
Ajoutait à mes gourmandises;
Mais aujourd'hui si j'appelle l'Amour
Et que je le courtise,
Il ferme les yeux et s'endort
En souriant (non sans effort)
A ma niaise mignardise.

J'ai quatre-vingt-neuf ans; cet âge peu à peu
Me ramène à l'enfance,
Heureuse époque d'innocence
Où, pour moi, tout était un jeu,
Plaisir et jouissance!
Mais, hélas! quelle différence,
De mon âge glacé de quatre-vingt-neuf ans
Avec les jours de mon printemps!
J'ai donc peint ces enfants, ne pouvant plus en faire.
Mesdames, pardonnez, voilà tout le mystère;

Mais ne riez pas du secret
Que le bonhomme vous défère
Avec un douloureux regret.
Honorez d'une douce indulgence
Un maladroit qui jusqu'alors,
Non sans quelque remords
Gardant sa continence,
Pour son coup d'essai n'a rien fait
Que ces deux enfants-là,
Les voilà !

MADAME NADAULT

Sœur de Buffon

1745 — 1832

Imp. Ch. Chardon aîné — Paris

MADAME NADAULT

Mademoiselle Leclerc de Buffon, née à Buffon en 1746, est morte à Montbard, sept ans après son frère le chevalier, âgée de quatre-vingt-six ans et, — ce qui est à remarquer, — le même mois, le 18 avril 1832. Elle avait épousé M. Benjamin Nadault, son cousin germain [1], conseiller au parlement de Dijon.

1. Le degré de parenté qui existait entre la sœur de Buffon et Benjamin Nadault se trouve constaté dans une pièce authentique, jointe au contrat de mariage : elle est ainsi conçue :

« Par-devant les notaires royaux de la ville de Montbard, y demeurant, soussignés, a comparu en personne messire Georges-Louis Leclerc, chevalier, seigneur de Buffon, intendant du Jardin du Roi, de l'Académie française, de l'Académie des sciences, trésorier de ladite Académie, demeurant ordinairement à Paris, étant de présent en cette ville; lequel a déclaré et affirmé entre les mains de nous lesdits notaires, qu'il est de sa parfaite connaissance et de notorié publique, que messire Benjamin-Edme Nadault, conseiller au parlement de Dijon, commissaire aux requêtes du Palais de la même ville, fils de messire Jean Nadault,

Madame Nadault avait une tournure distinguée, ses yeux étaient remplis d'expression. Vive et enjouée, elle contribuait par le charme de son esprit à l'agrément de la société de Montbard. Excellente musicienne, elle conserva long-temps la fraîcheur et la souplesse de sa voix.

A soixante-dix-sept ans, elle vint un soir chez madame Hivert, ma parente, pour lui offrir ses vœux à l'occasion de sa fête. Elle chanta un duo avec sa petite-fille en s'accompagnant sur sa guitare, et on s'étonnait de trouver encore sa voix fraîche, flexible et bien conduite : — « C'est pour vous que je chante, dit-elle à madame Hivert, mais c'est pour la dernière fois. » Elle a tenu parole, car on ne la vit plus faire de musique depuis cette soirée.

J'ai vu madame Nadault dans tout son éclat; elle m'a donné de salutaires conseils lors de mon départ pour Paris, en 1781, avec son frère, intendant du Jardin du Roi. Après la mort de M. de Buffon et avec la pension qu'il

conseiller du Roi en ses conseils, avocat général honoraire à la Chambre des comptes de Dijon, demeurant en cette ville, et de dame Louise de Rivière, est cousin germain, et par conséquent parent au second degré de demoiselle Jeanne-Catherine Leclerc, sœur consanguine du seigneur comparant, fille mineure de messire François-Benjamin Leclerc, conseiller honoraire au Parlement de Dijon, demeurant à Buffon, et de dame Antoinette Nadault, avec laquelle il se propose de contracter mariage; en ce que messire Jean Nadault, père dudit seigneur Benjamin-Edme Nadault et de ladite dame Antoinette Nadault, mère de ladite demoiselle Jeanne-Catherine Leclerc, sont frères et sœurs germains. »

lui avait laissée, madame Nadault jouissait d'un revenu de six mille livres. D'une grande simplicité dans ses goûts, la meilleure part de son revenu était consacrée à des bonnes œuvres; elle réservait sa petite fortune pour faire des heureux, et jamais on n'implora en vain sa générosité. Elle a conservé toute sa vie la vivacité de son esprit; son grand usage du monde donnait à ses moindres actions, même dans la vieillesse, une grâce toute particulière. Ce fut vraiment une femme remarquable.

Madame Nadault a laissé deux enfants : une fille [1] qui

1. Jeanne-Louise-Pierrette-Antoinette-Sophie Nadault, née à Dijon le 27 décembre 1773, épousa, le 2 juin 1793, Jean-Jacques-Henri de Mongis, et mourut à Montbard le 27 novembre 1840. Ce fut une femme remarquable par la grâce de son esprit et la bonté de son cœur. Elle laissa deux fils qui occupent aujourd'hui des positions élevées; l'un est conseiller à la Cour d'appel de Paris, ancien procureur général à la cour de Dijon; l'autre est général. Je ne puis résister au désir de faire connaître un morceau rempli de poésie et de sentiment, consacré par l'un d'eux à la mémoire de la meilleure des mères. Cette pièce fut composée à Montbard, le jour même de sa mort, sur la terrasse de l'hôtel qu'elle habitait et d'où la vue embrasse un vaste horizon.

I

Blanche terrasse aux gracieux ombrages
Où ma bonne mère, le soir,
Aimait s'asseoir!
Réduit obscur à l'abri des orages,
Riante corbeille de fleurs

épousa un riche propriétaire, M. de Mongis, et vint habi-

Aux cent couleurs !
Lilas, rosiers !... sur vos tiges flétries,
Laissez tomber vos têtes défleuries,
Vos doux parfums seraient perdus,
La main qui vous soignait, ce matin, s'est glacée :
Pour la dernière fois mes lèvres l'ont pressée...
Rosiers... ma mère est morte !... oh ! ne fleurissez plus.

II

Et vous, ses blanches tourterelles,
Aux pieds d'azur, au collier de velours,
Dont elle aimait allumer les querelles
Et les amours !
Laissez là vos doux nids de plumes et de soie :
Plus de jeux ! plus d'amour ! retournez, mais sans joie,
Au vert *Chaumour*[1] d'où vous êtes venus...
La main qui vous soignait, ce matin, s'est glacée :
Pour la dernière fois mes lèvres l'ont pressée...
Oiseaux, ma mère est morte... oiseaux, ne chantez plus !

III

Vallon tranquille où la *Brenne* serpente,
Coteaux, dont tant de fois j'ai descendu la pente,
Chaumes, châteaux, clochers semés sur le gazon
A l'horizon ;
Vieux *Montmusard*, *Feys*, qui tient ton nom des fées,
Sainte-Reine[2] où César appendit ses trophées,
Sombres bois, verts sentiers aux rochers suspendus ;
Celle dont le regard vous cherchait dès l'aurore,
Sous les feux du midi, le soir, la nuit encore...
Ma mère, hélas ! est morte, et ne vous verra plus !

1. Forêt voisine de Montbard.
2. L'ancienne Alise des Gaules.

ter Paris; un fils [1] qui exerce, depuis de longues années, à Montbard, les honorables fonctions de juge de paix. M. Georges Nadault a su mériter l'estime de tous les partis et se concilier l'affection de tous les habitants de Montbard : c'est un homme de bien. Il a épousé, en premières noces, mademoiselle Petit de Cruzil [2], fille d'un ancien garde du corps du roi, et gouverneur des pages [3] : elle a péri victime d'un funeste accident.

IV

Vous devez bien à ma mère chérie
Quelques signes de deuil, oiseaux, fleurs et prairie !
Nul mieux qu'elle ne vous comprit,
Car elle était d'un sang que la nature enflamme :
Elle chantait la nature avec l'âme,
Comme Buffon avec l'esprit.
Que de fois, l'œil dressé vers la voûte étoilée,
Ses enfants à ses pieds, le soir, dans la vallée,
Elle éleva ses chants jusqu'au trône de Dieu !
Du jour qu'elle fut mère, elle devint poëte...
Mais la mort a passé... la vallée est muette...
Ma mère !... adieu ma mère ! adieu, ma mère adieu !
J'ai près de moi, sans toi, dit-on, ce qui console,
Mes beaux enfants, ma femme, à la douce parole :
Mais ce n'est point assez, hélas !
Il est un seul amour qu'on ne remplace pas.

27 novembre 1840.

1. Benjamin-François-Georges-Alexandre Nadault, né à Montbard le 20 décembre 1780, aujourd'hui âgé de 82 ans.

2. Agathe-Charlotte Petit de Cruzil, née le 21 mai 1786, morte le 21 octobre 1828.

3. Jacques-Marie Petit, chevalier de Cruzil, né le 28 janvier

De ce mariage sont issus deux enfants : un fils [1], ingénieur des ponts et chaussées au département de la Haute-Marne, qui a épousé la fille du receveur général de Chaumont [2], mademoiselle Stéphanie de Boucheporn [3], et a eu à son tour deux enfants. Ce jeune Nadault a obtenu du roi la faveur de porter le nom de Buffon, nom de son grand-oncle et en même temps de sa grand'mère. Il est l'auteur d'un ouvrage en 2 volumes in-8°, sur les avantages comparés des canaux et des routes, comme moyens

1753, mourut le 26 août 1834. Entré dans les gardes du corps du roi en 1773, il devint, en 1785, gouverneur des pages de la comtesse de Provence. Il émigra en 1791 et fit les campagnes des princes à l'armée de Condé. Caché à Vérone dans les années 1794 et 1795, il servit d'intermédiaire à une correspondance politique entre le régent et l'empereur d'Autriche. Chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1797, il rentra en France en 1814, et reprit du service dans les gardes du corps, compagnie de Grammont. Le 30 octobre 1815, il fut nommé colonel d'un régiment de cavalerie. Madame de Cruzil était attachée à la personne de Marie-Antoinette.

1. Benjamin-Hippolyte Nadault de Buffon, né à Montbard le 2 janvier 1804.

2. Ce mariage eut lieu 18 janvier 1830.

3. Louise-Stéphanie-Napoléon Bertrand de Boucheporn, née à la Haye le 10 janvier 1807, mourut à Paris le 28 décembre 1847. Elle fut élevée avec l'Empereur actuel dont elle était filleule, et dont sa mère était sous-gouvernante; elle eut pour marraine la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Le baron de Boucheporn, son père, fut successivement chambellan de la reine Hortense, préfet du palais de Napoléon Ier et receveur général.

de transport et de communication, qui lui a valu, bien jeune, la croix de la Légion d'honneur, récompense d'un travail rempli de vues utiles et de considérations profondes[1]. En 1843 il a été nommé chef de division au ministère des travaux publics.

Mademoiselle Joséphine Nadault[2], sa sœur, a épousé M. Fleury, neveu et héritier de M. Riambourg[3], président de chambre à la Cour royale de Dijon : elle habite Chaumont avec son frère.

M. Georges Nadault, fils cadet de la sœur de Buffon[4], a convolé à des secondes noces. Après la mort de sa première femme, mademoiselle Petit de Cruzil, il a épousé

1. Les autres ouvrages de M. Nadault de Buffon sont : — 1° *Des Usines et des Cours d'eau;* 2 vol. in-8°, Paris, 1840; seconde édition, 1852. — 2° *Traité théorique et pratique des irrigations;* ouvrage considérable en 3 vol. in-8° avec atlas, Paris, 1843; seconde édition, 1862. — 3° *Cours d'Agriculture et d'Hydraulique agricole;* Paris, 1857, 4 vol. in-8°. — M. Nadault de Buffon a en outre écrit un certain nombre de mémoires, sur l'agriculture et les irrigations; insérés dans les *Annales des ponts et chaussées* et les *Bulletins de la Société impériale d'agriculture*, dont il est membre.

2. Agathe-Henriette-Joséphine Nadault, née à Montbard le 17 juin 1809.

3. Jean-Baptiste-Claude Riambourg, né à Dijon le 9 janvier 1776, y mourut dans la retraite, le 16 avril 1836, après avoir occupé à la Cour royale les fonctions de conseiller, de procureur général et de président de chambre. Le président Riambourg a laissé des écrits philosophiques très-estimés.

4. Le fils aîné de madame Nadault, abbé de la Sainte-Chapelle

mademoiselle Petit de Quincy, sa cousine par alliance, et nièce de M. Petit de Calvi, son oncle [1].

Ici se termine la famille de l'illustre auteur de l'histoire naturelle.

Madame Nadault, sœur du grand Buffon, possédait le rare talent d'écrire. Son frère d'abord, ses biographes ensuite lui ont rendu justice.

Dans les derniers temps de sa vie elle m'adressa trois lettres que j'ai conservées avec soin; je les ajoute à ces pages comme un précieux souvenir.

I

« J'ai accepté, monsieur, avec reconnaissance, la petite place qui m'a été offerte, par votre aimable nièce [2], pour vous remercier des nouvelles que vous avez eu la bonté

de Dijon, mourut en Vendée, à la bataille de Fougères, âgé de vingt et un ans.

1. Philiberte Petit de Quincy, veuve de Paul-Thibault de Montgaudry, de Boulleur, chevalier de Courlon, née à Semur le 6 janvier 1782, aujourd'hui âgée de 80 ans.

2. Dans une lettre à madame Hivert, voisine de madame Nadault à Montbard, j'exprimais la part sensible que j'avais prise à l'affreux malheur qui venait de désoler sa famille. Sa bru était tombée du haut de la grande tour des jardins par suite, croit-on, d'une défaillance. Ma lettre fut communiquée à madame Nadault, et cette respectable dame joignit à la lettre de madame Hivert ce billet entièrement écrit de sa main.

de nous donner de notre cher Hippolyte[1]; elles sont arrivées bien à propos, parce que nous commencions à être inquiets de sa santé. Vous nous rassurez sur ce qui le regarde, grâces vous soient rendues par nous tous qui estimons plus pour lui les faveurs de l'amitié que celles de la fortune. Votre présence dans le lieu qu'il habite fait ma tranquillité particulière. Ayez la bonté de lui continuer votre bonne assistance, ainsi que votre chère épouse; et, dans le cas de maladie imprévue, celle de nous en faire part, en même temps que des besoins de son existence, auxquels je crois bien que ses appointements suffisent à peine. Je lui sais gré de mésuser le moins possible de votre générosité, trop affectueuse; je vous en remercie, avec tant d'autres choses. Vous êtes ce que je vous ai vu plus jeune; je ne vous ai jamais oublié depuis notre rapprochement de circonstance, près de mon respectable frère.

« La part que vous voulez bien prendre à notre malheur nous est bien sensible; il ne peut se comparer à rien et a imprimé sur ma famille un cachet ineffaçable. Puisse le temps le couvrir d'une nouvelle et consolante empreinte! Il n'y a point de remède à la mort, quel que soit son genre; mais ce qui fait aujourd'hui un redoublement à ma douleur, c'est la difficulté de consoler mon fils : mon fils! qui ne méritait pas ce malheur et porte avec le sien le poids de celui de son intéressante fille;

1. Son petit-fils.

elle ne pourra jamais retrouver, quelque état qu'elle prenne, la tendresse de sa mère, portée à l'adulation et sans mesure. Hélas! elle a fait bien du mal à cette chère enfant! C'est le cas de dire que tout décès est nuisible! Enfin, monsieur, il faut attendre le temps et espérer son secours, jusqu'à la mort. Puisse ma vie se terminer bientôt! Je conviens que la force de ma résignation n'est pas en balance avec ma faiblesse, à mon âge de quatre-vingt-trois ans!

« LECLERC, veuve NADAULT[1]. »

1. Je répondis à madame Nadault une lettre que j'ai conservée. C'était la première fois que j'écrivais à la sœur de Buffon, depuis la mort de ce grand homme; il y avait de cela quarante ans! « —Vous attachez beaucoup trop de prix, madame, à l'intérêt que nous prenons à M. Hippolyte. Il a en lui les qualités nécessaires pour le mériter toujours, de la part des personnes qui sauront l'apprécier. Cependant, quelque chose que nous puissions faire qui lui soit agréable, nous acquitterons une dette que le sentiment nous impose envers le descendant du grand Buffon. Sa bienveillance et ses bontés, loin de s'être effacées de ma mémoire, me rappellent constamment les principes honorables et élevés qu'il se complaisait à imprimer en même temps dans le cœur de son cher fils et dans le mien. Nous étions tous deux bien jeunes alors, et sans expérience; vous y joigniez, madame, vos excellents conseils, et, venus d'une femme infiniment aimable, le succès ne pouvait en être douteux; toutefois il m'est bien flatteur, après de si longues années, de trouver l'occasion de vous en offrir de nouveau mon éternelle reconnaissance. Madame Daubenton y avait aussi des droits incontestables. Ces temps reculés étaient heureux!... »

II

« 14 janvier 1830.

« Recevez avec bienveillance, monsieur, quelques lignes de remercîments que je vous dois pour votre excellente lettre. Vous qui écrivez si bien, que ne puis-je vous imiter! Au moins acceptez l'assurance que je sens tout le prix du service essentiel que vous nous avez rendu, en voulant bien honorer près de nous, la famille Boucheporn de tout ce que l'on peut dire de plus flatteur pour elle; peut-être, mon cher monsieur, ne sont-ils rien encore pour mon cher Hippolyte!

« Mon fils est allé jusqu'à Châtillon; arrivé là, il n'a pu passer outre; aucun conducteur ne voulant risquer la traversée. Il a séjourné un jour, celui de mardi, pour les papiers importants à envoyer au jeune homme, et les revêtir des formalités d'usage; user d'une complaisance très-grande, en faisant rouvrir les bureaux; même celui de la poste, pour son service. Alors il a fallu songer au retour. Point d'autre moyen que celui de la poste, attelée à une charrette découverte! Il est arrivé ici gelé, ayant fait le trajet, c'est-à-dire la route de Châtillon à Montbard, désespéré de n'avoir (si toutefois le mariage est accompli) pu joindre son fils, dans une circonstance si majeure. Hélas! si vous lui aviez donc servi de père!

il me semble que mon cœur souffrirait moins. Rien n'était d'accord sur les intérêts. Hippolyte avait même laissé craindre quelques difficultés. Toutes ces incertitudes brisent mon cœur! Mon pauvre petit-fils n'a pas un seul parent; hors vous, monsieur, je ne lui connais aucun ami, qui puisse défendre sa cause, dans le cas où M. de Boucheporn annoncerait des prétentions pressantes, que mon fils ne pourrait réaliser en dons présents, autrement que par la jouissance du revenu de l'état de son fils; cela nous paraît peu auprès de la fortune de la demoiselle. Enfin! mon cœur souffre le martyre, en ajoutant le chagrin de mon cher Hippolyte, qui ne se consolera pas de l'absence de son père. A ces causes, je ne puis m'empêcher de blâmer la précipitation d'un mariage qui aurait pu attendre la fonte des neiges. Que dire à tout cela? — *Opportet pati!* J'ai écrit par ce même courrier à Hippolyte; je suis si fatiguée, si gelée que, peut-être, ne pourrez-vous pas me lire. Au moins recevez tous les sentiments que je ne puis exprimer comme je les sens. Jamais je n'oublierai ce que nous vous devons, ma famille comprise dans mes obligations. Mes civilités sincères à madame Humbert et, pour vous, tout ce que vous pourrez imaginer de plus affectueux.

« LECLERC, veuve NADAULT. »

III

« 21 février 1831[1].

« Votre aimable nièce, monsieur, vient de m'accorder une charitable visite; et comme elle porte avec elle le charme de l'amabilité, elle en laisse encore en sortant. Son offre obligeante me donne l'occasion de me rapprocher de vous, qui êtes si souvent présent à mon souvenir; j'en profite pour ce peu de mots. J'ai lu avec peine que vous n'êtes pas tout à fait content de votre santé, non plus que de celle de madame Humbert; ménagez-vous, mon cher monsieur; pour ma part, j'y prends un grand intérêt. Vous étiez bien jeune lorsque je vous ai voué un sentiment, qui n'a pu que s'accroître en vous connaissant davantage. Le monde est actuellement un tableau mouvant qui ne laisse que des pensées fugitives; mais vous, monsieur, vous méritez la constance des sentiments d'estime et d'attachement. Croyez aux miens ; du bord de mon tombeau il me reste encore la faculté d'aimer qui le mérite.

« Je vous prie de conserver votre intérêt à mes chers petits-enfants, nés et à naître. Ayez la bonté de dire à Joséphine que je la prie de m'expliquer quel est ce beau-

1. Cette lettre fut écrite par madame Nadault à l'âge de quatre-vingt-six ans.

frère chez lequel Hippolyte prend son habitation ; je vois avec peine qu'il quitte celle de sa nouvelle famille : il y a pour un jeune ménage bien de l'avantage à retarder la dépense du sien. Au reste, apparemment qu'à cet égard tout est pour le mieux.

« Adieu, mon cher monsieur, demandez à mon cœur ce qu'il pense pour vous. Je n'ai plus de place que pour signer, sans doute pour la dernière fois.

« LECLERC, veuve NADAULT. »

J'ajouterai à ces trois lettres, pieusement conservées par M. Humbert, quelques extraits de la correspondance que madame Nadault entretenait, dans les dernières années de sa vie, avec son petit-fils.

Madame Necker a dit d'elle : « Le style de ses lettres est une nouvelle preuve de son origine, » et tout ce qui fut écrit par la sœur chérie de Buffon, par celle qu'il chargea souvent du soin de sa correspondance, ne peut être sans intérêt.

Ses lettres font voir son tendre amour pour sa famille, et par quelles souffrances physiques et morales furent abreuvés ses derniers jours. Cependant, malgré la maladie, malgré les plus cruelles épreuves, elle conserve toute la netteté de son esprit et la chaleur de son cœur, à son âge de quatre-vingt-trois ans. C'est là un point

de ressemblance avec Buffon et comme un privilége réservé à sa famille. Le chevalier, son frère, écrivait encore avec netteté et élégance à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

J'ai joint à ces fragments quelques billets recueillis à diverses sources : ils sont de la même époque.

C'est tout ce qui reste de la sœur de Buffon.

CORRESPONDANCE DE MADAME NADAULT AVEC SON PETIT-FILS

1828-1829

15 *novembre* 1828. — Votre père, objet de mes mortelles alarmes, soutient son existence, au milieu de douleurs sans remède [1]. Il a repris, après bien des conseils, les ennuyeuses fonctions de son état. Point de chasse, il en a le dégoût; j'espère cependant que le temps, son seul espoir, lui rendra ce délassement nécessaire... Votre sœur annonce vouloir accepter les consolations qui lui sont prodiguées; je l'engage à relire votre excellente lettre que votre père m'a lue, en fondant en larmes; et dans laquelle on trouve : raison, saine morale, courage, et une philosophie au-dessus de votre âge. Cette lettre mériterait l'impression, elle est le résultat d'idées profondes; trop, peut-être, mon ami. Je crains pour votre organisation l'isolement complet dans lequel vous vivez, il ne convient

1. La bru de madame Nadault venait de mourir victime d'un funeste accident, à l'âge de quarante-deux ans.

pas à la jeunesse... Si j'ai quelque crédit près de vous (car il ne faut pas se dissimuler qu'à mon âge on n'est plus rien que pour souffrir), soignez votre santé, et vivez avec les hommes, comme un mal nécessaire. Tout annonce que vous serez quelque jour un homme fort au-dessus du commun; mais fuyez, je vous en conjure, une solitude trop prolongée..... Le premier bateau, chargé d'un convoi de bois, a débarqué aujourd'hui à Montbard, annoncé par deux coups de canon et par les drapeaux qui le pavoisaient[1].

19 *novembre* 1828. — Je remercie Dieu, cher et malheureux enfant, de ce que sa providence, à laquelle je crois, même dans mon désespoir, m'a donné la pensée de vous écrire; ma lettre s'est croisée avec celle déplorable que j'arrose de mes larmes depuis ce matin. J'oppose à votre malheur et au mien l'espérance que dans ce moment, *mercredi*, vous êtes tranquillisé sur les santés qui vous sont chères. J'écrirai toutes les postes, ne fût-ce que quatre lignes, pour vous rassurer. Calmez-vous; tout va aussi bien que cela peut aller; votre pauvre grand'-mère est peut-être la plus malheureuse, parce qu'elle porte la douleur de tous. Mon fils permet à ses amis de chercher à étourdir une douleur que le temps seul peut vaincre. Il a un rhume qui ne l'inquiète pas, mais dont je crains les suites; je l'ai vu hier soir, triste mais résigné; son avenir

1. Il s'agit de l'inauguration de cette partie du canal de Bourgogne, qui réunit l'Océan à la Méditerranée.

ne présente aucune perspective heureuse; celui de votre sœur est plus préoccupant encore!... Vous parlez, mon ami, des caprices de la Providence; moi, je crois à la volonté suprême de celui qui nous dirige, et je me repose doucement dans son infinie miséricorde; attendant du temps seul ce qu'il peut apporter d'heureux après un malheur à nul autre pareil.... La pauvre madame André, malheureuse comme nous, et qui nous donne l'exemple du plus ferme courage, m'annonce elle-même la perte qu'elle vient de faire de son époux chéri; mort de mardi dernier. Je vais lui répondre de suite : elle est au désespoir. Je ne vois pour elle aucun motif de consolation; son malheur compromet en même temps sa fortune. Hélas! qu'est donc la vie; il faut sécher ses larmes pour parler des plus froids intérêts!... Adieu, mon ami, vos douleurs sont les miennes, et ce que vous ressentez, mon cœur l'éprouve; je ne vous parle pas de moi, les maux de mon grand âge ne sont rien près de ceux que me cause la tristesse de mes chers enfants!

27 *novembre* 1828. — Les marques de votre souvenir, mon malheureux et cher enfant, sont pour moi un besoin impérieux..... Vous devez être bien rassuré par le dernier courrier, qui vous a porté des nouvelles multipliées de tout ce qui vous est cher. Continuez à supporter avec courage les épreuves présentes. Votre père accepte des consolations sans en profiter; votre sœur a, par son caractère et son éducation, plus de philosophie; reste à en faire l'application. Il faut tout espérer du temps

et des circonstances, qui, souvent, calment les plus profondes douleurs. Puisse le ciel vous accorder tout ce qui est capable d'améliorer votre situation !..... Antonio est encore avec nous; occupé à des écrits aussi remplis de sentiment que d'esprit et de talent. La triste Sainte-Catherine m'a valu, pour ma part, une éloquente pièce de vers, beaucoup trop flatteuse; si Dieu veut bien abréger ma triste vie, entourée de tant de calamités, je recommande les productions d'Antonio à ma famille..... Aucunes nouvelles à Montbard, sinon, aujourd'hui une noce, un baptême et un enterrement; avant-hier, un mariage de la cinquantaine, qui a fait sensation, parce que c'est une chose rare. Les mariés ont été précédés et suivis par des salves à étourdir, et menés en carrosse par M. Mandonnet père, qui avait déjà conduit, à vingt ans, l'épouse de soixante..... Conservez votre santé, cher ami, fortifiez votre courage; votre pauvre père vous écrira dans peu. Il est l'objet de mes tendres et continuelles sollicitudes; si l'estime générale pouvait adoucir sa position, rien, à cet égard, ne lui est épargné; mais aucune attention n'est capable de calmer l'amertume de sa douleur... Adieu, mon ami, je vous écris à la lumière de deux flambeaux. L'épuisement de mes forces est complet; j'ai perdu toutes mes facultés, excepté celle de vous aimer : c'est celle-ci, sans doute, qui prolonge mon existence.

19 *décembre* 1828. — J'ai fait le vœu, mon pauvre cher enfant, depuis votre malheur, de vous écrire souvent; et cette inspiration de l'amitié est devenue un besoin de mon

cœur. Je n'aime pas à vous laisser désirer des nouvelles de ce qui vous est cher. Votre père, toujours profondément affecté, se distrait en se fatiguant de sa place et de la chasse, qu'il reprend peu à peu; votre pauvre sœur reçoit des consolations multipliées, souvent à charge. Elle les écoute, mais ne sait en profiter, parce que le temps seul peut adoucir une douleur dont l'impression doit durer autant que sa vie. La mienne, qui touche à sa fin, ne me laisse pas un instant supportable depuis le coup imprévu, incroyable, qui nous a accablés; car plus le temps s'écoule, plus on cherche inutilement la cause de ce malheur!..... J'ai reçu, il y a peu de jours, une lettre de la triste madame André : elle m'annonce un exemplaire de l'une des dernières productions de son cher Émile; elle me l'offre comme une marque de reconnaissance, pour les légers services qu'elle prétend me devoir. Le sort de cette intéressante femme me touche beaucoup. Adieu, mon cher, mon pauvre enfant; bientôt je n'écrirai plus; je suis presque aveugle, j'ai perdu les jambes, le sommeil surtout, par une continuité de ces horribles démangeaisons nocturnes, qui me mettent au supplice depuis un an. A tout cela je dis : J'ai quatre-vingt-trois ans, qu'est-ce donc à cet âge qu'un surcroît de misères? Donnez de vos nouvelles exactement, s'il est possible; vos lettres sont attendues comme vous attendez les nôtres..... Adieu encore, cher et constamment aimé petit-fils; je ne puis plus écrire, mais il me reste des forces pour aimer. Je vous embrasse, à mon âge on peut toujours dire : peut-être pour la dernière fois.

10 *janvier* 1829. — Le prix que vous attachez à notre correspondance, mon cher enfant, ajoute à mon désir constant de ne jamais la laisser languir..... Tout est ici au même état : douleur en permanence, dégoût de toute distraction ; voilà ce qui, je le crains, est loin d'avoir un terme ; car je ne vois rien dans l'avenir qui rassure mon cœur. Le malheur arrivé est sans exemple, et ses suites bien pénibles ; il s'est établi un combat de générosité entre le père et la fille, pour acquitter la dette existante ; la pauvre enfant veut tout payer..... Tout est en l'air à Montbard, par suite d'un vol considérable qui a eu lieu dans la boutique du tailleur, sur la place. On le dit de huit ou neuf mille francs ; quand il serait de moitié, ce serait encore trop, pour des jeunes gens qui commencent dans le commerce, et ont seulement à se reprocher trop de confiance, en laissant leurs marchandises sans gardien ; pas même un chien !..... Combien votre séjour à Chaumont m'inquiète, à cause de sa froide température ! Couvrez-vous bien, mon pauvre abandonné, et souffrez, sans impatience, les soins mercenaires qui ne remplacent pas, hélas ! ceux que nous ne pouvons vous donner..... Bientôt je n'écrirai plus ; mes lettres sont déjà à peu près illisibles. Je suis dans un état pitoyable ; mais qu'attendre à quatre-vingt-trois ans, accablée au moral et au physique ? Courage, mon enfant, poursuivez votre sage carrière, en continuant de vous faire aimer. Point de réserves lorsque vous m'écrivez ; parlez-moi comme à une amie, vous n'en avez pas de meilleure.

26 *janvier* 1829. — En calculant selon mon cœur, mon cher Hippolyte, il me semble, comme à vous, qu'il se trouve une lacune trop grande entre la dernière de mes lettres et celle-ci. Ne vous plaignez plus à l'avenir, autrement vous seriez injuste. Si le peu de forces qui me restent sont concentrées dans mon âme aimante et, pour cette raison, malheureuse, il ne m'en reste pas assez physiquement, pour commander à tous mes mouvements. Ma main repousse ma plume; mes jambes ne pouvant plus me porter, je me trouve clouée durant seize heures sur mon lit; je passe le reste dans mon fauteuil, ou je déplore, comme au premier jour, le malheur qui nous accable tous. Au nom de la raison, mon ami, employez, pour distraire votre tristesse, le monde et vos devoirs; ce n'est pas toujours amusant, mais on propose une médecine à un malade comme une chose plus utile qu'agréable. Usez de même des consolations que vous offrent le monde et le devoir. Surtout, cher enfant, évitez la mélancolie, la solitude qui la provoque et à laquelle vous êtes porté dès votre enfance..... Le temps produit peu à peu son inévitable effet : votre bon père prend désormais ses maux avec courage; les lettres de votre sœur vous disent quelle est sa résignation; mais cette consolation qu'apporte le temps est trop lente à mon gré, et tout lui rappelle un malheur sans remède. Je ne sais que penser, sinon que sa douleur ressemble à la mienne, qui me surprend par sa force et sa persistance..... Antoinette s'est mariée lundi, avec tout le luxe des habits et de la bonne chère; Joséphine n'a pas

regretté cette occasion perdue de plaisirs de son âge; pas même la soirée d'hier, chez madame de Buffon, qui a duré toute la nuit. Je suis seule à me préoccuper de cette solitude, pour son père; et son âge de vingt ans. Je vous plains, mes chers enfants, d'avoir éprouvé déjà des peines si cuisantes; puisse votre avenir vous présenter des dédommagements proportionnés! Ne désespérez pas, car moi, que rien ne rassure, je me prends parfois à espérer! Mon ami, vous ne vous plaindrez pas, cette fois, que mes lettres soient sèches et courtes; lorsque je vous écris, je me sens inspirée par le prix que vous voulez bien attacher aux pensées d'une pauvre infirme de quatre-vingt-trois ans, — vienne le mois de mai. Adieu, mon enfant, je me trouve fatiguée de cette longue lettre; il faut que tout prenne fin, même mes tendres sentiments pour vous, qui, humainement parlant, mourront, eux aussi, avec moi!

28 *janvier* 1829. — Quoiqu'une lettre de votre sœur, mon cher et très-cher ami, soit à peine dans vos mains, je suis toujours heureuse d'avoir un prétexte raisonnable pour écrire, et souvent écrire à mon cher Hippolyte, puisque je n'ai que ce moyen de me rapprocher de lui. A mon âge on bénit la poste; car, avec ma misérable santé et les tourments de cœur et d'esprit qui suivent les grands désastres, la poste est une ressource inappréciable. C'est peut-être, dans tout l'univers, la seule institution parfaite, qui se soutienne; c'est un établissement fait pour être chéri..... Vous me dites : Je me porte *assez* bien. A la place d'*assez*, mettez *très;* voilà ce qu'il nous fallait et ce que nous

n'avons pas trouvé. Qu'avez-vous, mon enfant? Vous aurez lundi, ou plutôt mardi prochain, vingt-cinq ans; cet âge, qui a vaincu les dangers de l'enfance et dépassé les premières heures de l'adolescence, ne devrait cependant rien laisser à désirer du côté de la santé; peut-être le froid cruel que nous venons d'éprouver à Montbard, sans doute plus rigoureux encore à Chaumont, est-il cause de ce mot *assez*. Ne ménagez point l'argent lorsqu'il s'agit d'éviter des inconvénients de santé; c'est le mieux employé. Hélas! il y a si peu de bonheur que celui dont je parle est le plus à désirer de tous.... Continuez, mon enfant, vos heureux débuts dans la vie : se faire aimer des hommes dont la bienveillance nous est inutile est d'un favorable augure.

7 *avril* 1829. — Je suis toujours disposée à pardonner à mon enfant chéri, et prête à n'exiger ni ordre ni exactitude dans sa correspondance. Madame André, bonne, obligeante et malheureuse, n'a pas cessé de m'instruire de votre situation, mon ami; mais, bien que rassurée par elle, je conserve toujours des inquiétudes. Ne me cachez rien; le cœur le plus vigilant ne peut tout prévoir, et la connaissance de l'avenir ferait de la vie un tombeau! Notre situation présente en fournit un exemple saisissant. Supporter cet état commence à être au-dessus de mes forces de quatre-vingt-trois ans, et surtout de celles de ma pauvre tête que je sens comme broyée dans un mortier. Je vis dans l'angoisse d'un avenir plein de douleur et d'incertitude pour père et sœur. Vous avez écrit à cette dernière

une lettre remplie de sensibilité, de courage et de raison. Enfin, mon pauvre enfant, il serait temps de se consoler de ce malheur sans remède; je porte le fardeau de vos peines à tous, et je ne vois pas la fin de cet état cruel. Vous ne donnez pas l'espoir que nous vous embrasserons bientôt, mon cœur le désire, mais je n'ose vous y engager; la maison, quoique pleine de visites ayant toutes le même objet, est un bien triste séjour!... Tout est contraste dans la vie : tandis que nous nous désolons, on s'occupe du mariage d'Antonio.

21 *avril* 1829. — Il m'est bien permis, mon cher et trop cher enfant, de désirer vos lettres, mais je ne les exige jamais, parce que je sais par moi-même qu'il faut, pour écrire, du temps, de la liberté d'esprit, et surtout des sentiments paisibles. Excepté cette dernière condition, je réunis toutes les autres, puisque je vis dans une solitude absolue, et privée de toute occupation, même de la première occupation de ma vie, celle d'aller à l'église.... Vos lettres font la joie de la famille, la joie du cœur, s'entend, car vos caractères illisibles, que les plus habiles de nous ne déchiffrent pas toujours, sont un sujet continuel d'impatience..... Vous voilà donc sous la plaque de l'impression? honneur à vous! J'ai voulu mettre le nez sur votre scientifique ouvrage, je l'ai salué avec respect en m'avouant mon ignorance. Les deux mots de la dédicace à votre père sont restés gravés dans mon cœur, parce qu'ils font l'éloge du vôtre; il n'a pas encore eu le temps de lire cet ouvrage, qui témoigne de votre amour pour le

travail. Mais surtout, mon ami, usez de vos moyens sans vous fatiguer; craignez une tension d'esprit trop forte, ménagez les ressorts de votre intelligence, né les usez pas avant le temps.

24 *juin* 1829. — Mon état de santé est misérable, ma vieillesse sans consolation; puissé-je en voir promptement arriver la fin!... Si mes facultés sont éteintes, il m'en restera du moins, jusqu'à mon dernier souffle, une dont je fais depuis longtemps usage avec mes enfants : aimer et souffrir. C'est la devise des mères. Je suis sensible au désir que vous montrez d'avoir mon portrait; mais contentez-vous, je vous prie, de garder mon souvenir dans votre cœur. J'ai peu de goût pour la conservation de froides images : c'est un songe qui attriste au lieu de satisfaire. Perdez de vue cette obligeante pensée, car, depuis de longues années, j'ai appris à connaître le véritable prix de ces sortes d'ornements de salon.

5 *septembre* 1829. — Aujourd'hui j'ai reçu votre lettre en date du 2 septembre, mon cher et toujours cher enfant, j'y réponds sans retard, parce que ma décrépitude complète ne m'empêche pas d'obéir à un grand amour de l'ordre qui m'accompagnera, j'espère, jusqu'à mon dernier soupir. Merci, mon ami, de votre souvenir, et aussi de ce que vous me dites de trop flatteur au sujet du style de mes lettres; mon cœur les dicte, et le cœur est un grand maître..... Prenez garde à votre amour pour la science. C'est sans doute un emploi du temps bien estimable, mais

votre organisation s'y oppose; une tension d'esprit continuelle ne convient pas à vos forces. Votre père partage mon sentiment; vivez, mon ami, sans ambition, et sans vous jeter dans des entreprises fatigantes ou téméraires. Venez, mais n'amenez pas de cheval, car nous serions embarrassés pour le loger et le nourrir..... Adieu, adieu, cher enfant, ne trompez pas l'espoir que vous m'avez donné de vous embrasser; ne tardez pas, car vous me trouveriez à peu près sans existence

14 septembre 1829. — Il est donc décidé que les calamités de tous les genres continueront d'accabler notre pauvre famille! Au moment où nous attendons le bonheur de vous embrasser, mon cher enfant, une lettre nous annonce un accès de ces maudites douleurs, et, pour surcroît, une dent cassée; ce qui fait craindre le retour de votre cruel ennemi. Vous avez trop courageusement, trop légèrement, peut-être, livré votre bouche, sans connaître le degré de talent de la personne obligeante qui voulait vous soulager. Enfin le mal est fait, et, pour ajouter à mes alarmes, je vous sais en route par un temps rigoureux. Que faire à tout cela? Souffrir au moral, tandis que vous souffrez au physique... Dans ma prévoyance habituelle, j'ai présumé que, malgré le contre-ordre de la sœur, le cheval arriverait; son logement est prêt, M. de Cruzil se charge de la nourriture. Pour moi, mon ami, abandonnée de toutes mes facultés, je ne puis vous être utile à rien..... Au milieu des maux de mon âge, ceux de mes enfants ne me laissent pas un instant de repos.

Adieu, ma lettre vous apprendra que vous êtes aimé et attendu.

LETTRES A DIVERS

I

AU CITOYEN TRÉCOURT

Montbard, 15 floréal an III républicain.

Par suite de l'estime que vous méritez, citoyen, et de la confiance qui en est la suite, je m'adresse à vous, et je compte sur votre bonne volonté pour présenter et appuyer la pétition ci-jointe. Vous connaissez mieux que personne la justice de ma demande et la nécessité du payement d'une rente au delà de laquelle je ne possède, pour mon fils et pour moi, que 900 livres de revenu.

J'ai vu à Paris la citoyenne Buffon; elle me paraît très-persuadée de ses droits sur la fortune entière de son malheureux mari, en en acquittant les charges; mais comme le décret n'est point encore rendu, je suis contrainte de m'adresser à la Nation, qui m'a reconnue sa créancière.

J'ai pris une part bien vive à la justice qui vous a été rendue, citoyen, le jour où vous avez obtenu un poste de confiance. Vous le remplirez d'une manière utile à votre intelligence et à vos intérêts. Cette faveur vous était bien due, en dédommagement des maux peu mérités que vous avez soufferts.

Pour moi, je m'adresserai toujours à vous avec confiance. Je compte aujourd'hui sur votre aide, si toutefois ce n'est pas abuser de votre temps que de vous demander un service essentiel à mon existence et à celle de mon fils.

Recevez, citoyen, l'assurance de mes sentiments de plus parfaite estime.

LECLERC, veuve NADAULT.

II

A MADAME DORNEAU

Mère bonne et trop sensible.

Je vous remercie sincèrement, madame, du prix que vous voulez bien attacher à l'intérêt que je vous porte. Vous m'en donnez une marque touchante en me faisant part de ce qui vous arrive. Je voudrais que cela fût plus conforme aux vœux de votre cœur et à la reconnaissance de celui de monsieur votre fils. Espérez, madame; je n'ose dire de ma bonne opinion, car je voudrais pouvoir aider à votre consolation, mais, hélas! je ne puis que vous offrir mes vœux, et l'assurance de mon attachement pour vous et madame votre mère.

LECLERC, veuve NADAULT.

III

A LA MÊME

La déesse Flore est à vos ordres, madame! Comment avez-vous pu, dans cette saison, former un bouquet digne

d'être présenté à une princesse[1] ! Je suis bien indigne et même humiliée d'un tel présent; enfin vous n'oubliez pas même mon âge de quatre-vingt-quatre ans, et chacun de vos dons me rappelle les grâces du vôtre. Mettez donc un terme à ma reconnaissance. Voyez le peu d'années qui me restent à vivre, et ne permettez pas que je meure insolvable; c'est une grâce que je vous demande, ainsi que celle de me croire votre très-dévouée servante.

LECLERC, veuve NADAULT.

IV

A LA COMTESSE DE BUFFON

Ange de bonté, d'humanité, de bienveillance, vous veillez sur moi pour me combler de vos bienfaits. Vos derniers dons mettent le comble à ma reconnaissance : ils sont là, je les contemple, car je puis tout sentir, mais je ne puis plus rien exprimer. Je meurs en vous aimant et vous bénissant. Adieu, je souffre le martyre, recevez mes tendres embrassements.

LECLERC.

1. Madame Dorneau avait envoyé des fleurs à la sœur de Buffon, le jour anniversaire de sa naissance.

V

A LA MÊME

15 novembre 1831[1].

Amie constante, toujours occupée, depuis un grand nombre d'années, de mes nombreux besoins et de l'exactitude de mes payements, voici mon dernier adieu. Il sort de plus profond de mon cœur, comme tous mes sentiments pour vous, qui datent du jour de votre naissance. Recevez en masse mes remercîments particuliers pour vos dons multipliés et les soins que vous avez pris de mon existence. Adieu! adieu! Les bienfaits ne pèsent pas à mon cœur, mais l'impression en est profonde. Je suis désespérée, mon aimable femme, de vous voir partager une fois encore les maux qui m'accablent. Je vous renouvelle tous les serments de ma sincère affection.

LECLERC, veuve NADAULT.

1. Cette lettre, dictée par madame Nadault à sa petite-fille quatre mois avant sa mort, fut la dernière qu'elle écrivit.

A la suite de la famille de M. de Buffon viennent ses collaborateurs, qui composent sa famille scientifique, puis ses familiers.

Ces portraits des personnes qui, à divers titres, se groupèrent autour de lui, me restent seuls à tracer pour compléter mes *Souvenirs* et ne point laisser ma mémoire unique dépositaire des récits du passé.

Je parlerai d'abord des hommes que des études communes rapprochèrent du naturaliste et auxquels sa grande réputation valut une certaine renommée.

Quelques personnages du Jardin du Roi, familiers à mon enfance, le Père Ignace, dont le crédit était sans bornes à Montbard et à Buffon; mademoiselle Blesseau, enfin, qui ferma les yeux au grand homme après avoir dirigé et conduit pendant vingt années sa maison avec la plus grande honnêteté et le plus strict désintéressement, termineront ces pages écrites à mes heures de repos.

BUFFON ET SES COLLABORATEURS

M. DAUBENTON

M. Daubenton naquit à Montbard le 29 mai 1716 et mourut à Paris le 31 décembre 1799. Buffon le mit en lumière, et M. Daubenton paraît l'avoir trop vite oublié[1]. En dehors de sa collaboration à l'histoire naturelle et de ses essais pour l'amélioration des laines indigènes, sa carrière scientifique fut toute consacrée au professorat. Énumérer les chaires qu'il a successivement occupées sera la meilleure manière de faire connaître les services qu'il a rendus à la science.

En 1778 il fut nommé professeur de zoologie générale au Collége royal (Collége de France).

1. On sait que la collaboration de Daubenton à l'*Histoire naturelle* cessa tout d'un coup, sans que les véritables causes de cette rupture aient été jusqu'alors bien connues. J'ai eu la bonne fortune de recueillir, dans la correspondance de Montbelliard, deux lettres qui jettent un jour tout nouveau sur cette affaire ; elles ne sont pas favorables à Daubenton. On les trouve à la page 354 du tome I de la *Correspondance*, à la suite de la note 4

En 1783 il professa l'économie rurale à l'école vétérinaire d'Alfort.

En 1793 il fut nommé titulaire de la chaire de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle.

En 1795, enfin, il fit plusieurs cours à l'École normale[1].

Les travaux de M. Daubenton pour le grand ouvrage de l'histoire naturelle lui font beaucoup d'honneur comme anatomiste et comme savant; mais ils ont été parfois exaltés outre mesure, uniquement pour déprécier la part principale que M. de Buffon a prise à ce monument grandiose, dont lui seul avait su concevoir la pensée. M. de Buffon, qui ne se sentait pas le courage patient de l'observateur, avait besoin d'aide, dans la partie toute d'observation de son livre, à laquelle il ne pouvait consacrer des heures entièrement absorbées par ses hautes méditations. Il donnait le sujet sur lequel travaillaient ses élèves en s'inspirant de son génie; mais du maître venait toute direction. Les hommes qu'il associa à son œuvre ont été formés par lui et sa grande gloire a fait leur renommée. M. Daubenton était médecin à Montbard; sans Buffon il fût demeuré obscur et inconnu dans sa ville natale où il était venu exercer son art, sans ambition et sans espérance d'en sortir jamais. Il a donné quelques mémoires sur la médecine

1. C'est à la séance d'ouverture que Daubenton s'écria, au sujet du lion, tel que l'a décrit Buffon : « Il n'y a pas de roi dans la nature ! » Le professeur fut applaudi avec frénésie.

dans la *Collection académique*, et, parmi eux, une suite de recherches sur les indigestions. Il démontre que, chez le plus grand nombre de sujets, l'affaiblissement général commence par l'estomac; il conseille, pour remédier au mal, les pastilles d'ipécacuanha auxquelles il assura une grande vogue et qui, aujourd'hui encore, portent son nom [1].

Dans les dernières années de sa vie, Daubenton se consacra exclusivement à l'amélioration des laines nationales. Il fit venir des troupeaux étrangers et établit à Montbard une bergerie qui lui servait pour ses expériences; on en trouve les résultats consignés dans les mémoires de l'Académie. Une instruction pour les bergers, qu'il fit paraître dans les premiers jours de la révolution, lui valut une certaine popularité, et la bonne fortune de se voir, durant la Terreur, délivrer par le comité révolutionnaire une carte de sûreté sous le nom du *berger Daubenton :* ce qui ne contribua pas peu à assurer son repos durant ces mauvais jours. Deux lettres inédites, qui font partie de ma collection, se rapportent à cette

1. La Société impériale d'acclimatation, dans sa séance du 3 mai 1861, a institué, sur le rapport de M. Drouin de Lhuys, son vice-président, une Commission pour ériger une statue à Daubenton, au moyen d'une souscription nationale.

occupation favorite de sa vieillesse; elles sont intéressantes et me semblent bien à leur place ici.

I

A MONSIEUR ADAM, NOTAIRE ROYAL A MONTBARD

Paris, le 12 octobre 1785.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de l'avis que vous avez bien voulu me donner au sujet de la vente qui se fera le 17 de ce mois. Je vous prie de dire à M. Guérard [1], que je serais bien aise d'avoir, pour promener mes agneaux, quatre journaux qui sont sur la montagne de Courcelotte, et qui tiennent à quatre autres journaux que j'ai sur la même montagne, au-dessus de l'enclos de feu mon neveu. Je sens bien que la curatelle dont vous êtes chargé vous coûte de la peine et du temps; j'en suis bien reconnaissant. J'ai l'honneur d'être, avec un sincère attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DAUBENTON.

II

AU CITOYEN JUNOT, A LA BERGERIE DE COURTANGY, PAR MONTBARD

Paris, 17 prairial an III républicain.

Je n'ai reçu qu'hier la lettre de Clément, datée du 11 de ce mois; elle a été retardée d'une poste. Nous étions

1. M. Guérard était alors notaire à Montbard.

fort en peine, ma femme et moi, de la santé de Clément, à cause de la chute qu'il avait faite; il paraît qu'elle n'a pas eu de mauvaises suites.

« Je suis bien aise que les moutons soient tondus, mais il faut m'écrire combien il y a à peu près de livres de laine en suint. Je ne compte la vendre que lorsqu'on saura à quel prix elle sera cette année.

« Il aurait fallu dire si le payement a été fait au citoyen Laubin en assignats à face.

« Clément fera mes compliments au citoyen Pion et le priera d'aller avec lui dans ma bibliothèque prendre le *Roman de Cléveland*, le *Doyen de Kilerine*, les *Mémoires d'un homme de qualité*, *Manon Lescaut*, les *Mémoires de madame de Staal*, et les *tragédies de Racine*. Clément enveloppera ces livres de papier et les mettra dans une boîte avec les assignats à face qui sont chez le citoyen Adam, appartenant à ma femme. Il portera la boîte à la diligence à mon adresse. Il faut toujours mettre deux adresses afin que si l'une manque, l'autre reste. Clément a bien fait d'aller à la vente du champ que ma femme désire d'avoir, quoiqu'à un gros prix.

« J'enverrai au plus tôt des livres et de l'argent à Clément par la diligence. Il dira au citoyen Pion que je lui écrirai au sujet des livres qu'il demande. Notre bibliothécaire du Muséum a bien voulu se charger de cette commission, il espère avoir ces livres avec la remise accordée aux libraires, et peut-être par occasion. Clément fera, en attendant, mes remercîments au citoyen Pion pour ses offres obligeantes; il faudrait y avoir recours dans le besoin.

« Puisque le messager ne va pas à Auxerre, il faut mettre la farine à la diligence; cela coûtera moins que de la voiturer à Auxerre. On la mettra dans un sac, et le sac dans une caisse; ainsi il y aura deux caisses : l'une pour la farine et l'autre pour les livres et les assignats.

DAUBENTON.

« La citoyenne Buffon ira à Montbard dans quelque temps; elle logera dans notre maison. Il faut nettoyer les chambres; et, s'il y a quelques petites réparations à faire, il faudra les faire faire. La citoyenne Buffon n'aura point de chevaux; on pourra mettre sa voiture à la bergerie, ou à l'auberge. »

Singulière lettre! Elle porte la date de 1794; on est en pleine terreur, les esprits sont inquiets, les têtes et les plumes se laissent emporter au courant des utopies politiques, et Daubenton, retiré dans sa maison du Muséum, ne songe qu'à ses livres et à ses moutons.

M. GUENEAU DE MONTBEILLARD

M. Gueneau de Montbeillard[1], de Semur, a fourni à M. de Buffon un grand nombre de matériaux pour l'histoire des oiseaux. Homme de goût plutôt qu'homme de travail, mais associé à une femme vraiment remarquable[2], M. Gueneau de Montbeillard, aidé par elle; dans le seul but d'alléger M. de Buffon d'un fardeau devenu trop lourd et non plus comme M. Daubenton avec une arrière-pensée de gloire personnelle, rassembla sur les

1. Philibert Gueneau de Montbeillard, né à Semur le 2 avril 1720, y mourut le 28 novembre 1785. Madame Necker a dit qu'il avait une plume d'acier; mais Buffon lui a rendu ce témoignage que c'était « l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire avait le plus de rapport avec la sienne. »

2. Élisabeth-Bénigne Potot de Montbeillard, femme du précédent, née à Semur en 1727, morte dans la même ville le 19 mai 1790, aida son mari dans ses travaux scientifiques et littéraires. Elle a écrit un précis de sa vie pour servir à l'éloge qui devait être prononcé devant l'Académie de Dijon, dont Gueneau de Montbeillard était membre. On trouve cette intéressante notice à la page 335 du tome I de la *Correspondance de Buffon*.

mœurs des oiseaux, leurs habitudes, leurs formes variées, leurs différentes espèces, sur les diverses contrées qu'ils fréquentent, de nombreuses observations; il prit des extraits dans les livres des voyageurs et classa les documents que lui remettait M. de Buffon. Ils étaient adressés à l'auteur de l'*Histoire naturelle* par les correspondants du cabinet et les savants étrangers.

Préparer ce vaste travail n'était pas une œuvre sans valeur; aussi M. de Buffon, faisant à M. Gueneau de Montbeillard, dans l'histoire des oiseaux, une part plus importante que celle qu'il y avait réellement prise, associa son nom au sien[1] et poussa la reconnaissance et la délicatesse jusqu'à faire figurer parfois sous le nom de M. Gueneau des articles qu'il avait écrits sans sa collaboration; M. Guenau de Montbeillard s'étant seulement occupé de rassembler les matériaux dont ils étaient composés[2].

Gueneau de Montbeillard faisait les vers avec une grande facilité et avait de bonne heure pris l'habitude de com-

1. Voyez la note 7 de la page 443 du tome I de la *Correspondance*.

2. Pour se rendre un compte exact de l'inportance du travail de Gueneau de Montbeillard dans l'histoire naturelle, il suffit de lire les lettres que lui écrit Buffon. Il y est presque exclusivement question des recherches, classements et descriptions dont Montbeillard s'était volontairement chargé.

mencer chacune de ses journées par un quatrain ou un couplet. J'ai fait connaître quelques-uns de ces vers d'à-propos et de circonstance dans les notes de la *Correspondance de Buffon ;* mais, afin de donner une idée plus complète d'un talent poétique auquel il ne manqua peut-être, pour avoir quelque renommée, que l'occasion de se produire, je rapporte, à la suite de cette biographie, un morceau conservé dans les manuscrits de Montbeillard.

L'INGRATITUDE

On consacre des statues aux vertus, il faudrait en élever aux vices ; et, comme les premières, pour remplir leur véritable but, doivent représenter leur objet embelli par les charmes qui lui sont propres, il faudrait que les secondes représentassent les vices dans toute leur difformité. Il serait à désirer que les beaux-arts, et la poésie à leur tête, rappelés à leur première institution, qui est de nous rendre meilleurs et, par conséquent, plus heureux, fissent une ligue universelle contre les monstres qui sont le malheur et la honte de la société. Il serait à désirer que les enfants n'apprissent le nom, ne se formassent l'idée de chaque vice, qu'en voyant sa figure hideuse exprimée avec toute la force de la vérité, soit par le ciseau du sculpteur, soit par les crayons du peintre, soit par le pinceau du poëte. Il faudrait que le souvenir de chaque vice devînt inséparable du sentiment d'horreur, du mépris ou du dégoût avec lequel son image se serait gravée pour la première fois dans des cerveaux encore tendres. Ces sortes de spectres intérieurs seraient un frein pour les âmes violentes, une sauve-garde pour les âmes

honnêtes, et, à la longue, ils ne pourraient manquer d'avoir quelque influence sur les mœurs publiques.

C'est dans cet esprit que la pièce suivante a été composée.

De quels bruits menaçants retentissent les airs?
Quel mouvement agite et soulève les mers?
Une sombre vapeur de l'Averne exhalée
Répand avec la nuit l'effroi sur l'univers :
Le soleil s'obscurcit, la terre est ébranlée;
Tout va-t-il donc rentrer dans le chaos?
Non, non; craignez, mortels, un mal plus redoutable :
L'Érèbe est en travail; de ses flancs infernaux
Je vois naître, ô terreur, un monstre abominable.
La hideuse Alecton le reçoit dans ses bras,
Le nourrit de son lait; il suce avec délice
Ce lait empoisonneur, en mordant sa nourrice.
Va, digne nourrisson, tu la surpasseras !
Il croît, et sa fureur étonne le Tartare :
Malheur aux régions où le monstre barbare,
Suivi de tout l'enfer, dirigera ses pas.
On voit autour de lui la Trahison parjure,
L'Envie au cœur rongé de son propre venin,
La Vanité bouffie à l'âme faible et dure,
L'Intérêt au front triste, aux entrailles d'airain,
La lâche Calomnie au sinistre murmure,
La Fourbe au double masque, au regard incertain,
La Sottise attachée au char de l'Imposture,
Et l'ardente Discorde une torche à la main.
Son horrible présence afflige la nature,
Et change un sol fertile en un terrain maudit;
Un seul de ses regards fait sécher la verdure;

La fleur à son aspect avorte ou se flétrit,
Et l'air est infecté de son haleine impure.
Philomèle effrayée interrompt ses chansons;
Tout tremble, tout s'enfuit dans les antres profonds :
Mais est-il contre lui de retraite assez sûre?
Tantôt lion fougueux, il mord en rugissant;
Tantôt souple reptile, il paraît languissant,
Engourdi, demi-mort, perclus par la froidure :
Réchauffez-vous le monstre? Il s'élance en fureur
Et vous laisse son dard et la mort dans le cœur.
Vous perdre ou vous tromper, ce sont là ses chefs-d'œuvre;
Ah! fuyez loin de lui, cœurs généreux et vrais,
Vous tous qui vous plaisez à verser les bienfaits :
C'est du sang le plus pur qu'il nourrit ses couleuvres.
Fuyez, c'est contre vous qu'il tournera ses traits.
Ses traits ne peuvent suffire à tous ses crimes,
Jamais son cœur de fer ne fut rassasié.
Honneur, foi, sentiment, et toi, sainte amitié,
Amitié, nom si doux! vous serez ses victimes;
Mais il préfère à tout l'exécrable bonheur
De plonger le poignard au sein d'un bienfaiteur.

Quel est-il donc ce monstre esquissé dans ces rimes,
Tour à tour fier dragon et tortueux lézard,
Du vice possédant en soi la plénitude,
Quelquefois sous les fleurs cachant son triple dard,
Habile à fasciner l'œil de la multitude,
D'un bienfaiteur trahi redoutant le regard,
De le trahir encor se faisant une étude,
Et contre lui sans cesse aiguisant son poignard?
C'est, — peut-on s'y tromper? — la noire Ingratitude.

ENVOI

J'ai peint l'ingratitude, hélas ! d'après nature ;
Moi-même, j'ai frémi, revoyant ma peinture :
Ah ! détournons les yeux de ces tristes tableaux,
Sur des objets plus doux exerçons nos pinceaux.
Compagne vertueuse, et sensible, et fidèle,
Je peindrai la vertu, vous serez mon modèle !

L'ABBÉ BEXON[1]

Lorsque M. de Buffon, sur la demande de mes parents, eut consenti à me prendre en qualité de secrétaire (mon père y avait mis la condition expresse que je ne recevrais aucun appointement), je remplaçai M. Trécourt[2], de

1. Gabriel-Léopold-Charles-Aimé Bexon, né à Remiremont le 10 mars 1747, mort à Paris le 15 février 1784.

2. Jacques Trécourt fut, durant neuf années, secrétaire de Buffon, ainsi que le constate un certificat conservé dans ses papiers. Il est écrit en entier de la main de Buffon, porte l'empreinte de ses armes sur un cachet de cire rouge apposé au bas de la signature, et est ainsi conçu : « — Je déclare « que le sieur Trécourt m'a servi en qualité de secrétaire, avec « intelligence et toute fidélité pendant neuf ans. En foi de quoi « je lui ai donné la présente attestation.

« A Montbard, le 30 octobre 1783.

« Le comte DE BUFFON. »

Trécourt était plus que le secrétaire de Buffon, il était encore, à Montbard, son homme de confiance. Il s'occupait de ses affaires domestiques, de la rentrée de ses revenus et de la perception

Montbard, qui venait de demander son congé. L'abbé Bexon fut mon successeur, et je travaillai quelque temps avec lui.

M. Flourens a fait de l'abbé Bexon un collaborateur de M. de Buffon : c'est une grave erreur. L'abbé Bexon, pas plus que M. Gueneau de Montbeillard, M. Mandonnet et tant d'autres dont les noms sont cités dans l'*Histoire naturelle*, ne fut, à proprement parler, un collaborateur de ce grand ouvrage. Qui dit *collaborateur*, entend un homme qui est de moitié dans une étude commencée en commun, et dans laquelle chacun a supporté même part de fatigues, même part de travaux; c'est la mise en valeur, dans une collaboration nécessaire, d'une idée qui n'est devenue une que par l'association des

de ses droits seigneuriaux, ainsi que le constate une autre pièce également trouvée dans ses papiers : « — Sur le rapport qui nous « a été fait des bonne vie, mœurs et suffisance du sieur Trécourt, « demeurant à Montbard, nous l'avons nommé et commis pour « lever et percevoir le droit d'éminage qui nous appartient sur « tous les grains qui seront exposés en vente dans les marchés « de cette ville, conformément aux arrêts du conseil des 8 mars « 1740 et 1er août 1741, pour le temps qu'il nous plaira, et à la « rétribution dont nous sommes convenus avec lui. Et nous « invitons MM. les officiers municipaux de l'installer dans ladite « fonction après qu'il aura fait les soumissions en pareil cas « requises.

« Fait à Montbard le 2 janvier 1772.

« LECLERC, comte DE BUFFON.

« NADAULT. »

deux esprits qui l'ont en même temps méditée et conçue.

M. de Buffon, pour sa grande œuvre, n'eut jamais de collaborateurs ; il n'en avait pas besoin. Son vaste génie put suffire à tout ; il eut seulement des aides, comme le sculpteur a des praticiens, le peintre des élèves.

Cependant, me conformant moi-même à l'usage, j'ai désigné sous le nom de *collaborateurs de Buffon* les hommes qu'il rassembla autour de lui pour concourir de loin à sa gigantesque entreprise. Mais, en présence de l'étrange abus auquel a donné lieu de nos jours la *collaboration*, et de l'avantage qu'en ont tiré certaines illustrations contemporaines ; en présence surtout de l'erreur, volontaire ou involontaire, dans laquelle sont tombés ceux qui, n'osant s'attaquer à Buffon lui-même, s'efforcent de grandir ses collaborateurs, pour diminuer sa gloire et obscurcir sa grande renommée, j'ai cru devoir dire ce que j'ai vu, et protester contre le malentendu des uns et les insinuations malveillantes des autres.

La notice que la *Biographie universelle* a consacrée à l'abbé Bexon renferme de nombreuses erreurs. Je puis en parler en connaissance de cause, car je me trouvais chez M. de Buffon précisément dans le temps où l'abbé Bexon arrivait à Paris. Voici la vérité en ce qui le concerne.

En 1772, un petit abbé, bossu et contrefait, mais d'une figure ouverte, avec des yeux pleins d'expression, se présenta à l'hôtel de M. de Buffon. La porte lui fut refusée. Il insista, mais ne put le voir ; même désappointement

deux autres fois consécutives. Sans se laisser décourager, il prie le portier de l'introduire près du secrétaire. Dans ce moment j'étais libre, et M. Bexon se fait annoncer chez moi. Il entre d'un air empressé, portant au cou un large rabat, sur les épaules un petit manteau, et sous son bras une longue boîte soigneusement fermée. Il aborde le sujet qui l'amène, et me fait voir divers échantillons de minéraux ; il s'exprimait avec facilité et me dit qu'il pensait que ces objets étaient dignes de fixer l'attention de M. de Buffon.

Je promets de lui ménager un court entretien avec l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle*, et je l'engage à se présenter de nouveau dans mon cabinet, dans deux jours, à pareille heure. Je me rends aussitôt près de M. Buffon à qui je fais part de mon entretien avec l'abbé Bexon, en lui disant son vif désir d'être reçu par lui. — « Vous êtes jeune, me répondit-il, vous manquez « d'expérience ; défiez-vous de ces inconnus qui cher- « chent à s'introduire chez moi, sous le prétexte de me « faire des communications importantes. Si je les re- « cevais, ce serait sans fin ; ils me feraient perdre mon « temps. Ce sont, le plus souvent, des intrigants qui « cherchent à obtenir des places par mon crédit ; dé- « sormais ne vous chargez plus de commissions de « cette nature. »

L'abbé vint savoir le résultat de ma démarche. Il me parut si profondément affligé de sa mauvaise réussite, que

je montai chez M. de Buffon pour parler de nouveau en sa faveur. Cette fois je fus plus heureux, et je reçus l'ordre d'aller chercher M. Bexon. On lui demanda pourquoi il était venu à Paris. — « Monsieur le comte, répondit-il, « j'ai lu vos ouvrages ; ils m'ont séduit, et ont fait naître « en moi un goût invincible pour l'étude de l'histoire « naturelle. J'ai pris pour modèle la pureté inimitable de « votre style, et je suis parti, désireux de voir le génie « sublime qui m'avait inspiré une si profonde admira- « tion. Je serais heureux si, par la suite, vous me jugiez « capable de vous être de quelque utilité dans vos nom- « breuses recherches. — Laissez-moi vos minéraux et « vos notes, et je vous écrirai la détermination que j'aurai « prise. » M. de Buffon n'avait alors que moi pour secrétaire ; j'avais beaucoup de travail, et mon temps était entièrement occupé à écrire sous sa dictée, ou à copier ses manuscrits. L'abbé Bexon revint au Jardin du Roi, fit des recherches dont l'opportunité assura le succès, et fut de mieux en mieux accueilli par M. de Buffon, qui rétribua largement les divers travaux qu'il entreprit pour son compte.

Lorsque l'abbé vint offrir ses services, il fit l'aveu qu'il était l'unique soutien d'une mère infirme et d'une jeune sœur dont son travail était la seule ressource[1].

1. La mère de l'abbé Bexon mourut en 1788, après avoir donné le jour à treize enfants : trois seulement survécurent. L'aîné fut le collaborateur de Buffon. Scipion Bexon, son frère,

Mademoiselle Hélène fut présentée par son frère à M. de Buffon, qui la prit en amitié. Elle était simple,

devint, sous l'Empire, vice-président du tribunal de la Seine et se fit connaître par divers ouvrages sur le droit et l'économie politique. Mademoiselle Hélène Bexon, sa sœur, née le 12 février 1755, épousa, en 1787, M. Lefebvre, secrétaire du Dauphin, et mourut à Paris, le 25 janvier 1830, à l'âge de soixante-quinze ans, laissant une fille, mademoiselle Lefebvre, qui conserve avec une pieuse sollicitude quelques lettres et papiers ayant appartenu à son oncle. C'est avec une parfaite obligeance qu'elle a bien voulu nous en donner communication.

Lorsque l'abbé Bexon mourut, madame Bexon, sa mère, et mademoiselle Hélène Bexon, sa sœur, formèrent le projet d'élever un monument à sa mémoire, pour faire connaître au public ses travaux et ses vertus. N'osant compter sur leurs forces, elles s'adressèrent à un compatriote, à un ami d'enfance de l'abbé, à François (de Neufchâteau), alors procureur général au conseil supérieur du Cap. François (de Neufchâteau) répondit à leur demande par la lettre suivante, adressée à mademoiselle Bexon.

« Mademoiselle,

« J'étais moi-même à l'article de la mort, lorsque vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire le 27 août dernier. Je savais déjà « votre malheur, et je partageais votre deuil; mais pendant sept « à huit mois je n'étais pas en état de tracer une lettre, et je n'ai « pu vous répondre. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire aujour- « d'hui, mademoiselle, n'est que pour vous annoncer ma conva- « lescence; je crains de ne pas sortir victorieux de ce combat « pénible contre un climat aussi meurtrier. Ce n'est pourtant « pas sa chaleur excessive qui m'est le plus contraire, c'est son « humidité qui me fatigue et me ruine la santé. J'ai été tenté « bien des fois de me rembarquer et d'aller revoir ces doux « rivages de France. Mais la perte imprévue de votre aimable

douce, et possédait les plus rares vertus. Sans fortune, entièrement dévouée aux soins que réclamait sa mère

« frère ne me persuade que trop que la mort n'est pas attachée « au climat : on la trouve partout. Ce n'est donc pas la peine de « fuir; et je reste, en effet, décidé à tenter encore pendant un « an de résister aux rigueurs de la zône torride. Qu'irais-je cher- « cher en Europe, ne pouvant y trouver l'ami dont le destin « m'a séparé? Quelles consolations pourrais-je vous offrir, à « vous, mademoiselle, et à la plus tendre des mères? Hélas! « rien ne saurait vous rendre ce que vous avez tant de raisons « de pleurer. Vous m'aviez bien jugé, mademoiselle, en me « proposant de consacrer un monument funèbre à la mémoire « de mon ami, de mon compagnon d'études, de mon frère en « un mot, car je le regardais comme tel. J'y avais bien songé « avant de recevoir votre lettre ; mais alors je n'avais plus d'épi- « taphe à préparer que la mienne. Aujourd'hui je reviens à cette « idée, tout attendrissante et lugubre qu'elle puisse être pour « un convalescent. Mais j'aime mieux cette douleur que toutes « les fausses et folles joies du monde. L'ombre de mon ami est « encore ma société la plus intime et la plus douce. Il me « manque néanmoins pour son éloge des renseignements et des « matériaux nécessaires. Je n'ai point ses ouvrages; il m'en fau- « drait un exemplaire, afin de les caractériser d'une manière « plus précise. Qu'a-t-on fait de ses manuscrits? Quel parti « comptez-vous tirer de son Histoire de Lorraine? Ces détails « plairaient au public et ne vous seraient peut-être pas inutiles. « Si j'eusse été plus près de vous, j'aurais réclamé le droit de « rassembler les débris de son génie et de publier ses travaux. « Mon éloignement même ne me rend pas cette tâche impossible; « voyez, mademoiselle, ce que vous en pensez. Vous pourrez me « faire parvenir vos paquets en les adressant à M. Geoffroi, chez « M. le comte de Vergennes. Il faudrait que les livres et les pa- « quets fussent emballés dans de la toile cirée, et que vous eussiez

infirme, elle consacra sa jeunesse à l'accomplissement sévère des plus rigoureux devoirs. J'ai beaucoup connu mademoiselle Bexon; elle venait fréquemment à l'hôtel avec son frère. Un jour, à un dîner auquel j'assistais, l'abbé, en levant sa serviette, trouva un brevet qui lui

« la bonté de m'écrire par *duplicata*. Je me mets aux genoux de « madame votre mère et je lui demande de me regarder encore « comme un fils qui lui reste.

« J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, ma- « demoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU. »

Au cap Français, île Saint-Domingue, le 29 juin 1785.

« *Post-scriptum*. Je me rappelle à l'instant qu'il y a maintenant « à Paris un Américain de mes amis, homme très-distingué et qui « se ferait un plaisir de se charger de ce que vous voudriez m'a- « dresser. Son nom est M. Belin de Villeneuve. Il est logé chez « M. Baby Dumoreau, chevalier de Saint-Louis, rue Taitbout. « En lui montrant cette lettre, où même sur mon nom seul, il « s'empressera de répondre à vos vues. »

François (de Neufchâteau) n'écrivit pas l'éloge de l'abbé Bexon; mais, lorsqu'en l'an VIII il fit paraître le premier volume du *Conservateur*, il dédia l'ouvrage aux mânes de son ami, et comprit dans son recueil des fragments de son histoire de Lorraine, ainsi que vingt-cinq lettres de Buffon. Ces lettres, communiquées par Scipion Bexon, furent publiées dans le but de révéler au public, peut-être même d'exagérer l'importance de la collaboration de l'abbé à l'histoire naturelle.

Madame Bexon, voulut, elle aussi, élever à la mémoire de son fils un monument de son amour. François de Neufchâteau avait fait connaître ses travaux, elle entreprit de raconter sa vie. — Nous donnons à la fin de cet article cet intéressant document.

conférait la charge de grand chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. La rétribution de cette dignité était de huit mille livres tournois. M. de Buffon, ayant appris que le poste était vacant, par suite du décès du chanoine titulaire, avait sollicité et obtenu la nomination de l'abbé Bexon à son insu. On ne peut rendre ni la douce joie de M. le comte, qui avait fait deux heureux, ni les sentiments de surprise et de reconnaissance de l'abbé, touché jusqu'aux larmes d'un bienfait généreux autant que délicat : ce spectacle fut réellement aussi noble qu'attendrissant.

Un soir, quelques jours après sa nomination à cette nouvelle dignité, l'abbé Bexon, qui dînait an Jardin du Roi, quitta la table au milieu du repas, en s'excusant sur ce qu'il ne pouvait rester davantage. « Qu'avez-vous? lui demanda M. de Buffon, « êtes-vous indisposé ? — « Non, monsieur le comte, répondit le grand chantre, « mais je suis convoqué pour une solennité qui a lieu « chaque année à la Sainte-Chapelle, et dont je ne con- « nais pas encore l'objet ; à mon retour je vous en don- « nerai les détails. »

Le surlendemain, l'abbé et sa sœur dînèrent à l'hôtel ; il n'y avait à table que M. le comte, son fils et moi.

« Eh bien, monsieur Bexon, dit M. de Buffon, quelle « était cette cérémonie qui vous a subitement éloigné « de nous l'autre soir? est-ce elle qui vous préoccupe

« encore aujourd'hui ? C'était donc quelque chose de « bien extraordinaire !

« — Très-extraordinaire, en effet, répondit l'abbé en « levant les mains au ciel. Il est inconcevable, monsieur « le comte, qu'au dix-huitième siècle, dans un temps de « lumières, à Paris, se perpétuent certains usages des- « tinés à donner, dans le peuple, plus de crédit à une « religion à laquelle devrait répugner de semblables « moyens. — Lorsque j'arrivai à la Sainte-Chapelle, les « portes étaient fermées, les chanoines occupaient les « stalles du chœur; l'autel et les saints étaient voilés. « Une troupe d'hommes en haillons parcourait la nef « en hurlant et faisant d'étranges contorsions : ils frap- « paient le sol de leurs pieds et se heurtaient la tête aux « murs. Ce tumulte, entendu dans la cour du Palais, « ne manque jamais d'occasionner un grand rassemble- « ment que la police n'a point ordre de dissiper; puis « soudain le calme succède au bruit, les portes s'ouvrent, « et les gens du dehors se précipitent dans l'intérieur « de l'édifice. A ce moment, les *diaboliques* sont age- « nouillés sur une longue file; un chanoine leur adresse « une allocution, et les invite à se féliciter du miracle qui « vient de chasser le mauvais esprit dont ils étaient pos- « sédés. Les chanoines se lèvent, d'abondantes aumônes « sont distribuées au peuple, et la comédie est jouée ! « En quittant le chœur, quelques chanoines, que je ne « connaissais pas, s'approchèrent de moi et m'avouèrent

« à voix basse qu'ils étaient honteux d'avoir joué un rôle
« dans une semblable comédie [1]. »

J'ajouterai à ce qui précède une touchante histoire de la vie de l'abbé Bexon, écrite par sa mère. Ce curieux morceau, entièrement inédit, dont je dois la communication à l'obligeance de mademoiselle Lefebvre, renferme de précieux détails sur la première enfance de l'abbé, sur son intelligence précoce, et les qualités aimables de son caractère. On ne lit pas sans une certaine émotion cette page écrite par une mère désolée, qui cherche, mais en vain, à tromper sa douleur en se retraçant à elle-même le consolant tableau des vertus de son fils.

VIE DE MON FILS.

En écrivant la vie de mon fils, je suis obligée de faire connaître quelques circonstances de la mienne. Je les parcourrai d'un pas rapide, car je n'aime point à parler de moi, et il faut que j'y sois forcée par les circonstances.

Je suis née à Toul d'une famille qui, depuis plus de trois cents ans, s'est distinguée dans la magistrature;

1. L'usage de cette cérémonie subsista jusqu'à la Révolution. Il est curieux de rapprocher le récit de l'abbé Bexon d'une relation du miracle de la Sainte-Chapelle qui se trouve dans les *Mémoires de Bachaumont.*

mes ancêtres étaient gouverneurs de la ville de Toul lorsqu'elle appartenait à l'Empire, et que le gouvernement était confié aux gens de robe. Mon nom est Pillement. Mon éducation a été soignée; j'ai eu des maîtres de toutes les sortes pour les arts d'agrément. Le couvent a servi à m'instruire dans ma religion. Peu de temps après que j'en fus sortie, l'on s'occupa de mon établissement; mon grand-père maternel, qui m'aimait tendrement, voulut que je prisse un mari de sa main. Il avait perdu sa seconde femme, elle lui avait été infiniment chère. Il regrettait qu'elle ne lui eût point donné d'enfant, et pensa que ce serait en quelque sorte perpétuer sa mémoire que de marier une de ses petites-filles avec le plus proche parent de sa défunte épouse : je fus choisie pour remplir ses vues. Il me proposa ce parent chéri, et je n'eus pas de peine à l'accepter, car je ne savais qu'obéir. D'ailleurs il était d'une figure noble et intéressante, il avait infiniment d'esprit, et je le préférai bientôt à ceux qui avaient fait des démarches auprès de mes parents pour m'obtenir.

J'épousai donc M. Bexon, avocat; bien que fort jeune, il s'était déjà distingué au barreau par plusieurs plaidoiries qui avaient fait l'admiration du parlement de Nancy. Mon mariage semblait se conclure sous d'heureux auspices, mais les parents de mon mari, par une tendresse mal entendue, nous appelèrent auprès d'eux. Nous fûmes donc nous établir à Remiremont, où les talents de M. Bexon n'ont pu avoir, dans une petite ville, les succès qu'il devait se promettre dans la capitale. Sa générosité et

son goût de dépense, les seuls défauts que j'aie eu à lui reprocher, nous firent bientôt sentir le malaise.

Dès cet instant je devins philosophe, mais de cette philosophie qui adore, et se soumet aux décrets de la Providence. Je pris la résolution de tirer un bien du mal lui-même, et je me consacrai tout entière à l'éducation de mon fils, qui était le seul enfant que j'eusse alors. J'entrepris le grand ouvrage de son éducation, en demandant à Dieu de bénir mes travaux, de mettre dans ma bouche ce que je devais lui dire, et dans mes actions ce qui pouvait le porter à la vertu.

Vous avez exaucé ma prière, Seigneur! j'avais un fils selon votre cœur. Je transmettrai son histoire à ma famille, et je laisserai à mes arrière-neveux un monument infiniment précieux, en leur retraçant le tableau de vertus qu'ils doivent s'efforcer d'imiter.

Mon Dieu! trouverai-je quelque soulagement à ma peine, en écrivant la vie de mon fils. Seigneur! elle avait du prix à vos yeux, puisqu'elle a été remplie de bonnes œuvres. Vous lui aviez donné une âme sensible et un esprit pénétrant. Une piété solide était le fonds de son caractère et dirigeait ses actions; il ne voulait que le bien et cherchait, en tout, l'occasion de le faire. Sa bienfaisance ne s'est jamais démentie, il s'imposait des privations pour soulager l'indigence; et sa famille ne subsistait que par lui. Mon Dieu! soutenez sa déplorable mère dans l'accablement où la jette le malheur d'avoir perdu le plus cher des enfants, le plus tendre des fils, le meilleur et le plus vertueux des hommes. Tranchez, Seigneur,

le fil de mes jours, ou donnez-moi la soumission à vos décrets terribles!

Mon fils est né à Remiremont, le..... mars. Je m'étais flattée de déterminer mon mari à me permettre de le nourrir; mais il ne le voulut pas, sous le prétexte que cela dérangerait ma santé. Il fut donc mis en nourrice, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de dix-huit mois ou deux ans, et le malheur voulut qu'il en ait eu successivement trois, aussi mauvaises les unes que les autres. Cette circonstance a beaucoup influé sur la délicatesse de son tempérament. Après sept mois de nourriture je le repris, m'imaginant que mes soins étaient la chose la plus nécessaire et la plus efficace pour réparer les torts que ses nourrices avaient fait à sa santé. Mais je n'ai que trop connu par la suite que ce mal était irréparable. Il fut pendant trois mois dans une langueur si voisine de la mort, que nous croyions à tout moment qu'il allait rendre le dernier soupir. Après ce temps, nous eûmes la satisfaction de le voir hors de danger, et bientôt celle de remarquer en lui toutes les qualités qui peuvent distinguer la première enfance.

A onze mois, il montrait du bout du doigt et demandait ce que c'était que les choses qu'il voyait; on les lui nommait toutes, car j'avais recommandé qu'on ne le trompât sur rien. A un an accompli, temps auquel il parlait fort distinctement, il désignait par leur nom les meubles de la maison et les plantes d'un grand jardin y attenant, dans lequel on lui faisait faire des promenades : c'était là tout ce qu'il avait vu jusqu'alors. Dans le courant de ses

premières années, il me tomba sous la main deux vo-volumes de l'*Abrégé de la vie des Pères du désert*, remplis d'estampes; ces gravures intéressaient beaucoup mon cher enfant. Il les avait souvent considérées et feuilletées seul; ensuite il m'en demanda les noms, qui étaient au nombre de plus de cinquante. Je les lui répétai deux fois, et cela suffit pour qu'il les reconnût et qu'il les nommât seul. Nos amis les lui faisaient dire à l'ouverture du livre, en lui promettant du bonbon. Cela se répandit dans la ville, et les personnes que je fréquentais le moins me firent demander la permission de venir voir par elles-mêmes ce que nos amis appelaient un prodige. Mais, après l'avoir accordée à quelques-uns, je la refusai à beaucoup d'autres, dans la crainte de fatiguer cet enfant en exigeant de lui trop de complaisance.

Mon cher enfant annonçait dès lors les dispositions qui caractérisent le génie, le bon cœur et l'amour de la vertu. On était également étonné de la justesse de ses répliques, de la solidité de ses questions, de sa compassion pour les malheureux, de son dévouement à la vérité, de sa docilité à la volonté de ses parents et de son désir de s'instruire. Il répétait souvent : — « Maman, j'ai une envie dévorante de devenir savant. » Nous avions ensemble des conversations qui faisaient mes délices et contribuaient déjà à son instruction. C'était le plus grand de ses plaisirs, il cherchait à rendre nos entretiens fréquents et à les prolonger le plus qu'il était possible; il m'en demandait, même lorsqu'il était couché, en disant : — « *Maman, je ne dormirais pas si nous ne faisions la conversation.* » Je

m'avisai un soir d'hiver, qu'il était, comme de coutume, couché dans son berceau, de faire tomber l'entretien sur l'obéissance passive que l'enfant doit à ses parents : lui disant que si je lui ordonnais d'aller courir tout nu dans la neige, il devrait m'obéir sans répliquer; il répondit aussitôt : — « Je le ferais, maman, mais à la condition que je serais couvert d'une feuille, comme Adam. »

Un jour que je le tenais sur mes genoux devant la croisée, il aperçut un voisin qui se promenait dans sa cour : il avait une robe de chambre très-belle et des mules de couleur, qui apparemment éblouirent cet enfant; il me dit : — « Voyez, maman, comme il est *faraud*. — Mon fils, il est riche, et l'on permet ces sortes de vanités aux personnes opulentes. » Il reprit sur-le-champ : — « Je me soucie bien de ses richesses; je les méprise! Moi, je veux amasser des trésors de sagesse; les voleurs du moins ne me les enlèveront pas! » Je m'étendrais trop si je voulais rapporter seulement une partie de ses répliques, toutes plus justes et plus spirituelles les unes que les autres.

Ses questions étaient aussi fort intéressantes, et souvent trop savantes pour que je pusse toujours y répondre; jamais cependant il n'en a fait d'indiscrètes. La prudence et la modestie étaient nées avec lui. Il me demandait, par exemple, ce que c'était qu'une chose naturelle et une chose artificielle. A cela je pouvais répondre, et je répondais; mais il me demandait de quelle nature est notre âme, et je lui avouais que je n'en savais rien, si ce n'est qu'elle est une émanation de Dieu même, et créée à son image; qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer les

mystères du Tout-Puissant, et que nous devons les adorer sans chercher à les comprendre. Aussi la raison de mon cher et à jamais regrettable fils a toujours été soumise à la foi, et les sciences chez lui n'ont jamais fait tort à la religion.

Son amour pour la vérité s'est manifesté dès sa plus tendre enfance, et il a constamment observé sa loi dans toute sa rigueur. Il fut quelquefois sollicité à dire de petits mensonges; jamais il n'y a consenti. Il n'en eût pas articulé un seul, même pour s'excuser, ce qui est si ordinaire aux enfants. Il eût mieux aimé souffrir la punition d'une faute que de s'en garantir par un mensonge.

Un jour que j'avais préparé un dessert pour un souper de compagnie, il y avait au sommet d'une très-belle assiette de poires une poire encore plus belle que les autres : il en fut tenté, la mangea aux trois quarts et la remit à la place où il l'avait prise. Un enfant du voisinage étant venu le voir, je demandai lequel des deux avait fait cette gourmandise. Mon cher enfant me dit : — « C'est moi, maman, qui suis le coupable; mon ami n'a point de part à la faute; j'ai pris la poire depuis qu'il est sorti de la maison. Vous êtes venue subitement, je ne savais comment me cacher; et j'en ai placé les restes sur l'assiette. Je préfère être puni à mentir. » Je me gardai de le reprendre et je louai beaucoup son dévouement à la vérité. Ses amis ont connu sa franchise et savent qu'il était incapable du moindre déguisement. Il répétait souvent que si on ne doit pas dire tout ce qu'on pense, il ne faut jamais dire le contraire de sa pensée : il appelait cela le péché philosophique.

Mes premières leçons de docilité avaient eu un résultat qui passait mon attente. Mon aimable enfant était d'une extrême vivacité ; la crainte que nous avions des accidents qui pouvaient en être la suite lui procurait quelquefois la pénitence de rester sur sa chaise pendant un temps, qui était ordinairement assez court.

Un matin son père qui était fort occupé, fatigué de ses mouvements et de ces jeux, lui ordonna de rester sur sa chaise jusqu'à ce qu'il lui dît d'en sortir. Mon mari fut ensuite entraîné hors de la maison pour des affaires qui le retinrent, et lui firent oublier ce qu'il avait prescrit à son fils. Celui-ci demeura sur sa chaise pendant six heures. Je l'engageai non pas à désobéir, mais à se persuader que son père l'avait oublié; lui disant que, dans tous les cas, j'avais le pouvoir de lui rendre la liberté. Il me répondit : — « Maman, si vous m'aviez infligé une pénitence, personne au monde ne pourrait m'empêcher de la subir dans toute sa rigueur. »

Cette docilité, qui se trouve chez la plupart des enfants bien élevés, et est si peu commune dans un âge plus avancé, s'est toujours conservée et même augmentée chez mon fils. La volonté de ses parents était sa loi suprême; il cherchait à deviner ce qui pouvait leur plaire, et mettait son bonheur à les prévenir par les marques de sa tendresse : en un mot, il a toujours tout sacrifié au respect filial.

Il avait un extrême désir d'apprendre, et comme il fallait un aliment à son esprit, je lui lisais quelques fables de la Fontaine. Il les retenait et les déclamait avec une

grâce admirable; j'étais dans le plus grand étonnement de le voir réciter en se jouant des fables que je lui avais lues une ou deux fois. Je l'occupais ensuite de la Bible de Royaumont. Je lui achetai le volume où il y a des estampes. Il se crut riche de cette possession, c'était pour lui un trésor; il s'occupait à considérer attentivement les gravures et voulait savoir ce qu'elles représentaient. Pour le satisfaire, je lus à plusieurs reprises les chapitres qui convenait le mieux à son âge. Il les sut bientôt, moins par mémoire que par jugement, car il m'en disait le sens dans les termes qui lui étaient propres; ce qui faisait voir qu'il les possédait parfaitement. J'avoue que son intelligence précoce me mettait dans une admiration que j'avais soin de lui cacher; mais, en même temps, je réfléchissais aux conséquences d'un enseignement prématuré, et la crainte de fatiguer les organes délicats de cet enfant me détermina à ne lui rien apprendre, pas même à lire, avant l'âge de sept ans.

Je refusai donc de lui faire aucune lecture, quoiqu'il m'en sollicitât avec une infatigable persistance et jusqu'à l'importunité. Il est même venu bien des fois se mettre à mes pieds, sa Bible à la main. Je refusais de lire, je m'éloignais en faisant quelques pas dans la chambre; cet aimable enfant se traînait à genoux en disant : — « Lisez, maman, lisez, par compassion pour un petit garçon qui veut devenir savant. » Je résistais et je cherchais des moyens de distraction.

Les promenades me parurent propres à y réussir; nous les faisions dans des jardins remplis de fleurs, d'arbres et

d'arbustes; cela provoquait de sa part des questions sur chaque objet, et fournissait une ample matière de conversation lorsque nous étions de retour. Mais cet exercice devint encore, à mon gré, trop appliquant; ses questions sur la nature et la propriété de chaque plante ne finissaient pas; je pris dès lors la résolution de diriger nos promenades vers des lieux moins attachants, afin qu'en rentrant à la maison il pût reposer son esprit après avoir fatigué son corps. Pour lui procurer ce repos, j'imaginai de petits jeux que nous partagions ensemble, et j'eus recours aux récréations mathématiques d'Ozanam. J'avais soin de lui cacher la source où je puisais; autrement c'eût été pour lui un sensible chagrin si je ne l'avais pas instruit de tout ce que contenait le livre. Je me fis une loi de n'y prendre que les leçons les plus simples; mais, dans le nombre de celles qui faisaient notre amusement, s'il s'en trouvait quelques-unes sujettes au calcul, c'étaient ces dernières qu'il préférait.

Nous avancions insensiblement vers l'âge de sept ans, auquel j'avais fixé le commencement de son instruction. Mon mari ne put s'en charger. Il fut alors pourvu d'une charge de procureur du roi, qui ne lui laissait pas assez de temps pour travailler à l'éducation de son fils; il me crut capable de la faire, et me dit tout ce qui pouvait me rassurer sur la crainte que j'avais de m'en acquitter mal.

A sept ans je fis venir un maître pour apprendre à lire à mon cher enfant. Dans trois mois, il sut lire et écrire, sans autre méthode que la plus simple; c'est-à-dire en commençant par l'*a*, *b*, *c*. Je cherchai ensuite un jeune

homme bien né, qui pût venir lui donner chaque jour, en ma présence, une leçon de rudiment : il le sut bientôt mieux que son maître. Alors je crus qu'il était temps de l'envoyer en classe chez un très-bon régent que nous avions à Remiremont; mais il était si jeune, si délicat, il parut d'abord à son maître un sujet si distingué, que ses compagnons profitaient de sa faiblesse pour lui faire sentir les effets de leur jalousie. Je me crus obligée de le retirer de la classe pour quelque temps. J'aurais voulu être en état de lui donner un précepteur, mais la modicité de ma fortune m'en empêchait.

J'occupai cet intervalle à l'instruire moi-même de sa religion. Je lui enseignai la géographie, l'histoire, un peu de géométrie; et quoique nous vécussions sous le même toit, je lui écrivais chaque jour une lettre et il ne manquait pas chaque fois de me faire une réponse. Peu de temps après que notre correspondance se fut établie, ses lettres étaient déjà fort bien écrites, et je crois que cet exercice a contribué par la suite à lui donner la perfection du style épistolaire qu'il possédait si éminemment.

Je n'ai eu d'autre défaut à lui reprocher qu'un excès de vivacité, qui allait parfois jusqu'à l'impatience; alors je ne lui épargnais ni avis, ni réprimandes, qu'il recevait avec sa docilité ordinaire, en disant : — « Maman, je ne suis pas le maître de ma vivacité; elle m'emporte malgré moi. Je vous promets de me corriger. Ce n'est pas l'affaire d'un jour; mais en en demandant la grâce à Dieu, et faisant tout ce qu'il sera possible pour me vaincre, j'espère en venir à bout. » Il faut que ce précieux enfant ait

fait de grands efforts sur lui-même pour être devenu par la suite l'homme le plus doux de la terre.

J'ai dit que j'avais retiré mon fils de la classe à cause de sa grande jeunesse. Après que j'eus travaillé moi-même à son instruction pendant dix-huit mois, son père, qui l'aimait tendrement, me persuada qu'il fallait le renvoyer chez son régent : il avait alors huit ans et demi. Il a fait ses classes avec une extrême rapidité et un entier succès ; il était le premier à toutes les compositions. Je lui avais donné un répétiteur, homme de mérite et de talent, qui venait lui faire les meilleures explications. Malgré cela, mon fils m'avait établie juge de ses études, et il n'allait jamais en classe sans avoir répété ses leçons devant moi ; il faisait sous mes yeux des versions dont il savait que j'avais les traductions. En confrontant les siennes avec celles des meilleurs traducteurs, il ne m'était pas possible d'y trouver une seule faute. Pour former une diversion à des études si appliquantes et si sérieuses, je lui fis, pendant le temps de ses classes, apprendre le dessin, la musique et le clavecin; ce qui n'empêcha pas qu'il n'ait terminé sa rhétorique avant l'âge de douze ans.

Pendant le cours de ses classes, le régent fit jouer une pièce à ses écoliers ; mon fils s'y distingua par l'agrément de son jeu, la facilité et les grâces de sa déclamation, et par un compliment à l'assemblée, composé par son père, et qui fut infiniment goûté. C'est aussi dans le temps de ses classes qu'il fut choisi par les officiers de la ville et le chapitre de Remiremont pour être le commandant d'une troupe de petits hussards, et complimenter, à leur

tête, Mesdames de France, lors de leur passage à Remiremont, dans le voyage de Plombières. Le compliment fut fait à Mesdames dans une salle du chapitre, où elles voulurent bien prendre collation. Nous y étions présents, son père et moi; nous reçûmes les félicitations de toute l'assemblée, les applaudissements des augustes princesses et l'offre d'une bourse dans un collége de Paris *pour l'éducation d'un sujet si distingué*. Ce sont les termes dont Mesdames de France eurent la bonté de se servir. Elles comblèrent mon fils de caresses. Nous étions pénétrés des offres généreuses et des bontés des augustes princesses, mais notre enfant était trop jeune, et il nous était impossible de l'éloigner de nous. Nous fîmes donc à Mesdames un remercîment vague et respectueux.

Dès ce temps, mon fils montrait beaucoup de goût pour l'agriculture; ses jours de congé étaient employés à l'ordre et à la culture d'un jardin que nous avions à une petite distance de la ville; il y a dessiné et fait exécuter le compartiment d'un parterre qu'il a rempli des plus belles fleurs. Il en entendait parfaitement la culture, ainsi que celle des plantes et des arbres. Il en connaissait, comme le meilleur jardinier, la taille et la greffe; les plus beaux et les meilleurs arbres qui ornent encore ce jardin sont ceux que mon fils a greffés.

Il passait à la pipée les vacances que le régent donnait chaque année en automne à ses élèves. Un domestique l'accompagnait dans ses petites chasses; j'y suis allée souvent avec lui. Tous les instants que je passais près de ce cher enfant étaient délicieux, et ses

moindres absences laissaient un vide horrible dans mon cœur.

Le temps était vénu de le faire entrer en philosophie; j'hésitais encore, parce que c'était l'époque de sa première communion, que les ecclésiastiques de la paroisse auraient voulu lui faire faire un an plus tôt. Je m'y étais opposée, car il faut, pour un acte de cette importance, une longue préparation et un grand recueillement. Aussi ai-je eu le bonheur de voir mon cher enfant rempli de tous les sentiments qui caractérisent un prédestiné. Six mois qu'il venait de passer à la maison étaient plus que suffisants pour perfectionner son instruction chrétienne. L'étude du catéchisme n'empêcha pas qu'en même temps il ne composât chaque jour, sur un sujet donné, des amplifications qui étaient, au dire des connaisseurs, des discours d'éloquence.

Sa piété, son respect pour ses parents, ses progrès dans ses études, le faisaient chérir; il était traité avec distinction, et déjà avec une sorte de respect. Ce qui occupe ou ce qui amuse d'ordinaire les jeunes gens de son âge était pour lui chose insipide. Il était dominé par une extrême envie de s'instruire, et commençait à montrer un goût décidé pour l'histoire naturelle. Il le satisfaisait en faisant des recherches dans les montagnes des Vosges, qui fournissent beaucoup d'objets intéressants relatifs à cette partie. Mais, pour occuper un esprit aussi actif et l'avancer dans les sciences, il fallait des livres : c'était sa seule ambition. Il connaissait mon peu de fortune, et il refusait les choses qui lui étaient le plus nécessaires : un

habit, par exemple. Il me disait : — « Maman, couvrez-moi d'un sac et achetez-moi des livres. » Mes facultés ne me permettaient pas cette dépense ; mais j'avais pris le parti de travailler nuit et jour, et de faire vendre mes ouvrages pour en employer le produit à former une bibliothèque à mon fils, composée des meilleurs livres et des plus convenables à son avancement. Malgré cette application aux sciences, il étonnait ses maîtres par le goût et la précision qu'il mettait dans les arts d'agrément, dont il recevait des leçons.

Nous n'avions point de cours de philosophie dans notre ville ; et mon fils était trop jeune pour être mis en pension. D'ailleurs, il en eût trop coûté à mon cœur de me séparer de lui ; c'eût été m'ôter la moitié de mon existence. J'obtins de M. Leverier, chanoine de Remiremont, qui avait professé la philosophie au séminaire de Toul avec distinction, qu'il ferait un cours à mon fils. Il s'y prêta de si bonne grâce, qu'il prit d'autres jeunes gens bien élevés pour former une salle. Quelque temps après qu'elle fut complète, le professeur voulut que mon mari et moi nous assistions à une de ses leçons, afin que l'un pût juger de la bonne latinité de son fils, et l'autre, de l'aisance et de la facilité avec laquelle il prononçait ses discours. Je m'étais excusée de paraître dans une assemblée où je ne devais pas comprendre ce qui allait se dire ; mais M. Leverier insista si fort sur la satisfaction que j'aurais d'entendre mon fils parler latin pendant une heure, et manier cette langue comme sa langue paternelle, que je ne fis plus d'objections, et je me rendis à son désir. En effet, j'ai déli-

cieusement éprouvé la vérité de ce que son professeur m'avait dit. C'est à peu près vers cette époque que mourut le respectable régent sous lequel il avait fait ses classes. Celui qui lui succéda avait été son répétiteur; il l'engagea à se trouver avec ses anciens condisciples aux trois premières compositions que devaient faire les rhétoriciens; mon fils y consentit, et, après avoir remporté les deux premiers prix, il me dit : — « Maman, ne vous attendez pas à me voir remporter le troisième, je ne donnerai pas à mes compagnons d'étude la mortification d'une triple défaite. »

Après une année de logique à Remiremont, il fallut me résoudre à voir mon fils s'éloigner de la maison paternelle. Je le conduisis à Toul, où j'ai ma famille; j'y restai trois mois, ils me parurent bien courts! Quelque temps avant mon départ, il entra au petit séminaire, et prit la tonsure; il recommença sa logique, fit ses cours avec la plus grande distinction, soutint ses thèses, seul et sans président, fut comblé des plus grands éloges et choisi par ses supérieurs pour être répétiteur de philosophie et faire en même temps son étude de la théologie. Une grande pénétration, un jugement solide, une mémoire prodigieuse lui aplanissaient toutes les difficultés, et, comme il possédait parfaitement ses matières, il fut chargé par son évêque de corriger les cahiers de philosophie et d'en faire un corps d'ouvrage digne de l'impression.

Étant répétiteur de philosophie, il se fit chérir de ses élèves : aucun n'était aussi jeune que lui. Les externes n'allaient jamais en salle, mais ils ne manquaient pas de

se trouver à la répétition, et ils disaient qu'une leçon du répétiteur était leur plus précieux enseignement. Les questions qu'il leur adressait facilitaient toujours leur réponse; elles étaient faites avec cette clarté et cette douceur qui donnent à l'écolier de la confiance, et le font bien présumer de lui-même. Le plus profond silence régnait dans la salle lorsque le répétiteur parlait, et en tout temps l'ordre y était observé.

Une seule récréation y fut permise, et voici comment : la veille de l'Épiphanie, après que la lecon fut terminée, les écoliers demandèrent la permission de tirer les Rois; mon cher enfant leur répondit : — « J'y consens, mais à condition que cela se fera sans tumulte. » Ils profitèrent de cette permission, les uns, pour occuper le répétiteur par des questions intéressantes, relatives à leurs études, les autres, pour apporter un trône qu'ils avaient préparé. Ils s'étaient secrètement assemblés la veille pour élire ceux qui devaient avoir l'honneur d'y placer leur maître. Après l'avoir porté sur le trône, ils donnèrent un signal et on entendit une très-bonne musique, qu'ils avaient fait tenir à la porte de la salle. Mon fils dépêcha un domestique en ville, avec ordre d'en rapporter quantité d'oranges douces et de grosses amandes de Verdun, qu'il distribua lui-même à ses écoliers. Ils regardèrent cette attention comme l'action d'un grand homme, qui se montre tel dans toutes les circonstances.

Des succès si brillants à son âge ne lui donnèrent point de vanité. Sa douceur et sa politesse ôtaient à ses condisciples l'humiliation de se voir si fort au-dessous de lui :

en les surpassant, il savait encore s'en faire aimer. Aux récréations, qui se prennent en commun dans les séminaires, le répétiteur de philosophie ne voulait plus paraître qu'un enfant; et comme il craignait de mortifier ses grands écoliers ou ses compagnons d'étude en théologie, on ne lui entendait dire que les choses les plus simples, et on le voyait se livrer aux jeux les plus innocents, tels que celui de courir tout le jardin à cheval sur un bâton. Dans la conversation, il cherchait à faire briller l'esprit des autres; il a suivi pendant toute sa vie cette méthode, et on ne le quittait jamais sans être content de lui et de soi-même. Il possédait le rare talent de s'abaisser au niveau de ceux qu'il ne pouvait élever jusqu'à lui.

Ses supérieurs l'ont dispensé d'un examen qu'on appelle concours, pour l'obtention des places gratis dans le séminaire, et ces places n'ont jamais manqué de lui être offertes chaque année.

Son cours de théologie s'étant achevé à Toul avec la plus grande distinction, il désira prendre des grades; et comme il n'avait pas l'âge pour entrer dans les ordres, nous l'envoyâmes à l'université de Besançon. Il y eut les succès accoutumés, et on le trouva si capable, qu'en dix-huit mois il devint docteur en théologie. M. Bulet, connu par son mérite et la profondeur de sa science, a été son professeur. Il ne se lassait pas d'exalter les talents et la sagesse de son jeune écolier; il a écrit en Lorraine à plusieurs de ses amis, que l'abbé Bexon était un sujet qui ferait honneur à sa famille et à sa patrie. Plus de dix ans après que mon fils fut sorti de Besançon, ses professeurs, notam-

ment M. Bulet et M. Leblon, sous lesquels il avait appris le grec et l'hébreu, le citaient encore dans leur salle comme un exemple unique de sciences et de vertus.

Après avoir fait son doctorat à Besançon, mon fils est revenu au séminaire de Toul, où il a passé un an. C'est là qu'il a composé le *Catéchisme d'agriculture* et pris le sous-diaconat. M. l'évêque de Toul lui donna une chapelle à Gunais-aux-Eaux, pour lui faire son patrimoine, et l'employa à mettre en vers français plusieurs psaumes de David dont je possède encore une partie. Il avait le talent de la poésie, sans avoir la passion de faire des vers; le peu qu'il en a fait peuvent entrer en comparaison avec ceux des meilleurs poëtes.

Son amour pour les sciences allait toujours en augmentant, et il désirait voir la capitale qui en est le centre. Nous consentîmes qu'il fît un voyage à Paris : il y passa six mois dans un séminaire où il n'était pas assujetti aux exercices, parce qu'il voulait suivre les Académies et fréquenter les bibliothèques. Son exactitude et son savoir avaient attiré l'attention des bibliothécaires; ils faisaient son éloge, disant qu'il avait apporté plus de science à Paris, qu'on n'en remporte d'ordinaire, après dix années de résidence et d'étude.

Il ne sortait de sa maison de retraite que pour les exercices dont je viens de parler. Son mérite perça cependant, et plusieurs propositions avantageuses lui furent faites, comme celles de devenir secrétaire d'ambassade, ou d'être précepteur de l'héritier d'un grand nom. Pour l'engager à accepter cette dernière place, on lui offrit une

abbaye et un équipage; mais le gouverneur ne devait pas quitter son élève avant qu'il eût atteint l'âge de quinze ans, temps auquel ils voyageraient ensemble. Mon fils nous écrivit pour nous consulter sur les propositions qui lui étaient faites. Nous ne pûmes les accepter, parce que l'une et l'autre l'éloignaient de nous, et que toutes deux nous donnaient la crainte d'être bien des années sans le voir. Il en sentait d'avance toute la peine, et celle de n'avoir plus son temps à donner à l'étude.

Mon fils quitta Paris après un séjour de six mois durant lequel il avait eu plusieurs occasions d'exercer sa bienfaisance.

Il a sauvé la vie à deux hommes, en exposant la sienne. Rentrant chez lui à sept heures, un soir d'hiver, il rencontra deux Anglais qui se battaient à l'épée. Ils étaient ivres de punch. Mon fils les sépare, éloigne l'un, arrache l'épée des mains de l'autre, en brise la lame, et leur parle avec son éloquence ordinaire, de la façon la plus propre à les calmer. Ils l'écoutent en silence; pendant ce temps leur ivresse se dissipe. Alors ils font à mon fils des remercîments dans les termes qui apparemment expriment le mieux la sensibilité anglaise; ils lui apprennent que de tout temps ils ont été amis, et que, sans sa courageuse entremise, ils allaient s'ôter la vie. — « Monsieur, ajoutent-ils, vous nous l'avez conservée; vous êtes un dieu, nous vous dresserons des autels pour vous rendre tous les jours hommage. Apprenez-nous votre nom, afin que nous puissions remplir un vœu dicté par la reconnaissance. » Mon fils leur répondit: — « Ma récompense est dans mon cœur.

J'ai réveillé en vous les sentiments de l'amitié; puissent-ils ne jamais s'éteindre. Embrassez-vous, messieurs, et n'insistez plus pour savoir qui je suis. »

Une autre fois, il rencontra sur le Pont-Neuf un homme exténué de fatigue et accablé d'inanition; il tombait en défaillance, et on passait sans même le regarder. Mon cher enfant le fit transporter dans l'auberge la plus voisine et le recommanda à l'hôte, auquel il donna de l'argent pour soigner ce malheureux, qui n'avait besoin que d'un peu de nourriture pour reprendre ses forces.

Un autre jour, dans une rue de Paris, il aperçut un riche orgueilleux dont le cabriolet, dans sa course rapide, avait renversé à terre et froissé un pauvre vieillard. Ce riche impitoyable continuait son chemin sans se préoccuper d'un accident aussi grave. Mon fils l'arrête, saisit son cheval par la bride, lui parle du malheur qu'il vient de causer, parvient à amollir la dureté de son cœur et obtient quelques louis pour la malheureuse victime de son opulence.

De Paris, mon fils se rendit à Toul pour y prendre le diaconat et vint ensuite à la maison paternelle. Il y composa le *Système de fertilisation*, apprit seul l'italien, l'anglais, et se donna pendant quelque temps un maître d'allemand.

Nous jouissions de la douce satisfaction de l'avoir près de nous; mais sa trop grande application nous donnait des craintes pour sa santé. Nous l'engageâmes à prendre quelque récréation pour se distraire des travaux pénibles et opiniâtres qu'il s'était imposés; il n'en voulut point

d'autre que celle qui avait fait les délices de son enfance, et que toute sa vie il a aimée. Il recommença donc ses courses dans les montagnes, son agriculture dans le jardin, et ses petites chasses dans les plus belles forêts du voisinage; mais il ne se livrait à chacun de ces trois exercices qu'un jour par semaine, excepté pendant le temps des vacances.

Nous étions alors d'heureux père et mère. Nous voyions se développer chez notre cher enfant l'amour des sciences et de toutes les vertus. Son âme douce et pure remplissait avec énergie les devoirs de son état; son respect et sa tendresse pour ses parents n'étaient comparables qu'à lui-même, et sa bienfaisance se manifestait dans toutes les occasions. Je pourrais en citer mille qui se sont passées sous les yeux de ses compatriotes. Je me contenterai de faire voir que dans différents pays et dans diverses circonstances, il a toujours employé les ressorts les plus délicats et les plus actifs de l'humanité.

Il a, dans sa patrie, réconcilié des familles divisées; fait rentrer dans le devoir des enfants qui s'en étaient écartés; secouru les pauvres de ses aumônes, et des soins qu'il prenait d'eux.

Un honnête homme, habitant de notre ville, avait perdu sa petite fortune; il manquait de nourriture, et vivait depuis trois jours dans les bois, ne mangeant que des fraises. Exténué, sentant la mort qui le menaçait, il s'était rapproché de la ville. Mon fils le rencontre aux portes, vers le coucher du soleil; il l'amène à la maison et lui fait donner à souper. Il le servait lui-même, lui recomman-

dant de ne pas manger trop vite, parce que son estomac ne supporterait pas une forte nourriture après un si long jeûne. Mon cher fils était si touché de compassion, qu'il voulait que l'on fît coucher ce malheureux dans son lit. Il disait : — « Je prendrai celui que vous lui destinez; il reposera mieux dans le mien. » Je me suis opposée à cet excès de bonté, alors il m'a répondu : — « Maman, je vous fais ce sacrifice à contre-cœur. » Après que ce misérable eut passé quelques jours à la maison, mon fils le plaça dans un établissement où il ne devait plus manquer du nécessaire.

C'en est assez pour montrer sa bienfaisance envers les malheureux; voici un exemple de son dévouement en amitié.

Un de ses amis, qui était dans une université pour y faire son droit, lui écrivit un jour qu'il avait eu le malheur de perdre vingt louis au billard. Il tremblait que sa famille ne le sût, et il lui était impossible de soutenir la colère d'un père justement irrité. Il partait en désespéré, voulait s'expatrier, et jamais on ne devait plus avoir de ses nouvelles. Toutefois il ne demandait point de secours d'argent, car il savait que son ami n'était pas riche.

Sans perdre un instant, mon fils écrit à M. d'Alecouve, écuyer de madame la princesse de Saxe, alors abbesse de Remiremont. Il le prie de vouloir bien prendre dans sa bibliothèque un certain nombre de livres dont il lui envoyait le détail. Il savait que ces livres feraient plaisir à M. d'Alecouve et s'imaginait que ce dernier en ferait volontiers l'acquisition; ils valaient beaucoup plus que la

somme demandée. Mon fils me communiqua ses arrangements pour empêcher son ami de se perdre, me fit voir la lettre qu'il venait de recevoir, et me dit : — « Je ne vous en aurais jamais parlé, s'il n'était nécessaire que vous sachiez que je n'emprunte pas pour mon compte. Cette raison m'oblige à déposer dans votre cœur le secret qui m'est confié. » Je voulus le détourner de la vente de ses livres; je lui offris de faire en mon nom l'emprunt qu'il désirait. Il me répondit : — « Maman, ne m'ôtez pas la satisfaction de sentir que j'ai sacrifié ce que j'ai de plus cher, à l'amitié. » Il envoya sa lettre à M. d'Alecouve après me l'avoir lue. La réponse ne se fit pas attendre; il reçut les vingt louis et, dans les termes les plus flatteurs, on refusa ses livres.

Vint alors le temps et l'âge de la prêtrise : il commençait sa vingt-cinquième année. Sitôt qu'il fut prêtre, son évêque le destina à l'étude du droit canon et le mit en pension chez M. Thibaud, chanoine de la cathédrale de Toul. Sa pénétration le fit avancer à pas de géant dans ce travail, et M. l'évêque voulut le faire promoteur de son diocèse. Mais son âme sensible et bienfaisante répugnait aux devoirs rigoureux qu'exige cette place. Il répondit à son évêque qu'il ne prenait jamais un parti sans avoir consulté sa famille; et qu'il le suppliait de trouver bon qu'avant de lui faire réponse il s'acquittât d'un devoir si cher à son cœur.

Il nous fit part de la communication de l'évêque, et en même temps de ses propres réflexions, qu'il nous assura être entièrement soumises à notre décision. — « Je suis trop jeune, disait-il, pour être le juge des prêtres du dio-

cèse; car, en qualité de promoteur, je dois donner des réquisitions contre les ecclésiastiques qui se dérangent ou dont l'inconduite est notoire; je dois en outre avertir mon évêque des fautes cachées qui se commettent dans le clergé. Je recevrai les premières plaintes. Si je l'avertis à la rigueur, et d'après des rapports bien ou mal fondés, on me regardera comme un homme sévère, peut-être comme un persécuteur, et j'aurai tout le diocèse pour ennemi. Si je ne l'avertis pas, ou si je ne l'avertis que rarement et qu'il apprenne le désordre par d'autres, je passerai à ses yeux pour être d'une tolérance coupable, et il me regardera comme un homme qui ne remplit pas exactement son devoir; d'ailleurs ma conscience me ferait trembler de condamner un innocent. Après avoir entendu ces raisons, dictées par l'honneur et la religion, nous avons conseillé un remercîment dont M. l'évêque ne parut pas satisfait.

Nous eûmes, une fois encore, le bonheur de posséder mon fils à la maison; mais ce fut la dernière! A peine y fut-il arrivé, qu'il s'en absenta pour aller soulager son frère, qui faisait son droit à Nancy, et était attaqué d'une fièvre putride. Sitôt que nous apprîmes la nouvelle de cette maladie, j'eus le chagrin de voir un de mes enfants s'exposer à la mort pour en sauver l'autre, et la crainte de les voir peut-être devenir tous deux ses victimes. Nous fîmes, mon mari et moi, tout ce qu'il fut possible pour empêcher notre cher enfant d'aller rejoindre son frère; nous en sentions le danger, et nous lui proposions les moyens de le remplacer près du malade, qu'il ne savait pas, non plus que nous, être à l'extrémité. Il ne voulut

rien entendre, et nous dit : — « Des chaînes de fer ne m'arrêteraient pas. Je partirai ; c'est mon devoir, je veux le remplir. Si je puis rendre mon frère à la vie, je serai trop heureux ; si je le perds, je n'aurai pas du moins à me reprocher de l'avoir abandonné. » Il partit en poste, à onze heures du soir, pendant un hiver extrêmement rigoureux et dans le temps de la plus forte gelée. Lorsqu'il arriva, son frère avait été administré. Il lui a prodigué des consolations et des soins dont lui seul était capable ; il a appelé au secours du malade tous les médecins ; il a passé les nuits et les jours au chevet de son lit. Rien ne lui coûtait pour le sauver. Il a épuisé sa bourse, vendu sa montre et beaucoup de livres qu'il avait en dépôt à Nancy ; après tant de soins et de dépenses, il a eu la satisfaction de voir son frère en bonne santé. L'union de mes deux fils était un exemple de vertu ; l'un était lié par les bienfaits, l'autre par la reconnaissance. Parmi tout ce que l'aîné a fait en faveur de son cadet, il s'est encore chargé des dépenses nécessaires dans l'université, pour le conduire au grade d'avocat.

Mon fils, voyant son frère rétabli, se hâta de voler auprès de ses père et mère. Il composa, à cette époque, un ouvrage sur les preuves de la religion, dont je conserve le manuscrit. Il ne put achever cet important travail à cause de la quantité de livres qu'il fallait consulter et qui ne se trouvaient qu'en petit nombre à Remiremont.

Ce fut dans ce temps qu'il donna des preuves de son talent pour la chaire. Son goût l'y portait ; mais, après quelques essais, la faiblesse de sa poitrine et la délicatesse

de son tempérament l'obligèrent d'y renoncer. Ses brillants débuts m'ont toujours fait regretter qu'il n'ait pu suivre cette carrière.

Il composa aussi l'oraison funèbre de madame la princesse Charlotte de Lorraine, tante de la reine de France. Ce morceau d'éloquence a été universellement applaudi. Il fut connu des seigneurs qui formaient le convoi de la princesse, pour apporter son cœur à Nancy, chez les cordeliers, où est le tombeau de nos ducs, et ils désirèrent ardemment qu'elle fût prononcée. Mais les pères cordeliers prétendirent que ce serait pour eux un grand affront, parce qu'ils en avaient préparé une. On dirait que dans tout leur ordre il ne s'était trouvé personne capable de s'acquitter de cet honneur, qu'ils prétendaient leur être réservé. Messieurs du convoi décidèrent qu'il n'y aurait point d'oraison funèbre de prononcée, puisque celle qu'ils jugeaient digne de l'être excitait si fort la jalousie des pères cordeliers; mais qu'ils se réservaient de faire imprimer le discours de l'abbé Bexon.

Mon fils acheva ensuite l'histoire de Lorraine, qu'il avait commencée depuis longtemps. Il vint à Paris en faire hommage à l'auguste maison qui en porte le nom, et en offrit la dédicace à la reine. Sa Majesté voulut bien l'agréer, en donnant des témoignages d'estime et de protection au jeune auteur, qui avait alors vingt-sept ans. L'auguste maison de Lorraine ne laissa pas oublier à la reine l'accueil favorable qu'elle avait eu la bonté de faire à mon fils, et Sa Majesté le fit mettre sur la feuille des bénéfices, pour le premier canonicat vacant à la Sainte-Chapelle de

Paris : ce fut deux ans après qu'il l'obtint. Son mérite fut bientôt connu du chapitre, qui le nomma d'une voix unanime à la dignité de grand chantre. Le roi confirma cette nomination par un brevet.

Son chapitre le chargea de la direction de ses affaires temporelles; ce qui augmenta beaucoup le travail de mon fils, par la multiplicité des objets et les mémoires qu'il fut obligé d'écrire pour défendre ses intérêts dans un procès intenté depuis plus de trente ans contre les bénédictins de Saint-Nicaise de Rheims, auxquels on avait affermé une abbaye appartenant à la Sainte-Chapelle. Les confrères de mon fils, assemblés en chapitre, décidèrent qu'il lui serait fait une pension pour son travail. Il la refusa ; et voyant que ces messieurs insistaient, il écrivit son remercîment sur le registre, ne voulant d'autre récompense que la satisfaction de faire le bien de sa compagnie.

Lorsqu'il entra en possession de son canonicat, il y avait dix-huit mois qu'il était associé à M. de Buffon pour ses ouvrages. M. Gueneau de Montbeillard était aussi de cette association ; il avait la partie des oiseaux, et n'en avait encore achevé que deux volumes in-quarto. Le surplus fut cédé à mon fils ; M. de Montbeillard prit la partie des insectes. Celle des oiseaux convenait mieux à un jeune homme dont l'imagination brillante embellit et colore les portraits de la nature ; cette fraîcheur et ces grâces ne se trouvent pas d'ordinaire dans les ouvrages d'un vieillard. Mon fils a donc écrit, — et l'on sait avec quel succès, — sept volumes in-quarto de l'histoire des oiseaux. M. de Buffon l'engagea à prendre part à celle des

minéraux. Sa collaboration lui était devenue d'autant plus nécessaire que, affaibli par l'âge, et sentant diminuer la vigueur de son esprit, il avait besoin d'un associé qui le suppléât, sans qu'il y parût. Il savait que, depuis longtemps, on ne distinguait plus sa plume d'avec celle de l'abbé Bexon, et il avait pu recueillir des preuves de sa science en minéralogie. Cette assurance le dispensait de beaucoup de travail, et le peu d'articles qu'il a fournis pour ce dernier ouvrage, ont tous été soumis à la correction de mon fils.

On peut donc dire hardiment que l'abbé Bexon a soutenu la réputation de la vieillesse de M. de Buffon.

Les ouvrages que mon fils avait composés en province le firent connaître des gens de lettres à Paris; aussi dès qu'il y arriva, il fut recherché par les savants, et les amateurs du vrai mérite. Son exactitude à observer toutes les bienséances, sa douceur, le charme de sa conversation, augmentaient les sentiments que de loin on avait conçus pour lui. Il était recherché des grands, des ministres, et invité à leur table plus souvent qu'il ne pouvait y aller; il en recevait des reproches; on blâmait sa trop grande application au travail. Pour l'en distraire, on lui offrit même un château à la campagne dont il aurait eu l'entière disposition. Ses études l'empêchaient de profiter de tant de marques d'amitié. Son cabinet de travail était son séjour habituel; il n'en sortait que par nécessité, et toujours malgré lui. Si les grands et les ministres le recherchaient, ce n'est pas qu'il leur eût jamais fait la cour. Il ignorait l'art de flatter, il en méprisait les honteux avantages; il

était avec les gens en place, comme avec ses amis, rempli de cette politesse pleine de candeur qui n'est autre chose qu'un instinct heureux de bienfaisance, et un épanchement d'humanité.

D'autres que lui, sans déroger à l'honneur, auraient pu trouver près des distributeurs des grâces une augmentation de fortune. Des personnages influents lui ont souvent reproché de ne pas songer à augmenter la sienne, et d'après la réponse modeste de mon fils, on lui a dit : — Eh bien, nous y penserons pour vous.

Toutes ses prospérités n'ont jamais diminué la douceur de son caractère, la simplicité de ses mœurs, son attachement pour ses amis. C'était pour eux et leur avancement qu'il faisait usage de son crédit auprès des grands. Satisfait de la fortune dont il jouissait, il trouvait des charmes dans un état d'aisance qui le mettait à même de soutenir sa famille, à laquelle il a toujours prodigué ses dons. Un père, une mère, une sœur ne subsistaient que par ses bienfaits; et les grâces avec lesquelles ils étaient distribués, les rendaient doublement précieux. C'était moi surtout qui pouvais mieux les apprécier, puisque j'étais seule instruite des sacrifices et des privations qu'il s'imposait pour subvenir aux besoins de ses parents.

Je vivais avec mon cher et à-jamais regrettable fils, depuis son établissement à Paris; je prenais soin de sa maison et j'avais une autorité absolue sur tout ce qui en dépendait. Rien ne s'y faisait que par mes ordres, et mon fils ne savait pas mieux ce qui s'y passait que si elle ne lui eût pas appartenu. Si je lui parlais d'affaires domes-

tiques, il disait : — « Votre gouvernement est admirable, et n'est sujet à aucun contrôle. » Il me détaillait ce qu'il faisait, me parlait de tout ce qu'il avait envie d'entreprendre, et me consultait dans les affaires de conséquence. J'ai eu, presque toujours, la satisfaction de voir mon avis conforme au sien; s'il s'y est trouvé parfois quelque différence, ce ne fut que sur des accessoires peu importants. Malgré cela, je n'aimais pas à m'expliquer sur des matières graves. Je me défiais de mon peu de lumière; mais je savais que mon fils rectifierait mes idées, et qu'il n'en avait pas besoin d'ailleurs pour faire éclore les siennes. C'était sans doute pour me donner une nouvelle marque de son respect qu'il m'appelait à son conseil; car il a toujours recherché les occasions de me prouver l'énergie de ses sentiments. Je ne crains pas de le dire, il n'y aura jamais d'enfant plus bienfaisant, plus respectueux, plus tendre, plus soumis, plus dévoué que mon fils ne l'a été à ses père et mère.

Le bien qu'il a fait à ses parents n'a pas nui à ses aumônes; ses grands travaux n'ont pas empêché qu'il ne s'occupât à consoler les affligés. Les bonnes actions étaient pour son cœur des besoins qu'il brûlait de satisfaire. Ce n'était qu'en donnant cet essor à son âme qu'il trouvait le bonheur.

Une ingénuité touchante, une sécurité peut-être trop aveugle prêtaient un nouveau charme à ses vertus. Il ne pouvait penser qu'il y eût des méchants et des perfides; il croyait à l'amitié, à la reconnaissance, à la franchise, à tous ces sentiments qui sont autant de voluptés pour un heu-

reux naturel. On eût dit qu'il était né dans les premiers beaux jours du monde, où l'innocence inspirait toutes les démarches, où le crime ne s'était pas encore fait connaître. A l'exemple de ses bienfaits, sa belle âme ne demandait qu'à se répandre.

C'est au milieu d'une vie si pure et à l'âge de trente-six ans, que l'impitoyable mort est venue m'enlever un fils, cher à tant de titres. Une suffocation, occasionnée par l'ouverture d'une caisse de minéraux, dont la vapeur maligne tomba sur sa poitrine, lui fit souffrir pendant quinze heures les douleurs les plus violentes. Il les a supportées avec la patience d'un sage, et, malgré le déchirement de la nature, dans le redoublement même de ses souffrances, il a demandé les secours de l'Église. Sa mort fut celle d'un saint, qui, avec une grande confiance en Dieu, a l'assurance qu'il va vivre d'une meilleure vie. Il n'a témoigné qu'un seul regret en quittant celle-ci; celui de laisser sa famille sans secours. Ses dernières paroles ont été : — *Je meurs... que deviendra ma pauvre mère!*

Du haut des cieux, ta première et dernière patrie, mon fils! reçois mon serment : — je jure de ne pas perdre un seul instant de vue l'image de tes vertus, de ton respect filial, de ta bienfaisance; et de ne former d'autre vœu que celui d'aller bientôt te rejoindre dans l'éternité!

Dieu, qui épuisâtes vos dons en le formant; ne le donnâtes-vous à sa mère que pour être un moment admiré, et toujours regretté!

Je me disais : — Mon fils est jeune, et je touche à mon dernier terme; c'est lui qui me fermera les yeux. O ren-

versement de toutes les probabilités humaines! ma vieillesse a survécu à ses beaux jours; il n'y a plus personne au monde pour moi, et ma destinée est de vivre seule!

Je ne crains pas d'être démentie sur aucun des faits consignés dans la vie de mon fils. J'atteste le ciel et la terre de la vérité de ce que j'ai dit. J'invoque les souvenirs de ceux qui l'ont connu, dans son enfance, dans sa première jeunesse, dans ses études, dans ses différents séjours à Paris, dans ses sociétés, dans son Chapitre; en un mot dans tout le cours de sa vie. Si quelqu'un de ses amis désavoue une seule phrase de cet abrégé historique, je consens à être regardée comme la plus indigne et la plus méprisable des créatures, et à subir les peines qu'on inflige aux imposteurs.

Loin de contredire mes assertions, tous ceux qui le connurent conservent un souvenir précieux de son mérite, de ses vertus, de ses talents; et ils n'ont jamais manqué l'occasion d'en faire les plus grands éloges. Les journaux ont payé un tribut honorable à sa mémoire, et ont exprimé, avec beaucoup d'énergie, les regrets universels de sa perte.

Mon fils a, dans le cours borné d'une vie de trente-six ans, déployé les talents de l'homme de lettres, les vertus du sage, l'âme du chrétien.

M. DE GRIGNON

M. de Grignon[1] fut très-utile à M. de Buffon dans les recherches qu'il fit sur les fers et les meilleurs procédés à employer pour leur fabrication. Il lui fut utile surtout par les conseils qu'il lui donna pour la construction de ses forges.

M. de Buffon aimait les métamorphoses. A Montbard

1. Pierre Clément de Grignon, né à Saint-Dizier le 24 août 1723, mourut à Bourbonne-les-Bains le 2 août 1784.

Il appartenait à une ancienne famille, originaire de Bourgogne, qui remonte à un capitaine des gardes du duc de Guise; comme le constatent ses preuves de noblesse faites en 1775, devant Chérin, lorsqu'il fut reçu dans l'ordre de Saint-Michel. Ses travaux scientifiques et littéraires consistent principalement en mémoires publiés dans les bulletins des diverses Académies dont il était membre. Ces mémoires sont au nombre de plus de quarante-six, et embrassent les matières les plus variées : ils ont tour à tour pour objet la chimie, la métallurgie, l'archéologie,

il changeait une roche aride en des jardins fertiles et des bosquets de fleurs; à Buffon, il remplissait du bruit et de l'activité d'usines importantes des vallées jadis silencieuses. J'ai vu dans les forges sept marteaux en activité; on y fabriquait des fers de tous échantillons, tels que filerie, tôle, acier, etc.

L'édifice principal a une façade imposante. Un escalier à double rampe conduit au haut fourneau; de chaque côté se trouvent deux portiques dont l'un mène aux chaufferies, l'autre aux soufflets. La roue qui communique le mouvement a cinquante pieds de diamètre; des seaux, fixés aux aubes, montent l'eau nécessaire à l'arrosage des vastes jardins qui décorent les abords de l'usine. A l'extrémité de la grande cour se trouve une chapelle où l'abbé Mignot, prêtre attaché à la paroisse de Montbard, venait célébrer la messe chaque dimanche. L'entrée de la forge est décorée par deux niches, et l'aspect de cette porte vraiment monumentale est si majestueux, que l'on a vu, dans le temps où elle fut construite,

l'histoire naturelle, la science de l'artillerie et l'art vétérinaire. Le *Mercure* renferme quelques-unes de ses productions poétiques.

Le chevalier de Grignon devint membre correspondant de l'Académie des sciences le 17 décembre 1768. Il entra, en la même qualité, à celle des inscriptions le 24 juillet 1772. Il faisait en outre partie des Académies de Dijon (4 juillet 1776), Chalons; de celle de Bascongada, en Espagne (23 novembre 1777), etc. Sa famille subsiste avec honneur à Rougemont.

des gens de campagne ôter leur chapeau, pensant que c'était un édifice consacré au culte [1].

M. de Grignon, après avoir dirigé M. de Buffon de ses conseils dans la construction de ses usines, s'occupa avec lui d'expériences ayant pour but de perfectionner leurs produits. Il avait en métallurgie un très-réel savoir, de bonne heure acquis dans les forges de Bayard, dont il était directeur. Il était en outre antiquaire et archéologue. En 1772, près de Saint-Dizier en Champagne, sur la petite montagne du Châtelet, il découvrit une ville sou-

1. La construction de ces forges, commencée en 1768, n'était point encore achevée en 1770. Au mois de janvier 1768, Buffon écrit au président de Brosse : — « Je compte aller présenter au « Parlement les lettres-patentes que j'ai besoin d'y faire enre- « gistrer; c'est au sujet de l'établissement d'une forge et d'au- « tres usines de fer que j'ai commencé d'établir à Buffon et à « Montbard. Je ne pensais pas à cela l'année passée, lorsque « vous me fîtes l'honneur d'y venir ; mais, m'étant occupé pen- « dant l'été et l'automne d'expériences sur la chaleur, et parti- « culièrement sur l'action du feu par rapport au fer, je suis venu « à bout de fabriquer, avec nos plus mauvaises mines de Bour- « gogne, des fers d'aussi bonne et meilleure qualité que celui de « Suède et d'Espagne. Cette découverte sera certainement utile « à l'État... » Le 28 mai 1770, il lui dit encore : — « Je crois vous « avoir marqué, il y a un an ou deux, que j'avais fait ici une « entreprise considérable de forges. Je vous en reparle aujour- « d'hui parce qu'elle n'est point encore achevée... » On peut consulter, sur l'importance des forges de Buffon et sur l'objet de leur création, la note 3 de la page 359 du tome Ier de la *Correspondance*.

terraine et reçut du Roi, pour continuer ses recherches, un traitement de dix mille livres. M. de Grignon publia le bulletin de ses fouilles (Paris, 1774-1775, deux parties in-8°), qui ont enrichi le cabinet de M. l'abbé de Tressan [1].

On a de lui divers ouvrages sur la physique et l'histoire naturelle; mais les plus estimés sont ceux qu'il donna sur l'art de la fabrication du fer. M. de Grignon fut récompensé de ses services par le cordon de Saint-Michel [2].

Les dernières années de sa vie ont été éprouvées par une maladie aiguë, contre laquelle les efforts de la science demeurèrent impuissants; il mourut à Paris en 1785. Il laissait un fils unique, que M. de Buffon, en souvenir des sentiments d'estime qu'il avait eus pour le père, plaça quelque temps à la tête de ses forges [3]. Ce fils tourna

1. L'abbé de Tressan, né en 1749, mort en 1809.

2. Sa nomination dans l'ordre est à la date du 23 septembre 1775. M. de Vergennes lui annonça le même jour la faveur dont il venait d'être l'objet :

« J'ai mis sous les yeux du Roi, monsieur, la demande que « vous avez formée pour être admis dans l'ordre de Saint-Michel, « et je n'ai point laissé ignorer à Sa Majesté que monseigneur « le duc d'Orléans s'intéressait à la réussite de votre demande. « Elle a bien voulu avoir égard aux motifs qui vous ont mérité « la protection de ce prince, et elle a consenti à vous accorder « le cordon de son ordre. Je vous annonce cette grâce du Roi « avec une véritable satisfaction. »

3. Ce fut en 1777 que M. de Grignon fils quitta la direction des forges, ainsi que le constate une pièce qui porte la date de

mal. Il avait épousé, contre le gré de son père, mademoiselle Caillet, d'une famille ancienne de Rougemont, bourg qui est à trois quarts de lieue des forges de Buffon. Ce mariage, le caractère bouillant et léger du jeune homme, lui firent perdre sa place et causèrent de cuisants chagrins à son père. Il mourut en 1815 à Rougemont, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, atteint d'aliénation mentale[1].

Le nom de M. de Grignon se trouve cité avec éloges dans l'*Histoire naturelle*. Il a fourni des mémoires intéres-

l'année suivante, et par laquelle Buffon le décharge de tous ses engagements. Elle est ainsi conçue — : « Le quatorze mai mil « sept cent soixante-dix-huit, monsieur de Grignon fils m'a rendu « compte tant des charbons et des fontes que je lui ai fournis « pour le roulement de la petite forge, que de la recette et vente « qu'il a opérée pour mon compte ; des déboursés qu'il a faits « relativement à la manutention des forges et autres. En sorte « que, tout déduit, même le prix des fers qu'il m'a livrés, pro- « venant de sa fabrication, je lui redois la somme de trois mille « quatre cent quatre-vingt-quatorze livres dix-neuf sols, que je « lui ai payée comptant, tant en argent qu'en lettres de change. « Lesquelles, moi, Grignon, je reconnais avoir reçu pour solde « de tout compte, et en conséquence, nous nous tenons quittes « respectivement de toutes choses. »

Le chevalier de Grignon fut remplacé par un sieur de Lauberdière, qui causa à Buffon des pertes d'argent considérables, supportées avec une grande résignation. (Voir les notes de la *Correspondance*, tome II, pages 323, 504 et 505.)

1. Maire de Rougemont, en 1792, le fils du chevalier de Gri-

sants sur les charbons, insérés par fragments dans l'histoire des minéraux. Chaque fois que Buffon parle d'expériences sur les fers entreprises dans ses forges, il signale M. de Grignon comme les ayant conduites, ou procuré les moyens de les mener à bonne fin.

Voulant reconnaître les services que ce dernier lui avait rendus, et faire profiter l'État de ses connaissances spéciales en métallurgie, il obtint, en 1778, du contrôleur général, la création, en sa faveur, d'une charge d'inspecteur des forges, aux appointements de huit mille livres.

Le ministre des finances lui transmit lui-même ses instructions sur la manière dont il devait remplir son nouvel emploi. La lettre qui les renferme est intéressante; elle montre que Necker, moins absolu que Turgot dans les réformes à opérer, s'occupait cependant des questions de commerce, si vivement débattues alors par les économistes. Il cherchait à s'éclairer sur les véritables intérêts du public, et sur les moyens de leur donner satisfaction, sans toutefois ruiner les industries nationales.

gnon, fut arrêté pendant la Terreur, et comparut devant le tribunal révolutionnaire, quelques jours avant le 9 thermidor. A l'appel de son nom, il tira un violon de sa poche et répondit par des airs de Lulli à toutes les questions qui lui furent adressées. Le tribunal l'acquitta. Bien des fois déjà on avait vu des fous assis sur les bancs du Terrible tribunal. Les uns l'étaient réellement devenus depuis leur arrestation; d'autres jouaient devant leurs juges une suprême comédie : leur tête était le prix de leur habileté.

« Sur le compte que j'ai rendu au Roi, monsieur, de « vos talents et de votre zèle, particulièrement de vos « connaissances dans les travaux du fer, Sa Majesté vous « a choisi pour visiter, dans les différentes provinces, les « forges, les manufactures en fer et acier, et tous les « objets qui y ont rapport.

« Les intentions du Roi sont que, dans les voyages que « vous ferez, vous examiniez les différents travaux des « manufactures en fer et acier, pour indiquer les perfec- « tionnements dont ils sont susceptibles, afin d'en amé- « liorer la qualité, et de diminuer la consommation des « matériaux.

« Que vous portiez une attention particulière sur les « charbons de terre, afin de pouvoir faire substituer ce « minerai au charbon de bois, et de le faire circuler dans « l'intérieur du royaume avec les moindres frais possi- « bles. Que vous jetiez un coup d'œil sur l'exploitation « des bois affectés aux différentes manufactures, pour « concourir à en augmenter le produit.

« Que vous preniez des renseignements sur tout ce qui « pourrait tendre à simplifier ou à modérer les droits sur « la fabrication du fer et de l'acier, et sur les motifs qui « pourraient déterminer et augmenter ceux à l'entrée du « royaume ; enfin sur tous les détails du commerce inté- « rieur et extérieur des fers et aciers nationaux, et sur « celui d'importation des fers étrangers.

« Je suis persuadé, monsieur, que vous ferez tous vos « efforts pour justifier cette marque de confiance dont Sa « Majesté veut bien vous honorer.

« Je suis très-parfaitement, monsieur, votre très-humble
« et très-obéissant serviteur,

« NECKER.

« Paris, ce 7 avril 1778. »

La découverte d'une ville gallo-romaine, faite en 1773 par le chevalier de Grignon au cœur de la Champagne, eut tous les caractères d'un événement scientifique. Le chevalier fut reçu par Louis XV; il rendit compte au Roi de ses premières fouilles et obtint une indemnité pour les continuer. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, par deux délibérations, l'une à la date du 2 février 1774, l'autre du 14 mars 1775, déclara donner son approbation à des recherches archéologiques dont Buffon, de son côté, parlait avec éloge dans l'*Histoire naturelle*.

Le chevalier de Grignon fit paraître le *bulletin de ses fouilles*. Malesherbes, Turgot, Trudaine, le duc de la Vrillière, le cardinal de Rohan, le comte de Maillebois, l'abbé Raynal, etc.; Montigny, de l'Académie des sciences; Lebeau, de l'Académie des inscriptions; Samuel Formey, de l'Académie de Berlin; le Roi de Prusse lui-même; c'est-à-dire de tout ce que la science et la politique comptaient alors de plus considérable, lui écrivirent pour le féliciter de l'heureux succès de ses travaux.

Ces lettres renferment les encouragements les plus flatteurs, et témoignent de la sensation qu'avait produite la découverte du chevalier de Grignon. Je crois intéressant de faire connaître cinq d'entre elles.

I

A Paris, le 4 août 1774.

J'ai reçu, monsieur, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir le petit ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer sous le titre de *Bulletin des fouilles de la Ville-Romaine*, etc. Vos recherches sont très-intéressantes, et, quoiqu'elles fournissent des choses beaucoup moins précieuses que les fouilles d'Herculanum ou de Pompéïa, elles peuvent devenir beaucoup plus utiles pour la connaissance des arts et de l'antiquité, parce qu'elles sont en meilleures mains. Agréez mes très-humbles remercîments, avec les assurances du sincère et parfait attachement que je vous ai voué. Je suis bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE MONTIGNY,
de l'Académie des sciences.

II

A Compiègne, le 6 août 1774.

J'ai reçu, monsieur, l'exemplaire de vos observations sur les découvertes que vous avez faites dans la montagne du Chatelet. Je vous prie d'en recevoir mes sincères remercîments. Ces observations ne peuvent manquer de porter sur cet objet la curiosité des savants qui s'occupent de semblables recherches, et vous aurez la satisfaction de pouvoir vous regarder comme le premier auteur

des découvertes que ce recueil aura occasionnées. Les recherches que vous vous proposez de faire sur la physique des forces, concernent principalement M. Trudaine et M. le contrôleur général. Je serais fort aise de pouvoir les engager à vous les faciliter.

Je suis très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

TURGOT.

III

A Ivry près Paris, le 1er septembre 1774.

J'ai trouvé, monsieur, en arrivant des Pyrénées où j'avais été prendre les eaux, le beau présent dont vous m'avez honoré. Tout lecteur sera également frappé de votre érudition, de votre patience et de votre désintéressement. Le nouveau ministre des finances [1], qui est ami des lettres, et a passé sa vie avec les gens qui les cultivent, sentira mieux que personne le bonheur de votre découverte, et ne saurait manquer de l'encourager. Je voudrais être assez en liaison avec lui pour l'avertir de votre mérite; mais il doit en être instruit, et il ne manquera pas des gens honnêtes qui lui feront faire attention aux égards et aux encouragements qui vous sont dus.

Recevez, je vous prie, monsieur, mes remercîments et les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RAYNAL.

1. M. Necker.

IV

J'ai bien reçu votre lettre du 6 mars, avec le recueil de mémoires que vous me présentez; j'agrée cette attention de votre part, et vous en remercie; priant Dieu, sur ce, qu'il vous ait en sa sainte garde.

A Potsdam, le 23 mars 1775,

FRÉDÉRIC.

V

A Berlin, le 22 juillet 1778.

Monsieur,

La lettre que vous avez écrite à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, ne lui a été présentée que dans son assemblée du jeudi dernier, 20 de ce mois, avec les deux ouvrages que vous y avez joints. Elle a été très-sensible à cette attention de votre part, et m'a chargé de vous en remercier.

Ces ouvrages font foi de l'étendue de vos connaissances, de votre sagacité dans les recherches, et du succès de vos travaux. Nous souhaitons, monsieur, que vous puissiez encore longtemps fournir une carrière où vous vous distinguez, et nous nous faisons un plaisir de vous assurer de toute notre considération. Ce sont, en particulier, les

sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FORMEY,
conseiller privé du Roi, secrétaire perpétuel de l'Académie.

(Ces différentes lettres sont inédites, et m'ont été communiquées avec une grande obligeance par M. de Grignon, de Rougemont.)

M. THOUÏN[1]

En 1782, l'enceinte du Jardin du Roi était habitée par M. de Buffon, qui occupait seul l'hôtel de l'Intendance; par M. Daubenton, qui avait, au premier étage du bâtiment destiné aux collections, un petit appartement attenant au Cabinet d'histoire naturelle; enfin par MM. Thouïn frères[2], préposés à la culture du jardin, et M. Van-Spaëndonck[3], qui a dessiné la plus grande partie des planches de l'histoire naturelle.

1. André Thouïn, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 10 février 1747, y mourut le 27 octobre 1824.

2. Jean Thouïn, frère cadet d'André, fut, en 1795, à la réorganisation du Muséum, jardinier en chef, à la place de son frère, nommé professeur de culture.

3. Gérard Van-Spaëndonck, peintre hollandais, né en 1746, mort en 1822, fut appelé par Buffon, en 1774, au Jardin du Roi, et devint professeur de la chaire d'iconographie lors de sa fondation. On voit au Louvre, sous les vitrines de la galerie d'Apollon, deux tabatières peintes par Van-Spaëndonck, léguées au

L'appartement occupé par M. Van-Spaëndonck et MM. Thouïn se trouvait au-dessous de la grande butte.

En entrant dans le jardin par la place de la Pitié, à gauche, au pied de la butte sur laquelle on a placé un gnomon, d'où part une bombe qui éclate en l'air, au point de midi, et sert à régler les horloges de la ville, se voyait alors une forge volante, dans laquelle plusieurs ouvriers étaient occupés à façonner les fers envoyés des forges de Buffon, et destinés aux grilles du jardin. A droite, était la demeure des frères Thouïn. M. Thouïn l'aîné, chez lequel je me plaisais à passer mes soirées, me fit toujours souvenir de ces hommes de bien de l'ancienne Grèce, qui poussèrent jusqu'à l'exagération la rigoureuse pratique des vertus domestiques. D'une modestie sans exemple, il n'assista jamais aux séances solennelles de l'Académie, et vit à regret, même avec une sorte de résignation, son nom inscrit sur la liste des chevaliers de la Légion d'honneur; il ne voulut point consentir à porter une décoration, sans objet, disait-il, sur la poitrine d'un jardinier. Qu'on taxe, si l'on veut, cette détermination de singularité, mais on se tromperait si l'on soupçonnait M. Thouïn de misanthropie. Nul n'é-

Musée par M. Théodore Dablin. Elles proviennent des objets précieux vendus à Montbard lors de la fin tragique du fils de Buffon. Ce sont deux charmantes miniatures, encadrées de perles, qui font bien connaître le talent gracieux et facile de cet artiste distingué.

tait plus accessible, nul n'apportait dans le commerce intime plus de douceur et d'aménité; son temps, ses connaissances, ses plantes mêmes, étaient à la disposition de ceux qui savaient les lui demander. M. Thouïn ne se maria jamais; il fut le soutien de sa famille, qu'il accoutuma de bonne heure à compter sur lui. Orphelin à dix-sept ans, l'aîné de six frères en bas âge, il intéressa à son sort Bernard de Jussieu[1], aussi distingué par les qualités du cœur que grand dans la science par ses immortels écrits. M. de Jussieu vint trouver Buffon et lui dit : — « Ces orphelins, si vous le voulez, deviendront nos enfants. Ne nommez pas à la place de jardinier qui est vacante; je veillerai aux affaires du jardin durant la minorité de mon protégé. Je le prends avec moi; je l'instruirai soir et matin, je le bourrerai de connaissances, et, un jour, vous en serez content. » Sous ces auspices, M. Thouïn entra au Jardin du Roi. Les services qu'il a rendus à la culture sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici.

André Thouïn était, au Jardin du Roi, un des auxiliaires les plus dévoués de Buffon. Son concours lui fut d'une grande ressource. Buffon ne résidait pas à Paris : il passait la plus grande partie de l'année dans sa chère retraite

1. Bernard de Jussieu naquit en 1699 et mourut en 1777.

de Montbard, absorbé par ses études. Grâce à André Thouïn, il put administrer de loin, et sans fatigue, le Jardin du Roi. M. Thouïn le secondait avec une infatigable activité. Il surveillait les embellissements entrepris par ordre de l'intendant, arrêtait et soldait les mémoires, enrôlait les ouvriers, et tenait, avec l'architecte Verniquet, une comptabilité détaillée de toutes les dépenses. De nombreuses lettres écrites de Montbard à André Thouïn, et conservées dans la bibliothèque du Muséum, montrent à quel point Buffon comptait sur lui. Il ne craignait pas d'entreprendre et de diriger à distance des travaux considérables, parce que, l'exactitude d'André Thouïn lui étant connue, il envoyait ses instructions avec l'assurance qu'elles seraient exactement comprises et fidèlement suivies. André Thouïn avait voué à Buffon un dévouement sans limites. On peut voir, par une lettre qu'il écrivit à mademoiselle Blesseau, quelques jours après la mort du naturaliste, et que j'ai publiée dans la *Correspondance* (tome II, page 599), quel profond chagrin il ressentit de cette perte.

Je possède une autre lettre d'André Thouïn, adressée à Trécourt. Elle fut écrite le 1er avril 1788, quinze jours seulement avant la mort de Buffon ; et montre que déjà, malgré les assurances des médecins, on n'avait plus d'espoir. Cette circonstance la rend intéressante.

« Soyez tranquille, monsieur, votre fils se porte bien « et travaille toujours pour moi. Je lui ai fait des repro- « ches de sa négligence à vous écrire, et il me paraît décidé « à ne plus les mériter. N'ayant pas de quoi l'occuper en-

« tièrement à écrire, je l'emploie à dessiner des plantes,
« ce qu'il fait exactement. Je suis très-content de son tra-
« vail; il est laborieux, exact et intelligent. Je le crois fort
« rangé; mais surtout c'est un bon sujet dont j'espère
« que vous aurez de la satisfaction.

« La maladie de M. le comte de Buffon est effrayante
« pour les suites; cependant les médecins font tout ce
« qu'ils peuvent pour nous tranquilliser. Ils prétendent
« le sauver; Dieu veuille qu'ils disent vrai! mais nous
« commençons à désespérer.

« J'ai l'honneur d'être, avec un véritable attachement,
« monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« THOUÏN.

« Paris, ce 1er avril 1788, 4 heures du soir. »

M. LUCAS

M. Lucas[1] était garde du Cabinet d'histoire naturelle, et occupait au Jardin du Roi un petit appartement qui faisait suite à celui du docteur Daubenton. C'était un fort bel homme, d'une taille élevée, d'une figure charmante et d'une tournure extrêmement distinguée. A ces qualités physiques il joignait des qualités morales non moins précieuses. Il avait un cœur excellent et une grande aménité de caractère; il était très-laborieux et très-instruit. M. Lucas avait une passion qui lui devint funeste. Il s'était plu à réunir une collection d'armes précieuses; rien ne lui coûtait pour l'enrichir, et son revenu tout entier passait en achats soit d'armes blanches, soit d'armes à feu. Il était d'une habileté rare dans leur maniement. D'un coup de pistolet il traversait un écu de six francs; avec un fusil

1. François Lucas, conservateur des galeries du Cabinet du Roi, huissier de l'Académie des sciences, naquit en 1745, et mourut dans un âge avancé.

double, il abattait une hirondelle à une grande distance, puis, se retournant, il en abattait une seconde. Le 24 août 1825, on le trouva mort d'un coup de feu[1]. En essayant, dit-on, une paire de pistolets de la fabrique de Versailles, le canon de l'un d'eux se serait embarrassé dans sa chevelure, qu'il portait habituellement fort longue, et le coup serait parti dans l'oreille. M. Lucas était alors âgé de quatre-vingts ans; il laissait un fils[2] et une fille. Sa femme lui survécut. C'était un intérieur heureux et une famille dans laquelle on trouvait l'exemple de toutes les vertus.

Tandis que M. Thouïn suppléait Buffon dans les affaires du Jardin du Roi, M. Lucas était chargé, à Paris, du soin de ses affaires domestiques. Il réglait les fournisseurs,

1. M. Humbert commet une erreur, et rapporte à François Lucas l'accident dont André fut la victime. François Lucas mourut de vieillesse, conservant jusqu'à sa dernière heure une inaltérable reconnaissance pour Buffon, et un dévouement sans bornes pour son malheureux fils.

2. Jean-André-Henri Lucas, né en 1778, mourut le 6 février 1825, victime de l'accident dont parle M. Humbert. S'il aimait les armes avec passion, il aimait aussi l'étude, et laissa divers ouvrages, aujourd'hui oubliés. La révolution le compta au nombre de ses plus zélés partisans. A dix-sept ans, il avait un grade dans la milice parisienne, et était adjudant dans la section de la Fidélité. Le 3 juin 1795, se trouvant de garde au Temple, il signa, en cette qualité, le procès-verbal de la mort du dauphin, Louis XVII.

touchait les revenus, et était employé dans toutes les commissions délicates qui exigeaient une discrétion absolue et un dévouement éprouvé. C'était l'homme de confiance de Buffon.

Lorsque, dans les négociations compliquées auxquelles donnèrent si souvent lieu les travaux d'agrandissement et d'embellissement du Jardin du Roi, surgissait quelque difficulté imprévue, Buffon envoyait aussitôt M. Lucas à Versailles, avec des instructions pour les bureaux et des lettres pour les ministres.

Lorsqu'un fils tendrement aimé, et qui servait alors dans les gardes françaises, avait fait quelque folie, Buffon députait au jeune étourdi M. Lucas, porteur d'une lettre remplie de tendres reproches, de sages conseils; mais, en même temps, d'une lettre de crédit.

M. Lucas prit part aux travaux de Buffon, et mérite, à ce titre, de figurer au nombre de ses collaborateurs secondaires. Il travailla sous sa direction aux planches enluminées de l'*Histoire naturelle*, comme le montre une quittance donnée par lui; elle est ainsi conçue :

« J'ai reçu de M. le comte de Buffon la somme de deux « cents livres pour mon travail et mes soins aux planches « de l'*Histoire naturelle* des oiseaux, pendant les quatre « premiers mois de la présente année. Dont quittance à « Paris.

« LUCAS. »

M. VERNIQUET

En 1747, M. Verniquet[1] était géomètre-arpenteur à Châtillon-sur-Seine (Bourgogne). C'était un homme fort ordinaire. M. de Buffon, qui fit sa fortune, l'appelait familièrement *le bonhomme Verniquet*. Il vint, en 1774, se fixer à Paris, où il acheta, grâce à la protection de M. de Buffon, la charge de commissaire-voyer de la ville. Son principal commis leva, avec son autorisation, le plan de Paris sur une vaste échelle : les places publiques, les édifices, les hôtels privés y étaient indiqués avec une telle exactitude, que chacun pouvait reconnaître l'emplacement de sa maison. M. Verniquet se donna comme auteur de ce grand travail et en tira seul profit. Il l'avait cédé à la ville moyennant une somme de trente mille livres; mais la révolution empêcha que cette somme ne fût payée.

1. Edme Verniquet, né à Châtillon le 9 octobre 1727, mourut à Paris le 26 novembre 1804, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

J'étais chargé, en 1782, concurremment avec M. Verniquet, de dresser, mois par mois, les états de toutes les dépenses faites au Jardin; elles comprenaient les gages et traitements des professeurs ou employés, les frais d'entretien, les sommes consacrées aux achats de terrains, constructions et embellissements. Les états, avec les pièces justificatives, étaient présentés à M. de Buffon, qui les vérifiait, les signait et les transmettait au ministre des finances, qui délivrait les fonds sur le crédit spécial affecté au Jardin du Roi[1].

Voici, à ce propos, une anecdote qui montre jusqu'où allait l'influence du comte de Buffon, et combien sa faveur à la cour était solidement établie. Un jour que je m'étais présenté, par son ordre, à l'hôtel du contrôleur général, l'audience du ministre me fut pour la première fois refusée. Il s'agissait d'ordonnancer des états, dont il attendait avec impatience le remboursement. J'insistai près de M. Charpentier, intendant des finances, et mon introducteur habituel près de M. Joly de Fleury[2]; M. Charpentier se rendit près du ministre, qui ne voulut pas m'entendre. Je revins au Jardin du Roi, où je rendis compte du peu de succès de ma démarche.

1. On peut voir la manière dont Buffon tenait sa comptabilité, à la note 1 de la page 469 du tome II de la *Correspondance*.

2. Joly de Fleury remplaça Necker, en 1781, au contrôle général des finances, et fut remplacé à son tour, en 1783, par d'Ormesson.

— « Allez à votre bureau, me dit M. de Buffon, et écrivez « la lettre que je vais vous dicter. » Dans cette lettre, adressée à M. Amelot[1], il était dit que le refus du contrôleur général mettait l'intendant du Jardin dans l'impossibilité de solder les mémoires des ouvriers, ainsi que de payer le prix de ses acquisitions, et qu'il lui était extrêmement pénible de se voir réduit à la triste nécessité de manquer à ses engagements.

Le soir même, un courrier apporta de Versailles une copie de l'ordre qui venait d'être donné au contrôleur général des finances, de payer à vue les bons du comte de Buffon et de remettre, sans nul retard, les sommes réclamées pour la continuation des travaux entrepris au Jardin du Roi[2].

Le lendemain, je me présentai au contrôle général; je fus reçu aussitôt. M. Joly de Fleury me dit qu'il n'avait point eu l'intention de désobliger M. de Buffon, mais qu'un travail urgent avait seul provoqué son refus de la veille. Il me remit une note dans ce sens, et montra par

1. M. Amelot était alors ministre de la maison du roi, et avait dans ses attributions le Cabinet d'Histoire naturelle.

2. Il fallait que le crédit de Buffon fût grand, en effet, pour que, sur un mot écrit au ministre, le contrôleur général reçût l'ordre de verser immédiatement les fonds qu'il réclamait. Le trésor était alors épuisé; les revenus ne suffisaient plus pour couvrir les dépenses, et l'État, à bout de ressources, ne se montrait pas d'habitude aussi exact à remplir ses engagements.

la suite un grand empressement à satisfaire aux demandes d'argent qui lui furent faites.

Si Buffon fit la fortune de Verniquet, Verniquet ne se montra pas ingrat. Son dévouement égala sa reconnaissance, et Buffon trouva en lui un auxiliaire actif et intelligent. Il comptait sur Verniquet comme sur lui-même, et le laissait maître de la conduite des travaux entrepris pour l'agrandissement ou l'embellissement du jardin; ainsi que de l'emploi des fonds accordés chaque année par l'État. Tous les bâtiments construits au Jardin du Roi pendant la longue et glorieuse administration de Buffon ont eu Verniquet pour architecte. Il donna ses soins aux travaux délicats de terrassement et de consolidation du sol, rendus nécessaires par la position du jardin, placé sur les catacombes, et aux travaux de desséchement entrepris dans les terrains voisins de la Seine.

Buffon employa Verniquet aux nombreux bâtiments qu'il éleva dans ses terres, soit pour leur embellissement, soit pour leur utilité. Buffon mourut, et Verniquet, dont le cœur n'oublia jamais ce qu'il lui devait, voua un culte pieux à sa mémoire. En 1790, il en donna une preuve touchante.

Un sieur Verdier, ancien locataire de l'hôtel de Magny, acheté en 1787 pour l'agrandissement du Jardin du Roi, présenta à l'Assemblée nationale une pétition où il atta-

quait le célèbre écrivain [1]. Dans d'autres temps, la mémoire de Buffon n'aurait pas eu besoin d'être défendue, mais alors il en était autrement! Verniquet fut indigné, et, sans attendre des instructions, il protesta contre la calomnie. En agissant de la sorte, il acquittait la dette du cœur! Il envoya son travail à Montbard, au fils du naturaliste, avec une lettre ainsi conçue :

« Monsieur, il vient de paraître un libelle contre la mé-
« moire de M. votre père, et contre ceux qui l'ont secondé
« pour l'agrandissement du Jardin du Roi. Le sieur Ver-
« dier en est l'auteur ; il l'a fait signer à Delaune, mar-
« chand de vin, et à la veuve Piquenard.

« Comme ces libellistes suivent avec le plus grand
« acharnement cette affaire à l'Assemblée nationale, et que
« je les ai rencontrés sollicitant le comité des rapports, j'ai
« cru qu'il était très-pressant et très-important d'y répon-
« dre. Pour cette réponse, j'ai fait près de M. de la Cha-
« pelle, près de M. Boursier et des Victorins toutes les
« recherches de titres qui m'étaient nécessaires ; et j'ai
« composé le mémoire que j'ai l'honneur de vous soumet-
« tre. M. Boursier est d'avis qu'on le distribue aux mem-
« bres du comité des rapports, comme juges qui en doi-
« vent connaître. Je lui ai observé que je ne voulais pas
« distribuer un seul exemplaire sans vous l'avoir aupara-
« vant communiqué et avoir obtenu votre agrément.

« En conséquence, je vous adresse le libelle et le mé-

1. On peut consulter, au sujet de cette affaire, la note 3 de la page 591 du tome II de la *Correspondance*.

« moire en réponse. Je vous prie de m'en dire votre sen-
« timent, et de me donner votre avis pour la distribution
« du mémoire le plus tôt possible. L'affaire étant urgente,
« si je ne reçois pas votre réponse avant qu'elle soit
« ajournée par le comité du rapport, je serai forcé de
« ne pas l'attendre, parce qu'il faut instruire les juges,
« plutôt que de risquer un jugement par défaut. Il est
« toujours plus difficile de revenir sur une affaire jugée
« qui n'a pas été instruite, et peut devenir fâcheuse, au
« moins par l'impression du jugement, que de se pré-
« senter et d'éclairer ses premiers juges. M. de la Cha-
« pelle et M. Boursier ne font aucun doute sur la victoire
« à remporter, contre Verdier et consorts; et ils pensent
« que ces libellistes seront les victimes de leurs inso-
« lences et de leurs calomnies, bien démontrées par le
« mémoire ci-joint.

« J'attends de vos nouvelles avec autant d'impatience
« que j'en ai à vous renouveler les sentiments de la par-
« faite considération avec laquelle je ne cesserai d'être,
« monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« VERNIQUET.

« Ce 12 juillet 1790. »

Voici une autre lettre relative au même objet.

« Monsieur, je viens d'apprendre à l'instant que le
« sieur Verdier poursuit très-vivement son affaire, et qu'il
« s'est flatté d'avoir trouvé auprès de M. l'abbé Goute,
« député de l'Assemblée nationale, un protecteur qui

« lui serait de la plus grande utilité. Il compte même « remporter une victoire complète, et très-promptement. « Je me hâte de vous en donner avis, afin que vous puis- « siez écrire à M. l'abbé Goute, et faire agir toutes les « connaissances que vous pourrez avoir, auprès de lui ou « des autres membres du comité du rapport, afin de les « instruire, et les prier d'examiner cette affaire avec toute « l'attention qu'elle mérite.

« J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, « monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« VERNIQUET.

« Ce lundi 26 juillet. »

(Inédites de la collection de M. Henri Nadault de Buffon.)

Je ne puis clore cette liste des collaborateurs de Buffon, donnée par M. Humbert, sans citer les noms de quelques hommes qui, soit directement, soit de loin, par leurs communications scientifiques, par leurs actes ou leur crédit, s'associèrent à la double œuvre de Buffon : — la publication de l'*Histoire naturelle* et la fondation du Jardin du Roi.

Ce fut une gigantesque entreprise, représentée par deux créations de génie, mais inspirée par la même pensée,

et confondue dans une majestueuse unité. Buffon avait résolu d'élever un temple à la Nature, d'y rassembler des échantillons de tous ses produits, et d'en donner la description particulière, après avoir écrit l'histoire du globe auquel chacun d'eux avait, tour à tour, été arraché.

Pour réaliser un semblable programme, la volonté d'un seul ne pouvait suffire : la vie de l'homme est courte, ses forces limitées ! Buffon se choisit donc des aides ; il groupa autour de lui une pléiade d'hommes de cœur, qu'il inspira de sa pensée, et auxquels il distribua les rôles dans cette laborieuse entreprise.

Faire naître autour d'une volonté créatrice des volontés tributaires qui la doublent en la secondant; associer à ses vues des hommes jusqu'alors étrangers à la science, sur laquelle ils écriront désormais ; créer une école, former d'illustres disciples, — c'est encore là un des priviléges du génie !

Naturalistes, observateurs, physiciens, chimistes, architectes, hommes de cour, ministres; les rois eux-mêmes, s'empressèrent de répondre à l'appel de Buffon. Chacun voulut apporter sa pierre au grand édifice qui se construisait, n'ambitionnant d'autre récompense que l'honneur de voir son nom cité dans l'ouvrage.

Des voyageurs parcouraient le monde, recueillant dans leurs courses lointaines des observations dont Buffon tirait parti, pour asseoir sur d'incontestables témoignages ses vastes systèmes. Ou bien ils rapportaient des échantillons nouveaux destinés aux collections du Cabinet du Roi.

D'éloquents professeurs, groupés autour du maître qui

les avait choisis, qui les avait formés, enseignaient, sous sa direction, les diverses branches de cette science délicate dont la nature est l'objet.

Des savants contrôlaient par l'expérience les hypothèses hardies à l'aide desquelles l'historien de la nature expliquait la formation des mondes et les révolutions successives du globe.

Des ministres favorisaient de leur crédit l'embellissement et l'agrandissement du temple que des souverains enrichissaient de leurs présents.

Les hommes qui, à ces divers titres, ont pris part à l'œuvre de Buffon, ne doivent pas être oubliés.

Ce sont d'abord : Daubenton le jeune, que Buffon associe à ses expériences et appelle parfois à les décrire; Faujas de Saint-Fond, choisi pour continuer l'*Histoire naturelle*, observateur soigneux et patient, dont le nom se trouve cité dans l'*Histoire des minéraux;* — Guyton de Morveau, chimiste avant de devenir homme d'État, à qui Buffon disait un jour : — « Le meilleur creuset, c'est l'esprit ; » Jean Nadault, l'un des collaborateurs de la *Collection académique*, savant consciencieux, parent du naturaliste, et son premier guide dans la carrière scientifique: on trouve, dans l'*Histoire des minéraux* et dans les *Preuves à l'appui de la théorie de la Terre*, de nombreux mémoires dont il est l'auteur; Potot de Montbeillard, savant en métallurgie et beau-frère de celui que Buffon nommait son ami, avant qu'il fût devenu son collaborateur; Le Roi, lieutenant des chasses de Versailles; Hébert, receveur général des gabelles à Dijon, tous deux chasseurs par amour de la

science, et exacts observateurs; Emmanuel Baillon, qui étudia les mœurs des oiseaux d'eau et des oiseaux de rivage; Camper, Sonnerat, auxquels Buffon dut des notes intéressantes; Sonnini, qui rapporta de ses voyages au Sénégal les échantillons les plus rares et les descriptions les plus consciencieuses des divers oiseaux de ces contrées.

Ce sont encore, Adamson, Dombey, Bougainville, ces voyageurs intrépides qui fouillaient les mers, explorant des continents inconnus; Bourdelin, Rouelle, Maloin, Macquer, Fourcroy, Portal, Desfontaines, Brongniart, Antoine Petit; les de Jussieu, qui occupaient les différentes chaires du Cabinet, développaient ou combattaient les théories de Buffon, et contribuaient par l'éclat de leur talent et la variété de leurs connaissances à l'œuvre commune : — l'enseignement des grandes lois de la nature.

Ce sont enfin, M. Amelot, M. Necker, le baron de Breteuil, Malesherbes, ces ministres éclairés, dont le crédit seconda si utilement les efforts de Buffon; le roi de Suède, le roi de Danemark, le Roi de Prusse; Joseph II, frère de Marie-Antoinette, qui offraient à l'intendant du Jardin du Roi des échantillons de tout ce que la nature produit de curieux dans les limites de leur empire. Buffon abandonnait généreusement au Cabinet ces riches présents, dont il aurait pu tirer parti pour sa fortune privée.

Des femmes mêmes, et à leur tête l'impératrice Catherine II, briguèrent l'honneur d'envoyer leur offrande, et d'enrichir l'*Histoire naturelle* de leurs observations. Buffon nous a laissé les noms de la marquise de Pompa-

dour, de la princesse de Tingri, de mademoiselle Laistre; de madame Nadault, sa sœur, dont il a reproduit un mémoire dans l'*Histoire des oiseaux*.

Ce sont, sur un plan plus éloigné et pour une part plus modeste, les peintres attachés au Cabinet. Mademoiselle Basseporte, Van-Spaëndonck, qui eut l'honneur d'être le maître de Redouté; les graveurs Le Bas, de Sève, Benard, qui ont orné l'*Histoire naturelle* des œuvres charmantes de leur pinceau ou de leur burin; Mandonnet, secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, qui surveillait l'impression du livre, en revoyait les épreuves et hâtait sa publication; Panckoucke, enfin, dont les soins, le zèle, le goût et le désintéressement ne furent pas inutiles à la perfection de ce grand ouvrage.

Ces voyageurs, ces savants, ces ministres, ces souverains, ces femmes, ces artistes, furent eux aussi, à des titres divers, les collaborateurs de Buffon, et leurs noms, cités dans l'*Histoire naturelle*, m'ont paru dignes d'être inscrits à la suite de ceux de Daubenton, de Montbeillard et de l'abbé Bexon.

BUFFON ET SES FAMILIERS

LE PÈRE IGNACE[1]

Deux personnages s'occupaient à Montbard des affaires privées de M. de Buffon : — le P. Ignace et mademoiselle Blesseau. Avec les anecdotes recueillies dans la vie du révérend père on pourrait écrire un livre ; je citerai de lui quelques traits.

Le P. Ignace était capucin ; il en avait la tournure et la physionomie. Petit, gras et sale, il possédait une grosse tête, des épaules hautes, un cou apoplectique, des lèvres épaisses et tout un extérieur hypocrite et rusé ; son langage était humble et empressé.

M. Bougot, son père, appartenait à une honorable famille de Dijon. De ses deux enfants, l'aîné fut une fille, qui entra de bonne heure en religion ; mais, le couvent ayant mal fait ses affaires, la communauté fut dissoute et elle revint chez son père. Le cadet fut un fils ; à seize ans, il

1. Antoine Bougot, né à Dijon en 1721, mort à Buffon le 1er juillet 1798, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

quitta la maison paternelle pour courir les provinces à la suite d'une troupe de saltimbanques; il revint misérable, manquant de tout, et se fit capucin.

Le P. Ignace, qui avait obtenu les ordres ecclésiastiques par le crédit de sa famille, fut d'abord frère-servant, puis frère-quêteur, et enfin gardien du couvent des capucins de Semur-en-Auxois. En cette qualité il avait de fréquents rapports avec Montbard, et parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces du seigneur du lieu. Il venait quelquefois célébrer la messe à Buffon, que desservait le curé de Rougemont, village voisin. Bientôt Buffon devint une cure dont il fut le titulaire. Il obtint de ses supérieurs l'autorisation de résider dans sa nouvelle paroisse et s'installa dans la maison seigneuriale, dont M. de Buffon lui abandonna la jouissance, en y comprenant les meubles et la vaisselle d'argent [1]. Devenu curé, le P. Ignace jouissait d'un véritable

1. Quelques jours après la mort de son père, le jeune comte de Buffon s'empressa de donner au P. Ignace, qui avait été l'ami de son enfance et le mentor indulgent de sa jeunesse, un témoignage direct de son affection. Il lui abandonna la propriété des meubles dont il n'avait que la jouissance, et lui envoya la pièce suivante, retrouvée dans ses papiers.

« Je soussigné, comte de Buffon, capitaine de cavalerie, gou-
« verneur de la ville de Montbard, donne et abandonne au ré-
« vérend père Ignace Bougot, ancien gardien de la communauté
« des capucins de Semur, desservant la paroisse de Buffon,
« tous les meubles meublants qui sont dans ma maison de Buffon

crédit; il recevait des présents, et se voyait demander sa protection. Son garde-manger était en réputation dans la province; si quelque chose manquait à Montbard dans les cuisines du château, on envoyait à la cure. Le P. Ignace donnait souvent à dîner ; lui-même venait dîner plusieurs fois la semaine à Montbard. Il avait un cabriolet conduit par un domestique et attelé d'un vieux

« qu'il habite, et dans mon château de Quincy, dont feu mon « père lui a laissé la jouissance par son testament. »

Ce 22 avril 1788.

BUFFON.

Cinq années plus tard, sentant sa vie menacée, le fils de Buffon fit ses dispositions dernières. A ce moment il songea encore à son ami; à une somme de trente mille livres que le P. Ignace lui devait, à sa pension qui le faisait vivre, et il rédigea en sa faveur un acte ainsi conçu :

« Par égard pour l'amitié qui existait entre mon père et le « citoyen Bougot, et pour celle qui a continué d'exister entre lui « et moi, je déclare renoncer à exiger de son vivant la somme « de trente mille livres qu'il me doit, et m'en remettre entière- « ment à sa volonté pour les intérêts.

« Je déclare, en outre, que sa pension continuera à lui être « payée jusqu'à la fin de ses jours, sans que son payement puisse « jamais être imputé soit sur le capital, soit sur les intérêts des « dites trente mille livres.

« A Paris, ce 6 pluviôse, l'an II de la République française, « une, indivisible et impérissable. »

LECLERC-BUFFON.

Une amitié qui se transmet du père au fils comme un héritage, fait trop l'éloge de l'homme qui l'inspira pour être passée sous silence.

cheval. M. de Buffon l'aimait; sa manière de raconter l'amusait beaucoup, et d'ailleurs il lui rendait de véritables services. A Buffon il était son homme d'affaires, touchait ses fermages et surveillait ses intérêts.

Il s'intitulait *le capucin de M. de Buffon*. Il aimait à raconter qu'un jour, dans un de ses voyages à Paris, l'auteur de l'*Histoire naturelle* l'avait conduit à l'Académie et l'avait fait asseoir dans son fauteuil académique. Au sortir de la séance, l'académicien le fit monter dans son carrosse; et le public, — à l'en croire, — n'avait des yeux que pour lui. Ignace boitait, et suivait à la promenade M. de Buffon, dont la démarche était noble et fière.

Trois bêtes se partageaient l'affection du capucin: c'étaient un perroquet nommé *Coco*, un chat appelé *Raton*, et un chien-lévrier désigné sous le nom de *Bricotte*. L'attachement de ces trois bêtes, qui avaient été élevées ensemble, était extrême; et les habitués de la maison ont pu en recueillir des témoignages singuliers. Le perroquet appelait *Bricotte*, et *Bricotte* s'empressait d'accourir. On apercevait souvent Ignace entouré de ses amis; le chat jouait avec la barbe du capucin, le perroquet passait son bec sur ses grosses lèvres, et le lévrier sautait dans son capuchon.

Le P. Ignace fut vraiment un type original : il avait de l'esprit naturel, et savait s'en servir d'une façon neuve et amusante. Avec lui, il était impossible de demeurer triste ou préoccupé.

Je me souviens d'avoir lu à Paris, à M. de Buffon, une lettre d'Ignace qu'il n'avait pu déchiffrer, tant l'écriture en était mauvaise. Le style était étrange et les idées toutes confondues. Il disait : — « Vos fermiers sont en retard « de payer le terme de Noël. Croiriez-vous que mon « pauvre *Corole* (son cheval) est sur la litière? j'en suis « au désespoir ! Ne blâmez pas ces gens, leur récolte a « été mauvaise. Si votre garde tue du gibier, j'aurai soin « de vous le faire parvenir. Dites-moi vos intentions à « l'égard de vos fermiers. Mon fripon de chat m'a fait « un tour impardonnable. Je ne sors plus ; *Corole* me « fait faute ; mes infirmités m'en empêchent. J'ai de « belles pièces de poisson que je vous enverrai. Ces « bonnes gens de fermiers ! j'ai pris sur moi de leur ac- « corder jusqu'à Pâques pour payer, sauf votre appro- « bation. Je ne sais que devenir depuis votre départ ; « je cause avec *Coco*, je me traîne à la forge. Souvent « il ne me répond pas. J'ai recommandé aux forgerons « de m'apporter vivant le poisson qu'ils prendront. Votre « jardinier a la fièvre. Je conserverai ce poisson pour « votre retour, » etc.

Coco (le perroquet) se tenait habituellement perché sur la rampe en fer du perron de la maison seigneuriale que le P. Ignace habitait. Les enfants du village se plaisaient à le tourmenter. Il jurait et répétait son propos favori : — *Coquins, voleurs, levez la semelle!* Il parlait beaucoup, à tort et à travers, suivant la coutume des

perroquets; il chantait en entier le premier verset du *Magnificat*, en nasillant comme son maître et imitant le son de sa voix; il aboyait, et savait contrefaire le cri du coq ou le chant des nombreuses volailles répandues dans la cour. Un jour il lui prit fantaisie de partager leur repas : il fut reçu à coups de bec ; le lévrier, qu'il appela à temps, lui sauva la vie, car sans lui il eût succombé aux attaques d'un coq d'Inde qui le déplumait sans pitié.

Ces détails sembleront puérils ; mais je les ai si souvent entendu raconter à Montbard, où rien de ce qui concernait le P. Ignace n'était indifférent, que j'ai tenu à les consigner ici.

Un jour le perroquet fit connaître deux voleurs. Voici comment :

Des gerbes de blé avaient été enlevées pendant la nuit. Les voleurs étaient inconnus. Le dimanche, après l'office, le P. Ignace monta en chaire et fit un sermon sur le vol. Il parla des châtiments du ciel et des châtiments de la justice; fit voir que si les voleurs ne se faisaient pas connaître, d'injustes soupçons pourraient planer sur des personnes innocentes, et finit par engager ses paroissiens à dénoncer les auteurs de cette soustraction. Le sermon produisit son effet; on signala comme auteurs présumés du vol un homme et une femme de Rougemont. Le curé les fait appeler; il les presse de questions, sans rien obtenir. Convaincu néanmoins de leur culpabilité, mais ne sachant à quel moyen avoir recours pour leur

en arracher l'aveu, il aperçoit son perroquet dans la salle voisine, et s'écrie, sûr d'être entendu par l'oiseau : — *Coquins, voleurs, levez la semelle!* Le perroquet, dont c'était la phrase favorite, répète ce que vient de dire son maître. Alors Ignace : —« Malheureux, vous mentez! Dieu a permis que cet oiseau fît connaître la vérité ! Vous avez pâli, donc vous êtes coupables ! Restituez les gerbes, autrement vous serez damnés ! » Les voleurs tombèrent à genoux et avouèrent leur faute; les gerbes furent portées à la cure, et le préjudice entièrement réparé.

Quelques anecdotes d'un autre genre peuvent encore être consignées ici.

Dans le temps où le P. Ignace n'était que frère-quêteur de sa communauté, un jour qu'il faisait sa tournée habituelle dans le village de Buffon, il se présente chez la dame Jacquy, l'une des plus aisées du pays, et implore sa charité en faveur du couvent. La dame refuse ; elle a déjà donné la semaine précédente. Ignace insiste et finit par faire, à tout hasard, cette prophétie sinistre :—« Puis-« que vous refusez aux enfants de Dieu le pain dont ils « vivent, les loups égorgeront votre troupeau ; parmi les « agneaux qui le composent, ceux-là seuls qui ont une toi-« son noire seront sauvés ! » Pendant la semaine, le berger s'endormit, et une bande de loups fondit sur le troupeau.

En même temps que la nouvelle de ce désastre, on apprit dans le village la prédiction du capucin ; la dame Jacquy elle-même la répandait en s'écriant qu'elle avait mérité

son sort par sa dureté. Le P. Ignace, prévenu de ce qui se passe, avance la quête qu'il faisait chaque semaine. La générosité des habitants fut sans bornes; la dame Jacquy voulait tout donner, et le couvent dut à cet heureux à-propos d'abondantes aumônes.

Les bâtiments du couvent avaient besoin de réparations. On manquait de bois pour les charpentes, on manquait d'argent. Le P. Ignace trouva moyen de faire face à tous les besoins; voici comment il s'y prit. Il vint à Montbard, et obtint, par l'entremise de madame de Buffon, l'ordre donné aux gardes des bois de la seigneurie de laisser enlever par le gardien des capucins de Semur *autant d'arbres qu'il pourra en emporter, en un jour seulement*. Ignace attend, pour profiter de cette autorisation, le départ du maître. Muni de sa signature, il donne des réquisitions à tous les voituriers des villages voisins, et fait enlever, *en un jour*, des bois pour un grand prix. Lorsque M. de Buffon connut ce qui s'était passé, il en témoigna un vif mécontentement, et écrivit pour donner l'ordre que le frère-gardien des capucins de Semur ne fût plus reçu à Montbard. Madame de Buffon, dont le P. Ignace avait toute la confiance, intercéda pour lui, et il continua à venir comme par le passé au château.

Elle eut elle-même à se plaindre de son zèle pour les intérêts de sa communauté. Un jour il lui exposa la détresse dans laquelle se trouvait la sacristie du couvent:

— « Les révérends pères manquaient de tout; ils n'a-« vaient plus d'ornements décents pour célébrer l'office « divin! » Madame de Buffon, touchée par un tel récit, donne ordre à sa femme de chambre de conduire le P. Ignace dans sa garde-robe, et de mettre à sa disposition les étoffes qui, n'étant plus à son usage, pourraient lui convenir. Ignace dépliait les étoffes, examinait, mais ne se pressait point de faire un choix. La femme de chambre fut obligée de s'absenter; lorsqu'elle revint, la garde-robe était vide. Madame de Buffon garda le silence, et le P. Ignace trouva moyen de conserver ses bonnes grâces.

A l'exemple de tous les favoris, il était détesté des gens du château. A l'office, on ne se faisait pas faute de le tourner en ridicule; lorsqu'il passait devant les cuisines, il pouvait recueillir des mots piquants dont l'adresse et l'intention étaient évidentes. Un autre favori, le *petit Joseph*, valet de chambre de M. de Buffon, à son service depuis de longues années[1], ne pardonnait pas au P. Ignace le crédit qu'il avait su prendre sur l'esprit de son maître. Un soir que ce dernier quittait Montbard, se rendant à ses forges, il emmenait dans sa voiture le père capucin; sur le siége de derrière, se tenait Joseph. En route le valet fit la rencontre d'un *châtreur* de sa connaissance, auquel il proposa de monter près de lui. — « M. le comte a, dit-il, dans sa voiture, *un bouquin* d'une espèce rare auquel

1. Voir aux pages 6 et 7 ce que Buffon dit lui-même de son valet de chambre.

il est fortement attaché. Cet animal est devenu intraitable, et M. le comte a résolu de le faire *châtrer*. Il n'a pu s'y résoudre encore, parce qu'il n'a pas trouvé un homme en qui il eût confiance. Je lui ai parlé de toi, et il a consenti à te confier son bouquin. Lorsque nous serons arrivés, cours à la portière, nomme-toi, fais connaître ta profession et offre tes services; je te garantis que tu seras généreusement récompensé. » Les choses se passèrent ainsi; M. de Buffon voulut se fâcher, mais le capucin eut l'esprit de rire de cette mauvaise plaisanterie et la bonne grâce d'intercéder pour le valet de chambre[1].

Le P. Ignace fut la providence de son couvent. Il savait se faire donner généreusement, et persuadait même à ceux qui donnaient qu'il les honorait en acceptant leur offrande. On disait, tout en se plaignant de ses quêtes trop fréquentes : — « Ne donne pas qui veut au P. Ignace ! »

Il mourut à Buffon dans l'abandon; ceux mêmes pour lesquels il avait été bon et généreux, qui étaient venus s'asseoir à sa table, avaient fui sa maison. M. de Buffon fut son bienfaiteur après sa mort comme il l'avait été

1. J'éprouve le besoin de dire que la vie du P. Ignace renferme d'autres traits plus dignes de l'attention de ses biographes. On en trouve quelques-uns rapportés à la page 382 du tome I de la *Correspondance* de Buffon. Il suffira de rappeler que lorsqu'il connut dans sa retraite l'arrestation du fils de son bienfaiteur et la confiscation de ses biens, il lui offrit généreusement tout ce qu'il possédait.

durant sa vie; par son testament il lui laissa une pension. Le perroquet d'Ignace était demeuré fidèle à son maître. Un jour il le trouva mort; une main ennemie avait versé du poison dans sa cage. Un domestique qu'il avait élevé, qui était à son service depuis l'enfance, le vola et s'enfuit!

MADEMOISELLE BLESSEAU[1]

L'hôtel de M. de Buffon était gouverné, tant à Montbard qu'à Paris, par mademoiselle Blesseau. Mademoiselle Blesseau naquit à Montbard ; son père, tisserand aisé, y jouissait d'une réputation intacte. Elle était douée d'une physionomie intelligente. Sa taille était élancée et bien prise; il y avait dans toute sa personne de la grâce et de l'aisance. Des yeux expressifs, un son de voix agréable la faisaient remarquer tout d'abord. On ne pouvait dire qu'elle fût jolie; mais les agréments répandus sur sa personne pouvaient facilement lui tenir lieu des avantages dont elle manquait. La nature l'avait douée d'un jugement excellent, et son esprit observateur la mit à même d'acquérir en peu de temps ce que sa première éducation n'avait pu lui donner. Après le décès de la comtesse de Buffon, au service de laquelle elle était atta-

1. Marie-Madeleine Blesseau, née à Montbard le 22 novembre 1747, y mourut le 18 avril 1834, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

chée, et qui la recommanda, en mourant, à son mari, elle fut placée par ce dernier à la tête de sa maison. Elle avait toute sa confiance, et, soit à Montbard, soit au Jardin du Roi, elle seule s'occupait des intérêts domestiques. Tout le service était dirigé par mademoiselle Blesseau; chaque matin, elle rendait compte de ses dépenses. Dépositaire d'une autorité absolue sur le nombreux domestique que nécessitait le train de son maître, elle ne trahit jamais ses intérêts. Aussi était-elle généralement détestée des gens de service, qui ne la ménagèrent pas; et dont les propos ont été complaisamment recueillis par Hérault de Séchelles, par le chevalier Aude, et d'autres auteurs contemporains qui ont écrit la vie de M. de Buffon.

Mademoiselle Blesseau, à la mort de son bienfaiteur, se retira à Montbard, dans la maison qu'elle tenait de sa générosité. Après avoir été durant quarante années à la tête d'une maison considérable et l'avoir administrée sans contrôle, elle ne possédait d'autre bien que la pension viagère que lui avait léguée M. de Buffon.

Du vivant de son maître, elle eut connaissance de cet acte de générosité et lui en témoigna sa profonde gratitude. Mais, après avoir lu le testament, elle déclara que, la sœur de M. le comte, madame Nadault, ayant une pension égale à la sienne, elle n'accepterait pas le legs qui lui était fait. — « Cette égalité ne peut subsister, dit-elle; monsieur le comte le comprendra sans peine. Je le supplie de bien vouloir augmenter la pension de madame Nadault, et en

même temps diminuer la mienne. » M. de Buffon doubla la pension de sa sœur, mais sans amoindrir celle qu'il léguait à mademoiselle Blesseau. Elle mourut en partageant son bien entre les pauvres et sa famille.

Mademoiselle Blesseau avait un cœur généreux et une âme délicate. Elle consacra sa vie au service de l'homme illustre qui l'avait appelée près de lui : son dévouement ne peut être comparé qu'à sa reconnaissance.

La vieillesse de Buffon fut éprouvée par la plus cruelle des maladies. Mademoiselle Blesseau avait étudié le mal, elle le combattait sans relâche; et ses soins, ses attentions, son industrieuse prévoyance parvenaient parfois à retarder les crises, tout au moins à en diminuer la durée.

Lorsque la maladie s'aggrava, et que les derniers moments de son maître approchèrent, elle s'assit au chevet du malade, qu'elle ne quitta ni le jour ni la nuit. Elle lui ferma les yeux, et ne voulut pas confier à d'autres le soin de conduire à Montbard sa dépouille mortelle : elle remplissait ainsi sa dernière volonté.

Madame Necker, qui l'aimait, et entretenait avec elle une correspondance suivie [1], lui écrivit le jour même de la mort de Buffon : — « C'est à vous que je dois d'avoir

1. C'est encore une singularité de ce siècle que de voir la femme d'un ministre en correspondance intime avec la fille d'un tisserand. J'ai publié une lettre de mademoiselle Blesseau à madame

« vu les dernières douleurs de mon ami entourées et « adoucies par la plus tendre sensibilité; vos vertus se- « ront à jamais liées dans mon souvenir à ma tendresse « pour l'homme que je viens de perdre... En vous ser- « vant, — lui dit-elle plus loin, — je croirai rendre hom- « mage à la fois à la mémoire à jamais chérie de M. de « Buffon, et à la vertu même, que vous me représentez « sous toutes ses formes. »

Écrivant, vers la même époque, à madame Nadault, elle rend de nouveau témoignage du dévouement et du tendre attachement de mademoiselle Blesseau pour son maître.

Elle dit d'elle, avec une certaine exagération dans l'expression, mais avec tout l'élan de son bon et noble cœur : — « Mademoiselle Blesseau a servi M. de Buffon mieux « qu'il n'aurait pu l'être s'il eût été sur un trône dont il « était digne; car la puissance a des bornes, et l'affection « n'en admet aucune. Je pouvais bien m'attacher à cette « aimable fille comme à une personne au-dessus de son « état, puisqu'elle m'a paru même au-dessus de l'huma- « nité. Elle a tout surmonté, jusqu'à sa douleur, quand « M. de Buffon pouvait l'apercevoir; jamais je n'oublierai « l'image touchante qu'elle m'a présentée sans cesse, « lorsque, dans le silence, assise jour et nuit à la même « place, les yeux fixés sur le même objet, elle n'avait de « mouvement que celui qu'il lui imprimait, de sensibilité

Necker (*Corr. de Buffon*, t. II, page 517). On y trouve un style facile, avec beaucoup de chaleur et d'imagination.

« que pour ses souffrances, de pensée que pour aller au-
« devant de tout ce qui pouvait être utile, et prévenir ce
« qui pouvait déplaire. Ce qu'elle a supporté, souffert et
« adouci, ménagé, concilié, ne pourra jamais se rendre
« par la parole. Elle m'a paru un phénomène moral et
« sensible, comme si tous les phénomènes devaient être
« connus de M. de Buffon ou lui appartenir [1]. »

Après les calomnies de Hérault de Séchelles, j'aime à recueillir ce témoignage sur celle qu'il a représentée comme occupant près de Buffon une position équivoque, et jouant dans sa maison un rôle intéressé.

De semblables paroles, dans la bouche de madame Necker, ont un grand poids.

Si mademoiselle Blesseau n'eût pas été réellement vertueuse et désintéressée, la vertu sévère de madame Necker aurait pris l'alarme ; elle n'eût pas traité en égale, presque en amie, une femme d'une condition inférieure, dont l'âme aurait été indigne de la sienne.

1. Ces deux lettres ont été publiées dans les notes de la *Correspondance de Buffon*, tome II, pages 625 et 626.

J'ai voulu revoir, avant de mourir, les lieux vers lesquels se reporte sans cesse ma pensée; j'ai désiré parcourir une fois encore ces jardins célèbres, familiers à ma première jeunesse.

Le 15 juin 1842, je me suis rendu à Montbard avec ma famille, et j'ai fait demander l'autorisation de visiter le château. Il est habité par madame Betzy Daubenton, veuve et héritière du malheureux fils de mon bienfaiteur. Madame de Buffon vient de vendre à des spéculateurs de Paris, moyennant la somme de 150,000 francs, le reste des biens que son mari lui a légués. Elle conserve son château de Montbard, ses dépendances, et environ 15,000 francs de revenus, toutes dettes acquittées [1].

1. La comtesse de Buffon voulut laisser les débris de sa fortune aux arrière-petits-enfants de la sœur du naturaliste, derniers représentants de sa famille. Le 9 novembre 1850, elle fit un testament dans lequel on lit ce qui suit :

« J'institue pour mes légataires universels en toute propriété, « M. Henri et mademoiselle Élisabeth, dite Betzy, Nadault de « Buffon, enfants mineurs de M. Benjamin Nadault de Buffon,

La comtesse de Buffon a manifesté le désir de me voir; elle m'a fait un accueil gracieux autant que bienveillant, et s'est empressée de m'accorder la permission que je sollicitais.

Nous avons parcouru ce vaste château qu'un homme illustre a rempli de son nom. Les distributions sont demeurées les mêmes; les appartements sont tenus avec une remarquable propreté. Je me suis senti envahi par une émotion profonde en pénétrant dans l'aile autrefois habitée par le grand Buffon. Devant la porte de sa

« ingénieur en chef des ponts et chaussées, demeurant à Paris.

« Je désire, en leur donnant cette preuve d'affection, témoi-
« gner par là, et l'attachement que j'ai pour eux et leur père,
« et la reconnaissance que je conserverai jusqu'à mon dernier
« soupir de la tendresse et des bontés dont j'ai été comblée par
« mon mari; voulant ainsi que les restes de la fortune qu'il
« m'avait léguée retournent à ceux de sa famille qui portent
« maintenant son nom.

« Je désire être enterrée à Montbard, dans le caveau de ma
« chapelle.

« Je donne et lègue aux pauvres de Montbard une somme de
« douze cents francs.

« Je donne et lègue, en souvenir d'amitié à M. Léon de Mont-
« beillard, tous les livres qui composent ma bibliothèque.

« Je donne et lègue à madame de la Fresnaye, née Isaure de
« Montbeillard, ma cousine, mes dentelles et mes bijoux, que je
« la prie d'accepter en souvenir d'amitié.

« Je donne et lègue à M. de Mongis ma montre sur laquelle
« est le portrait en camée de M. de Buffon, mon beau-père. Je
« lui fais ce don qu'il conservera comme un souvenir de fa-
« mille...

chambre je me suis découvert, et j'en ai franchi le seuil avec recueillement. Alors les souvenirs se pressèrent dans mon esprit; je fermai les yeux, et je crus voir l'hôte disparu de cette opulente demeure, paraître devant moi. Il se promenait, comme il en avait coutume, la tête haute, les bras réunis derrière le dos, et absorbé dans ses méditations profondes. Sur son front, éclairé par sa puissante intelligence, se peignaient tour à tour des sentiments contraires; on y lisait cette douce satisfaction de l'esprit qui a vaincu une difficulté depuis longtemps entrevue, et les souffrances de la pensée impuissante à traduire dans toute leur force ses inspirations audacieuses. Je revoyais les meubles d'autrefois à leur place accoutumée. La table de bois noir sur laquelle j'écrivais, était près de la croisée; entre les deux fenêtres, cette riche console portant un échantillon rare de marbre de portor; puis ce vaste lit à colonnes et à baldaquin, avec ses tentures en gros de Naples à fleurs éclatantes; ces fauteuils, ces glaces, ce bureau en marqueterie, coupé en forme de pupitre. Rien ne manquait! ma mémoire avait été fidèle, et mon imagination exaltée prêta, pour un instant, à mes souvenirs le charme de la réalité.

Je m'arrachai avec peine à ces émotions, douces autant que vives, et je sortis à regret de cette chambre, actuellement occupée par la comtesse de Buffon. A la suite d'un boudoir, une porte vitrée ouvre sur les premières terrasses des jardins; la grande orangerie, où je m'ar-

rêtai, me parut entretenue avec le plus grand soin. J'ai parcouru les jardins, je suis monté à la plate-forme du château; j'ai vu le cabinet d'études, la tour Saint-Louis, qui servait autrefois de bibliothèque, et je suis revenu de cette excursion de quelques heures le cœur gonflé par des émotions diverses, et l'âme oppressée par une amère mélancolie.

J'ai revu enfin cette modeste chambre que j'occupais au rez-de-chaussée. J'étais seul. Me laissant aller à un charme involontaire, j'y pris quelques instants de repos. La porte était demeurée ouverte; je voyais l'escalier d'honneur éclairé par un jour douteux, et dont les dalles de pierre sont aujourd'hui silencieuses; on n'en fait plus usage, un escalier moins vaste mais plus commode a été adopté pour le service.

Avant de quitter Montbard, j'allai contempler à l'hôtel de ville le portrait de Buffon, dû au pinceau de M. Raverat, de Ravières. Je l'avais précédemment vu le 12 juillet 1837. Il est, avec le portrait du général Junot, dans une des salles de l'hôtel de ville; le cadre touche le plancher et porte au plafond. Cette grande toile, qui demanderait à être vue à distance, est nécessairement placée dans les conditions les plus défavorables et les mieux faites pour nuire à son effet [1]. Le peintre n'a pas connu Buffon; son

1. La salle dont parle M. Humbert, où étaient placés, lors de sa visite à Montbard, les portraits en pied de Buffon, de Daubenton et du duc d'Abrantès, faisait partie des bâtiments de

tableau le dit assez. Il a dû consulter ses portraits, bustes, médailles, statues, et il a été bien mal inspiré! Les traits sont raccourcis, la tête trop ronde, la figure trop colorée; les yeux traduisent mal le regard vague et indécis de Buffon, qui était atteint de myopie; l'attitude du corps est théâtrale et forcée. C'est, en résumé, une mauvaise peinture, dans laquelle je n'ai trouvé aucune ressemblance. Le portrait du général Junot, dû au même peintre, m'a semblé meilleur. Je n'ai pas assez connu le général pour juger de son mérite.

Un dernier pèlerinage me restait à faire. J'allai m'agenouiller dans la chapelle où le grand écrivain repose entre son père, sa femme et sa fille.

On me raconta que, pendant la Révolution, le buste de l'homme qui a illustré la petite ville où il est né, fut jeté des fenêtres de l'hôtel de ville et mis en morceaux par une populace égarée. Cette bande de furieux se porta sur l'église et força les grilles qui la séparent de la chapelle du château. Le séjour des morts fut profané, la sépulture de Buffon violée; les cercueils en plomb furent mis en pièces, et chacun en emporta un morceau[1]. Le 10 avril

l'ancien hôtel de ville, démoli depuis quelques années. J'ignore si une place plus convenable leur a été attribuée dans les salles du nouvel hôtel de ville. Ces trois toiles sont des œuvres médiocres, données par le gouvernement, et obtenues par le crédit de M. Vatout, alors député de la Côte-d'Or.

1. On peut lire à la page 617 du tome II de la *Correspondance*,

1836, la municipalité de Montbard, en prenant l'initiative d'une souscription nationale, destinée à élever une statue à Buffon, voulut protester par un éclatant hommage contre cet égarement d'un jour[1].

Je quittai Montbard, emportant de cette visite un doux souvenir et une pieuse relique. Madame la comtesse de Buffon a daigné me remettre une mèche des cheveux du grand homme.

L'année suivante, j'écrivis à la bru de Buffon, pour la remercier de son précieux cadeau, et lui demander une faveur nouvelle.

Cette lettre, que j'ai conservée, renferme l'expression vive et vraie des sentiments que m'inspira cette char-

la lettre que la Convention nationale fit écrire à ce sujet à la municipalité de Montbard. Elle proteste, par l'organe de son comité d'instruction publique, contre la « violation des cendres d'un homme que l'Europe compte parmi ses plus célèbres naturalistes, » et invite la commune « à placer sur la tombe de « Buffon, avec quelque solennité, une simple pierre qui prouvera « le respect qu'elle porte à sa mémoire. » Cette lettre est de l'an II républicain. C'est le temps où la Convention foulait aux pieds les plus nobles souvenirs de la France ; et cependant elle rendait, elle aussi, un solennel hommage au génie de Buffon !

1. On voit aujourd'hui à Montbard, sur la plate-forme du château, non loin de ce célèbre cabinet dont Jean-Jacques voulut baiser le seuil, et que le prince Henri de Prusse nomma le *berceau de l'Histoire naturelle*, la statue en pied de Buffon. Elle a été élevée par une souscription nationale, et est due au ciseau de M. Dumont, de l'Institut.

mante femme. Le nom qu'elle porte, son titre de bru de Buffon, l'avaient recommandée à mon respect; sa grâce parfaite, son accueil rempli de cordialité, ses prévenances pour ma famille, le jour où nous la visitâmes, lui ont assuré ma reconnaissance.

« Madame la comtesse,

« Je saisis l'occasion de madame Mesnager, ma petite-« fille, qui retourne à Paris, pour vous exprimer de nou-« veau combien je suis pénétré de reconnaissance pour « l'accueil flatteur que vous m'avez fait, et pour les che-« veux du grand Buffon, votre beau-père, dont vous avez « bien voulu vous dessaisir en ma faveur. Ce présent est « un trésor que je tiens de votre généreuse bonté : je le « conserve pour le transmettre à mes enfants.

« Comme ces inappréciables restes seront sous verre, « encadrés, et que vous êtes la seule personne qui ait eu « le privilége de les posséder, serait-ce une indiscrétion, « madame la comtesse, de vous prier de me donner de « vos cheveux pour les réunir aux cheveux de Buffon. « Je trouverai l'excuse de mon indiscrétion dans le sou-« venir de l'intérêt dont vos estimables parents m'ont « comblé pendant ma jeunesse, et dans les qualités nais-« santes de mademoiselle Betzy; qualités aimables qui « ont porté leurs fruits en grandissant avec elle, et l'ont « rendue la providence des malheureux et l'ornement « de la société.

« Je ne trouve pas d'expression qui puisse rendre le « profond respect que je vous ai voué, et avec lequel j'ai « l'honneur d'être, madame la comtesse, votre très- « humble et obéissant serviteur.

« HUMBERT-BAZILE. »

FIN.

TABLE

Préface. v

BUFFON

Sa vie, ses idées, ses écrits. 3
Sa fortune. — État annuel des revenus et des dépenses de sa maison. 81
Funérailles de Buffon. 113
Articles nécrologiques : — dans le *Journal de Paris*. 128
— — dans le *Mercure de France*. . . . 139
Vers du chevalier de Cubières. 144
Bienfaisance et générosité de Buffon. 149
Journal d'un voyageur naturaliste. 154

BUFFON ET SA FAMILLE

La comtesse de Buffon. 179
Son testament. 189
Le comte de Buffon. 191
Sa mort. 226
Le chevalier de Buffon. 243
Sa correspondance avec son neveu. 249
Pensées extraites de son journal. 260
De l'amour de la Gloire. 274
Ses derniers vers. 281
Madame Nadault. 283

Fragments de sa correspondance. 290
Lettres à son petit-fils. 297
Lettres à divers. 309

BUFFON ET SES COLLABORATEURS

DAUBENTON. 317
Sa bergerie. — Lettres inédites. 319
GUENEAU DE MONTBEILLARD. 323
L'ingratitude. Poëme inédit. 325
L'ABBÉ BEXON. 329
Vie de l'abbé Bexon par sa mère. 339
LE CHEVALIER DE GRIGNON. 372
Lettres de Montigny, de l'académie des Sciences. — De Turgot. — De l'abbé Raynal. — Du roi de Prusse. — De Samuel Formey. 380
THOUIN. 384
Lettre à Trécourt. 387
LUCAS. 389
Pourquoi il figure parmi les collaborateurs de Buffon. 390
VERNIQUET. 392
Lettres au fils de Buffon. 396

BUFFON ET SES FAMILIERS

LE PÈRE IGNACE. 405
Générosité du fils de Buffon à son égard. 406
MADEMOISELLE BLESSEAU. 416
Témoignage que lui rend madame Necker. 418

Conclusion. 421

FIN DE LA TABLE.

PORTRAITS

BUFFON A L'AGE DE SOIXANTE-QUINZE ANS. V
LA COMTESSE DE BUFFON 179
LE COMTE DE BUFFON FILS 191
LE CHEVALIER DE BUFFON. 243
MADAME NADAULT 283

ERRATA

Page 222, ligne 4. Afin qu'il en fît copie, *lisez* : afin qu'il en fît une copie.

Page 248, ligne 22. Celles des autres productions, *lisez* : celles de ses autres productions.

Page 330, ligne 14. Par l'association des deux esprits, *lisez* : par l'association de deux esprits.

Page 378, ligne 23. Déterminer et augmenter, *lisez* : déterminer à augmenter.

Page 381, ligne 3. Sur la physique des forces, *lisez* : sur la physique des forges.

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.